

ПБЗ

438

УНИВ. БИБЛИОТЕКА

РИБ. 12622  
ALFRED LECONTE

DÉPUTÉ

# ROUGET DE LISLE

SA VIE

SES OEUVRES

LA MARSEILLAISE

Préface de M. Victor Poupin, député

*Clarorum virorum facta scribere  
antiquius usitatissimum.*

TACITE.



PARIS

ANCIENNE MAISON QUANTIN  
LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES  
MAY ET MOTTEROZ, DIRECTEURS

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

1892

ROUGET DE LISLE



ROUGET DE LISLE

D'APRÈS LE MÉDAILLON DE DAVID D'ANGERS

Édité par le *Méneſtre*l.

ALFRED LECONTE

DÉPUTÉ

---

# ROUGET DE LISLE

SA VIE

SES OEUVRES

LA MARSEILLAISE

---

Préface de M. Victor Poupin, député

*Clarorum virorum facta scribere  
antiquius usitatissimum.*

TACITE.

---

PARIS

ANCIENNE MAISON QUANTIN  
LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES  
MAY ET MOTTEROZ, DIRECTEURS  
7, RUE SAINT-BENOIT, 7

—  
1892



# ROUGET DE LISLE

---

## TABLE

### SA VIE

Rouget de Lisle, première partie.....	1
— — deuxième partie.....	72

### SES ŒUVRES 202

Théâtres, Poésies.....	215
Rouget de Lisle historien.....	233
La Marseillaise.....	242
Rosa mourante.....	285

---

# TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES CITÉS DANS L'OUVRAGE

## A

Adrien Gaillande.....	3	Baudin.....	262
Agar (Mme).....	276	Bayard.....	199
Aiguillon (duc d').....	209	Beauharnais (Jos <sup>ne</sup> de). 63,	74
Alcock (John).....	300	Beaumarchais (de)... 206,	211
Alexandre de Russie. 137,	145	Beaumont (de).....	213
Amphion.....	251	Béjot.....	36
Anacréon.....	141	Bélangier.....	303
André..... 132,	147	Béranger, 2, 13, 14, 32, 33,	
Angoulême (duch <sup>sse</sup> d'). 20,	76	34, 35, 39, 41, 42, 44,	
Angoulême (duc d').....	22	46, 47, 49, 50, 52, 53,	
Anjou (Marguerite d')....	217	55, 56, 58, 59, 64, 65,	
Antignac.....	282	70, 138, 141, 144, 152,	
Arçon (marquis d').....	4	174, 177, 182, 187, 190,	204
Argout (d').....	59	Bérard.....	36, 50
Artois (comte d').....	240	Berkeley (Georges).....	183
Aubert.....	257	Berlioz.....	214, 213
Aubonne (d').....	3	Bernard (Joseph).....	56
Augereau..... 63, 107,	108	Bernier.....	126
Auguste, empereur. 61, 125,	126	Beurnonville (de).....	63, 75

## B

Babœuf..... 81, 88,	272	Bilhou (P.), éditeur.....	219
Badinguet.....	281	Blad.....	236, 237, 239
Bailly, maire.....	63	Blanc (Louis).....	277
Balay (chevalier de).....	4	Blein (général), 37, 39, 40,	
Bancal.....	75	42, 55, 66, 67, 68.....	204
Barodet.....	265	Blouet, architecte.....	62
Barbier, bibliothécaire... 157		Bonaparte (Mme), 74, 75,	
Barras.....	87	89, 90, 121.....	124
Barrère.....	31	Bonaparte, 79, 89, 90, 94,	
Barthe.....	59	100, 101, 111, 114, 118,	
Barthélemy.....	88	120, 121, 122.....	127
		Bondy (de).....	161

Bonaparte (Joseph).....	136
Bordas (Mme).....	21, 276
Botta (général).....	239
Bouchet (ministre).....	11
Boudousquié, avocat. 34,	186
Bouillé (de).....	246, 247
Bouiller, médecin.....	183
Bourbon (duc de).....	63
Boyer-Fonfrède, 110, 111, 112.....	113
Bowring.....	172
Bra, statuaire.....	67
Bracq, colonel.....	37
Bridport, marin.....	235
Brion, ingénieur.....	4
Broglie (de).....	209
Brun, sculpteur.....	63
Brune, 114, 115.....	116
Brunswick (duc de).....	114
Brutus.....	125
Buchez.....	255
Bujeaud.....	30, 253

C

Caligula.....	126
Cambacérès, 91, 111, 112, 113.....	117
Cambronne.....	63
Camille.....	97
Camus.....	115
Caparelli.....	209
Carline.....	217
Carnot (M <sup>me</sup> ).....	219
Carnot, 12, 21, 31, 63, 79, 80, 81, 83, 151, 198, 207, 208, 209.....	270
Carrel (Armand).....	235
Carrère, médecin.....	58, 66
Carrier.....	126
Castan.....	148
Castil-Blaze.....	255, 256, 257
Catulle.....	207
Cérigny (Mme de).....	269
César.....	125, 126
Chalgrin, sculpteur.....	62
Championnet.....	63

Chanal, lieutenant.....	200
Chappe.....	185
Charette.....	126, 240
Charles X.....	29, 55
Charles (prince).....	79
Chartres (duc de).....	261
Chateaubriand.....	167
Chélard.....	190, 194, 212, 221
Chenaie.....	217
Chénier.....	63
Chevassus.....	129, 133, 134
Christmann.....	254, 255
Christophe Colomb.....	17
Ciceri.....	212
Clotilde (sainte).....	289
Clovis (roi).....	289
Cochon.....	86
Collet d'Herbois.....	31
Commode.....	126
Constant (Benjamin).....	120
Cornède Miramont.....	34, 71
Cortot, statuaire.....	62
Cottin, graveur.....	17
Courcy (de).....	263
Cretz (Mlle).....	217
Custine.....	63

D

Dandols (général).....	7
Dannbach.....	277
Danton.....	115
Daunou.....	120
David, peintre.....	63
David d'Angers, sculpteur. 53, 60, 68.....	258
Debraux (Emile), chanson- nier.....	152, 191, 247
Delacroix, ministre.....	77
Delatour, échevin.....	3
Delavigne (Casimir)....	29, 273
Della (Maria), compositeur.	210
Desaix.....	63, 79
Desbrosses (Mlle), actrice.	217
Desenne, éditeur.....	207
Desmoulins (Camille).....	270
Didot (Pierre).....	88, 153

Didot (Firmin).....	211
Dietrich, 16, 17, 19, 29, 209, 244.....	245
Dubois-Crancé, 95, 115, 116.....	258
Dubois (Louis)..... 29,	260
Ducange.....	103
Dumas (Alexandre).....	244
Dumouriez.. 8, 15, 20, 75,	261
Dupin (Jean-Pierre).....	272
Dupont (Pierre).....	140
Dupré.....	219
Durand, éditeur.....	207
Durand, imprimeur.....	260
Dusillet..... 148,	149
Duval.....	38
Duvivier, commandant....	30

**E**

Eler (Frédéric).....	224
Elisabeth (Mme).....	10
Enghien (duc d').....	128
Etex, sculpteur.....	63
Etienne.....	155
Eugène (prince).....	63
Expilly (baronne d').. 71,	196

**F**

Falguières.....	62
Favare.....	217
Fanny (Mme Tercy).....	188
Faure.....	275
Fétis.....	256
Fontanes.....	154
Forster.....	255
Fouqueau de Passy.....	154
Fourier.....	78
Fournier (Edouard).....	213
Foy, général.....	63
François d'Autriche.....	15
Frère Judith.....	142
Fréron.....	271

**G**

Gaillande (Cl.-Jos.).....	2
Gaillande (J.-Adrien).....	3

Gaillande (Noël-Jean)....	3
Gaillande (P.-Ant.).....	4
Galli-Marié (Mme).....	275
Gant.....	90
Garat.....	208
Gardel.....	212
Gazon (Mme du).....	217
Gindre de Nancy, 58, 64, 65, 70.....	181
Girardot (baron de).....	3
Gœte.....	301
Gokier.....	112
Goisson..... 74,	121
Gontier (Mme).....	217
Gossec... 20, 23, 63, 258,	266
Gourier.....	70
Goust, architecte.....	62
Granier de Cassagnac.....	262
Gresley, ministre.... 266,	267
Grétry..... 20,	255
Guillaume I <sup>er</sup> .....	140
Guillebert.....	52
Guillermet.....	134
Guizot.....	229

**H**

Hagemann, éditeur.. 259,	278
Héliogabale.....	126
Henri IV..... 153, 165,	217
Hérault, conventionnel... 31	
Hervilly (d').....	235
Hoche, 11, 63, 73, 79, 86, 93, 235, 236, 237, 239, 240, 241, 246, 271.....	272
Homère.....	250
Horace..... 141,	233
Houchard.....	63
Hozier (d').....	98
Hubert-Castex.....	264
Hue (P.).....	197
Hugo (V.).....	46
Hugot, architecte.....	62
Humann, 163, 164, 165, 167.....	168



**J**

Jeanne d'Arc.....	251
Jean Bon Saint-André....	31
Jean-Jacques Rousseau...	166
Jésus-Christ.....	270
Jeunet.....	147
Josué.....	251
Joubert (général). 63, 93,	95
Jourdan..... 63,	79
Jouy (de)..... 13,	190
Jullian.....	80

**K**

Kastner (Georges).....	249
Kawamsin.....	98
Kellermann.....	63
Kemnitze.....	172
Kléber..... 32, 63, 79,	199
Klopstock.....	22
Kotzebue.....	219

**L**

Labbé.....	188
Labruyère.....	202
Lacroix (Charles).....	104
Lacuée..... 89, 121,	198
Lafargue (Paul).....	264
Lafayette..... 51,	63
Laffitte, 37, 38, 42, 152, 158,	189
Lafontaine.....	207
Laisant.....	264
Lamartine.....	244
La Morlière.....	209
La Reveillère-Lepeaux ...	53
La Rochefoucault (vi- comte de),..... 190,	194
Lataste (Lodoïs), compo- siteur.....	219
Latour d'Auvergne.....	63
Laubardemont.....	50
Laurent (Marie Mme).....	275
Lavieille (Eugène).....	190
Lays..... 245 246, 247,	248
Lebon.....	126
Lefebvre.....	63

Lefebvre (Mme).....	248
Lemouville.....	118
Leroy de Sainte-Croix, 258, 259.....	278
Lescure (de).....	233
Levavasseur.....	196
Letourneux, ministre.....	272
Longus.....	141
Louis-A. de Bourbon, dau- phin.....	63
Louis-Philippe.... 55, 62,	63
Louis XV.....	9
Louis XVI..... 15, 18,	250
Louis XVIII.....	29
Louvois.....	89
Loyola.....	47
Luckner..... 244, 245,	277
Lycurgue.....	97

**M**

Macdonald.....	136
Malet (de).....	3
Mangui.....	51
Manuel.....	157
Maradan, libraire.....	160
Marat.....	126
Marc-Aurèle.....	61
Marceau..... 63, 79, 93,	264
Marchangy..... 47, 48,	49
Marie-Antoinette.....	9
Marius.....	61
Marmontel.....	210
Marquiset (M. et Mme)....	182
Martin de Gray.....	151
Martin (Marc-Denis).....	4
Masséna.....	63
Maury (l'abbé)..... 269,	270
Méhul..... 20, 29, 88,	207
Mérimée.....	60
Métastase..... 198,	216
Merlin de Thionville.....	73
Meunier.....	217
Meyer.....	103
Meyerbeer..... 13,	51
Michaud, éditeur..... 148,	154
Michaud, député.....	189

Michel de Bourges.....	274
Michot.....	275
Micoulin.....	257
Miller, bibliothécaire.....	24
Millet, peintre.....	190
Mirabeau.....	63
Mireur..... 17,	257
Mohammed-Ali.....	274
Moitte.....	63
Molière.....	92
Montalivet (de).....	59
Montansier (de)..... 24,	89
Montaudon.....	41
Montesson (Mme de).....	256
Montgaillard (abbé de)...	250
Montyon.....	143
Moreau (général).....	79
Munier, prêtre.....	2

**N**

Napoléon, 15, 62, 128, 136, 137, 144, 145, 250.....	273
Napoléon (Joseph).....	136
Navoigille.....	256
Néron..... 126,	128
Ney..... 136,	145
Nivelle de la Chaussée....	210
Noailles (duc de).....	15
Nodier (Charles), 151, 152, 153, 172.....	185
Normand (L.).....	70
Nourrit (Adolphe) ... 54,	274
Nwitter.....	212

**O**

Obissier (d').....	3
Orléans (duc d'), 173.....	256
Orloff (comte).....	185
Orphée.....	251

**P**

Paravet.....	178
Penthièvre (duc de).....	163

Pétrowitz.....	137
Perier (Casimir).....	189
Perrotin..... 68, 70,	152
Petiot, ministre.....	78
Peyssonneau (abbé).. 260,	277
Piave.....	212
Pichegru.....	88
Pils, peintre.....	17
Pleyel..... 223,	258
Plutarque.....	260
Pochet-Desroches.....	196
Poisle-Desgranges.... 33,	54
Pourtier (Claudine).....	2
Port de Guy..... 158,	159
Prieur..... 31,	209
Proteau (Luc)..... 197,	200
Prugens.....	207
Puysaie (de). 235, 237, 238,	239
Pyat (Félix)..... 250,	252

**Q**

Quer (de).....	67
Quinette.....	75

**R**

Rachel..... 21,	275
Ramel.....	159
Raymond, architecte.....	62
Reichart.....	255
Reinhard..... 91,	111
Renaud d'Art.....	257
Ricore.....	257
Roberge (Lucien).....	219
Robes.....	76
Robespierre..... 31,	126
Rodet (Mme).....	183
Roland (Mme).....	63
Roland.....	63
Rolland-Chevalier..... 29,	199
Rosa (Mlle).....	217
Rossini..... 186, 189,	195
Rouget (mère).. 128, 132,	135
Rouget (Amédée), 2, 8, 195, 196, 197.....	207
Rouget (Marguerite-Claudine) .....	133

Rouget (Théodore-Hippo-lyte).....	132, 133,	135
Rouget (Jeanne-Monique).		133
Rouget (Théodore - Éléo-nore).....	133, 135,	148
Rouget (Claude-Pierre),	6,	133
Rouget (Marie-Joseph)....		133
Roux .....		255
Rude, sculpteur.....	62,	251
Ruel (Vve).....		133

S

Saint-Aubin.....		217
Saint-Just.....		31
Saint-Préal.....		217
Saint-Rémy.....		140
Saint-Simon....	168, 173,	176
Sandor.....		267
Sargines.....		258
Sasse (Marie).....		275
Savigny.....		278
Schrœder-Devrient, ar-tiste .....		213
Segui.....		103
Septime (Sévère).....		61
Schubert.....		302
Shakespeare.....	194,	212
Soltier (Mlle).....		193
Sombreuil (de).....		234
Soult.....		63
Staël (Mme de).....		120
Syeyès .....	63,	120

T

Talandier, député.....		265
Tallien (Mme).....	74,	206
Tallien. 72, 73, 206, 235,		
237.....		239
Talleyrand. 63, 90, 103, 118,		145
Talma.....		223
Tartre du Chilly.....		4

Tartes (Mme).....		57
Tassènes (de).....		3
Tastu (Amable).....	176,	258
Tercy.....		176
Ternaux, 171, 173, 175, 182,		223
Titus.....		61
Touchard-Lafosse .....		269
Trajan.....		61
Trudaine.....		206
Tsuchi (de).....		3
Turgot.....		197
Tyrtée, 2, 21, 53, 57, 244,		
251, 262.....		271

V

Valence, général.....		260
Vandammes.....		136
Van de Dens.....		147
Vaucherat .....		3
Vaultier de Grand champ.		4
Verdy.....		213
Vergnet (Désiré).....		147
Vichery (général).....		180
Viennet.....		38
Villaret-Joyeuse.....		235
Villemain .....		154
Virgile.....		58
Voïart (Mme).....	66,	204
Voïart, 37, 57, 58, 64, 65,		
66, 197.....		204
Voltaire.....	23, 266,	271

W

Walter Scott.....		176
Warren (John).....		235
Weis, 148, 150, 151, 153,		
155, 157, 158, 161, 162,		
163, 165, 167, 171, 173,		
174, 176, 177, 180, 181,		
182, 184, 186, 188, 189.		
192, 195.....		300

A

## MONSIEUR LÉON BOURGEOIS

DÉPUTÉ, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Monsieur le Ministre et cher collègue,

Vous avez bien voulu accepter l'hommage d'un travail historique sur Rouget de Lisle.

C'est un honneur pour l'auteur et une glorification pour le héros dont j'ai révélé l'existence à la fois glorieuse et malheureuse.

J'ai mis plus de vingt ans à réunir les documents authentiques, la plupart inconnus, pour faire ce travail.

C'est un grand et heureux avantage, pour un vieux lutteur, d'offrir à un ministre républicain et sympathique ces pages d'histoire qui serviront non seulement à éclairer les détails de la vie d'un grand homme, mais encore l'histoire des temps pendant lesquels a vécu Rouget de Lisle, de 1760 à 1836.

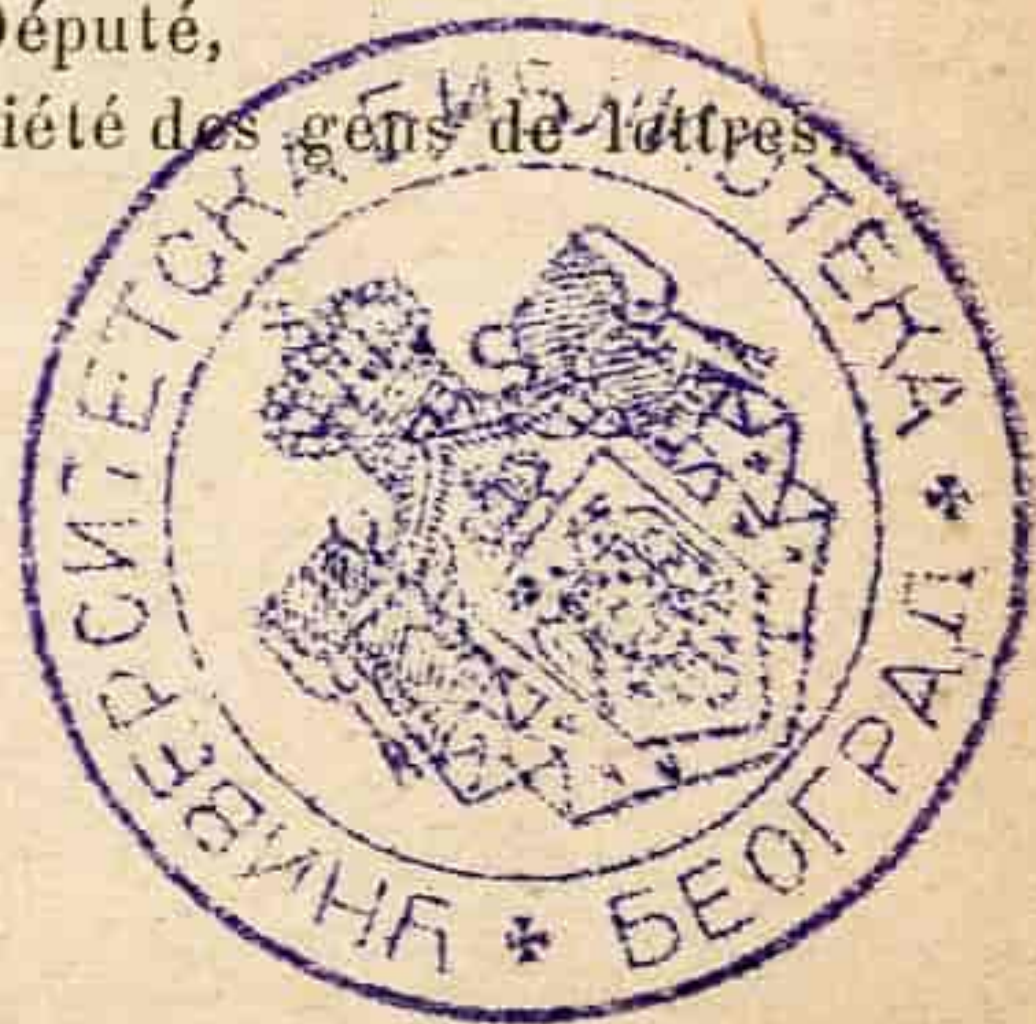
Agréez cet hommage, Monsieur le Ministre, et croyez à la sincérité d'un républicain convaincu et dévoué.

A. LÉCONTE,

Député,

Membre de la Société des gens de lettres.

Paris, le 25 mars 1892.



## PRÉFACE

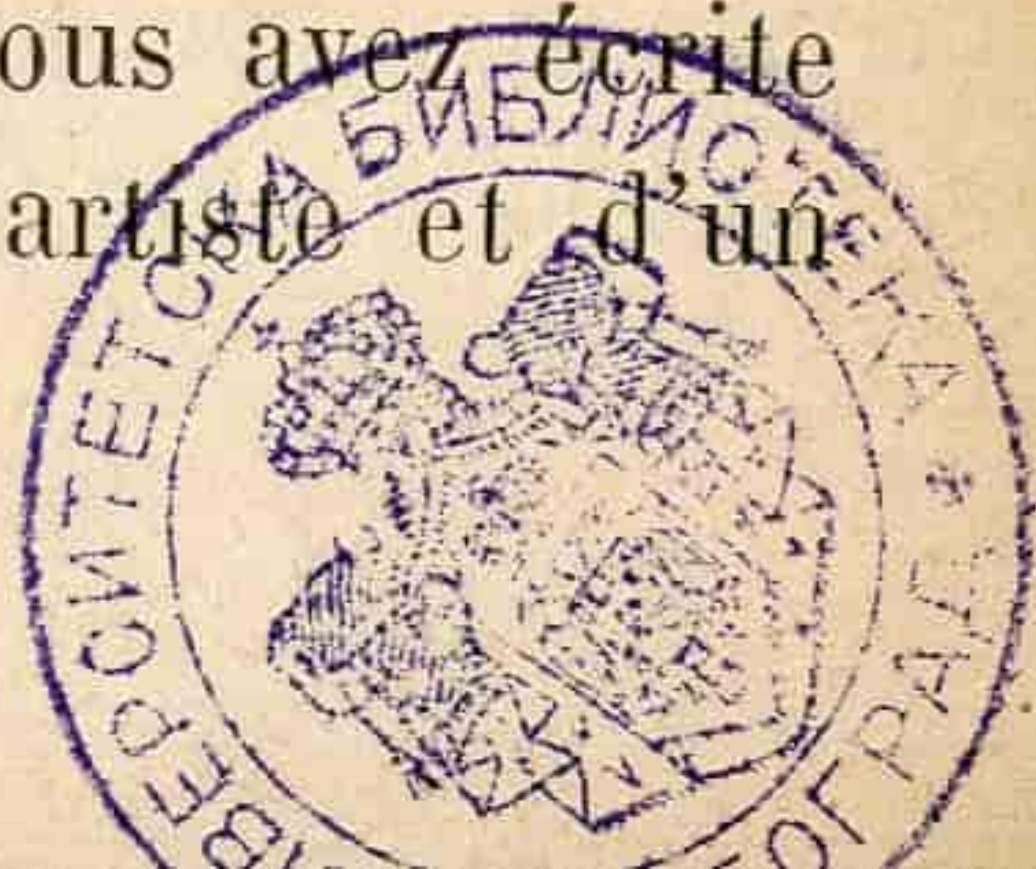
---

*A Monsieur Alfred Leconte,  
député de l'Indre.*

MON CHER COLLÈGUE,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander quelques mots de préface pour ce nouveau livre sur Rouget de Lisle, sa vie et ses œuvres.

A ce titre si plein de promesses, je ne vois pas ce que je pourrais bien ajouter. Le nom de l'auteur de la *Marseillaise* est à lui seul le meilleur garant que vous avez fait acte de républicain et de patriote. Un pareil travail dans lequel vous avez réuni tant de patientes recherches, d'érudition, d'aperçus ingénieux, de renseignements inédits, une œuvre enfin que vous avez écrite avec la véritable passion d'un artiste et d'un



historien, n'a pas besoin d'être recommandée : l'œuvre s'impose.

Certainement on se demandera pourquoi, parmi tant de publicistes qui siègent à la Chambre, c'est moi que vous êtes venu choisir au milieu du *groupe des sauvages* au lieu de demander à quelque directeur d'un journal en vogue, à quelque chroniqueur renommé, l'appui de son talent ?

Vous m'avez dit : — « Vous êtes député du Jura, ce beau département qui vit naître Rouget de Lisle ; vous avez publié, vous aussi, sur mon héros, des pages émues ; nous partageons presque toutes les mêmes opinions, en politique, en économie sociale, en philosophie ; bien des fois, dans des circonstances graves, nos votes se sont associés et nos mains se sont serrées fraternellement ; bref, je compte sur vous. » — Alors, je n'ai pas osé vous refuser ces quelques lignes en témoignage d'estime et d'amitié.

Ce volume, mon cher collègue, paraît dans les conditions les plus favorables, il vient à son heure. C'est le propre des publications assurées à l'avance du succès. On les attend, on ne doute pas qu'elles viendront, et c'est par des bravos que les accueille cette élite de lecteurs avides de récits comme les vôtres dans lesquels on

trouve le souffle de la liberté, l'amour de la patrie, la glorification de nos grands hommes.

La ville de Choisy-le-Roi, que Rouget de Lisle habita pendant ses dernières années, va fêter, le mois prochain, avec tout l'éclat désirable, le centenaire de *la Marseillaise*. C'est un nouvel hommage national bien légitime. Mais en même temps qu'on acclamera l'auteur doublement immortel comme poète et comme musicien, il est bon que chacun connaisse aussi ce que furent, chez Rouget de Lisle, l'homme public et le simple citoyen. Voilà pourquoi vous avez été bien inspiré en publiant dès aujourd'hui votre étude si remarquable.

On ne lira pas sans un vif intérêt les détails que vous donnez sur l'enfance de Rouget de Lisle, soit à Lons-le-Saulnier, dans la vieille rue du Commerce, aux arcades si pittoresques, soit sur les rochers désormais célèbres de Montaigu, au grand air, en pleine indépendance. Le rude climat de Franche-Comté trempe admirablement les hommes pour les combats de la vie. On ne lira pas non plus sans une profonde émotion les débuts du jeune officier, frémissant à l'annonce de la France envahie, courant à la frontière, et, dans notre vieux et cher Strasbourg, hôte assidu de la famille Diétrich, composant

l'hymne de délivrance qui, de nos conscrits, fit des soldats à Valmy, et de ces soldats fit les triomphateurs de Jemmapes, refoulant les rois coalisés.

Deux parties de votre livre, mon cher collègue, sont éminemment attachantes. D'abord les lettres de notre héros à Bonaparte, puis sa correspondance avec Béranger et avec J.-J. Weiss. On y voit comment un homme à l'esprit droit, au cœur généreux, à l'âme éprise de justice, sut parler à l'ambitieux consul qui, désertant ses origines, visait déjà le pouvoir souverain. On y prend des leçons de haute morale en considérant avec quelle simplicité tout à la fois et quelle dignité, ce grand homme qui, donnant *la Marseillaise* à son pays, lui avait « donné des armées », accepta pendant de longues années, sans se sentir en rien amoindri, l'indifférence, disons le mot, l'ingratitude de ses concitoyens, et comment, malgré quelques rares et fidèles affections, sa vieillesse fut solitaire et sa mort passa presque inaperçue.

Enfin, au point de vue bibliographique, les pièces en parties inédites que vous avez collectionnées depuis plus de vingt ans, offrent aux chercheurs de véritables richesses.

Et ce n'est pas tout ! Je sais que vous avez



pris vous-même copie des œuvres complètes de Rouget de Lisle, dont un grand nombre sont presque inconnues. Un éditeur ne se ferait-il pas honneur, et probablement profit, en publiant cette collection unique ?

Permettez-moi de terminer, mon cher collègue, en vous remerciant de m'avoir fourni l'occasion de relire en détail la vie de Rouget de Lisle, dans un ouvrage aussi sincère, aussi documenté, méritant à tous égards les suffrages de nos critiques les plus distingués.

*La Marseillaise* a d'abord été, comme on l'a dit avec raison, le *Dies iræ* des monarchies. Ce chant, qui nous doit être sacré, ne le prodiguons pas, n'en laissons pas abuser. Gardons-le pour fêter les grands événements de notre histoire, pour solenniser les glorieuses étapes de l'humanité. *La Marseillaise* tend à devenir comme le *Te Deum* des nations affranchies.

Nous ne sommes pas de ceux qui verront la constitution des États-Unis d'Europe ; mais nous croyons fermement à la Fraternité des Peuples. L'utopie d'hier, mon cher collègue, sera la vérité de demain, et déjà nous voyons germer la moisson libératrice préparée par les grands semeurs d'idées. Le jour où se réunira, dans Paris, le Parlement de la République eu-

ropéenne, c'est par *la Marseillaise* que nos successeurs salueront l'ère nouvelle, la paix générale, la justice gouvernant le monde, la solidarité universelle !

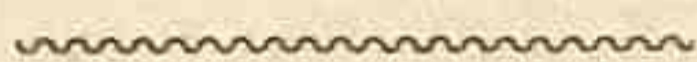
VICTOR POUPIN,

Député du Jura.

15 mars 1892.

# ROUGET DE LISLE

SA VIE — SES ŒUVRES — LA MARSEILLAISE



## I

Un élan sublime de sentiments et d'harmonie, voilà *la Marseillaise*; un concours puissant dans le succès des premières guerres de notre grande Révolution, voilà son histoire; une existence tourmentée, souvent besogneuse, parfois digne de pitié, voilà la vie de son auteur. Rouget de Lisle et *la Marseillaise* sont deux noms inséparables de l'histoire de nos luttes et de nos succès. Tous deux passeront à la postérité. L'histoire de l'une est généralement répandue; l'autre a subi des angoisses peu communes et peu connues. Puissions-nous, en en faisant le récit, semer dans les cœurs enclins à l'égoïsme ou que le bien-être aveugle sur les misères d'autrui, puissions-nous semer un germe de bienveillance qui les pousse à la bonté!

Tout sert de leçon à qui veut aller au fond des choses. Si l'étude ne rend pas meilleur, tant pis! C'est donc dans le double but d'édifier le lecteur sur un nom illustre et de le prédisposer à des sentiments généreux que commande l'esprit de fraternité, c'est dans ce double but que nous retraçons cette histoire. Honnête toute sa vie, Rouget de Lisle fut le jouet des hommes et du sort. La mort même ne protégea ni ses restes ni sa mémoire.

Bien des notices ont été écrites sur Rouget de Lisle ; aucune n'est complète. La nôtre pourra avoir ses lacunes malgré nos recherches multipliées pour les éviter. Tout ce que nous écrivons est exact et c'est à un arrière-neveu de notre célèbre Tyrtée, à M. Amédée Rouget de Lisle, que nous devons des détails de la plus scrupuleuse exactitude. Les autres ont été recueillis partout où Rouget a laissé des traces de son passage. Nous trouvons sur sa route l'illustre chansonnier Béranger dont la vie compte autant d'actions généreuses et modestement accomplies, que ses recueils contiennent de joyeux et philosophiques couplets.

« Aimer, aimer, c'est être utile à soi ;

« Se faire aimer, c'est être utile aux autres. »

Telle était sa devise et telle était sa conduite. Rouget fut mis à même d'en apprécier les bienfaits.

Aussi une étroite amitié entre les deux poètes créa pour Rouget de Lisle, à la fin de sa carrière, une douce compensation aux malheurs qui l'ont poursuivi pendant sa vie. Il la dut à Béranger et à quelques amis dont nous serons heureux de citer les noms dans le développement de cette étude.

Claude-Joseph Rouget, sieur de Lisle, naquit à Lons-le-Saulnier dans la rue portant le nom de rue du Commerce (n° 3), le 10 mai 1760, de parents *vivant noblement, jouissant du privilège de la noblesse et d'une fortune très convenable à leur état.*

Son père, avocat au parlement, fut plus tard premier avocat du roi au présidial de Lons-le-Saulnier.

Claude-Joseph fut baptisé par Munier, prêtre à Lons-le-Saulnier ; il eut pour parrain Claude-Joseph Gaillande, prêtre, docteur en Sorbonne, son oncle, et pour marraine

dame Claudine-Gertrude Pourtier, épouse du sieur François Delatour, échevin de l'hôtel de ville.

Un ancien secrétaire général de la préfecture de la Seine, M. le baron de Girardot, possédait une pièce originale qui établit la généalogie noble de notre poète et qui lui donnait le droit d'aller à une école militaire, Mézières ou Metz. Elle est assez curieuse pour être reproduite tout entière. Elle a été faite, à la date du 5 mai 1776, à l'école de Metz où Rouget entra comme élève à l'âge de 16 ans ; elle porte ce titre : Mémoire certifié pour Claude-Joseph Rouget, sieur de Lisle.

« Ses père et mère vivent noblement, jouissant du privilège de la noblesse et d'une fortune très convenable à leur état.

« M. de Malet, l'un des parents de cette ligne, est mort capitaine dans le régiment de Tailleran, décoré de la croix de Saint-Louis. Un autre, M. Vaucherat, jouit des mêmes honneurs et avantages par sa retraite des gardes du roi, après trente ans de service. Tels sont les parents paternels. Du même côté, cette famille est alliée à MM. d'Aubone et d'Obiniers, anciens officiers de la chambre des comptes de Dôle, et à MM. de Tassène et de Tsuchi, seigneur de Frontenard, capitaine au régiment d'Aunis, par un mariage célébré, entre ce dernier et M<sup>lle</sup> Rouget, cousine germaine du prétendant, le 5 juillet 1775.

« Du côté maternel il est issu des Gaillande, famille noble.

« Adrien, son aïeul, écuyer, a rempli pendant vingt années la charge de lieutenant de prévôt au département de Lons-le-Saunier.

« Il compte trois oncles au service :

« Jacques-Adrien Gaillande, actuellement vivant, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Barbançon et Moutiers ;

« Jean-Noël, son frère, officier dans Barbançon, décédé chevalier de Saint-Louis ;

« Le troisième, Pierre-Antoine, décédé aide-major dans les troupes de l'Isle Saint-Dominique ;

« Le quatrième oncle est officier de la maison de monseigneur le comte d'Artois ;

« Le cinquième est docteur en Sorbonne et jouit de plusieurs prieurés, indépendamment d'une pension dont il a plu à Sa Majesté de le gratifier.

« Attestation faite par les soussignés, gentilshommes de nom et d'armes : Du Tartre Chilly, le chevalier de Baylay, Lezay, de Vaulchier de Grandchamp, signatures approuvées par le marquis d'Arçon et Marc-Denis Martin, clerc juré au greffe. »

Pour entrer à l'école de Metz il fallait avoir ses quartiers de noblesse, et c'est grâce à cette nécessité, heureusement disparue de nos jours, que nous devons les renseignements généalogiques sur Rouget. A cette époque, où la noblesse se croyait d'un autre sang que le commun des mortels, il existait des anomalies bien surprenantes et, pour n'en citer qu'un exemple pris dans un ordre d'idées qui devrait exclure tout sentiment d'orgueil et de vanité, nous avons recours à un document authentique et véritablement intéressant au point de vue historique.

Nous le trouvons dans un ouvrage qui a pour titre :

*Coup d'œil général sur la France*, par M. Brion, ingénieur géographe du roi, pour servir d'introduction au tableau analytique et géographique de ce royaume. Paris, MDCCLXV.

Une des cartes de cet ouvrage porte cette désignation : Carte des chapitres nobles de chanoines et chanoinesses de France où l'on ne peut être admis sans fournir *des preuves d'une noblesse plus ou moins distinguée selon les constitutions particulières de chaque corps.*

Ces couvents existaient au nombre de vingt :

- En Flandre, à Bourbourg, ordre de Saint-Benoist ;
- En Artois, à Estrun, —
- En Hainaut, à Denain, —
- à Maubeuge, séculier ;
- En Lorraine, à Bouxières, ordre de Cîteaux ;
- à Pousse, —
- à Epinal, ordre de Saint-Benoist ;
- En Alsace, à Andlau, séculier ;
- En Franche-Comté, à Remiremont, ordre de Saint-Benoist ;
- à Baume-les-Dames, —
- En Bourgogne, à Montigni, ordre de Saint-François,
- à Mijette, — —
- à Château-Chalon, ordre de Saint-Benoist ;
- à Mâcon, ordre de Saint-Pierre ;
- à Liegneux, ordre de Saint-Benoist ;
- En Auvergne, à Brioude, ordre de Saint-Julien ;
- En Lyonnais, à Argentières, ordre de Saint-Pierre ;
- En Dauphiné, à Montfleuri, ordre de Saint-Dominique ;
- En Provence, à Marseille, ordre de Saint-Victor ;
- En Languedoc, à Prouille, ordre de Saint-Dominique ;

Ainsi, voilà une collection de vingt établissements religieux où le Dieu qu'on adorait était le même que celui des plus humbles hameaux, le Dieu rédempteur, le Dieu de fraternité, où la règle monastique exigeait le renoncement aux vanités du monde, où l'adoration d'un Dieu tout-puissant réduisait à néant la personnalité humaine et où l'on apportait ce profond et inexplicable sentiment d'orgueil, de vanité et d'inconvenance qu'il fallait être *né*, suivant l'expression de Saint-Simon, pour y entrer et pour y faire son salut. Etrange aberration qui se renouvelerait encore de nos jours, tellement on a perverti l'esprit de fraternité, qui est l'essence même du christianisme.

L'existence des écoles militaires qui exigeaient des quartiers de noblesse s'explique mieux, mais l'on comprend, toutefois, que les élèves de ces écoles devaient subir une influence d'orgueil qui persistait dans la vie publique. Rouget de Lisle fut-il atteint de cet esprit? On ne peut l'affirmer; mais on peut dire, dès maintenant, comme il en sera justifié plus tard, qu'il ne fut jamais ardent républicain et que, durant toute sa vie, sa nuance politique fut plutôt le royalisme constitutionnel, ce qui ne l'empêcha pas d'aimer sa patrie, de défendre même la République, et ce qui ne lui fit pas trouver grâce non plus, soit auprès du gouvernement impérial, soit auprès du gouvernement des Bourbons.

Poursuivi sous la Convention, taquinant et taquiné sous le Directoire et le Consulat, oublié sous l'Empire, négligé par la Restauration, sans fortune, d'un naturel plutôt rêveur que positif, peu fait par conséquent pour les entreprises commerciales, poussé vers l'art et la littérature, ce qui ne donne pas toujours à ceux qui les pratiquent même une modeste aisance, même un moyen de satisfaire aux premiers besoins de la vie, Rouget ne commença guère à n'avoir plus à se préoccuper des moyens matériels de son existence qu'après la Révolution de 1830. Aussi passa-t-il une grande partie de sa carrière dans une série d'ennuis, de tourments, de désespoirs même, poursuivi pour mauvaises affaires, emprisonné pour dettes, mourant enfin entouré de quelques amis, sans relations avec les rares parents qui lui restèrent ou reniés par eux. Voilà l'abrégé de son existence. Les détails que nous en publions attesteront, par des faits, combien elle fut malheureuse.

Rouget eut deux frères qui, plus jeunes que lui, moururent cependant les premiers, après avoir joué un certain rôle.



Rouget, Claude-Pierre, né le 3 avril 1770 à Lons-le-Saulnier, fut nommé, par élection, lieutenant au 6<sup>e</sup> bataillon de Paris, section de la butte des Moulins, en novembre 1793. Il fut tour à tour capitaine d'état-major au service de la Hollande en 1795, lieutenant-colonel en 1798, colonel en 1806, enfin général-major destiné à accompagner le général Dandols dans sa mission à Batavia. Cette mission n'ayant pas été exécutée, le général en non activité fut attaché à l'armée d'Espagne en 1810. Nommé commandant provisoire dans le département du Lot, en mai 1814, il y fut nommé définitivement en août de la même année ; un an après il avait le même titre dans le département de Lot-et-Garonne. De 1818 à 1830, il fut commandant de plusieurs subdivisions militaires ; mis en disponibilité après la révolution de Juillet ; enfin réintégré dans le cadre d'activité de l'état-major général en mai 1831, retraité par ordonnance en 1832. Il mourut le 14 octobre 1833. Il était baron. Dans les relations qu'il eut avec son frère aîné, l'auteur de *la Marseillaise*, il le désigne parfois par le nom de : de Lisle, sans autre qualification.

Le second frère de Rouget de Lisle est Jean-Baptiste-Thomas, né le 23 juin 1771 à Saint-Maixent, dans les Deux-Sèvres. C'est le grand-père de M. Amédée Rouget de Lisle, le seul survivant de la famille. Jean-Baptiste-Thomas, engagé volontaire dans le bataillon des Deux-Sèvres, y fut nommé sergent le 6 octobre 1791 ; sergent-major, 1<sup>er</sup> juillet 1792 ; congédié le 1<sup>er</sup> janvier 1793. Il reprit du service dans le 17<sup>e</sup> dragons où il fut nommé sous-lieutenant le 16 avril 1793, et enfin, destitué par arrêté des représentants du peuple le 26 nivôse an III de la République ; il rentra alors dans la vie civile et mourut en décembre 1834, à Alençon, où il était receveur et exposeur des tabacs. Il était le porte-drapeau du bataillon



des Deux-Sèvres formé à Niort par Dumouriez et il eut l'honneur de prendre part à la bataille de Jemmapes, 2 novembre 1792. C'est là son plus grand titre de gloire, car c'est lui qui, le premier, planta le drapeau tricolore français sur les hauteurs du bois de Boussu, défendu par les redoutes autrichiennes.

Le frère du père de l'auteur de *la Marseillaise*, Jean-Baptiste-Thomas, dont nous venons de parler, avait été maire de la ville de Niort en 1728 et 1744. Il mourut le 22 juin 1784 dans sa propriété de l'Isle, près de Saint-Gelais, dans la province du Bas-Poitou, aujourd'hui département des Deux-Sèvres. C'était un agriculteur très distingué, propagateur de la culture en grand de la pomme de terre (*la parmentière*) et des prairies artificielles dont l'introduction était due à Fontanes, inspecteur des manufactures de la province, dont il épousa la fille en troisièmes noces.

Telle est la généalogie de la famille de Rouget (Claude-Joseph) dont nous allons parler maintenant exclusivement.

M. Amédée Rouget de Lisle est le petit-fils de Jean-Baptiste-Thomas, par conséquent M. Rouget était, comme on dit vulgairement, son grand-oncle à la mode de Bretagne.

Rouget de Lisle, dans sa jeunesse, eut deux aventures qui faillirent le séparer de sa famille. Elle vivait à Montaigu, petit village construit, comme un nid, au sommet d'un roc situé au midi et à peu de distance de Lons-le-Saulnier.

A l'âge de deux ans, Rouget avait franchi le seuil du toit paternel comme il arrive souvent aux enfants que la curiosité pousse vers l'inconnu. Un couple de bohémiens passait alors et la femme enleva l'enfant qu'elle cacha sous son tablier. Claude-Joseph poussa des cris, heureu-

sement entendus par le chien de la maison qui mordit aux mollets la bohémienne, si bien qu'elle fut obligée de lâcher prise pour se défendre. On accourut aux cris et, grâce au chien, l'enfant fut rendu à sa famille.

Quelques années plus tard, Rouget avait alors 6 ans, une troupe de musiciens donna un concert sur la place de Montaigu. Rouget, peu accoutumé à entendre la musique, mais ayant apporté en naissant le goût des arts, se mêla aux auditeurs, fut émerveillé de ce qu'il entendait, et applaudit de si bon cœur les virtuoses que le chef de la troupe le remarqua, admira la figure naïve et impressionnable du jeune enfant, et, pour lui faire plaisir, le plaça sur un cheval porteur de timbales. Il mit entre ses mains les baguettes de l'instrument. Sans se déconcerter notre musicien improvisé frappa l'instrument parfaitement en mesure et, à son tour, émerveilla les musiciens.

Toujours monté sur le cheval il les suivit sans se préoccuper de ses parents, tellement la musique, le violon surtout, l'avaient charmé. Un domestique, envoyé à sa recherche, le rejoignit assez loin déjà du village et le ramena au logis paternel. Comme excuse aux reproches que lui fit sa mère il répondit : « Ils jouaient si bien du violon ! » La mère acheta à son fils un violon pour qu'il apprît à en jouer lui-même et ne fût plus exposé à ces aventures, qui pouvaient le séparer si malheureusement de sa famille.

A quelque temps de là, Rouget fut envoyé au collège de Lons-le-Saulnier. Vers l'âge de 15 ans il eut l'occasion de voir de près la cour de Versailles, et même l'honneur, bien grand alors, de parler à la reine. On se rappelle que (la reine) Marie-Antoinette, mariée au Dauphin en 1770, avait apporté, avec sa grâce et sa jeunesse, un élément de gaieté dans la cour corrompue du roi Louis XV.

Elle était comme la fée de ces palais et de ces bosquets admirables de Versailles; la voir, lui parler, était un rêve pour bien des esprits, et Rouget nourrissait dans son cœur cet extrême désir. Il avait une parente attachée à la personne de Marie-Antoinette, chez laquelle il était venu passer ses vacances; elle occupait un des appartements du château et la reine venait familièrement chez elle. Un jour donc qu'elle devait venir avec M<sup>me</sup> Élisabeth, la parente fit cacher, derrière les rideaux d'une alcôve, Rouget qui, d'abord témoin ignoré des intimités de la visite, ne put longtemps garder l'immobilité à laquelle il était condamné. Sa présence inattendue troubla les visiteuses, mais Rouget s'excusa de si bonne grâce qu'on lui pardonna son indiscretion : « Ma parente m'avait dit tant de bien de la reine, qu'elle était si belle, si bonne et si charitable, que j'ai voulu voir la reine. »

Telle était la fin de son excuse. Cette petite anecdote contribua probablement à développer dans le cœur de Rouget le sentiment, très explicable, d'ailleurs, par l'origine et par l'éducation, qui l'attachait à la royauté et qui, en le faisant protester plus tard contre la prise des Tuileries, au 10 août 1792, le rendit suspect, lui fit perdre son grade, et causa son incarcération. Mais n'anticipons point.

Au sortir du collège de Lons-le-Saulnier, Rouget entra à l'école spéciale militaire de Metz et il en sortit comme officier du génie. Il était capitaine quand éclata la Révolution de 1789. Il ne resta pas longtemps au service militaire; nous donnons immédiatement la liste de ses états de service :

Il sortit sous-lieutenant de l'école du génie de Mézières en 1782, fut nommé lieutenant en 2<sup>me</sup> au corps royal du génie le 1<sup>er</sup> avril 1784; lieutenant le 7 septembre 1787, capitaine de 5<sup>e</sup> classe en 1791, suspendu de ses fonctions

le 25 août 1792; réintégré en octobre 1792, il fut de nouveau suspendu de ses fonctions en août 1793.

Par arrêté du 30 ventôse an III il fut réintégré dans le service militaire comme capitaine de 1<sup>re</sup> classe. Tallien lui proposa de l'accompagner dans l'expédition de Quiberon. Il devint aide de camp du général Hoche durant cette campagne où il reçut une blessure. Alors désigné pour être employé à l'armée du Rhin comme administrateur dans les vivres le 25 floréal an III, il fut nommé chef de bataillon le 12 ventôse an IV. Sa probité ne pouvait marcher de pair avec l'entreprise industrielle, qu'il abandonna sans regrets <sup>1</sup>. Enfin il donna sa démission le 9 germinal an IV, pour ne plus paraître désormais soit dans le service actif de l'armée, soit dans les affaires publiques.

Après la bataille de Jemmapes (1792), le bruit de la mort de Rouget de Lisle fut répandu dans Paris. On l'avait confondu avec un de ses parents, de nom du moins, Rouget de la Fosse, lieutenant-colonel, qui fut réellement tué à cette bataille.

En 1792, Rouget de Lisle était au siège de Namur et l'on trouve dans les archives du ministère de la guerre le certificat suivant :

« Je soussigné, ci-devant général de division des armées de la République, déclare qu'ayant été chargé de la conduite des attaques du château de Namur en 1792, j'ai vu pendant la durée du siège Joseph Rouget y servir avec zèle, bravoure et intelligence en sa qualité d'ingénieur. »

Signé : BOUCHET

Rouget a cessé d'être payé, remarque singulière ! en

1. Poisle-Desgranges, p. 75. *Rouget de Lisle et la Marseillaise*



sa qualité de capitaine du génie, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1793, au moment où l'hymne de *la Marseillaise* avait obtenu le plus d'éclat, d'enthousiasme et de retentissement dans les armées de la République et de l'Europe entière.

Voilà sommairement le résumé de l'histoire militaire de Rouget de Lisle.

Mais nous avons sur son existence des détails tellement précis et curieux et qui se rattachent à une époque si féconde en incidents auxquels notre héros fut mêlé, que le lecteur nous pardonnera d'entrer dans les détails qui vont suivre, détails certains et appuyés par des documents irréfutables.

Il fut mêlé à l'histoire du Directoire et du Consulat d'une manière si précise, que son histoire même donne des éclaircissements sur les agissements de cette époque si féconde en incidents.

Tout en suivant la carrière militaire, Rouget n'avait négligé ni la littérature ni la musique. Carnot le lui avait bien fait sentir. Des ébauches poétiques qu'il avait faites au collège, l'exercice auquel il s'était appliqué sur le violon que sa mère lui avait donné, entretenaient en lui le goût inné des arts et lui faisaient un doux passe-temps pour ses moments de loisir.

Rouget de Lisle fut oublié sous le Consulat et sous l'Empire. La Restauration ne fit rien pour lui. Bref, il se trouva dans la position où restent généralement les hommes de cœur, hommes convaincus et voués par leur droiture à vivre toujours dans des sentiments honnêtes, peu faits pour solliciter, bienveillants pour tous, faciles à exploiter, peu dangereux pour les intrigants et qu'à tort on néglige dans les gouvernements sans tenir compte de leur honnêteté.

En 1817, Rouget, obligé par son frère de quitter Montaignu après la mort de sa mère, car c'est là qu'il s'était

retiré après avoir donné sa démission, Rouget vit se dissiper promptement son modeste patrimoine. En 1818, il vint à Paris, où il travailla sans relâche et avec peu de profit, pour les journaux, notamment pour la *Revue britannique*. Il fit des opéras : *Macbeth*, joué sans grand profit; *Othello*, que Meyerbeer ne voulut point mettre en musique, malgré les instances de Béranger.

« Mon cher ami, lui écrit notre illustre chansonnier,  
« j'ai fait votre commission aussi bien qu'il m'a été possible. A l'envoi des *Chants français* je me suis permis de joindre une petite lettre à Meyerbeer, que j'ai vu une ou deux fois chez Jouy, ce qu'il a sans doute oublié. Dans cette lettre j'ai dit de vous et sur vous ce que j'ai cru de plus convenable à dire. Tout cela était peu à propos peut-être, et peut-être aussi mon éloquence était-elle un peu embrouillée, car il y a fallu mêler des éloges pour ce maître et vous savez combien je suis ignorant en musique et peu au courant des merveilles de cet art. Au reste, tout cela était fait avec la meilleure intention du monde et je souhaite vous avoir été bon à quelque chose auprès de ce compositeur célèbre. Quant à votre *Othello*, n'y comptez pas : il n'osera jamais entrer en lutte avec Rossini, je vous le prédis. Je sais qu'il affecte la plus profonde admiration pour son génie.

« Ce dont je vous félicite bien, c'est d'avoir une bonne redingote d'hiver. Voilà du bonheur. Eh bien! puisque vous voilà à l'abri du froid, ne pouvez-vous, en rêvasant, trouver un sujet d'opéra autre que votre *More*? Le Shakspeare commence à nous fatiguer. Cherchez ailleurs et votre Allemand fera peut-être quelque chose pour vous<sup>1</sup>.

1. Béranger, *Correspondance*, t. I<sup>er</sup>, p. 392.

« J'ai parlé à un libraire pour vous. Il voudrait savoir  
« de quoi se composerait votre recueil. Tâchez de me  
« mettre à même de répondre catégoriquement; mais  
« ne vous attendez pas à une forte rétribution; car,  
« pour décider notre homme, il faudra lâcher le manuscrit  
« à bon marché. »

Cette lettre de Béranger à Rouget de Lisle n'est pas la première échangée entre les deux personnages. Elle est datée du 16 novembre 1829. Depuis longtemps déjà avait commencé entre eux un échange de bons procédés et d'une correspondance qui, sans être très suivie, nous a permis cependant de connaître les péripéties par lesquelles a dû passer l'auteur de *la Marseillaise* à partir de 1823. C'est à cette époque que Béranger répondit à Rouget de Lisle la lettre que nous reproduisons et qui est la première à lui adressée :

« Je vous prie de m'excuser, monsieur, si j'ai tant  
« tardé à vous envoyer la chanson que vous m'avez  
« demandée; la paresse est mon péché d'habitude. Je  
« suis d'autant plus coupable cette fois, que j'ai à vous  
« remercier de la charmante production dont vous avez  
« bien voulu me donner un exemplaire<sup>1</sup>. »

A propos de cette lettre nous trouvons une note de l'éditeur de la correspondance de Béranger que nous reproduisons. Les différentes lettres échangées entre nos deux poètes, en grande partie reproduites ici, édifieront, mieux que tous les commentaires du monde, nos lecteurs sur la bonté inépuisable de Béranger et les malheurs successifs de Rouget auxquels cette bonté a pu mettre un terme<sup>2</sup>.

1. Béranger, *Correspondance*, t. I<sup>er</sup>, p. 292.

2. C'est ici la première lettre de Béranger à Rouget de Lisle. L'auteur de *la Marseillaise* a toujours été pour notre poète l'objet d'une sympathie par-



Comme on le voit par cette note, *la Marseillaise*, universellement connue et admirée, est le plus beau titre de gloire de Rouget de Lisle, et c'est ici qu'il convient d'en retracer l'histoire. Les moindres notices sur Rouget nous apprennent qu'elle fut écrite paroles et musique, ou musique et paroles, en même temps, à l'époque où la France déclara la guerre à l'Autriche, dans la nuit du 25 au 26 avril 1792.

La déclaration de guerre au successeur de Léopold, à François I<sup>er</sup> d'Autriche, roi de Bohême et de Hongrie, non encore élu empereur d'Allemagne, avait excité des transports d'enthousiasme dans l'esprit des Français. Dumouriez avait, contre le duc de Noailles, ambassadeur à Vienne, montré une grande énergie qui l'avait déterminé à donner sa démission. L'Assemblée législative riposta en mettant en accusation l'ambassadeur. Le duc de Noailles penchait pour qu'on s'entendît avec la cour de Vienne qui, à la nouvelle de la mise en accusation de l'ambassadeur, lança un ultimatum exigeant la restitution des biens du clergé, du comtat Venaissin au pape et le rétablissement des droits féodaux en Alsace et en Lorraine.

Le roi Louis XVI, toujours hésitant et circonvenu par son entourage, n'osait prendre le parti extrême de la guerre ; il se rendit le 20 avril, avec ses ministres, à l'Assemblée législative et là, après l'exposé de la

ti culière et on pourrait presque dire d'un culte, car Béranger voyait dans l'homme la vivante image de la Révolution. Rouget de Lisle, qui a trouvé comme par hasard un chant sublime, l'un des plus grands coups de clairon qui auront retenti dans l'histoire des hommes, n'était sans doute pas le génie qui semblait inspirer à Béranger une amitié si pleine d'émotion et de respect, mais qu'importait l'étendue de cet esprit : c'était de cette bouche qu'était sortie la chanson des héros ! aussi Béranger pensait que la France n'eût pas dû laisser dans l'abandon celui qui avait rythmé la cadence de tant de victoires, et il jugeait que Napoléon, en laissant Rouget de Lisle dans sa misère obscure, s'était privé d'un de ces mouvements de reconnaissance nationale dont il savait souvent montrer au peuple la grandeur. Plus tard nous verrons que c'est Béranger qui paya la dette de la France.

situation politique par Dumouriez, il prononça un discours qui se termine par ces paroles : « Je viens, aux termes de la Constitution, proposer à l'Assemblée nationale la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême. »

La nouvelle de la déclaration de guerre avait excité, disons-nous, des transports d'enthousiasme dans l'esprit des Français; des dons volontaires affluaient de toutes parts, on forgeait partout des armes; l'esprit de la Révolution, le désir de l'émancipation, donnaient du courage aux âmes les plus timides. Ce sentiment se développait bien plus encore dans les âmes patriotiques et enthousiastes. Rouget fut vivement surexcité. Il était, à cette époque, en garnison à Strasbourg avec le grade de capitaine. Le maréchal Luckner y commandait l'armée du Rhin. La nouvelle de la déclaration de guerre lui parvint le 24 avril 1792, à 2 heures du matin; elle se répandit aussitôt dans la ville, le bruit courait en même temps que le départ de l'armée était fixé au surlendemain.

Parmi les personnes que visitait familièrement Rouget de Lisle, était, en première ligne, le maire de Strasbourg, Diétrich, et sa famille. Rouget soupait quelquefois chez son ami; le 25 il y était invité; la conversation roula sur la guerre, se prolongea après le repas, on y exprima le regret de n'avoir pour chants patriotiques que des airs de ponts-neufs et des paroles insignifiantes et incolores.

— Voyons, dit-on à Rouget, vous qui êtes poète et musicien, faites-nous des paroles et un air dignes de la situation.

On but à la réalisation de ces vœux quelques verres de champagne. Rouget, dont l'âme était naturellement très sensible, surexcité par le patriotisme qui gagnait tous les Français, rentra chez lui, prit son violon et composa à la fois les paroles et la musique de l'hymne national qui, d'abord baptisé du nom de *Chant de l'armée du*

*Rhin*, fut consacré dans l'histoire sous le nom de l'*Hymne des Marseillais*, puis de *la Marseillaise*, par une coïncidence bizarre, analogue à celle qui avait fait appeler Amérique le nouveau monde découvert par Christophe Colomb. Comme on donna au nouveau monde le nom de l'écrivain qui, le premier, en fit la description, de même on donna à l'hymne de Rouget le nom des Marseillais, qui le chantèrent les premiers.

Dans le feu de son inspiration, Rouget chantait les paroles de son hymne en faisant, en même temps, résonner l'air sur les cordes de son violon. « Je n'écrivis les paroles, dit-il, que pour garder l'ordre qu'elles devaient occuper dans la mélodie. »

Le lendemain, quand il se fit entendre dans la maison de Diétrich, accompagné sur le clavier par une jeune fille de la société, ce fut d'abord dans l'auditoire un intérêt mêlé de surprise, de l'admiration, puis un enthousiasme indescriptible.

Cette scène nous a été peinte par Pils et reproduite par le burin de Cottin, en une gravure que tout le monde connaît et admire.

L'effet produit par le *Chant de l'armée du Rhin* fut si profond que Diétrich le fit reproduire aussitôt dans un journal constitutionnel qui le répandit bientôt à Marseille, où il obtint le même succès qu'à Strasbourg.

Il y fut chanté, pour la première fois, par un nommé Mireur, député de Montpellier, qui avait accompagné à Marseille un contingent de volontaires, destiné à grossir un bataillon de 500 volontaires aussi formé à Marseille et désigné pour aller à Paris dans le but d'y défendre la France et la liberté. Dans un banquet offert par les volontaires de Marseille à leurs frères de Montpellier, Mireur, doué d'une voix forte et sonore, chanta cet hymne patriotique qui électrisa les auditeurs au point que

chacun voulut immédiatement apprendre et chanter *la Marseillaise*<sup>1</sup>.

Séance tenante on se mit à copier, pour le divulguer, ce chant entraînant.

Le bataillon de volontaires se mit en route pour Paris, chanta l'hymne sympathique dans toutes les villes qu'il traversa et bientôt le fit connaître à Paris. C'est en le chantant qu'on s'empara, le 10 août, des Tuileries où s'était réfugiée la royauté pour s'y défendre, par la force, contre le peuple inspiré par un ardent dévouement à la liberté naissante.

Comme nous l'avons expliqué, Rouget n'était pas républicain mais royaliste constitutionnel ; il était loin de s'attendre à voir son chant de l'armée du Rhin concourir à la destruction de la royauté. En effet, la prise des Tuileries, au 10 août, fut le signal de la fin de la vieille monarchie française. Louis XVI, obligé de quitter le palais, réfugié d'abord à l'Assemblée législative, fut conduit de là au Luxembourg, puis au Temple, d'où il ne sortit que pour aller à la mort. Au 10 août, Rouget, l'auteur du *Chant de l'armée du Rhin* devenu *la Marseillaise*, était en garnison à Huningue, en Alsace. Il avait été chargé d'en réparer les fortifications comme capitaine du génie. Il fut destitué du grade de capitaine, le 25 août 1792, pour n'avoir pas voulu adhérer à la *catastrophe* du 10 août, ainsi qu'il appelle cette journée. Il explique lui-même, par une note, sa destitution, dans un de ses ouvrages, *les Cinquante Chants français*, dont nous parlerons plus tard. L'*Hymne des Marseillais*, chant 23, est précédé de ce qui suit :

« Je fis les paroles et l'air de ce chant à Strasbourg,

1. J. Charbonnier, p. 38. *La Naissance de la Marseillaise*.

« dans la nuit qui suivit la proclamation de la guerre,  
« fin d'avril 1792.

« Intitulé d'abord *Chant de l'armée du Rhin*, il  
« parvint à Marseille par la voie d'un journal constitu-  
« tionnel rédigé sous les auspices de l'illustre et mal-  
« heureux Dietrich<sup>1</sup>. Lorsqu'il fit son explosion, quelques  
« mois après, j'étais errant en Alsace sous le poids d'une  
« destitution encourue à Huningue pour avoir refusé  
« d'adhérer à la *catastrophe* du 10 août, et poursuivi  
« par la proscription immédiate qui, l'année suivante,  
« dès le commencement de la Terreur, me jeta dans les  
« prisons de Robespierre, d'où je ne sortis qu'après le  
« 9 Thermidor. »

Dans cette note, Rouget donne bien l'expression vraie qui convient pour désigner le rôle exact de *la Marseillaise*. Elle fit son explosion. En effet, dès son apparition, ce chant fut reçu avec un enthousiasme incroyable et son influence fut immense pour le triomphe de nos armes. Ce fut un allié, un stimulant, une source d'énergie et de vigueur pour les soldats qui le chantaient en allant au combat. Dans sa belle étude sur les chants de l'armée française, Georges Kastner rappelle et glorifie les triomphes de *la Marseillaise*.

Quand on la faisait exécuter ou chanter devant les soldats, ils se disaient entre eux : « Qu'est-ce donc que *ce diable d'air*? il a des *moustaches*! »

Dans un jour d'enrôlement volontaire, au lieu de 600 hommes qu'on demandait, 1100 s'enrôlent sous l'influence de ses mâles accents. Au commencement de septembre 1792, l'imprimerie du département de la guerre tira cent mille exemplaires de *la Marseillaise*

1. Qui, plus tard, fut arrêté et exécuté à Paris.

et les expédia aux quatorze armées qu'un décret de la Convention lançait aux frontières.

Un général écrivait au ministère : « J'ai gagné la bataille, *la Marseillaise* commandait avec moi. » Un autre demandait un renfort de 10,000 hommes et une édition de *la Marseillaise*, en répondant de la victoire.

Un autre disait : « Sans *la Marseillaise*, je me battrais toujours un contre deux, avec *la Marseillaise*, un contre quatre. »

« Si l'ennemi veut passer la Meuse, dit Dumouriez, dans une proclamation à la date du 4 mars 1793, si l'ennemi veut passer la Meuse, serrez vos bataillons, baissez vos baïonnettes, entonnez l'*Hymne des Marseillais*, et vous vaincrez. »

A la date du 14 novembre 1793 (4 frimaire an II), le Comité de salut public décrète que dans tous les spectacles de la République, l'hymne *la Liberté (Marseillaise)*, sera chanté régulièrement tous les décadi, et chaque fois que le public le demandera.

C'est à *la Marseillaise* qu'on doit une part des victoires de nos armes, à Valmy, à Nerwinde, à Wattignies, à Wissembourg, à Fleurus.

C'est grâce au chant de *la Marseillaise* que nos phalanges franchissent les passages du mont Saint-Bernard, en bravant les frimas et les dangers. A chaque nouvelle d'une victoire, la Convention faisait exécuter la musique et le chant de *la Marseillaise*.

Méhul l'admire, Grétry l'acclame, Gossec la trouve supérieure à tout ce qu'on a pu faire.

On a pour ce chant une telle admiration, que la duchesse d'Angoulême, à l'âge mûr, malgré les tristes souvenirs que rappelait à sa mémoire cet hymne de liberté, la duchesse d'Angoulême le fit exécuter un jour,

en déclarant ensuite qu'elle comprenait l'influence qu'il avait pu avoir sur le cœur des soldats.

Quand des milliers de voix entonnent le vigoureux et mâle refrain qui suit chaque couplet, elles donnent à ces accents un ton impossible à décrire.

A une autre époque, en 1848, quand Rachel déclamait au Théâtre-Français, avec le génie dramatique qui l'a tant fait admirer, les strophes de *la Marseillaise*, elle enthousiasmait l'auditoire. Plus tard encore, M<sup>me</sup> Bordas, en 1870, produisait le même effet sur l'esprit des Parisiens.

C'est surtout de 1792 à 1795 que s'exerça sur l'esprit de nos soldats l'influence irrésistible de *la Marseillaise*.

Des poètes allemands, Kotzebue, Klopstock, ont maudit *la Dangereuse Marseillaise*, en rappelant combien elle a causé de victimes dans les rangs des armées allemandes, par l'énergie qu'elle inspirait aux soldats français.

Klopstock disait à Hambourg où il rencontrait un jour Rouget de Lisle : « Votre hymne a moissonné cinquante mille braves Allemands. »

Carnot, qui n'était pas l'ami de Rouget, sans qu'on puisse en connaître la cause, lui avait dit déjà : « *La Marseillaise* a valu cent mille défenseurs à la République. »

Voilà assurément des faits qui démontrent combien fut puissante l'inspiration du Tyrtée français, et combien ses résultats furent grands parmi nos troupes.

Rouget de Lisle en fut-il récompensé? Non, et c'est à peine s'il ne mourut pas de faim à un certain moment de sa vie, où nous le suivrons avec ses angoisses et son honnêteté.

La Convention avait bien décrété que le nom de Rouget de Lisle serait inscrit au procès-verbal d'une séance, où

l'on racontait l'influence qu'avait exercée son hymne patriotique. On avait bien songé à le récompenser au moment où il fut blessé à Quiberon, mais là s'arrêta platoniquement la récompense.

*La Marseillaise*, — qui n'attira aucune faveur sur son auteur, mais qui lui doit l'immortalité, car son nom est désormais inséparable de l'histoire, des luttes gigantesques des soldats de la République contre les cohortes des rois ligués pour les vaincre, — *la Marseillaise* nuisit même aux parents de Rouget.

On raconte que le duc d'Angoulême, passant à Lyon, et témoignant à M. le général Rouget, un des plus anciens généraux de l'armée, son étonnement de ne pas le voir plus avancé dans la carrière militaire, celui-ci lui répondit : « Monseigneur, j'ai de par le monde, une nièce qui m'a fait du tort. »

Cette nièce, c'était *la Marseillaise*, dont son frère aîné est l'auteur. Les deux frères ne se sont jamais revus à partir de la mort de leur père.

A la date du 26 messidor an III (14 juillet 1795), le *Bulletin des lois* contient le décret suivant :

*Décret portant que les airs et chants civiques qui ont contribué au succès de la Révolution, seront exécutés par les corps de musique des gardes nationales et des troupes de ligne. — Du 26 messidor.*

« La Convention nationale voulant, au retour de la première époque de la liberté française, entretenir l'énergie des républicains, en proclamant solennellement les principes sacrés qui ont renversé la Bastille le 14 juillet, et la royauté le 10 août, décrète ce qui suit :

« Art. I. L'hymne patriotique intitulé *Hymne des*



*Marseillais*, composé par le citoyen Rouget de Lisle, et le *Chœur à la Liberté*, paroles de Voltaire, musique de Gossec, exécutés aujourd'hui, anniversaire du 14 juillet, dans la salle de ses séances, seront insérés en entier au Bulletin.

« II. Les airs et chants civiques qui ont contribué au succès de la Révolution, seront exécutés par les corps de musique des gardes nationales et des troupes de ligne.

« Le comité militaire est chargé de les faire exécuter chaque jour à la garde montante du palais national. »

(Suivent les six couplets de la *Marche des Marseillais*.)

Nos lecteurs trouveront plus loin ces couplets qui dans le *Bulletin des lois* sont suivis du *Chœur patriotique*, dont les paroles sont de Voltaire. Nous le reproduisons pour compléter ces détails historiques :

Peuple, éveille-toi, romps tes fers ;  
Remonte à ta grandeur première,  
Comme un jour Dieu, du haut des airs,  
Rappellera les morts à la lumière,  
Du sein de la poussière,  
Et ranimera l'univers.

Peuple, éveille-toi, romps tes fers ;  
La liberté t'appelle,  
Peuple fier, tu naquis pour elle.

Peuple éveille-toi, romps tes fers,  
L'hiver détruit les fleurs et la verdure,  
Mais, du flambeau du jour, la féconde clarté  
Ranime la nature  
Et lui rend la beauté,  
L'affreux esclavage  
Détruit le courage ;  
Mais la liberté  
Relève sa grandeur et nourrit sa fierté.

Plus tard, à la date du 18 nivôse an IV, 8 janvier 1796, le Directoire prit l'arrêté suivant :

*Arrêté du Directoire exécutif concernant les spectacles.  
Du 18 nivôse.*

« Le Directoire exécutif arrête :

« Tous les directeurs, entrepreneurs et propriétaires des spectacles de Paris sont tenus, sous leur responsabilité individuelle, de faire jouer chaque jour par leur orchestre, avant la levée de la toile, les airs chéris des Républicains, tels que *la Marseillaise*, *Ça ira*, *Veillons au salut de l'Empire* et *le Chant du départ*.

« Dans l'intervalle des deux pièces, on chantera toujours l'*Hymne des Marseillais* ou quelques autres chansons patriotiques.

« Le théâtre des Arts<sup>1</sup> donnera, chaque jour de spectacle, une représentation de *l'Offrande à la Liberté*, avec ses chœurs et accompagnements, ou quelques autres pièces républicaines.

« Il est expressement défendu de chanter, laisser ou faire chanter l'air homicide dit *le Réveil du peuple*.

« Le ministre de la police générale donnera les ordres les plus précis pour faire arrêter ceux qui, dans les spectacles, appelleraient par leurs discours le retour de la royauté, provoqueraient l'anéantissement du Corps législatif ou du pouvoir exécutif, exciteraient le peuple

1. Alors situé rue de la Loi (rue Louvois).

Paris, le 12 novembre 1877.

Mon cher ami,

C'est le théâtre Montansier qui s'appelait aussi *théâtre des Arts*. Mlle de Montansier le fit bâtir rue de la Loi (Louvois) en face de la Bibliothèque nationale. C'était une très belle salle dont l'ouverture eut lieu, le 15 août 1793, sous le titre de *Théâtre national*; il prit plus tard le nom de théâtre des Arts.

Tout à vous,

E. MILLER,  
Bibliothécaire de la Chambre des députés.

à la révolte, troubleraient l'ordre ou la tranquillité publique, et attenteraient aux bonnes mœurs.

« Le ministre de la police mandera, dans le jour, tous les directeurs et entrepreneurs de chacun des spectacles de Paris; il leur fera lecture du présent arrêté, leur intimera, chacun à leur égard, les ordres qui y sont contenus; il surveillera l'exécution pleine et entière de toutes ses dispositions, et en rendra compte au Directoire. »

Enfin, pour compléter ces documents, dont *le Chant des Marseillais* est le point de départ, nous reproduisons la pièce suivante :

*Arrêté du Directoire exécutif, qui déclare celui du 18 nivôse commun à tous les théâtres de la République. — Du 27 nivôse (17 janvier 1796.)*

« Le Directoire exécutif arrête que les dispositions de son arrêté du 18 de ce mois, concernant les spectacles de Paris, sont communs à tous les spectacles existant dans le territoire de la République.

« Le premier arrêté et celui du 18 de ce mois seront insérés dans le *Bulletin des lois*.

« Le ministre de la police générale de la République est chargé de leur exécution. »

On peut juger de l'importance immense du *Chant des Marseillais*, pour avoir eu ainsi l'insertion dans le *Bulletin de nos lois*.

*La Marseillaise*, dont la conception est le plus beau titre de gloire de Rouget de Lisle, a été composée primitivement avec six couplets qu'il est indispensable de reproduire ici, bien que presque tout le monde les connaisse.

Allons enfants de la patrie !  
Le jour de gloire est arrivé.  
Contre nous de la tyrannie  
L'étendard sanglant est levé (*bis*).  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans nos bras  
Égorger nos fils, nos compagnes !...

Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons :  
Marchons (*bis*) qu'un sang impur abreuve nos sillons.

(*Chœur*)

Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons ;  
Marchons (*bis*) qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Que veut cette horde d'esclaves,  
De traîtres, de rois conjurés ?  
Pour qui ces ignobles entraves,  
Ces fers dès longtemps préparés ?  
Français ! pour nous, ah ! quel outrage !  
Quels transports il doit exciter.  
C'est nous qu'on ose méditer  
De rendre à l'antique esclavage !...

Aux armes, citoyens ! etc.

Quoi ! des cohortes étrangères  
Feraient la loi dans nos foyers !  
Quoi ! ces phalanges mercenaires  
Terrasseraient nos fiers guerriers !  
Grand Dieu ! par des mains enchaînées,  
Nos fronts sous le joug se ploieraient !  
De vils despotes deviendraient  
Les moteurs de nos destinées !...

Aux armes, citoyens ! etc.

Tremblez, tyrans ! et vous perfides,  
L'opprobe de tous les partis.  
Tremblez ! vos projets parricides  
Vont enfin recevoir leur prix.  
Tout est soldat pour vous combattre  
S'ils tombent nos jeunes héros,  
La terre en produit de nouveaux  
Contre vous tout prêts à se battre...

Aux armes, citoyens ! etc.

Français ! en guerriers magnanimes,  
Portez ou retenez vos coups :  
Épargnez ces tristes victimes  
A regret s'armant contre vous.  
Mais le despote sanguinaire.  
Mais les complices de Bouillé,  
Tous ces tigres qui sans pitié  
Déchirent le sein de leur mère !...

Aux armes, citoyens ! etc.

Amour sacré de la patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !  
Liberté, liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs !  
Sous nos drapeaux que la victoire  
Accoure à tes mâles accents ;  
Que tes ennemis expirants  
Voient ton triomphe et notre gloire.

Aux armes, citoyens ! etc.

Tels sont les six couplets qui composent la *Marseillaise*. Le plus souvent on en ajoute un septième que nous reproduisons ici parce qu'il a son importance. Il a donné lieu à une conversation dans laquelle Rouget l'a reconnu pour n'être pas son œuvre.

Nous entrerons dans la carrière  
Quand nos aînés n'y seront plus.  
Nous y trouverons leur poussière  
Et la trace de leurs vertus.  
Bien moins jaloux de leur survivre  
Que de partager leur cercueil,  
Nous aurons le sublime orgueil  
De les venger ou de les suivre.

Aux armes, citoyens! etc.

A la fin de sa carrière, Rouget de Lisle, visité par un jeune littérateur, recevait de lui les compliments les plus flatteurs<sup>1</sup>.

— Quel homme produirait de nos jours un chant aussi vaillant, aussi magnanime que celui de *la Marseillaise*? Il n'y aura jamais deux Rouget de Lisle!

— J'accepte jusqu'à un certain point votre compliment, mais je vous ferai observer que *la Marseillaise* a plusieurs stances, et qu'elles ne sont pas toutes de même valeur. Laquelle préférez-vous?

— Elle sont toutes sublimes! objecta le flatteur; cependant j'avouerai que j'affectionne singulièrement la dernière.

— Rappelez-moi donc les premiers vers de cette stance, dit avec intention Rouget de Lisle, la mémoire se perd avec l'âge...

— La mienne a toute sa fraîcheur, reprit le jeune homme.

Et il allait réciter complètement le couplet :

Nous entrerons dans la carrière, etc.,

quand Rouget l'interrompit :

1. Poisles-Desgranges, p. 55. *Rouget de Lisle et la Marseillaise*.

CHANT DE GUERRE  
POUR L'ARMÉE DU RHIN

dédié

AU MARÉCHAL LUKNER

---

A STRASBOURG

de l'Imprimerie de Ph. J. DANNBACH

Imprimeur de la Municipalité.

*Remarque.* — Cette édition primitive diffère beaucoup, quant à l'écriture, de la mélodie des publications postérieures, surtout par la ritournelle finale du violon.

CHANT DE GUERRE  
DE L'ARMÉE DU RHIN



Temps de Marche animé



Al - lons, en - fants de la pa -



tri - e! Le jour de gloire est ar - ri - vé. Con - tre



nous de la ty - ran - ni - e L'é - ten -



- dard san - glant est le - vé, L'é - ten -



- dard sanglant est le - vé. Enten - dez -



- vous dans les cam - pa - gnes Mu -





- gir ces fe - ro - ces sol - dats? Ils



vien - nent jus - que dans vos bras, E - gor -



- ger vos fils vos com - pa - gnes!... Aux



ar - mes, Ci - toy - ens! for -



- mez vos ba - tail - lons: Mar - chez, Mar -



- chez, qu'un sang im - pur a



- breu - ve nos sil - lons.



- breu - ve nos sil - lons.



- breu - ve nos sil - lons.

— Vous les trouvez beaux, ces vers, monsieur ? lui demanda-t-il avec aménité.

— Fort beaux !

— Je suis doublement flatté de votre éloge que je crois sincère ; mais, ajouta-t-il en souriant, le couplet que vous vantez n'est pas de moi.

Ce couplet, Louis Dubois s'en déclare l'auteur dans sa notice sur *la Marseillaise*, Paris, 1848.

Il a été ajouté et chanté pour la fête civique du 14 octobre 1792.

On a ajouté, dans différentes circonstances, beaucoup de couplets à l'*Hymne de la Marseillaise*, et nous en connaissons une édition qui contient douze strophes. Nous publions plus loin les cinq strophes ajoutées.

*La Marseillaise* disparaît vers le Consulat. Elle devait déplaire au premier Consul dont les ambitions grandissaient beaucoup ; elle était oubliée à l'époque de nos grands désastres de 1814 et 1815, proscrite sous Louis XVIII et Charles X. Elle reparut de nouveau en 1830 pour faire place à *la Parisienne*, de Casimir Delavigne. En 1848 on la chanta encore, mais en l'alternant avec *le Chant des Girondins*. Dans le volume publié par Rouget en 1796 et dédié à Méhul sous le titre *Vers et Prose*, volume que nous analyserons plus loin, se trouve le refrain du *Chant des Girondins* dans *Roland à Roncevaux*, chant de guerre dédié aux mânes de Diétrich, premier maire de Strasbourg. C'est Roland qui parle :

Où courent ces peuples épars ?  
Quel bruit a fait trembler la terre,  
Et retentit de toutes parts ?  
Amis ! c'est le cri du dieu Mars,

Le cri précurseur de la guerre  
De la gloire et de ses hasards.

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Ce même refrain se trouve dans une pièce intitulée *les Héros du Vengeur*, chant national dédié aux marins français.

Les soldats du *Vengeur* reprennent en chœur après chaque strophe :

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Ainsi ce chant, si fréquemment entendu en 1848, a été emprunté à Rouget. *La Marseillaise* n'est donc pas son seul chant patriotique.

On le chanta encore en 1870, à l'époque où l'on cherchait à stimuler l'esprit de nos conscrits pour les lancer dans la folle guerre déclarée à la Prusse. Mais alors ce chant guerrier, dont les premiers vers seulement étaient plutôt braillés que chantés, n'avaient plus d'influence sur l'esprit des soldats auxquels les chefs n'inspiraient aucune confiance.

Pourtant *la Marseillaise* avait été plusieurs fois chantée avec succès dans nos guerres d'Afrique. Le commandant Duvivier accourut avec le 3<sup>e</sup> bataillon de zouaves au secours de l'arrière-garde de l'armée surprise par les Kabyles, au col de Mouzaïa. Le bataillon s'élança aux accents de *la Marseillaise* avec un tel entrain que les Kabyles, effrayés de l'impétuosité des nouveaux agresseurs, disparurent aussitôt.

Le maréchal Bugeaud réservait ce chant pour les grandes occasions; il l'appelait l'*Hymne de derrière les*

*fagots*, faisant allusion aux vins qu'on appelle ainsi, parce que généralement c'est du meilleur qu'on met en réserve et qu'on sert dans les grandes occasions.

Quoi qu'il en soit, l'influence énergique de *la Marseillaise* se fit sentir surtout de 1792 à 1794. Malgré le concours puissant de *la Marseillaise*, son auteur n'en fut pas moins suspect aux yeux du Comité de salut public, et incarcéré, le 18 septembre 1793, dans les prisons de Saint-Germain.

Voici le mandat d'arrêt :

« Le Comité de salut public arrête que le citoyen *Rougez*, surnommé *Delille*, ci-devant officier du génie et retiré à Saint-Germain, sera mis sans délai en état d'arrestation, et charge le ministre de la guerre de l'exécution du présent arrêté.

« *Signé au registre* : SAINT-JUST, ROBESPIERRE, JEAN BON SAINT-ANDRÉ, HÉRAULT et BARÈRE.

« Par extrait :

*Signé* : JEAN BON SAINT-ANDRÉ, CARNOT, PRIEUR, COLLOT D'HERBOIS. »

Rouget sortit de prison après le 9 thermidor, et fut réintégré dans le service militaire, comme capitaine, le 30 ventôse an III.

En 1796, il publia le volume dont nous avons parlé déjà ; il n'était plus dans le service militaire. A partir de ce moment il vécut inconnu, presque dans l'isolement. Il ne reparut dans la vie publique, comme journaliste, qu'après avoir quitté la maison paternelle de Montaigu, en 1817.

Quelques chants qu'il publia, en 1798, *Vengeance* ; en 1799, *le Chant du Combat* ; en 1812, *le Chant héroïque*

de Kléber, l'*Hymne à la Paix*; en 1814, le *Chant du Jura* n'eurent qu'un succès médiocre et passèrent presque inaperçus. Les derniers chants de Rouget parurent en un volume en 1825. Nous sommes en 1814.

Béranger commençait à être connu, goûté, apprécié; ses chansons séduisirent Rouget qui fit pour plusieurs d'entre elles des airs nouveaux. Mais Béranger n'admettait pour ses chansons que des airs connus et populaires parce qu'il chantait surtout pour le peuple.

Les deux poètes ne se connaissaient pas encore. Nous avons vu que la première lettre que Béranger écrivit à Rouget de Lisle, date de 1823. Elle n'est point écrite avec la familiarité que nous retrouverons plus tard dans leur correspondance.

A la date du 29 août 1823, nous trouvons une réponse de Béranger à Rouget. Le chansonnier était à cette époque atteint d'une bronchite ou d'une pneumonie, pour laquelle même Rouget lui donnait un conseil.

Il lui répondit :

« Rungis, 29 août 1823.

« Monsieur,

« Je n'ai pas encore fait usage d'eau de goudron, bien  
« que les médecins en reconnaissent l'efficacité. Je n'en  
« suis encore qu'aux eaux d'Enghien et aux vésicatoires  
« volants : tout cela me retient à la campagne, mais je  
« n'oublie pas la mission dont M. Lafitte m'a gratifié.  
« Je charge un de mes bons amis de vous porter les  
« 300 francs que je viens de faire toucher chez lui. La  
« personne qui vous remettra cette somme ignore d'où  
« elle vient et pourquoi elle vous est remise; comme elle  
« ne vous connaît pas personnellement, ayez la bonté de  
« lui donner un reçu si elle vous en demande; mais  
« faites-le en mon nom seulement, et comme souscrip-  
« tion à votre recueil. Dorénavant, je m'arrangerai pour

« n'avoir pas besoin d'intermédiaire. Excusez-moi pour  
« cette fois, et recevez, monsieur, l'assurance de la con-  
« sidération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être  
« votre très humble serviteur.

« BÉRANGER.

« P.-S. — Je viens de rappeler à M. Lafitte la pro-  
« messe qu'il m'a faite de parler de vous au duc d'Or-  
« léans. »

On voit, par cette lettre, que Rouget préparait un recueil de ses poésies.

Une lettre sans date complète et justifie cette assertion :

« Je vous remercie, lui écrit Béranger, pour tout ce que vous avez la bonté de m'apprendre. J'ai vu aujourd'hui vos annonces dans le *Courrier* et le *Constitutionnel*; j'espère que tout marchera de soi-même maintenant.»

Par une lettre citée précédemment, nous avons déjà vu que Rouget n'était pas dans une position fortunée puisque Béranger, qui alors était lié d'amitié avec lui, lui écrivait :

« Ce dont je vous félicite bien, c'est d'avoir une bonne  
« redingote d'hiver. Voilà du bonheur! »

Cette lettre est datée du 16 novembre 1829. Mais du jour où cette lettre fut écrite au moment antérieur où avait été échangée la première correspondance, c'est-à-dire vers 1823, pendant l'espace de six ans, Rouget eut à souffrir bien des péripéties.

Il avait contracté une dette qui remontait au Consulat, dit Poisle-Desgranges<sup>1</sup> à qui nous empruntons ce détail, et pour la payer il avait été obligé d'emprunter à un banquier. Comme dans la scène d'Harpagon, on lui donna

1. P. 85, *Rouget de Lisle et la Marseillaise*.

en appoint des objets de luxe et de brocante. Parmi ces objets se trouvait un lustre estimé à plus du triple de sa valeur.

Ce prêt usuraire et de mauvaise foi révolta Rouget qui, se trouvant un jour dans le salon avec le banquier, lui reprocha son action. Celui-ci, pour toute réponse, lui lança un rire moqueur. Rouget, indigné, lui jeta son gant à la face en lui disant : « Voilà ce qui revient à un juif qui ruine un honnête homme. »

Le banquier ne répondit point à cette provocation. On dit qu'il devint ministre en 1830. Peut-être pourrions-nous arriver à trouver son nom en vérifiant le fait.

C'est le seul acte emporté qu'on peut reprocher à notre poète. Il eut une autre aventure à subir et qui eut pour lui les plus fâcheuses conséquences.

Le 14 janvier 1826 il souscrivit au profit de M. Boudousquié, avocat à Paris, une lettre de change pour une somme de 500 francs prêtés amicalement; la lettre de change était payable à soixante-dix jours, le 25 mars, au domicile d'un négociant de Cahors (Lot). Transmise par voie d'endossement, elle fut protestée le lendemain faute de paiement. On obtint contrainte par corps. Rouget fut poursuivi comme débiteur et enfermé pour dettes à la prison de Sainte-Pélagie, le 9 juin 1826. Son acte d'écrou porte le n° 4,552.

Depuis, M. Boudousquié fut nommé procureur du roi à Cahors en 1830, et député du Lot en 1834. Dans une brochure de quelques pages M. Cornède-Miramont donne les détails de ce procès et stigmatise, comme il le mérite, le persécuteur de l'illustre auteur de *la Marseillaise*.

Béranger apprit le 19 juin la nouvelle de l'incarcération de son ami. Voici en quels termes il lui écrivit :

21 juin 1826.

« Je viens de chez vous, et malgré le silence obstiné de vos hôtes, je me suis convaincu que ce qu'on m'a dit il y a deux jours à la campagne n'est malheureusement que trop vrai. Je vous écris donc à Sainte-Pélagie. Je n'ai plus à vous faire de protestations de dévouement. J'entre en matière sur-le-champ.

« Quelle dette a causé votre détention ? Est-elle considérable ? Répondez-moi positivement. N'allez pourtant pas en conclure que je sache encore par quel moyen vous tirer de là. Malheureusement vous m'avez toujours connu de bonnes intentions et peu de pouvoir. Mais enfin dites-moi d'abord si vous croyez que des démarches auprès du créancier pourraient quelque chose. J'en ferai s'il le faut. Je tenterai d'autres voies, mais il est nécessaire, avant tout, je vous le répète, de savoir pour combien vous êtes écroué.

« Je connais les usages de la *prison politique* et nullement ceux de la *dette*. Je crois me rappeler pourtant qu'on ne peut obtenir de permis à la police pour entrer chez les détenus qu'avec leur autorisation. Envoyez-moi donc la vôtre ; mon commissionnaire attendra votre réponse dans les guichets.

« J'ai une recommandation à vous faire : ne rougissez pas d'être détenu pour dettes. *C'est à la nation tout entière à rougir des malheurs qui n'ont cessé d'accabler l'auteur de la Marseillaise.* Je l'ai crié bien des fois dans les salons de l'égoïsme. Peut-être qu'à la fin un peu de pudeur le fera comprendre aux plus sourds.

« Tout à vous de cœur, votre ami.

« BÉRANGER.

« P.-S. — Point d'enfantillage ; répondez-moi sur-le-champ. »



Béranger entama immédiatement les négociations, et, à la date du 23 juin, nous en trouvons la preuve dans cette correspondance qui seule nous initie aux malheurs de notre poète :

« Tranquillisez-vous, mon cher prisonnier; je m'occupe activement de votre affaire, et j'espère bien qu'avant deux jours vous serez libre. Je vous l'assure même. Je puis tout au plus me tromper sur le nombre de jours. Vous m'auriez peut-être abrégé un peu de besogne, si vous aviez voulu me dire quel était votre créancier primitif. Quant aux obligations que cela vous fera contracter, ne vous en inquiétez point. Jusqu'à présent cela ne regarde que moi. J'aurais été vous voir, si je n'étais obligé de retourner à la campagne. Je laisse ici quelqu'un chargé de ce qui vous concerne. C'est une personne que vous avez dû voir chez moi ou chez M. Bérard; son nom est Béjot. Si, par hasard, il avait besoin de vous voir, ayez-y pleine confiance, comme en l'un de mes meilleurs amis. Adieu. Du courage.

Le 26, Rouget sortait de Sainte-Pélagie après dix-sept jours de captivité.

Le 27, Béranger lui écrit :

« Je suis venu passer quelques heures à Paris, et avant de rentrer chez moi, j'ai voulu m'assurer que vous étiez rentré chez vous..... »

« Tout à vous de cœur et d'estime<sup>1</sup>. »

Rouget, sorti de prison, ne trouva pas encore l'aisance dans la liberté. Il se retira dans un petit hôtel garni du quartier Latin. Il y fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Alors, sollicité par plusieurs amis, au nombre desquels se

1. Correspondance de Béranger, t. I<sup>er</sup>, p. 235-237.

trouvait le général Blein, il accepta enfin de se retirer chez lui à Choisy-le-Roi, dans la demeure modeste qu'il occupait. Voilà donc Rouget retiré à Choisy-le-Roi en 1826. C'est un an avant cette année si cruelle pour lui qu'il avait publié son recueil des *Cinquante Chants français*. Ce recueil se vendait chez l'auteur, passage Saulnier, 21, à Paris. C'est probablement le logement qu'il occupait avant d'aller à Sainte-Pélagie. — A Choisy, il vivait en compagnie de la famille du général Blein et de la famille Voïart.

Béranger, qui veillait avec la plus grande sollicitude sur son ami, lui offrit un emploi modeste par une lettre datée du 27 juillet 1826... « J'ai oublié de vous dire aussi qu'un de mes amis m'a demandé si vous voudriez prendre un petit emploi qui ne vous donnerait pas trop de peine. J'ai répondu affirmativement et j'ai montré même de votre écriture. Ce n'est point une chose qui puisse se faire en un jour; mais enfin l'homme qui m'a parlé vous porte un grand intérêt et n'oublie pas les gens comme vous. Attendons donc et espérons toujours.

« P.-S. — J'ai reçu le dernier numéro de la *Revue britannique*. »

Rouget put-il obtenir l'emploi de scribe qui lui était offert? rien ne l'affirme; mais il faut bien croire qu'il était toujours dans une position précaire, car dans une lettre datée du 24 décembre 1826, Béranger lui dit :

« J'ai regretté de ne m'être pas trouvé chez moi lorsque vous y êtes venu. Je vous avoue cependant que je ne sais ce que j'aurais pu faire pour vous tirer d'embarras, car je suis moi-même très gêné et la nouvelle loi sur la presse pourra bien encore augmenter cette gêne. Bracq (le colonel) m'a promis de me donner, avant peu, les 200 francs; voilà déjà huit ou dix jours passés depuis

cette promesse : j'espère qu'il ne tardera pas maintenant à la remplir. Vous pouvez compter sur cet argent ; le tout est qu'il arrive promptement. »

La position de Rouget ne s'améliorait pas : il était toujours en quête d'une position et s'illusionnait toujours sur les moyens de s'en créer une.

« Je ne vous vois plus, lui écrit Béranger, dans une lettre à la date du 15 décembre 1827, seriez-vous encore plein de ces chimères qui ne font qu'aggraver vos peines ? Le moment n'est sans doute pas favorable pour vous prouver l'intérêt que je prends à votre triste situation, mais cet intérêt est toujours le même, et, je vous le répète, rien n'a pu tendre à le diminuer.

« Je vous dirai qu'il y a quelques jours, Viennet a parlé, chez M. Lafitte, d'une souscription qu'on voulait faire en votre faveur : il a cité Duval, entre autres, comme un de ceux à qui cette idée était venue. On m'a consulté à ce sujet et je n'ai pas laissé ignorer votre position. Que votre amour-propre ne s'alarme pas trop de tout cela. Il y a loin, malheureusement, de l'idée à l'exécution ; mais je vous déclare que si la chose peut se faire, dût votre fierté en être blessée, je pousserai à la roue tant qu'il me sera possible.

« Adieu, doutez moins de vos amis. »

Nous citons cette lettre tout entière parce qu'elle nous montre combien la position de Rouget devenait de plus en plus précaire, combien de personnes s'occupaient de lui et combien peu, en somme, on faisait effectivement pour lui, soit à cause de sa fierté qu'on ne voulait pas blesser, soit enfin à cause de cette mollesse si fréquente qu'on rencontre dans l'exécution d'une idée généreuse.

Rouget commençait à désespérer de la fortune, et sa délicatesse était portée à un tel point, qu'il craignait d'abuser de l'hospitalité si généreusement offerte par le général Blein.

La souscription annoncée par Béranger n'avait pas encore eu de résultats ; nous sommes en avril 1828 et Rouget, poussé à bout, adressa, à la date du 22 avril, la lettre suivante à son ami Béranger. Elle est datée de Choisy-le-Roi :

« C'est bien à regret que je viens encore mettre sous vos yeux et mon triste individu et ses hideuses infirmités. Patience, cher Béranger, cette fois je crois très positivement que ce sera la dernière.

« En acceptant l'hospitalité, que m'a si noblement offerte le général (Blein), j'ai contracté l'obligation de ne point abuser de son amitié, de ses procédés, et de ceux de tout ce qui l'entoure. Le temps pendant lequel je croyais pouvoir en profiter est plus que dépassé : ce serait le comble de l'indiscrétion que de prolonger mon séjour dans cette maison, et fort mal reconnaître cette amitié, ces procédés, que de forcer mon bon général et son excellente femme à s'apercevoir que je suis de trop chez eux. Mille raisons finiraient par les y contraindre. Il est inutile de vous les dire, de vous les répéter : elles sautent aux yeux.

« D'ailleurs, l'absence totale, aussi complète que possible, des petites ressources nécessaires, indispensables au soutien de la plus piètre existence, rend la mienne ici désormais impraticable, et, réunie à tant d'autres chagrins plus ou moins poignants, plus ou moins cruels, plus ou moins humiliants, tourmente, agite cette existence de manière à me la rendre insupportable, et tout aussi pénible que si j'avais quelque chose à me repro-

cher, que si j'avais tué père et mère, ce que je n'ai pas fait, du moins que je sache.

« Dans mon effroyable situation, mon cher ami, puisqu'il n'est plus aucun moyen honorable de la changer, de la modifier, ou que, s'il en existe quelqu'un, fût-il à ma connaissance, le temps et toutes choses me manquent pour attendre qu'il se réalise, quel parti me reste-t-il à prendre ? Un coup de pistolet, je n'ai pas de quoi en faire les frais. La rivière, c'est ignoble, ou, pour parler sérieusement, l'un et l'autre et tout ce qui y ressemble, répugnent à des principes qui m'ont constamment soutenu contre les tentations multipliées d'y avoir recours, et qui, si je le puis, me soutiendront jusqu'au bout.

« Je ne vois qu'un moyen de les concilier avec les circonstances extrêmes qui m'affligent, et auxquelles je n'ai plus à opposer qu'un dernier acte de courage : celui d'en revenir à mon ancien projet de m'en aller à travers champs, tout droit devant moi, jusqu'à ce que mort s'ensuive. La fatigue, la faim, le désespoir peuvent aussi devenir des ressources. Je crois fermement qu'un véritable homme de cœur ne doit pas se tuer, mais il lui est permis de se laisser mourir quand il ne peut plus vivre.

« Ainsi donc, cher Béranger, ma résolution est décidément prise et s'exécutera un peu plus tôt, un peu plus tard, mais sous peu de jours. J'ai dû vous en prévenir, soit pour couper court aux démarches que vous avez commencées en ma faveur, ce qui, désormais, serait sans objet, soit pour ne pas vous laisser sur mon compte dans une incertitude que l'intérêt dont vous m'avez donné tant de preuves rendrait pénible et désagréable, soit enfin pour vous prier de rendre témoignage, en temps et lieu, de la constance avec laquelle j'ai supporté jusqu'au bout les tribulations les plus cruelles, les plus antipathiques avec l'âme que le ciel m'a donnée.

« Soyez aussi le dépositaire et l'interprète de mes sentiments et de mon affectueuse reconnaissance pour ceux de vos amis dont vous avez suscité la bienveillance en ma faveur. Vous pensez bien que je mets M. X..., sa femme en première ligne. Quand vous verrez mon bon général... et pour vous aussi, mon cher ami. Il n'y a stoïcisme qui tienne. Ma tête se trouble, mon cœur se serre, mes yeux se mouillent en vous disant adieu ; mais je vous le dis.

« ROUGET DE LISLE.

« J'oubliais de vous dire que je quitterai Choisy sans faire part au général de mes intentions : vous savez que ce ne doit pas être autrement. »

Béranger ne reçut cette lettre désespérée que le 25 avril au soir. Le lendemain, il écrivit deux lettres, l'une à Rouget, pour le détourner de son projet s'il en était temps encore, l'autre à un ami commun, M. Montaudon, pour le prier de presser la souscription projetée.

Voici ces deux lettres :

« 26 avril 1828.

« Monsieur Rouget de Lisle,

« Je reçois, le 25 au soir, votre lettre du 22. Je crains que vous n'ayez mis à exécution la funeste idée de quitter la maison où l'amitié la plus généreuse vous a recueilli : si ma lettre vous arrive à temps, au nom de Dieu chassez cette idée de votre pauvre tête : nous touchons peut-être à un moment plus heureux pour vous. Si rien de ce qui a été projeté ne s'achève, il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait plus d'espoir, on n'a point assez essayé pour ne pas compter encore sur la réussite. Les occupations électorales<sup>1</sup>, le trouble des affaires financières, tout a contri-

1. Celles qui ont nommé la Chambre qui fut dissoute en 1829, comme le fut celle de 1876 au 25 juin 1877.

bué à mettre obstacle aux desseins formés par ceux qui vous portent l'intérêt qui vous est dû à tant de titres. Moi-même, surchargé de négociations pour Pierre et Paul, moi, à qui l'on croit plus de crédit que je n'en ai réellement, je n'ai peut-être pas fait ce que j'aurais pu et voulu faire. Je me reproche de ne pas toujours mettre assez d'insistance dans les demandes que j'adresse. Patientez encore, ce courage me viendra et mes amis m'aideront, du moins j'ai tout lieu de l'espérer.

« Adieu, je vais m'occuper de vous; pour Dieu, patientez ! »

L'autre lettre, à M. Montaudon, est aussipressante :

« Mon cher Montaudon, je vous prie de mettre sous les yeux de M. Lafitte la lettre ci-jointe, que je n'ai malheureusement reçue qu'hier soir, quoiqu'elle soit datée du 22.

« Je viens d'écrire à ce malheureux Rouget de Lisle et au général Blein, chez qui il habite, pour l'empêcher, s'il en est temps encore, d'accomplir son funeste projet.

« Plusieurs personnes se sont réunies pour faire, en sa faveur, une souscription qui pût le tirer de sa déplorable position; mais je crains bien que le secours se fasse trop attendre. L'espoir que j'en avais conçu m'a seul empêché de parler de Rouget de Lisle à M. Lafitte<sup>1</sup>. Je sens bien qu'il ne convient pas qu'on ne s'adresse qu'à lui, comme cela arrive toujours; mais la circonstance est pressante. Mettez donc cette lettre sous ses yeux le plus tôt possible. »

Les démarches de Béranger, soit directes, soit par intermédiaires, ne furent pas vaines, et le sort de Rouget,

1. On écrivait de trois manières le nom de Rouget, comme on l'a pu voir; la vraie est Rouget de Lisle.

sans être assuré contre la misère, fut pour quelque temps soulagé, mais médiocrement cependant, comme l'atteste la lettre citée déjà à la date du 16 novembre 1829.

La lettre de Rouget de Lisle à Béranger attestait un profond désespoir, elle fait époque dans la vie de notre auteur. Nous avons saisi ce sujet pour le joindre à une série d'études que nous avons commencée sur les grands hommes qui ont eu à souffrir soit de la malice humaine, soit de circonstances malheureuses qui ont attristé leur existence.

Peut-être nos lecteurs éprouveront-ils quelque émotion à suivre avec nous Rouget de Lisle mettant à exécution son funeste projet et courant à la mort à travers les champs qui avoisinent Choisy-le-Roi. La scène se passe dans un des villages qui environnent Choisy. Béranger est à la recherche de son malheureux ami.

*(Scène du 25 avril 1828)*

## DÉSESPOIR DE ROUGET DE LISLE

« Un homme a dû passer, l'air morne, soucieux,  
« S'avancant à grands pas, des larmes dans les yeux,  
« Voûté <sup>1</sup>, trapu de corps, de moyenne stature,  
« Cheveux épais, roux, courts, sans barbe, et la figure  
« Au nez accentué, respirant la fierté,  
« Jetant parfois au vent le mot de liberté.  
« Un feutre aux larges bords ; une ample redingote  
« Couvrant presque le bas d'une large culotte.  
« Ah ! de grâce, messieurs, ne l'avez-vous point vu ?  
« — Attendez !... si, je crois, nous l'avons aperçu  
« Traversant cette place et gagnant la campagne  
« Marchant comme un proscrit que la honte accompagne.

(1) Les deux sœurs de Rouget avaient une tendance à la gibbosité.



« Chacun le regardait; mais il ne voyait pas  
« Que des yeux curieux s'attachaient à ses pas.  
« Deux passants l'ont croisé depuis peut-être une heure.  
« — C'est triste, disait l'un, triste un homme qui pleure. »  
« — Oh ! c'est lui, c'est bien lui, messieurs, c'est un héros,  
« Qui se laisse mourir pour trouver le repos.  
« L'ennui, la pauvreté conseillère mauvaise  
« Ont désolé celui qui fit *la Marseillaise*.  
« Car c'est Rouget de Lisle ! Ah ! messieurs, hâtez-vous.  
« Rouget mourant de faim ! Quelle honte pour nous ! »  
A ce nom glorieux on tressaille, on s'empresse,  
On s'informe, et chacun pénétré de tristesse  
A bientôt renseigné le chercheur anxieux.  
« Rouget, mourir de faim ! ô penser odieux ! »  
On commente le fait, on se parle à l'oreille.  
Pouvait-on supposer affliction pareille !  
O poète où sont donc tes sublimes accents !  
— Quelques cents pas plus loin une troupe d'enfants  
Agités, comme on est quand quelque chose effraie,  
Regardaient en tremblant à travers une haie.  
« Messieurs, un homme est là gisant, on croit qu'il dort.  
« — Non, non, répond l'un deux, moi, je crois qu'il est mort. »  
On l'entoure aussitôt, on l'appelle, on le tire,  
Mais il reste insensible, accablé sans mot dire.  
Il a le souffle encor. « Courons au médecin !  
« — J'ai pour le soulager un tout autre dessein.  
« Si le corps est souffrant, l'âme l'est davantage. »  
Repartit l'étranger en baisant son visage.  
Puis, lui prenant les mains, il chante à demi-voix  
Ce chant qui nous soutint pour combattre les rois :

« Amour sacré de la patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.  
Liberté, liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs ! »

Soudain le mort renaît, entr'ouvre sa paupière,  
Il est tout ébahi de revoir la lumière.

Puis, reprenant ses sens et s'essuyant les yeux :  
« Quoi, je ne suis pas mort ! Est-il possible, ô Dieux !  
« Quoi, c'est vous, Béranger, qui me rendez la vie !  
« Comment, pourquoi, par qui, ma trace fut suivie ?  
« Ah ! que ne pouviez-vous me laisser expirer !  
« D'un sort dont je rougis j'allais me délivrer.  
« Sans me tuer, pourtant, j'aurais cessé de vivre ;  
« J'échappais aux tourments qui semblent me poursuivre,  
« Repoussé par les miens, abandonné du sort,  
« Pour fuir le déshonneur je courais à la mort. » —  
« — Rouget, le désespoir doit fuir une grande âme.  
« Que la sainte amitié pour vous soit un dictame,  
« Un doux palliatif, un baume souverain,  
« Qui cicatrise aussi votre profond chagrin.  
« La France fut ingrate et la gloire française  
« Oublia trop Rouget qui fit *la Marseillaise*.  
« Comme nos libertés vos chants sont immortels,  
« Rome vous eût jadis élevé des autels.  
« Allons, relevez-vous, surmontez votre peine,  
« Confondez, en vivant, l'ingratitude humaine,  
« Lâche est le désespoir. Pour notre honneur, enfin,  
« Rouget ne peut mourir de honte ni de faim. » —  
La foule grossissant pleurait, ne pouvait croire  
Que fut si malheureux un homme dont la gloire  
Aida par un élan la Révolution,  
Soutint, dans ses combats, la grande nation  
Qui brisait ses liens, proscrivait l'esclavage,  
Et qui mettait un frein aux lois du moyen âge.  
Chacun se découvrit, admirant à la fois  
Le chantre des combats, le chansonnier des rois.  
Chacun se demandait pourquoi l'indifférence,  
Trop souvent est le lot, la seule récompense  
Du chercheur, du poète ou du méditateur  
Qui lutte par l'esprit pour le commun bonheur.  
Pour l'homme supérieur la routine est marâtre :  
Alors on rappela Gilbert et Malfilâtre,  
Hégésippe Moreau, leur sort, leur sort brutal,

Qui leur donna pour gîte un lit à l'hôpital.  
Puis, remontant le cours des fastes de l'histoire,  
On rappela des noms chers à toute mémoire,  
Partout, au nom du ciel, des crimes consommés  
Sur des hommes de cœur justement renommés !  
Dolet ou Palissy, Galilée ou Socrate,  
A leurs persécuteurs infligent un stigmaté.  
Qu'ils nous servent d'exemple, hélas ! corrigeons-nous.  
Trop souvent, pour les sots, les sages sont des fous<sup>1</sup> !

Vous, fourmis aux écus, en faisant vos recettes,  
Pour l'artiste dîmez, dîmez sur vos cassettes,  
La cigale a son rôle, et ses puissants refrains  
Stimulent votre cœur ou calment vos chagrins.

Ou réelle ou fictive, cette scène n'en retrace pas moins la triste situation de notre héros, et la bienveillance inépuisable de Béranger, dont la vie a été une série d'actions louables, désintéressées, marquées au coin si précieux de la modestie et de la bonté s'exerçant sans ostentation.

Nous retrouvons la trace des relations de Rouget et de Béranger à la date du 20 août 1829. Dans toutes nos recherches le chansonnier est jusqu'ici le seul par la correspondance duquel nous connaissons la fin de la vie de l'auteur de *la Marseillaise*<sup>2</sup>.

Au 20 août 1829, Béranger n'avait plus qu'un mois à faire de la prison à laquelle il avait été condamné :

« Dix mille francs, dix mille francs d'amende,  
Dieu, quel loyer pour neuf mois de prison. »

Même du fond de sa prison, Béranger faisait toujours

1. Béranger, *Correspondance*, t. II, p. 134. — « Les sages m'ont également accusé de folie sous la Restauration. »

2. Un autre a été aussi son bienfaiteur. Nous en parlerons plus loin.

du bien. Aussi, aujourd'hui que Béranger n'est plus, que Marchangy, son accusateur acharné, est mort, aujourd'hui que l'histoire peut prononcer en dernier ressort, pouvons-nous juger avec toute impartialité ces hommes d'un âge de lutte, où la partialité des prêtres de Thémis (pardon de l'expression), n'avait d'égale que la fureur onctueuse des prêtres de Loyola. Et puisque nous avons reproduit une scène se rattachant à l'histoire d'un grand homme malheureux, nous compléterons l'étude en reproduisant les souvenirs d'un grand poète persécuté.

## BÉRANGER ET SON PERSÉCUTEUR

Le penseur qui parcourt tombeaux ou cimetièrre,  
Où les débris humains, transformés en poussière,  
Aux plantes de la terre offrent un aliment;  
Ou, s'échappant en gaz, forment un élément  
Qui devient tour à tour un insecte, une rose,  
Car au fond tout renaît et se métamorphose,  
Le penseur, repoussant la banale oraison,  
Semble grandir son âme et mûrir sa raison.  
Sans d'abord regarder la mort comme un refuge,  
D'un œil calme et serein il voit, il compte, il juge  
Il est sur la limite où commence la mort,  
Où s'achève la vie, il touche au sombre bord  
Où l'abîme s'entr'ouvre, où l'infini commence,  
Où ne peut pénétrer ni regard ni science.  
La mort suit le terrain des générations,  
Exploité par la peur et les religions.  
La mort nous ouvre-t-elle une nouvelle route ?  
On ne peut le prouver. On y croit ou l'on doute ;  
On en parle, on y songe, au fond on n'y voit point.  
Jamais aucun flambeau n'éclairera ce point.

La foi porte un bandeau, mais la raison, pour croire,  
Veut sentir ou toucher, repousse l'illusoire.

Le doute est plus logique. Aucun mort revenu  
N'a pu nous renseigner sur ce point inconnu.

Vivons donc sagement, sans terreur, sans tristesse;  
On le peut, on le doit en cherchant la sagesse.

Pour nous guider jugeons par des comparaisons;  
L'histoire du passé nous fournit des leçons;

L'histoire va sonder tombeaux ou cimetières,  
Les exemples humains lui prêtent des lumières.

— Or, plein de ces pensers graves et sérieux,  
Sondant tout à la fois et la terre et les cieux,

Cherchant pour mon esprit réponse qui lui plaise  
Je promenais mes pas dans le Père Lachaise.

— Par un temps calme et pur, avez-vous, par hasard,  
Du pied de sa chapelle étendu le regard

Sur l'immense Paris et vu, par la pensée,  
La fièvre de la foule en son sein condensée ?

Avez-vous réfléchi sur ses agissements ?

Tout y grouille à la fois, les plus bas sentiments,  
L'égoïsme, l'orgueil, la honte, la colère,

L'ambition que rien ne saurait satisfaire :

Sous des habits dorés des cœurs faux et méchants,  
Parfois sous des haillons des cœurs riches et grands,

Mais partout le finaud allant, coûte que coûte,  
Écrasant ou rampant pour se frayer la route ;

Obtenant par faveur des places ou des croix,  
Mentant pour parvenir ou mendiant des voix :

De ces hommes enfin que la fortune embauche.

— Je quittai la chapelle et descendis à gauche,  
Chargeant de mon dédain tout ce monde avili,

Quand je vois tout à coup le nom de Marchangy<sup>1</sup>.

« Un serpent (Dieu ! ce mot me rappelle  
« Marchangy qui rampa vingt ans),

1. Le tombeau de Marchangy se trouve dans le cimetière du Père Lachaise, le premier à gauche, quand on descend vers la porte d'entrée, en partant de la chapelle et en la laissant derrière soi à droite. C'est une colonne brisée.

« Un serpent qui fait peau nouvelle  
« Dès que brille un nouveau printemps,  
« Fond sur nous, triomphe et nous livre  
« Aux fers dont on pare la loi.  
« Sans liberté je ne peux vivre,  
« Pauvres pêcheurs, priez pour moi. »

— Ils sont morts tous les deux, le juge et l'accusé,  
Au jugement public chacun est exposé.  
Contre qui va tonner le vrai réquisitoire ?  
Devant le jugement qu'enregistre l'histoire  
Te voilà, Marchangy, flétri comme un serpent  
Qui rampe, have et mord, à l'aspect repoussant.  
Et malgré tes écrits savants, profonds peut-être,  
Personne désormais ne cherche à te connaître.  
Tu dois à la chanson, tu dois, comprends-tu bien,  
De rester quelque chose... un mauvais citoyen !  
Tu dois à Béranger de survivre à toi-même.  
Il a lancé sur toi son plaisant anathème ;  
Et te voilà flétri, Marchangy *le Gaulois*<sup>1</sup>,  
Toi qui, pour condamner as torturé les lois.  
— Hugo flétrit ainsi les hommes de l'Empire.  
Puissants et chamarrés, ils ont bien pu sourire,  
Mais leurs noms resteront cloués au pilori,  
Ainsi que Béranger y cloua Marchangy ;  
Juges s'avalissant aux commissions mixtes  
Et prenant au hasard pour compléter leurs listes ;  
Proscrivant laboureurs, artisans, citadins ;  
Leur faisant un grief d'être républicains.  
Quand ils devaient plutôt les sauver, les défendre,  
Les venger au besoin, ils les auraient fait pendre,  
Si pendre était permis. L'exil et la prison  
De ces hommes de cœur ont eu bientôt raison.  
— Messieurs, vous qui portiez la robe rouge ou noire,  
Vos noms seront flétris aux fastes de l'histoire,

1. Marchangy a écrit *l'Histoire des Gaules*, ouvrage d'une certaine valeur.  
C'est de là que Béranger l'appelle le Gaulois.

Béranger en prison, Hugo dans son exil  
Ont eu le cœur plus ferme et l'esprit plus subtil.  
Auprès de leurs grands noms, que sont donc vos grimoires  
Et le fatras pompeux de vos réquisitoires ?  
Quand un Laubardemont prend, accuse et punit,  
On le raille, on le hait, l'histoire le maudit.  
— Voici les résultats : d'une part l'infamie  
De l'autre le martyr et l'auréole amie.  
Ils viennent d'Apollon les traits que nous lançons.  
Juges de l'avenir méditez ces leçons !!!

Comme l'autre pièce, celle-ci a sa moralité.

Puisse l'exemple de Rouget faire ouvrir le cœur à  
ceux qui le ferment trop complaisamment à tous les  
sentiments généreux.

C'est donc de la Force que Béranger écrivit à Rouget,  
à la date du 20 août 1829.

Comme cette lettre et toutes celles qui concernent  
Rouget de Lisle contribuent à bien peindre notre poète,  
on pourrait dire nos deux poètes, nous la reproduisons  
tout entière malgré sa longueur :

« Depuis la réception de votre lettre il s'est passé tant  
de choses, que vous aurez conçu pourquoi je ne vous ai  
pas répondu plus tôt. Vous semblez me rappeler une pro-  
messe faite de vous écrire ; je ne croyais pas vous l'avoir  
faite ; mais je passe condamnation.

« Quant à votre affaire, vous sentez combien, dans ce  
moment, il est difficile de rien mener à bout. Bérard<sup>1</sup> est  
parti pour deux mois, il y a déjà quinze jours. Mais je  
vous ai déjà dit que ce projet de récompense nationale  
dont vous me parlez, n'est, en définitive, que l'application  
en grand de ce qu'on a fait pour vous établir un petit  
revenu. D'après les difficultés que cette souscription ren-

1. M. Bérard était président de la Société des forges et fonderies d'Alais.

contre, jugez de ce que cela deviendrait sur une plus grande échelle. Il n'est pas jusqu'à la publicité qui empêcherait beaucoup de personnes de concourir à cette œuvre vraiment patriotique, et digne d'une nation qui aurait un peu de mémoire. Renfermons-nous donc, jusqu'à un meilleur temps, dans le petit cercle où nous avons manœuvré, sauf à l'étendre aussitôt que quelqu'un de nous en trouvera l'occasion.

« Que ces réflexions, que je crois vous avoir déjà faites, n'augmentent pas vos inquiétudes ; voilà ce que je souhaite bien. Je ne suis pas consolant autant que je voudrais l'être ; mais j'ai ma propre expérience qui m'éclaire pour ce qui vous regarde. Voyez les choses comme elles sont, mais ne les aggravez pas. Demain, peut-être, quelque ressource nouvelle viendra s'offrir à nous.

« Je ne suis pas sans chercher, comme vous pouvez bien le croire, et peut-être trouverai-je enfin.

« Calmez donc votre imagination, et quant aux maux réels et présents, croyez qu'ils m'affligent pour vous presque autant que vous-même.

« Vous me parlez de Lafayette dans votre lettre, comme si vous ignoriez qu'il est parti pour l'Auvergne peu de jours après la clôture des Chambres. Il n'y a personne à Paris maintenant, que les ministres, la canaille et les prisonniers. C'est là parler en véritable homme de cour : qu'en dites-vous ? Je voudrais bien vous envoyer votre *Othello*, mais je ne sais comment m'y prendre pour cela. Il me serait plus facile de l'envoyer à Meyerbeer si je savais son adresse. Cependant, un de ces jours, j'espère vous le faire parvenir. Ma santé se rétablit. Un régime très rigoureux m'a tiré d'affaire. Me voilà sous la main de M. Mangui (nouveau préfet de police). Heureusement que je n'ai plus guère qu'un mois à passer en cage. Il faut toutefois payer mon amende, et c'est un





autre chien à fouetter. Mon cher ami, les embarras se succèdent dans le monde; et, sans souffrir autant que vous, on peut avoir beaucoup à souffrir.

« Adieu. Du courage s'il est possible, et un peu de santé, s'il plaît à Dieu. »

Neuf jours après cette lettre, Béranger recevait de M. Guillebert, receveur de l'enregistrement, un billet doux par lequel il le priait d'avoir à payer à son bureau, dans le courant de la semaine suivante, la somme de 11,090 fr. 48 c. pour l'amende et les frais auxquels il avait été condamné par jugement du 10 décembre précédent. On le menaçait même d'agir par voie judiciaire et contrainte.

Ces tribulations n'empêchaient point notre chansonnier de s'occuper de toutes les personnes qui avaient besoin de lui, particulièrement les hommes de lettres malheureux, et Rouget était de ce nombre.

Dans les premiers mois de 1830, Rouget fit une chute : « ... soignez-vous bien, lui écrit Béranger, et dorénavant regardez mieux où vous mettez le pied; » et plus loin : « ... j'ai lu votre opéra; il me semble trop bien fait, trop bien écrit, trop bien pensé. La lecture m'a fait un vrai plaisir. Je n'ai qu'une critique à faire. Je trouve qu'Othello devient jaloux trop subitement; il me semble qu'un chant où il eût repoussé ce sentiment par de tendres souvenirs, mais où, presque par refrains, la jalousie se fût fait entendre comme malgré lui, eût été mieux en situation et eût surtout fourni au musicien un motif plus original.

« Je vous soumets l'observation, faites-en le cas qu'elle mérite.

« Présentez mes respectueuses amitiés à M. le général Blein. »

A cette époque, Rouget vivait donc toujours avec son généreux hôte. Ses idées politiques étaient à la rebellion contre les tendances rétrogrades des ministres et du roi, les sentiments patriotiques et libéraux se développaient, on se rappelait les souvenirs de la grande Révolution, on se rappela Rouget.

Un grand artiste, aux idées larges et républicaines, David d'Angers, marié à la petite-fille de Laréveillère-Lépaux, aussi républicaine que lui, David fit un médaillon représentant notre Tyrtée. Béranger le lui apprend dans une lettre datée du 2 juin 1830 :

« ... Vous saurez ou vous savez que David a fait, d'après vous, un très beau médaillon en marbre, grande dimension. Cet artiste, qui a autant de générosité que de talent, et qui doit, mieux qu'un autre, sentir le prix des illustrations patriotiques, vient de mettre ce médaillon en loterie à 20 francs le billet. Nous nous occupons de les placer. Or, David veut que toute la somme vous soit remise. Vous n'aurez d'obligation qu'à lui, puisque chaque preneur de billet aura la chance de devenir possesseur d'un beau morceau de sculpture. Quant à David, c'est un homme dont on peut être l'obligé, je vous l'assure. Je vous engage même à lui écrire d'avance, pour le remercier de cette honorable action. Il demeure rue de Vaugirard, numéro 20.

« Si nous plaçons promptement ces billets, vous aurez enfin de quoi renouveler cette maudite garde-robe qui s'en va toujours trop vite pour nous autres pauvres diables; car je me rappelle le temps où je n'avais qu'un pantalon, que je veillais avec un soin tout paternel, et qui ne m'en jouait pas moins les tours les plus perfides. Il est vrai que j'avais un talent qui vous manque, j'en suis bien sûr : je savais faire des reprises, rattacher des

boutons. Ce que c'est que d'être d'une famille de tailleurs ! Vous n'avez pas reçu une si bonne éducation, il vous faut du neuf. Eh bien, j'espère que vous en aurez avant peu... »

« P.-S. — J'ai enterré hier le dernier président de la République. »

Juillet arriva et avec lui les colères populaires accumulées contre la royauté. Les chansons de Béranger avaient mûri les idées.

« Mon bon roi vous me le pairez, »

avait-il dit. Le fait se justifia.

La Révolution de Juillet fit revivre *la Marseillaise*, qu'on chanta partout avec enthousiasme. On s'attendait à la guerre avec l'Europe et *la Marseillaise* allait de nouveau jouer son rôle immense.

Le chant de la grande Révolution rappela à la mémoire de la France le nom de son auteur.

Il était ignoré de presque tout le monde, très peu d'hommes connaissaient ses angoisses, sa misère, son désespoir. Il en est de même encore aujourd'hui, et c'est ce qui nous a déterminé à donner tous ces détails sur cet homme illustre, dont le nom est inséparable du succès de nos armées de Valmy, de Jemmapes, de Fleurus. L'histoire n'est jamais bien connue des contemporains, les documents s'accumulent, les passions s'apaisent et la vérité se fait jour enfin, elle porte ses fruits, le temps les mûrit.

On apprit que Rouget vivait encore. Le célèbre Nourrit chanta *la Marseillaise* à l'Opéra, et une souscription y fut décidée par acclamation. Une délégation fut chargée de porter l'offrande à Rouget de Lisle, « qui refusa dignement, » dit Poisle-Desgranges <sup>1</sup>.

1. P. 92.

« — Vous oubliez, dit-il, les veuves et les blessés de Juillet... Il y a plus malheureux que moi. »

Parmi les hommes qui avaient lutté avec le plus d'ardeur et de succès contre la cour de Charles X et qui, par conséquent, avaient eu la plus grande part dans le triomphe de la Révolution de 1830, figurait en première ligne Béranger, dont les chansons et les poursuites judiciaires avaient surexcité au dernier point l'opinion publique. Aussi, ne pouvait-il être oublié.

Mais Béranger, toujours dévoué pour les autres, profita plus pour ses amis que pour lui-même de la situation qui lui était faite. Peu de temps après la Révolution un aide de camp de Louis-Philippe fut chargé de s'informer de la position du chansonnier.

« Demandez-moi ce que vous voudrez, lui dit-on, le roi vous l'accordera. »

Béranger ne demanda rien pour lui, mais il sollicita pour Rouget de Lisle une pension de 1,000 francs qui lui fut accordée sur la cassette même du roi, et l'envoi du brevet fut accompagné d'une lettre dans laquelle il était écrit : « *L'Hymne des Marseillais* a réveillé dans le cœur du roi des souvenirs qui lui sont chers; il n'a point oublié que l'auteur de ce chant patriotique fut l'un de ses camarades d'armes. »

Cette première pension était de 1,000 francs. Béranger la regarda comme insuffisante et plus tard il travailla et réussit à la faire augmenter.

Les amis de Rouget faisaient, de leur côté, leurs efforts pour rendre au poète de Montaigu les honneurs qu'il méritait, et le général Blein demanda et obtint pour Rouget la croix de la Légion d'honneur.

Rouget refusa d'abord, sous prétexte que Béranger lui-même n'avait pas obtenu cette distinction; mais Béranger avait résolu de n'en accepter aucune.

« La fleur des champs brille à ta boutonnière,  
Mon vieil habit, ne nous séparons pas. »

Il le prouva plus tard, quand on voulut lui donner la décoration de Juillet.

« Vous savez, dit-il à M. Joseph Bernard, comme j'aime les honneurs et les décorations : j'avais jusqu'à présent tout esquivé avec assez de bonheur. Eh bien, mon cher ami, on veut me donner la croix de Juillet. J'ai écrit à la commission pour prouver que je ne la méritais pas, quoique je tinsse à honneur qu'on eût bien voulu penser à moi ; mais on m'assure que ma réclamation a été écartée. Je vais donc être enrubanné. Que les hommes sont bêtes ! »

Béranger repoussa donc la démarche faite au nom de Rouget de Lisle, et cependant tout en refusant il avait à cœur de voir Rouget de Lisle décoré. L'auteur de la *Marseillaise* n'avait pas, à beaucoup près, l'âme aussi énergiquement trempée que Béranger, de plus il avait été militaire et il semblait à ce dernier beaucoup plus logique qu'il acceptât. C'était le général Blein qui servait d'intermédiaire entre les deux poètes : « C'est un enfant que votre Rouget de Lisle, disait Béranger ; il s'ôterait volontiers un bonbon rouge pour me l'offrir. Il l'a, qu'il le garde ! Pourquoi n'aimerait-il pas les douceurs, lui qui a dû les désirer toute sa vie, et qui n'a toujours vécu que de privations ?-Reportez-lui donc la croix d'honneur qui lui est bien légitimement due. Dites-lui que je n'ai rien fait et ne ferai jamais rien pour l'avoir.

« S'il refusait encore, rappelez-lui que vous êtes son général et qu'il doit vous obéir... »

C'est vers le mois de décembre 1830 que Rouget fut

décoré, et à ce sujet Béranger lui écrivit une lettre des plus affectueuses qui fait bien comprendre aussi combien peu il attachait de prix aux honneurs, à son point de vue personnel.

« Gloire à vous, lui écrit-il, monsieur le membre de la Légion d'honneur! cela vous était bien dû, en vérité. Mais je dois vous l'avouer, je n'ai pas pensé à vous le faire obtenir lorsque j'avais quelque crédit. Ce sont là de ces sortes de faveurs dont l'idée ne me vient jamais.

« Et pourquoi seriez-vous importuné de passer avant les autres? Croyez qu'il me suffit bien qu'on pense que j'ai marché sur vos traces. D'ailleurs, mon ami, lorsque *la Marseillaise* va nous redevenir encore une fois nécessaire à la frontière<sup>1</sup>, il est tout simple qu'on ait donné à son auteur, brave militaire, distingué comme poète, la récompense qu'il eût dû recevoir à la création de l'ordre.

« Quant à moi, l'on sait bien quelles sont mes idées relativement aux récompenses publiques, que je ne doute point que ce ne soit la cause qui a dû empêcher en partie que même fortune ne m'arrivât... Ainsi, vous voyez, mon ami, qu'il ne faut pas vous affliger de ne m'avoir pas pour collègue dans votre promotion. »

Rouget accepta donc la décoration. Il était à cette époque un peu moins préoccupé de son sort quoiqu'il ne fût plus avec le général Blein. Cet ami de notre poète avait perdu sa femme et sa mère et, à la suite de ces chagrins, Rouget de Lisle, toujours discret, avait pris sa pension dans la famille Voïart, en restant toujours dans les mêmes termes affectueux avec le général. Dans cette famille il avait les mêmes relations qu'autrefois; M<sup>me</sup> Tartres est la fille de M. Voïart; sa femme était une femme

1. A cette époque, des bruits de guerre avec la Russie et l'Allemagne commençaient à courir.

de cœur et d'esprit; M<sup>lle</sup> Voïart, Elise, était une artiste en gravure, le docteur Carrère, le général Blein, grand amateur de musique, étaient les intimes de cette famille; Gindre de Mancy, poète, qui a traduit avec talent les *Bucoliques* de Virgile, venait quelquefois y voir son ami Rouget, en l'honneur de qui il a écrit de fort beaux vers<sup>1</sup>.

Le sort s'était donc adouci en faveur de notre poète, mais Béranger trouvait que la pension accordée lui était insuffisante. Il fit donc toutes les démarches nécessaires pour qu'on l'augmentât; s'occupant tantôt de ses travaux littéraires, tantôt de son sort matériel, il lui écrivait à la date du 1<sup>er</sup> septembre 1831 :

« Je ne m'effraye pas de votre manuscrit, pourvu que vous me le confiiez pour le lire : car, entendre une lecture de trois heures est au-dessus de mes forces et, si je ne le lis moi-même, je ne puis avoir une opinion sur un ouvrage. »

Nous n'avons pu trouver trace de l'ouvrage dont il est question ici. C'est probablement l'histoire de l'expédition de Quiberon.

L'année 1831 se passa sans que la pension de Rouget fût augmentée. A la date du 22 avril 1832, au moment où le choléra sévissait à Paris, Béranger, qui ne s'en préoccupait pas, écrivait à son ami : « Si je voulais, j'aurais une bien longue histoire à vous faire sur vous-même, monsieur le Tyrtée français. Vous m'avez occupé plus que vous ne pensiez; mais j'ai été encore moins heureux pour votre compte que pour la chaste muse... »

1. Il écrivait à M<sup>lle</sup> Elise Voïart :

Nous parlerons de lui, de ses vertus antiques,  
De son cœur noble et bon, des livres qu'il aimait,  
Et de son fier génie et des chants héroïques  
Qu'aux siècles futurs il transmet.

Cette histoire aurait été celle des démarches qu'il faisait pour augmenter la pension de Rouget. Il avait 2,000 francs de pension sur la cassette du roi. Bientôt, grâce aux pressantes sollicitations de notre chansonnier, cette pension s'éleva à 3,500 francs.

Il lui écrivait à la date du 18 mai 1832 :

« Vous n'avez pu deviner qu'une partie de l'énigme, mon cher ami ; il y en aurait long à vous conter sur cette affaire que je négocie, depuis les premiers jours de mars, avec M. d'Argout d'abord, puis avec Barthe ou plutôt avec son appui. Je vous dirai, en substance, que je ne voulais pas pour vous moins de 1,500 francs. D'Argout prétendait ne pouvoir donner que 500 francs. Barthe, dans son intérim à l'intérieur, fit porter la somme à 1,000 fr., par M. de Montalivet ; et c'est avec surprise que j'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre de celui-ci, qui ne m'annonçait pour vous que les 500 francs que d'Argout avait déjà ordonnancés, et dont vous venez aussi de recevoir avis. J'ai répondu sur-le-champ à Montalivet que j'avais espéré mieux, d'après les promesses du garde des sceaux ; et, ce matin, j'ai été à la chancellerie pour m'en expliquer avec ce dernier. Il doit en parler à Montalivet, et j'espère encore que nous obtiendrons sur le ministère de l'intérieur un surplus d'indemnité, car c'est comme ministre du commerce et des travaux publics que Montalivet vous a informé de la détermination. »

Ce n'est qu'en juillet que ces négociations aboutirent. De Passy, à la date du 19 juillet, Béranger écrit à Rouget une lettre où son bonheur éclate ; on le voit par le ton joyeux qui l'inspire :

« Avez-vous reçu ou non l'avis d'un surcroît de fortune ? L'argent vous pleut, mon cher ami. M. d'Argout charge



Mérimée, chef de son secrétariat, de m'instruire que votre pension au ministère du commerce vient d'être portée à 1,000 francs. Il désire savoir (m'écrit-on particulièrement), si enfin je suis content. Certes, je le suis, et à l'instant j'écris à Monseigneur pour le remercier et lui annoncer que, sans doute, vous en ferez autant dès que vous aurez connaissance de sa décision.

« Vous voilà-t-il riche ! Quand je vous disais que le tout était de vivre. Vous le voyez bien maintenant. 3,500 fr. de rente ! Qu'allez-vous faire de tout cela ? Je crains que l'embarras des richesses ne vous fasse perdre la tête. Et puis, qu'on nous dise maintenant que la Révolution de Juillet n'a rien produit de bon ! Ah ça, n'allez pas vous laisser atteindre par le choléra, à présent que vous êtes millionnaire. Vous êtes assez maladroit pour vous laisser mourir au moment où vous avez enfin de quoi vivre. Ne bougez pas de votre trou ; le mieux est de rester en place. Quant à moi, je vais de Passy à Paris, et de Paris à Passy, me moquant de l'épidémie, et bien portant, au milieu des malades et des médecins. »

La position de Rouget, bien assise et bien améliorée, lui permit de se livrer à ses penchants vers la bienfaisance, aussi termina-t-il sa vie en se faisant aimer de tout le monde. On le rencontrait souvent, un livre à la main, faisant sa promenade sur la grande avenue de Choisy. On le reconnaissait à sa longue redingote, à son chapeau à larges bords, à sa perruque au ton roux, épaisse et courte, et à son large pantalon.

A part le médaillon de David d'Angers, exécuté en 1829, il ne reste aucun portrait de Rouget de Lisle. Nous avons fait pour en trouver toute espèce de recherches sans résultats. Enfin nous avons été mis sur la voie par M. Amédée Rouget de Lisle, pour trouver, non pas précisément son

portrait, mais son relief en pied dans l'une des frises de l'arc de triomphe de l'Étoile.

Nous allons faire, à propos des recherches du portrait de Rouget, une digression qui pourra ne pas manquer d'intérêt aux yeux des lecteurs.

Les arcs de triomphe, qui rappellent en général des succès militaires, et dont l'architecture est toute romaine, les arcs de triomphe connus ne sont pas très nombreux. On en compte huit qui appartiennent à l'histoire romaine : celui de Marius à Orange ; d'Auguste à Suze ; de Titus à Rome ; de Trajan à Ancone ; de Trajan à Bénévent ; de Marc Aurèle à Djemilah ; de Septime-Sévère à Rome ; de Constantin à Rome.

Les arcs de triomphe français sont au nombre de cinq principaux : celui de la porte Saint-Denis, de la porte Saint-Martin, du Carrousel, de l'Étoile, à Paris, et l'arc de triomphe de la porte d'Aix, à Marseille. Dijon a aussi le sien, comme Montpellier, mais ils sont moins grandioses. La hauteur totale des arcs romains varie de 13 mètres environ à 21 mètres ; leurs grandes ouvertures varient, en hauteur, de 7 mètres et demi environ à 11 mètres et demi.

Les arcs français sont de beaucoup plus hauts.

L'arc du Carrousel est le moins élevé, 14 mètres 625 millimètres ; la porte Saint-Martin a 17 mètres 252 millimètres ; la porte d'Aix, à Marseille, 18 mètres ; la porte Saint-Denis, 25 mètres 155 millimètres ; enfin l'arc de l'Étoile, de beaucoup le plus monumental, a 49 mètres 546 millimètres de hauteur. La voûte principale de ce monument a 29 mètres 420 millimètres d'élévation<sup>1</sup>.

1. La porte Saint-Denis a été érigée en l'honneur de Louis XIV, après la prise de Maëstricht et le passage du Rhin à Tholas. La porte Saint-Martin, après la prise de la Franche-Comté. L'arc de triomphe du Carrousel a été érigé par Napoléon en souvenir de la guerre de 1805.

L'arc de triomphe a été décrété après la bataille d'Austerlitz, 2 décembre 1805; le 15 août 1806 Napoléon en a posé la première pierre et le plan n'en était pas définitivement adopté.

Il était naturellement élevé à la Grande Armée. Mais il a subi une foule de péripéties et de modifications dans les ornements qui devaient l'embellir. Sa construction, arrêtée par les désastres de 1814, fut décidée en 1823 par une ordonnance de Louis XVIII, et il fut décidé en même temps que le monument serait consacré aux souvenirs de la guerre d'Espagne et à la gloire de Louis-Antoine Dauphin, vainqueur et pacificateur de l'Espagne. La première pierre du monument ainsi destiné fut posée le 23 juillet 1829.

La Révolution de 1830 entrava de nouveau la construction de l'édifice, et Louis-Philippe ordonna, en 1830, que le monument serait définitivement achevé comme on le voit aujourd'hui et consacré à la gloire des armées françaises.

Les architectes qui, tour à tour, travaillèrent à ce monument et moururent à la peine furent: MM. Chalgrin et Raymond, puis Goust, élève de Chalgrin, puis Hugot, puis enfin Blouet qui en fut le dernier architecte et le vit inaugurer le 29 juillet 1836. Tel qu'il est le monument n'est pas terminé: la plateforme comporte un piédestal qui attend la statue de la France précédée d'un quadrigé<sup>1</sup>.

Tout le monde connaît les magnifiques statues en relief qui regardent Paris et Neuilly et qui ont environ 12 mètres de haut. *Le Départ* ou *Chant de la Marseillaise*, par Rude; *le Triomphe*, par Cortot; *la Résistance*

1. On a pu voir pendant plusieurs années la maquette d'un superbe quadrigé, faite par le sculpteur distingué M. Falguière. Ce quadrigé termine superbement l'arc de triomphe. Il est probable qu'un jour on l'y mettra coulé en bronze.

et *la Paix*, par Etex. Tout le monde connaît les bas-reliefs encadrés dans un cadre de pierre et qui représentent la bataille d'Aboukir, les funérailles de Marceau, la prise d'Alexandrie, le passage du pont d'Arcole, la bataille de Jemmapes et la bataille d'Austerlitz.

Mais tout le monde ne connaît pas les reliefs de l'entablement qui a cependant 2 m. 12 c. de haut et forme un pourtour de 137 mètres de longueur.

Sur l'un de ces entablements se trouve la statue en relief de Rouget de Lisle.

Cet entablement, exécuté par Brun, regarde la ville de Paris. Au milieu se trouve l'autel de la Patrie avec cette épigraphe : la Loi, le Roi.

Les personnages qui sont de chaque côté ont été choisis sous le règne de Louis-Philippe. Voilà pourquoi ils sont très peu nombreux, ceux qu'on a pris, soit dans les hommes de la Convention, soit parmi les hommes de l'Empire.

A gauche du spectateur sont représentés : Bailly, le duc d'Orléans, Sieyès, Lafayette, Bournonville, Jourdan, Championnet, Latour d'Auvergne, Joubert, Cambronne, Carnot, Soult, Hoche, Marceau, duc de Penthièvre, M<sup>me</sup> Roland, Roland, Moitte, Chénier.

A droite, on voit le duc de Bourbon, Talleyrand en abbé, Mirabeau, Custine, Foy, Desaix, duc de Chartres jeune (Louis-Philippe), Masséna, Kléber, Houchard, Kellermann, Daboville, Lefebvre, Augereau, prince Eugène, Joséphine Beauharnais, David, Gossec et Rouget de Lisle.

Rouget de Lisle, dont les études biographiques nous ont conduit à ces détails, se trouve presque perpendiculairement placé au-dessus de la main du génie de la défense qui crie : Aux armes !

Il est probable qu'avant de mourir, Rouget a pu avoir la satisfaction de l'honneur qui lui était fait, et de la

place que sa statue en relief occupait sur l'arc de triomphe de l'Etoile.

Il vivait heureux et calme à Choisy, faisant autour de lui tout le bien qu'il pouvait. Mais ce bonheur ne fut pas de longue durée, et la mort vint bientôt frapper à sa porte. L'entourage intelligent au milieu duquel il vivait, ses relations au dehors étaient agréables autant que sa société de Choisy, mais il n'avait aucune relation avec les membres de sa famille qui vivaient encore. Il avait même, dans une lettre écrite à M. Gindre de Nancy, témoigné énergiquement sa répulsion pour ses frères, qui l'avaient laissé dans la plus grande détresse sans se préoccuper de lui.

« Que font nos Tercy ? (lui écrivait-il). Ce frère, mort en odeur de sainteté, m'écrit-on, à cela près, je crois, pas grand'chose, sera-t-il meilleur pour eux dans l'autre monde que dans celui-ci?... Oh ! ne me parlez pas des frères ! » C'est un de ses frères, en effet, qui, en 1817, l'avait chassé de la maison paternelle de Montaigu.

Il collabora, en 1834, à la publication des *Mémoires de tous*, et donna dans un des volumes la relation exacte de l'expédition de Quiberon. Il avait envoyé cette relation à Béranger qui, à la date du 12 novembre 1834, lui écrivait : « ... Travaillez-vous ? Ecrivez-vous ? Chantez-vous ? Faites-nous donc encore quelques bons mémoires comme celui-ci. Rentrez dans vos souvenirs : vivez à reculons. C'est refaire du printemps, et voilà l'hiver qui vient. Adieu ; soignez bien ce qu'il vous reste de santé, et ne m'oubliez pas plus que je ne vous oublie. »

Béranger, en effet, n'oubliait pas son ami. Il publia, en 1833, un volume complet de ses chansons, et dans une lettre à Perrotin il lui disait :

« Encore un exemplaire oublié ! A M. Rouget de Lisle, chez M. Voïart, à Choisy-le-Roi (banlieue). »

Ce volume de chansons est le dernier que publia Béranger, quoiqu'il mourut beaucoup plus tard. Rouget publia également dans les *Mémoires de tous* une jolie nouvelle en prose, *Rosa mourante*. Nous la reproduisons ci-après, p. 285.

Béranger ne recommandait pas sans raison à son ami de soigner sa santé. Elle était chancelante. Son incarcération en 1826, l'attaque d'apoplexie qui l'avait frappé à sa sortie, lui rendaient le froid très sensible. L'hiver de l'année 1835 lui fut fatal. Nous empruntons à M. Gindre de Nancy une lettre qui nous initie à la fin de Rouget de Lisle :

« L'hiver de 1835, si rude, si humide, si long, porta un coup fatal à la santé de Rouget de Lisle. Un catarrhe pulmonaire, dont les approches se manifestaient depuis quelque temps, prit tout d'un coup un tel caractère de gravité que, sans les soins bien entendus qui lui furent aussitôt administrés, il en eût été infailliblement étouffé. Peu à peu, les symptômes les plus alarmants disparurent, le malade reprit quelques forces et, au mois d'avril, il put se lever, manger à table, se promener dans le jardin et respirer avec délices l'air tiède et embaumé du printemps.

« Je le vis dans cet heureux acheminement à la santé, et sa guérison alors paraissait assurée; mais le mois suivant, ordinairement doux, ramena, en l'année 1836, les frimas et, avec eux, pour le pauvre convalescent, une rechute qui fut, hélas! la dernière. Averti de cet accident, je courus aussitôt à Choisy-le-Roi.

« Il était levé et son état donnait encore quelques espérances. Le mal ne fit ensuite qu'empirer de jour en jour. Lui, d'ailleurs, parfaitement calme, suivait avec une docilité, peu conforme à l'impatience de son carac-

tère, les prescriptions du docteur Carrère, son médecin, et paraissait résigné au sacrifice de sa vie. Le samedi au soir, 25 juin, une crise terrible commença son agonie. Le médecin ne croyait pas même le retrouver en vie le lendemain. Quelques instants auparavant, il avait recueilli toutes ses facultés, comme s'il eût senti qu'elles allaient pour toujours lui échapper, et avait fait à M<sup>me</sup> Voïart les plus touchants adieux, couvrant ses mains de baisers et de larmes, l'appelant son ange gardien, son sauveur, et la remerciant, dans toute l'effusion de son cœur, de lui avoir rendu ses derniers jours si doux, si fortunés!... Le lendemain matin, j'étais auprès de lui, mais dans quel état, grand Dieu, je le trouvais! Il ne reconnaissait plus personne; ses yeux étaient fermés, ses traits entièrement décomposés, et une respiration pénible, souvent interrompue, annonçait seule qu'un reste de vie animait ce corps souffrant.

« A mon arrivée, cependant, et lorsque M<sup>me</sup> Voïart lui eut dit mon nom, ses yeux se rouvrirent; il les porta tour à tour sur elle et sur moi; sa bouche essaya de balbutier quelques mots, et je sentis sa main répondre faiblement au serrement de la mienne, mais il retomba bientôt dans un lourd abattement et y resta plongé jusqu'au dernier soupir...

« A minuit, il avait cessé de souffrir. »

Par un rapprochement bizarre de date, Rouget de Lisle sortait de la vie juste dix ans après être sorti de prison. 26 juin 1826 — 26 juin 1836.

Rouget de Lisle avait 76 ans. Les témoins de la déclaration de son décès furent : le baron François-Angé-Alexandre Blein, âgé de 68 ans, maréchal de camp en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, et Jacques-Philippe Voïart, rentier, âgé de 78 ans, rue des Vertus.

Les obsèques de Rouget eurent lieu le mardi 28 juin. Elles furent simples et modestes. Une députation de la garde nationale de Paris y assista, et une foule nombreuse d'ouvriers et d'habitants de Choisy-le-Roi suivirent religieusement le cortège. Les coins du poêle furent portés par le général Blein, par le maire de Choisy, par M. de Quer, ancien administrateur des armées, par M. Bra, statuaire, qui avait moulé la figure de Rouget de Lisle à son lit de mort.

Deux discours furent prononcés sur sa tombe, l'un par le général Blein, l'autre par M. Gindre de Nancy<sup>1</sup>.

Rouget fut enterré dans un enclos réservé par le général pour sa propre sépulture et celle de sa famille, sur le territoire de Thiais-les-Choisy. En 1846, le 10 mars, jour anniversaire de la naissance de Rouget, le général Blein inaugura le monument qu'il avait fait élever en l'honneur de son ami et qui était orné du beau portrait médaillon en marbre blanc sculpté par David d'Angers.

Le général Blein mourut, sa fille quitta Choisy. Elle crut devoir emporter le beau médaillon qui ornait la tombe de Rouget de Lisle. Elle le crut avec d'autant plus de raison que le temps attaquait déjà cette œuvre de David et qu'il aurait pu disparaître.

Le tombeau de de Lisle devint ce que deviennent en général tous les tombeaux, les herbes et les plantes l'envahirent.

En 1861, la commune de Choisy décida que l'emplacement du cimetière recevrait une autre destination et aujourd'hui sur l'endroit où reposent les ossements des

1. Après l'inhumation, les nombreux assistants, pour rendre hommage à Rouget de Lisle, entonnèrent avec enthousiasme plusieurs couplets de *la Marseillaise*. Cet adieu fait d'un élan unanime produisit un effet touchant et grandiose.



ancêtres est construite l'école communale de Choisy, des garçons et des filles, dans la rue de Vitry.

Le nouveau cimetière, installé à une plus grande distance de Choisy, date de 1853. Ce n'est qu'en 1861-1862 que les restes de Rouget de Lisle ont été transportés du cimetière où il avait été primitivement inhumé au cimetière actuel. C'est à la sollicitude de M. Perrotin, éditeur des chansons de Béranger, que ce pieux hommage a été rendu à la mémoire de l'auteur de *la Marseillaise*. Sans lui, personne ne saurait où il fut enterré. Déjà, en 1861, on a eu beaucoup de peine à retrouver la place où il avait été inhumé. Comme nous l'avons dit plus haut, la fille du général Blein avait fait enlever le médaillon en marbre, œuvre de David d'Angers, les pierres tumulaires s'étaient dispersées, comme il arrive si souvent dans les cimetières abandonnés. On reconnut l'emplacement par des thuyas plantés autour du terrain acheté jadis par le général Blein. Quant aux restes mêmes de Rouget, ils étaient difficiles à reconnaître puisqu'on ne connaissait qu'imparfaitement l'endroit précis où il avait été inhumé. On était bien sur l'enceinte restreinte, il est vrai, mais il fallut avoir recours à une vieille bonne qui avait soigné Rouget de Lisle et qui reconnut ses ossements à une dent placée d'une façon toute particulière et à un anneau en or, qu'il tenait de sa mère, qu'il avait porté toute sa vie et qu'on retrouva parmi les ossements.

Ces détails nous ont été donnés par le fossoyeur même qui a déterré ses restes en 1861, la première fois que nous sommes allés sur les lieux faire des recherches et rendre une pieuse visite au tombeau de notre Tyrtée.

Maintenant, donc, les restes de Rouget reposent dans le nouveau cimetière de Choisy-le-Roi, et dans un terrain acheté et concédé à perpétuité. Perrotin fit tous les frais de cette translation et de la tombe qui existe au-

jourd'hui. C'est le seul monument élevé à la mémoire de Rouget. Espérons que la France n'en restera pas là et qu'un jour Lons-le-Saulnier, Choisy-le-Roi ou Paris verront se dresser une statue digne de l'hymne immortel, *la Marseillaise*. La tombe de Rouget de Lisle est la quinzième à gauche en entrant dans le cimetière de Choisy, sous une allée de sycomores.

La première fois que nous l'avons visitée, en juillet 1871, à l'anniversaire de la prise de la Bastille, les murs du cimetière qui regardent Paris avaient été abattus par les Prussiens, et n'avaient point encore été relevés. Quelques tombes avaient été endommagées. C'est donc avec une double et triple émotion que nous visitâmes ce cimetière. La tombe de Rouget était un sujet de tristes et douloureuses réflexions, surtout en lisant l'inscription qui rappelait l'influence si énergique du *Chant de la Marseillaise*, quand nous venions d'être si cruellement lancés dans une guerre folle, trahis, vaincus et humiliés.

La pierre tumulaire, penchée vers le midi, de 60 centimètres d'élévation dans son côté le plus élevé et de 30 environ dans le côté le plus rapproché de terre, ne porte aucun signe religieux. L'inscription porte ces mots :

*Ici repose :*

CLAUDE-JOSEPH  
ROUGET DE LISLE

né à Lons-le-Saulnier en 1760,  
mort à Choisy-le-Roi en 1836.

Quand la Révolution française  
en 1792

Eut à combattre les rois,  
Il lui donna pour vaincre  
*Le Chant de la Marseillaise.*

Au-dessous figure une torche renversée brochante deux palmes de feuillage<sup>1</sup>.

Gourier entrepreneur — 1862, concession à perpétuité. — Nous citons textuellement les inscriptions pour en attester la date certaine. Un procès-verbal constatant la translation des restes de Rouget de Lisle est ainsi conçu : Ce jourd'hui, 8 novembre 1861, ont été transportés de l'ancien cimetière de Choisy-le-Roi dans le nouveau, les restes mortels de C.-J. Rouget de Lisle, ancien capitaine du génie, par les soins de C. Perrotin, éditeur et mandataire universel de Béranger, poète national de France, et en son nom, en présence de MM. Gindre de Nancy, L. Normand et C. Perrotin.

Perrotin a élevé ce monument au nom de Béranger en disant :

« Il me restait quelques fonds provenant de la succession de Béranger; je ne pouvais mieux faire que de les employer à relever la mémoire de son ami Rouget de Lisle. »

Cet acte plein de délicatesse et qui fait le plus grand honneur à la sollicitude de C. Perrotin est ainsi un touchant témoignage de vénération rendu à la mémoire de deux grands hommes, patriotes et poètes, dont l'un contribua à défendre la patrie contre l'étranger, et l'autre à en expulser les rois qui voulaient la ramener sous le régime que la Révolution française avait détruit.

Honneur donc à ces trois hommes qu'un sentiment de reconnaissance réunit dans une même pensée grande et patriotique.

Quand Rouget de Lisle mourut, à part l'arrière-neveu qui lui survit aujourd'hui et qui regrette les dissensions

1. Ce tombeau a été restauré momentanément par un admirateur de Rouget de Lisle.

funestes survenues entre les frères faits naturellement pour s'aimer entre eux et se soutenir, à part cet arrière-neveu, Rouget n'avait plus qu'une cousine, M<sup>me</sup> la baronne d'Expilly, qui répudia sa succession, riche cependant de souvenirs.

C'est dans la notice de Cornède-Miramont, déjà citée à propos de l'incarcération de Rouget en 1826, que nous trouvons cette note.

Elle n'est pas exactement conforme à la vérité, car Cornède-Miramont déclare que Rouget de Lisle n'avait ni frères, ni sœurs, ni neveux. Sans l'impartialité due à l'histoire, nous aurions omis ces détails toujours tristes quand ils annoncent des dissensions domestiques, de même que nous aurions glissé sur les malheurs de notre auteur de *la Marseillaise*.

L'histoire et la philosophie qui en découle doivent nous apprendre à vivre mieux que n'ont vécu nos ancêtres. En ce point, celle-ci offre un exemple aux frères qui oublient leur commune origine et les liens sacrés qui doivent les tenir toujours attachés les uns aux autres.

Au point de vue général, la nation française, ingrate et insoucieuse pour l'un de ses grands hommes, lui doit une réparation éclatante et un public hommage dont nous serions très heureux d'être un des promoteurs.

Un lierre est planté autour de la tombe de Rouget. Des plantes fleuries sont de temps à autre déposées au pied de sa tombe. Quelques couronnes, offrandes pieuses, sont placées sur un échelas grossier. Est-ce bien l'hommage qui convient au poète dont la conception sublime a valu tant de succès à nos soldats !

II

1891

Aujourd'hui que nous publions ce travail, la nation a réparé son oubli. Rouget de Lisle a une statue à Choisy-le-Roi, l'autre à Lons-le-Saulnier. Les habitants de Montaigu ont aussi rendu hommage au souvenir de leur illustre concitoyen en élevant dans la bourgade, sur leur petite place, une modeste colonne pyramidale moins fastueuse qu'une statue, mais dont l'idée fut inspirée par un sentiment aussi touchant que vrai.

Entraîné par l'histoire de *la Marseillaise* et les malheurs de son auteur, nous avons brusquement passé de sa sortie des prisons du Comité de salut public après le 9 thermidor, au moment où Rouget de Lisle quitta Montaigu, en 1817, après la vente de la maison paternelle. Nous allons combler la lacune de son histoire en la suivant pas à pas pour ainsi dire.

Tallien ne contribua pas pour peu à la sortie de prison de Rouget, et quand ce dernier, se trouvant sans emploi, demanda au Comité de salut public à être réintégré dans ses fonctions, par une lettre datée du 3 ventôse an III, Tallien appuya cette demande en termes chaleureux :  
« Le nom seul de l'auteur de l'*Hymne des Marseillais*  
« doit, dans un gouvernement juste, suffire pour lui ac-  
« corder ce qu'il demande. Rouget fut toujours patriote,  
« et il eut l'honneur d'être persécuté, incarcéré par les  
« Décemvirs. Je croirais faire une insulte à mes collègues  
« que de leur recommander cette affaire. Ils sont patriotes  
« et justes. Ces deux titres suffisent. »

Telle est l'apostille que mit Tallien sur la demande

de Rouget ; nous l'avons trouvée aux archives nationales.

Merlin de Thionville appuya aussi la demande en ces termes :

« L'auteur de *la Marseillaise* qui a valu 100,000 hommes à la République et qui est, d'ailleurs, très instruit dans l'art de la fortification, a bien, à mon avis, le droit d'être employé au service de la République. »

Sous quel titre y rentra-t-il ? rien ne l'indique, mais nous le retrouvons dans les sections chargées de repousser l'émeute qui voulait envahir la Chambre, le 12 germinal an III (1<sup>er</sup> avril 1795). On le retrouve encore dans les mêmes rangs le 1<sup>er</sup> prairial (20 mai suivant). A cette époque, les émigrés, de concert avec les Anglais, avaient organisé une descente en Vendée et pris pour lieu de concentration de leurs forces la presqu'île de Quiberon.

Tallien fut désigné avec le député du Finistère, Blad, pour accompagner le général Hoche chargé du commandement en chef. Tallien proposa à Rouget de faire partie de l'expédition avec le grade de capitaine du génie. Là, mis en relations avec Hoche, il devint son aide de camp.

Il assista donc aux luttes que l'armée républicaine eut à soutenir contre les émigrés et les Anglais coalisés. Il y reçut même une blessure, et son nom figure dans le rapport officiel.

Il a fait de cette expédition une histoire très exacte, simplement et très clairement écrite. Voilà donc un titre pour classer Rouget de Lisle parmi les historiens. Dans l'appréciation de ses œuvres, nous en citerons quelques passages.

Hoche fut promptement maître de ses adversaires et, par sa fermeté autant que par son énergie et sa bienveillance, il ramena le calme dans la Vendée, et Rouget, qui lui devenait inutile, revint à Paris avec Tallien.

Les sympathies que Tallien avait témoignées à plusieurs reprises à Rouget de Lisle n'avaient fait que resserrer davantage des liens d'affection entre ces deux hommes. Donc, de retour à Paris, Rouget devint un des familiers du salon de M<sup>me</sup> Tallien. Sa conversation était agréable, il faisait élégamment les vers, il jouait bien du violon. Toutes ces qualités le faisaient rechercher, peut-être connut-il là M<sup>me</sup> de Beauharnais, qui devint, en 1796, M<sup>me</sup> Bonaparte. Il eut occasion de rendre très délicatement et avec une discrétion généreuse, un grand service à M<sup>me</sup> Bonaparte qui, plus tard, se montra reconnaissante à son égard du service rendu.

Voilà dans quelles circonstances Rouget fut nommé à un poste dans ce que nous appelons aujourd'hui l'intendance militaire pour les fournitures de l'armée.

Alors, comme depuis la chose s'est renouvelée très souvent, les fournisseurs intriguaient et quelquefois, trop souvent, hélas! obtenaient, grâce à des pots-de-vin, des fournitures avantageuses à livrer. Dans l'une d'elles un banquier du nom de Goisson avait voulu faire du chantage en menaçant de faire connaître l'intervention de M<sup>me</sup> Bonaparte dans un marché conclu, Rouget s'interposa et parvint à étouffer le scandale dont on menaçait M<sup>me</sup> Bonaparte.

Dans une lettre qu'il lui écrivit à la date du 29 frimaire, sans fixer l'année, il s'exprime ainsi :

« J'ignore si vous avec connaissance de l'attaque scandaleuse que M. Goisson vient de diriger contre nous. « Ce qui m'en révolte surtout, c'est de voir se réaliser, « à point nommé, la prédiction que je vous fis dans le « tems (*sic*)... »

Plus loin il ajoute :

« ...Je dois vous prévenir de ce qui est, madame, et

« vous renouveler la promesse que je vous fis aussi dans  
« le tems, que votre nom serait inviolablement respecté  
« *par nous* dans toutes les discussions que cette affaire  
« ferait naître... »

Cette lettre figurera entière dans la collection des œuvres laissées par Rouget de Lisle, le jour où un éditeur patriote voudra bien publier cette collection dont nous possédons intégralement une exacte et fidèle copie.

Rouget fut indigné des manœuvres qui se pratiquaient pour les fournitures militaires et comme nous l'avons dit déjà, il se retira de ces fonctions que ne lui permettaient pas de continuer la droiture de son âme et sa grande loyauté.

Plus tard, M<sup>me</sup> Bonaparte témoigna sa reconnaissance à Rouget en sollicitant et obtenant pour lui la mission d'aller offrir, au nom du premier consul, des présents destinés au roi d'Espagne.

La faction des Muscadins à collet vert conspirait toujours contre la République, et à leur attaque à main armée, le 13 vendémiaire (5 octobre 1795), Rouget était dans les rangs de l'armée pour les repousser.

En ce moment aussi des négociations étaient entamées pour échanger la fille de Louis XVI, duchesse d'Angoulême, contre les députés Quinette, Bancal, Lamarque, Drouet et l'ex-ministre Bournonville que Dumouriez avait livrés aux Autrichiens.

La négociation devait avoir lieu à Bâle. Rouget offrit ses services pour obtenir cette mission délicate, mais il n'eut pas la satisfaction de les voir agréer; il fut blessé du refus et, quelque temps après, il résolut de donner sa démission de capitaine du génie.

A la date du 12 germinal an IV, il écrivait au ministre Delacroix :



« Citoyen ministre,

« Vous vous rappelez, sans doute, les motifs qui me guidaient lorsque je sollicitais près de vous l'honneur d'être mis sur les rangs pour reconduire Mademoiselle de Bourbon, et les formes sous lesquelles cette proposition vous fut présentée.

« Vous vous rappelez, sans doute aussi, que je vous laissai entièrement le juge des convenances qu'il m'était impossible de calculer; et que l'unique intérêt que j'attache à cette mission, était le désir d'adoucir, par les procédés d'un homme honnête et sensible, le sort et l'exil d'une malheureuse enfant, et de lui épargner, au moins dans cette dernière circonstance, les atrocités gratuites depuis si longtemps exercées contre elle.

« La preuve que des intentions si pures furent énoncées comme elles devaient l'être, c'est que vous les accueillîtes avec plaisir et que vous n'avez pas craint de vous en rendre l'interprète auprès du Directoire.

« Je ne reviendrai point sur la défaveur avec laquelle on les y a reçues, sur les inculpations, les déclamations qu'elles y ont excitées contre moi, si je n'apprenais qu'on cherche aujourd'hui à leur donner une nouvelle consistance, et à faire de ma demande le prétexte d'une nouvelle proscription, pour s'indemniser sans doute de ce que celle qu'on me suscita sous *Robes* n'a pas produit son entier effet.

« J'en appelle à votre loyauté, citoyen ministre: elle vous suggérera, sans doute, de me fournir le moyen de confondre la malveillance qui me poursuit. Il suffit pour cela d'un mot de votre main qui rende hommage à la vérité: je vous connais trop bien pour douter de votre empressement à me l'accorder.

« Agréez ma respectueuse considération. »

La réponse du ministre des relations extérieures est ainsi conçue :

Paris, le 13 germinal de l'an IV de la République française, une et indivisible.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

« Le ministre des relations extérieures,

« Au citoyen Rouget de Lisle.

« La demande que vous avez faite, citoyen, d'aller à Bâle et d'y conduire la fille du dernier roi des Français ne m'a paru, dans le temps, présenter rien de suspect, surtout d'après les vues d'utilité que votre voyage pouvait présenter à d'autres égards. Je me rappelle très bien que vous me parlâtes des amis que vous avez conservés parmi les citoyens de cette ville, qui se sont toujours montrés attachés à la République et dévoués au culte de la liberté. Le Directoire a voulu employer un officier de gendarmerie parce que l'usage le plus ordinaire leur attribue ces sortes de fonctions. Il est difficile, ce me semble, de voir dans votre démarche, si elle est présentée telle qu'elle a été faite, rien qui puisse inculper votre civisme. Je me fais un devoir de vous rendre le témoignage que vous désirez.

« Salut et fraternité.

« CH. DELACROIX. »

L'adresse porte : « Au citoyen Rouget de Lisle, à Paris. »

Rouget, ayant donné sa démission, reçut du ministre de la guerre une lettre ainsi conçue :

« LIBERTÉ. — République Française. — ÉGALITÉ.

Paris, le 23 germinal an IV de la République française, une et indivisible.

« Le ministre de la guerre,

« Au citoyen Rouget Delille (*sic*), chef de bataillon du génie.

« D'après le compte qui m'a été rendu, citoyen, des motifs qui vous déterminent à vous démettre de l'emploi de chef de bataillon du génie, auquel le Directoire exécutif a jugé à propos de vous élever suivant l'arrêté dont vous trouverez ci-joint copie, je vous préviens que j'ai accepté votre démission : vous cesserez (*sic*), en conséquence, de jouir à compter de la date de cette lettre des appointements affectés à ce grade.

« Je ne vous dissimulerai point que c'est avec regret que je vous vois prendre le parti d'abandonner une carrière dans laquelle vos talents et vos connaissances vous eussent porté à rendre de nouveaux services à la République. Recevés (*sic*) donc, je vous prie, le témoignage le plus satisfaisant de la manière dont vous avez rempli vos fonctions.

« Salut et fraternité,

« *Le ministre de la guerre,*

« PETIOT. »

La démission acceptée, Rouget de Lisle vit sa solde réglée en assignats. Il se trouva, par ce fait même, très gêné.

Cette monnaie, quoique légale, avait perdu énormément de sa valeur dans le public. Il fit, pour cette cause

même, de nouvelles démarches et il finit par être nommé chef de bataillon.

A cette époque, le gouvernement préparait un immense plan de campagne conçu par Carnot, et qui avait pour but de faire converger trois corps d'armée sur Vienne. L'une, à l'est, commandée par Jourdan; l'autre, au centre, commandée par Moreau, et la troisième, au midi, sous les ordres de Bonaparte.

On se rappelle le résultat final. Jourdan fut battu et repoussé par le prince Charles. Moreau, arrêté dans sa marche, opéra sa magnifique retraite de la Forêt noire. Bonaparte seul triompha avec éclat dans la première campagne d'Italie. Dans les rangs figuraient les noms illustres de Kléber, Marceau et Desaix.

Mais on avait besoin d'officiers pour les seconder, et c'est ainsi que s'explique la nomination de Rouget. Hoche continuait à pacifier la Vendée. Est-ce par calcul ou par oubli qu'on le fit, toujours est-il que Rouget ne reçut pas d'ordre de départ. Il en conçut un grand désappointement, et il donna de nouveau sa démission qui fut acceptée, 12 germinal an V (1<sup>er</sup> avril 1796).

Ici, malgré la répugnance qu'on éprouve à rappeler des faits qui peuvent tacher un grand nom consacré par l'histoire, pour rester impartial, il faut aborder un sujet délicat. Il s'agit des dissentiments qui ont existé entre Rouget de Lisle et Carnot.

D'abord, ayant été condisciples tous deux, Rouget vit avec chagrin son mandat d'écrou signé par Carnot. A ce fait on peut répondre que le Comité de salut public était composé d'hommes dont l'activité fiévreuse au milieu des circonstances extraordinaires où ils ont vécu pouvait faire passer sur certains détails. Chacun avait sa tâche, sa surveillance à exercer, par conséquent le contrôle était difficile sur les actions des collègues et, sans trop

y regarder, chacun apposait à la hâte la signature sur les décrets présentés. On peut expliquer ainsi que Carnot signa le mandat d'écrou de son ancien condisciple sans prendre plus d'informations. Rouget de Lisle a pu ne pas comprendre cette situation, mais il en conçut un cruel dépit, et c'est par là qu'il est possible de justifier les épithètes dont, plus tard, il caractérisa Carnot. Voilà le point de départ de l'inimitié qui sépara ces deux hommes qui, aujourd'hui, ont leur statue chacun dans leur pays en reconnaissance des services qu'ils ont rendus. Mais il faut ajouter, en dépouillant la correspondance de Rouget, qu'on y voit de la part de Carnot plutôt de la malveillance et du dédain vis-à-vis son ancien condisciple.

Aussi, Rouget, avec un courage peu commun, a-t-il osé dire franchement ce qu'il pensait à des puissants du jour qui ne le lui ont jamais pardonné. Ses lettres ou fragments de lettres que nous allons reproduire en feront foi.

A la date du 12 prairial an VI, il écrivait à Carnot la lettre suivante :

« Citoyen directeur,

« Julian m'a fait part de la conversation que vous eûtes ensemble à mon sujet avant-hier soir.

« Mon respect pour le caractère auguste dont vous êtes revêtu, mon respect pour moi-même, m'imposent la loi d'une explication franche et catégorique; la voici :

« Je suis votre ennemi, Carnot; si je n'avais à vous sacrifier que mes ressentiments personnels, quelque légitimes qu'ils soient, dès ce moment tout serait oublié; mais mon inimitié porte sur des bases plus nobles que celles d'un misérable égoïsme.

« Je suis votre ennemi parce que, de tout temps, vous

m'avez paru être l'ennemi de la chose publique, et qu'il est des torts avec lesquels l'homme pur, le patriote irréprochable ne compte point jusqu'à leur entière expiation.

« Cette expiation vous l'avez commencée ; mais elle n'est l'affaire ni d'un jour ni d'un an. La durée de votre magistrature, la durée de toute votre vie suffiraient à peine pour la consommer. En vous supposant dans la carrière que vous suivez depuis un mois autant de constance que vous en avez eu dans la carrière opposée, l'observateur rigide sera encore obligé de vous tenir compte de tout le bien que vous n'avez fait que d'intention.

« Pour moi, je vous l'avoue avec plaisir, soit calcul, soit repentir, il me semble que pour le moment vous marchez sur la droite ligne de l'intérêt général. Cette conspiration (affaire Babœuf), qu'on assure avoir été déjouée par vos soins, me paraît d'une importance bien plus grande que ne le pensent plusieurs même de mes amis. Celui-là rend un grand service à la République, qui comprime les dernières convulsions de l'aristocratie et du terrorisme, fussent-elles imperceptibles, car elles sont encore un signe d'existence.

« Continuez, Carnot. Travaillez de bonne foi avec vos collègues à cicatriser les playes (*sic*) incessamment rouvertes et toujours saignantes de la patrie. Précipitez au fond du fleuve cette fange révolutionnaire qui trop longtemps en a recouvert la surface. Dirigées par vous, que nos armées forcent l'Europe à recevoir une paix qui devienne l'époque et le gage de la prospérité nationale, et soyez sûr alors que vos travaux n'auront pas de plus zélé apologiste que moi : soyez sûr qu'aucune prévention n'altérera jamais à mes yeux la grandeur ou l'utilité de leurs résultats ; soyez sûr que jamais ni mes discours, ni mes écrits ne tendront à diminuer votre influence,

tant qu'il me sera démontré qu'elle est profitable à la chose publique.

« Quant au rapprochement qui m'a été proposé de votre part, je ne puis y accéder. Indifférent au bien général, inutile pour vous, il ne pourrait être avantageux que pour moi ; il ne pourrait que rendre également suspecte mon exaspération passée, mon silence présent, et les éloges qu'à l'avenir j'espère être dans le cas de donner à votre administration. Abstraction faite de tout autre motif, celui-ci suffirait seul pour déterminer mon refus. Étranger à toute autre espèce d'ambition, je conserverai toujours celle de maintenir la dignité de mon caractère, et rien ne le dégraderait à mes propres yeux, comme une réconciliation aussi visiblement intéressée.

« Salut et respect. »

Comme on le voit par cette lettre, Rouget avait été profondément blessé par Carnot dont il avait lieu d'attendre plus de marques d'intérêt. Il est probable aussi que Carnot avait froissé Rouget en contestant ses aptitudes militaires et en ne reconnaissant à son condisciple que des aptitudes pour les beaux-arts.

Ce fait qui a dû se reproduire plusieurs fois, cette espèce de dédain que témoignent aux poètes les hommes d'un grand mérite sans doute, mais souvent de grands béotiens sur le chapitre des beaux-arts, ce fait a dû froisser Rouget, *genus irritabile vatum*.

Il faut avoir vécu dans le monde politique pour bien comprendre ces nuances. Nous-même avons souvent entendu de prétendus habiles : « Un tel?... Je le connais, il fait des vers ! » Cette classification, dans l'esprit de ces béotiens, est une qualification qui n'admet pas le poète comme susceptible de travailler à des choses sérieuses qui se traitent en prose et demandent plus de

rouerie et d'intrigues que de loyauté et de droiture d'esprit. Ces derniers sont les honnêtes et les autres les habiles.

C'est peut-être parce que les habiles, qu'on peut appeler aujourd'hui les opportunistes, sont en grande majorité, que les réformes républicaines sont si lentes à se réaliser. Si l'illustre Fourier vivant, avait à se prononcer sur ce point, il affirmerait sans doute que dans la société perfectionnée qui succédera à celle des habiles, les rôles seront renversés et les habiles conspués par les honnêtes. Amen !

Pour en revenir à nos deux grands hommes, à la date du 5 ventôse, on trouve dans les correspondances laissées par Rouget, une lettre à lui adressée par Carnot, qui ne vante que les talents distingués de Rouget pour les beaux-arts. Voici cette lettre :

Paris, le 25 ventôse an V de la République, une et indivisible.

« Carnot, membre du Directoire exécutif,

« Au citoyen Rouget de Lisle, à Paris.

« Ce n'est jamais qu'en qualité d'homme public, citoyen, que j'ai eu à délibérer sur les objets qui vous concernaient; mais comme particulier, c'est toujours avec plaisir que j'ai rendu justice à vos talents distingués pour les beaux-arts.

« Quant à la demande que vous faites d'être remis en activité, il est à propos que le ministre de la guerre la présente lui-même au Directoire exécutif.

« Salut et fraternité. »

Rouget demeurait alors aux galeries du Palais-Egalité, n° 133.



Le général Hoche, qui était venu de la Bretagne à Paris et qui affectionnait Rouget de Lisle, le recommanda au Directoire et voulut se l'attacher. Rouget le fit sentir dans une lettre à Carnot à la date du 28 ventôse an V.

« Citoyen directeur,

« Les mesures de rigueur que vous n'avez cessé de susciter contre moi, dans un temps où, après m'avoir jeté dans les cachots, elles compromettaient non seulement mon existence, mais encore l'existence, ou du moins la liberté de ma famille entière; l'ardeur que dans toutes les occasions vous avez mise à éloigner ce qui pouvait m'être utile ou agréable, et à provoquer ce qui pouvait me nuire, n'ont dû me paraître que le résultat d'une animosité personnelle.

« Des services trop marquants, une conduite trop loyale, trop énergique, trop soutenue, parlaient en ma faveur, pour que j'eusse rien de semblable à redouter du magistrat impassible qui n'eût consulté que la justice et, j'ose le dire, l'intérêt public.

« Le ministre de la guerre fera incessamment au Directoire le rapport qui me concerne.

« Peut-être serait-il à désirer que ma franchise eût excité la vôtre et que vous eussiez apprécié le motif qui m'a fait vous donner l'initiative sur cet objet.

« Quoi qu'il en soit, lorsqu'il s'agira de prononcer sur le rapport en question, veuillez observer, citoyen directeur, que ce n'est point à titre de musicien ou de poète que le général Hoche désire m'avoir auprès de lui; que si mon goût pour les beaux-arts, vivifié par le saint amour de la patrie et de la liberté, n'a point été infructueux pour elle, il est en moi d'autres sentiments, d'autres moyens que j'ai su de même diriger vers leur utilité; qu'en témoignage de ce que j'avance je puis rappeler Namur,

Germinal, Prairial, Quiberon, Vendémiaire, que vraisemblablement ces titres ne seraient pas les seuls que j'eusse à réclamer, *sans la tyrannie décemvirale et les cachots de la Terreur* ; et qu'enfin il est tenu de prouver à l'armée et à la République que les marques de confiance du gouvernement ne sont pas le prix exclusif des affections particulières des gouvernants, et qu'elles peuvent atteindre de loin en loin l'homme de bien qui sait aimer et servir son pays, mais qui ne sait ni flatter ni ramper.

« Salut et respect,

« J. ROUGET DE LISLE. »

Par cette lettre on voit d'abord que Rouget est toujours resté digne et libéral, qu'il a eu le courage de dire partout la vérité. C'est très dangereux dans le monde des habiles ! Probablement que dans les mots soulignés de sa lettre il rappelle un reproche que lui aurait adressé Carnot.

Une lettre du ministre de la guerre, datée du 17 ventôse, avait annoncé à Rouget qu'il avait été nommé chef de bataillon à la date du 12 du même mois. On espérait, par là, le conserver dans l'armée. La gêne dans laquelle il se trouvait et où se trouvait sa famille des intérêts de laquelle il crut devoir s'occuper, semblent être la cause de son refus, car dans une lettre à la date du 13 ventôse, adressée au Directoire, on trouve ce passage : « Aujourd'hui que cette Constitution (celle de l'an III) est établie, il m'est permis sans doute de réfléchir (*sic*) que pour le prix du dévouement le plus entier et le plus pur, je n'ai recueilli que de la haine, des calomnies, que les persécutions d'un gouvernement ingrat et féroce, que l'oubli des gouvernements qui lui ont succédé, et la ruine la plus complète (*sic*) sans aucune espèce de dédommagement. Il m'est permis de songer

« enfin qu'il est des intérêts qui me sont personnels. Je le  
« dois à des amis généreux dont les secours m'ont été  
« prodigués pendant la tourmente révolutionnaire. Je le  
« dois à une famille pauvre pour qui ma plus longue  
« insouciance deviendrait une source d'embarras et de  
« désastres. »

Songez ici que Rouget était l'aîné d'une famille nombreuse, car indépendamment de ses deux frères, tous les deux officiers supérieurs dans l'armée, il avait trois sœurs, deux autres frères plus jeunes et sa mère; que la famille avait des dettes et que la fortune, toute en propriétés rurales, était loin de suffire aux besoins généraux et aux moyens d'établir les filles, sœurs puînées de Rouget. Le grand cœur de Rouget ne lui permettait pas de les oublier. Ses deux frères n'avaient pas sa générosité. Pourtant l'un d'eux, Rouget le Batave, ainsi nommé parce qu'il avait servi en Hollande, vint à son aide, comme on va le voir plus loin.

On comprend que Rouget, aigri par les difficultés qu'il rencontrait et sa susceptibilité, ait parfois été poussé à des suppositions exagérées. Souvent calomnié, il ignorait le nom de ses calomniateurs et instinctivement il en accusait Carnot. Dans une lettre qu'il écrivait à la date du 16 thermidor an V à Cochon, ex-ministre de la police, on lit ce qui suit : « Vous m'avez assuré *« avoir connaissance oculaire d'un ordre signé Hoche pour élever des batteries sur les hauteurs de Montmartre.*

« Dois-je regarder cette assertion comme un de ces  
« *on-dit* qui échappent souvent aux gens les plus cir-  
« conspects ou comme le produit d'une conviction  
« fondée sur des preuves et sur la réalité ?

« Pour vous donner l'exemple de la franchise, je

« vous avouerais que ce mouvement de troupes dont on  
« fait tant de bruit ne me paraît, ainsi que l'âge de  
« Barras, qu'un prétexte perfidement suscité et perfidement  
« dement saisi pour semer les défiances et la discorde.

. . . . .  
« Je vous avouerais que, dans ce moment, tous les  
« partis me paraissent être la dupe d'un seul homme.

« Je vous avouerais que toutes ces convulsions dont  
« les suites peuvent être si désastreuses, me paraissent  
« résulter des machinations infernales de ce même  
« homme que je regarde comme le plus lâche, le plus  
« astucieux, le plus féroce des scélérats qui ont égorgé  
« la France.

« Et cet homme, c'est Carnot. »

. . . . .  
« Telle est mon opinion. Quoique basée sur une mul-  
« titude de faits et de rapprochements, elle peut être  
« modifiée par la connaissance de certains faits particu-  
« culiers, et de ce nombre serait celui sur lequel je  
« vous demande un dernier éclaircissement.

« Cette manière franche et loyale de s'expliquer et de  
« chercher la vérité me semble la seule qui convienne  
« à des hommes qui pensent et se respectent, et je désire  
« sincèrement qu'à cet égard vous soyez de mon  
« avis.

« Salut,

« ROUGET DE LISLE. »

La lettre dont nous tirons ce passage porte la date du 15 thermidor an V (3 août 1797.)

Par ce qui précède nous avons pu voir que Rouget ne devait pas avoir de profondes sympathies pour les membres du Directoire, particulièrement pour ceux qui passaient pour pencher vers la royauté, comme pour

ceux qui voulaient ramener le terrorisme. Les élections de l'an VI avaient donné comme résultat l'introduction dans les deux conseils, conseil des Cinq-Cents et conseil des Anciens, d'un élément royaliste qui poussait à la discorde dans le but de détruire la République; d'une autre part, les Jacobins travaillaient à revenir aux idées de la Convention, mais l'exécution de Babœuf (25 mai) avait puissamment contribué à calmer les passions jacobines. Néanmoins le Directoire, tiré dans tous les sens, sortit de la crise par la journée du 18 fructidor. Barthélemy et Carnot furent condamnés à la déportation; heureusement Carnot put s'enfuir et conserver sa liberté en exil <sup>1</sup>.

A ce moment Bonaparte était vainqueur dans la première campagne d'Italie. Rouget de Lisle fut partisan de la journée du 18 fructidor.

Il faillit être compromis, comme ami de Pichegru, qui eut le malheur de conspirer avec les royalistes. Heureusement Rouget fut à même de reconnaître les torts de son ami et ne fut point inquiété dans cette conspiration.

Rouget avait profité de ses loisirs pour mettre en ordre ses poésies et ses écrits. Il les publia en 1796, en un volume, sous le titre : *Essais en prose et en vers*. Ce volume est devenu excessivement rare. Quand on le consulte à la Bibliothèque nationale, on ne doit pas quitter la table dite des *réservés*; elle est constamment surveillée. Ce volume de 157 pages est orné d'une jolie gravure en taille douce. Il est dédié à Méhul. Il a été imprimé par P. Didot, l'aîné, an V de la République (1796). Nous en parlerons plus longuement dans l'appréciation des œuvres de l'auteur.

Rouget de Lisle, avons-nous dit, était bien accueilli

1. Voir une notice publiée par nous, à Issoudun, en 1888 (imprimerie Motte), *les Lampions de Carnot*.

dans les salons où parfois on faisait appel à son talent de musicien ou de poète. Il avait fait jouer un opéra, *Almanzor et Félimé*, au théâtre des Arts, bâti sur la place Louvois par M<sup>lle</sup> de Montansier.

Lorsque Bonaparte, revenu de son expédition si extraordinaire d'Égypte, fit le coup d'État du 18 brumaire, Rouget fut surpris comme beaucoup d'autres et ne protesta pas contre la Révolution opérée, parce qu'on espérait, grâce à l'énergie du vainqueur d'Italie et d'Égypte, entrer dans une voie de calme, d'ordre et de prospérité. Beaucoup furent réellement de bonne foi trompés par cette perspective. Mais lorsque le premier consul voulut se faire nommer consul à vie, Rouget ne craignit pas d'affirmer son vote négatif; il est ainsi conçu :

« Vote  
« Sur le Consulat à vie de  
« Buonaparte.

« Je vote contre la mesure proposée par les mêmes  
« motifs et les mêmes pressentiments qui me firent  
« voter contre le dix août et contre les mesures aux-  
« quelles il servait de prétexte.

« ROUGET DE LISLE. »

Entre ce vote et le précédent, Rouget avait conservé des relations avec M<sup>me</sup> Bonaparte. Comme nous l'avons dit antérieurement, il lui avait épargné l'ennui de voir figurer son nom dans une affaire de pot-de-vin. Mais à l'époque où nous en sommes, le scandale de cette affaire avait éclaté sans que le nom de la femme du consul y parût. Rouget voulait expliquer toute l'intrigue au premier consul; dans ce but il pria le général Lacuée de lui servir d'intermédiaire et finalement le consul ne voulut rien entendre. Cependant, sur les instances de

M<sup>me</sup> Bonaparte, il chargea Rouget d'aller présenter les cadeaux qu'il envoyait à Charles IV, roi d'Espagne. Ce voyage fut assurément un des épisodes les plus heureux de Rouget. Dans ses papiers nous ne trouvons rien qui en mentionne les détails.

Entre le vote du consulat et celui du consulat à vie, Bonaparte et Rouget eurent plusieurs entrevues ensemble. Rouget lui adressa plusieurs lettres pour diverses réclamations, entre autres celles relatives à la république de Hollande touchant la nomination d'un nouveau ministre de cette république. Il présente le général Gant « dont le nom seul exciterait la confiance « la plus entière dans un pays où jusqu'à présent on a « tout fait pour l'étouffer ». Dans cette même lettre il invoque le témoignage du citoyen Talleyrand. « Il « pourra expliquer les motifs qui le déterminent à « prendre un intérêt si vif aux affaires bataves. »

Dans une autre lettre, à la même date, Rouget réclame au nom de la République batave contre la capture d'un vaisseau qui lui appartenait.

Cette lettre mérite d'être ici reproduite tout entière.

« Paris, du 24 brumaire an 8,

« Citoyen consul,

« Le vaisseau danois le *Coëningholm*<sup>1</sup>, propriété du gouvernement batave, venant des Indes sous les auspices du gouvernement français, avec une cargaison de cinq millions, a été capturé et conduit à Bordeaux par le corsaire bordelais le *Scipion*.

« Le Directoire français ayant refusé d'intervenir comme il en avait le droit et comme le droit des gens le

1. Ou *Kœningholm*.

lui ordonnait, l'affaire de cette prise a été portée devant les tribunaux.

« Du tribunal de commerce de Blaye, où les Bataves l'ont perdue, elle est passée au tribunal civil de Bordeaux.

« Le ministre de la justice (Cambacérès), après s'être mis au courant de toute cette affaire, a donné ordre de surseoir au jugement. Nonobstant ce sursis, le président du tribunal « homme suspect sous tous les rapports » (je me sers des termes du ministre), a fait appeler la cause du *Coëningholm* avec une précipitation scandaleuse, a eu l'impudence d'introduire dans la section où elle devait s'y discuter deux membres qui y étaient étrangers et a procédé de suite au jugement qui déclare la prise *bonne* et l'adjuge comme telle aux armateurs du *Scipion*.

« Ceux-ci l'ont mise en vente sur le champpt (*sic*) sans faire signer la sentence, formalité sans laquelle on ne pouvait appeler au tribunal de cassation et se sont contentés d'envoyer deux agents à Paris : « *pour aplâ-  
nir les difficultés.* »

« Le ministre de la justice et celui des relations extérieures se sont concertés pour empêcher que cette iniquité se consommât. Celui-ci a fait rapports sur rapports dont le dernier eut lieu la surveillance du mouvement, mais en pure perte comme les autres.

« Depuis les derniers événements, le ministre Rheinard s'occupe de revenir sur cette affaire. Mais la lenteur des formes la ruinera sans ressource.

« Le seul moyen de la sauver serait un coup d'autorité frappé immédiatement, par lequel le gouvernement ferait surseoir à la vente et mettrait sous le séquestre le reste de la cargaison et les deniers provenant de ce qui est vendu.



« Autrement, cette immense cargaison sera indignement gaspillée, et lorsque le moment de la justice arrivera pour les Bataves, ils courent grand risque de ne trouver ni la prise ni les preneurs.

« Mais, je le répète, il n'y a qu'une mesure subite et décisive qui puisse sauver une injustice au gouvernement français, et un dommage irréparable à son alliée.

« Agréez, etc.

« ROUGET DE LISLE. »

Il est pénible de constater ici que la vérité vraie est toujours déplacée, non seulement dans le monde social, mais surtout dans le monde politique, dans le monde diplomatique, qui s'est lui-même baptisé et classé par sa désignation : science de la duplicité; quand arriverons-nous enfin à réaliser ce rêve si beau de Molière :

« Je veux qu'on soit sincère et qu'en toute rencontre,  
Le fond de notre cœur dans nos discours se montre;  
Que ce soit lui qui parle et que nos sentiments  
Ne se masquent jamais sous de vains compliments. »

Le pauvre, l'honnête Rouget de Lisle, avec sa franchise, vivait dans un siècle où l'âge de vérité n'était pas encore venu au point d'être en honneur.

Aussi se fit-il de cruels ennemis avec la manière loyale et absolument désintéressée qu'il employait pour exprimer sa pensée. En faisant appel au premier consul, à la droiture et à l'élévation des pensées qu'il lui supposait, pour obtenir justice en faveur de la République de Hollande, alliée de la République française, il n'avait pas encore jugé sans doute sainement l'ambition du futur empereur.

Malgré leur longueur, nous sommes pour ainsi dire forcé de livrer à la publicité une série de lettres. Elles

éclaircissent l'histoire sur les agissements de certains hommes puissants de cette époque. C'est par les détails précis qu'on connaît bien les hommes qui ont joué un grand rôle. Antérieurement on n'avait pas craint d'accuser des généraux de la plus haute probité de concussions et de rapines.

Hoche même n'avait pas été respecté, non plus que Marceau. Mais les faits, le relevé de leur succession, de leur garde-robe même prouvent combien ces hommes avaient droit à l'estime et au respect.

Rouget les connaissait et les appréciait comme il appréciait Joubert. Sa franchise dans sa correspondance est un garant de ses pensées profondément honnêtes.

Elles font trop d'honneur à la loyauté de l'homme honnête et juste dont nous retraçons la vie. Il fut la victime de sa loyauté audacieuse : il n'en doit que paraître plus grand aujourd'hui que tous les hommes qu'il a voulu éclairer ou qu'il a flétris sont morts depuis longtemps.

L'époque de la vie de Rouget à laquelle nous touchons est bien la période la plus heureuse de son existence, quoiqu'il n'eût aucune fonction bien assise. S'occupant des affaires bataves, il en touchait des indemnités, comme il en avait certainement reçu pour sa mission en Espagne. Mais toujours dévoué pour les siens, il ne fit pour lui-même aucune réserve. Il envoyait à sa mère six mille francs d'un coup pour l'aider à régler des affaires d'intérêt; on avait agrandi le domaine paternel sans en payer comptant la totalité et cette imprudence causa plus tard bien des soucis à notre poète.

Indépendamment de cette somme il en envoya de moins importantes, le total en monte au moins à une douzaine de mille francs. Son frère, qui en envoyait de son côté, prenait bien des précautions pour pouvoir en

réclamer le montant dans le règlement des affaires de famille. Rouget de Lisle avait le cœur trop haut placé pour prendre les précautions des hommes positifs.

Il était né cigale et cigale il resta.

Les revendications que Rouget fit pour l'affaire du *Coëningholm* furent longues et finalement on ne sait pas encore si la restitution des valeurs capturées eut lieu. Des recherches faites dans les archives du ministère des affaires étrangères n'ont pu encore nous éclairer sur ce point<sup>1</sup>.

A la date du 6 nivôse an VIII il écrivit au premier consul la lettre qui suit :

« Paris, 6 nivôse an 8.

« Citoyen consul,

« On dit que vous cherchez la vérité. Depuis quelque temps, moi, je cherche l'occasion de vous la dire sur des points que j'ose croire importants, mais cette occasion je la cherche en vain et je prends le parti de vous écrire.

« J'aurais eu d'abord à vous entretenir de la Hollande, pour laquelle le 18 brumaire n'a produit d'autre effet que de paralyser un complot qui devait la bouleverser le 24; de la Hollande qui n'en est pas moins en proie à tous les dénis de justice du gouvernement français, à un essaim de généraux français, suffisant pour commander une armée de 200,000 hommes et qui la dévorent jusqu'aux entrailles, de la Hollande où la stupeur et le désespoir ont remplacé toutes les illusions de l'espérance.

« Sauvez-la, citoyen consul, sauvez cette malheureuse Batavie qui vous tend les bras, où votre nom est dans tous les cœurs, comme sur toutes les lèvres, qui mérite votre bienveillance à tant de titres, et dont vous

1. Voir la note à la fin du volume.

pouvez tirer un grand parti. Sauvez-la d'une intrigue infernale qui eut pour premier objet de la rejeter entre les griffes de l'anarchie, sous les auspices et d'après les documents de cet infâme Dubois-Crancé : intrigue que suit maintenant par esprit de vengeance sa cupidité furieuse de n'avoir pu que se repaître et non s'assouvir, et que fomentent des scélérats implacables que l'échafaud réclame et qu'il aura, tôt ou tard, en dépit de leurs dignes protecteurs.

« Le mal est pressant, mais la guérison est dans vos mains ; il en est temps encore, mais vous n'avez pas un instant à perdre.

« Que vous demandent les Bataves ? Justice, indépendance, leur flessingue et un traité de commerce, ne fût-il que provisoire.

« Or, la raison, le droit des gens, les véritables intérêts de la République ne le demandent-ils pas avec eux ?

« Je vous le répète : si vous voulez conserver ce pays à votre alliance, à l'industrie, à la liberté, si vous ne voulez pas que des méchants renversent l'édifice élevé par votre bon et fidèle Joubert et qu'il regardait comme le plus beau monument de sa gloire ; si vous voulez épargner de nouveaux malheurs à l'humanité, un nouvel opprobre à la France, avec une tache ineffaçable à votre gloire et un outrage à l'ombre de votre ami, vous le pouvez, mais vous n'avez pas un moment à perdre.

« J'avais aussi à vous parler de la France.

« Êtes-vous content, consul ? Je ne saurais le croire. Ce que je sais positivement, c'est qu'on voit avec une douloureuse surprise parmi vos conseillers d'État, quatre, cinq et même six noms qui repoussent invinciblement la confiance et auxquels sont attachés le mépris et l'animadversion.

« C'est que le Sénat, individuellement passable, ne

vaut rien dans son ensemble, témoins les choix qu'il fait.

« C'est qu'à peine un tiers du Tribunat mérite d'être avoué par la nation, que le second tiers est d'une insignifiance dégoûtante et le troisième odieux à l'excès.

« Et quant au Corps législatif!!! ne vous le dissimulez pas, citoyen consul! l'opinion publique se regarde comme entièrement déçue.

« On se plaint de ce qu'on a, comme de coutume, méconnu ce grand principe : que les places ne sont pas faites pour les hommes, mais que les hommes doivent être faits pour les places.

« On gémit sur l'influence désastreuse, qui, dès qu'il s'agit du bonheur de la France, neutralise tout jusqu'aux intentions, jusqu'aux promesses de Bonaparte.

« On se demande avec effroi comment le nouvel ordre des choses pourra s'élever sur les mêmes bases pourries qui n'ont pu soutenir l'ancien.

« On lève les yeux vers le chapiteau et l'on a un moment d'espoir : on les baisse vers le piédestal et l'on désespère.

« On cite avec dérision tous ces noms de gens arrivés aux places sous les livrées de la commensalité, sous les ailes du népotisme, sous les jupons de telle ou telle intrigante.

« On se répète avec indignation tous ces autres noms avilis, tarés, exécrés, qui auraient dû pour jamais disparaître des listes politiques.

« Ce n'est que du fumier retourné, disait-on, « ces « jours derniers, à la Halle », et à la Halle on a souvent raison.

« Ah ! l'événement n'autorise que trop à vous le demander. Pourquoi momentanément ne vous être pas élevé d'un cran plus haut, comment avez-vous pu vous

résoudre à partager la gloire de réparer, de fonder la République, à compromettre cette gloire en la partageant et en la partageant avec qui ? Quel rôle magnifique unique dans les annales du monde que celui d'être tout à la fois le Lycurgue et le Camille des Français ?

« Je sais qu'une impulsion puissante, telle que vous êtes capable de la donner, suffit souvent pour entraîner dans la bonne voie les corporations les plus vicieuses, et ce qui m'effraye, ce n'est pas tant la mauvaise organisation de vos corps politiques. Mais vous-même, comment vous passerez-vous des données qu'elle vous enlève dans l'opinion ? L'atteinte mortelle qu'elle porte à la confiance nationale, pourrez-vous y remédier ?

« Quoi qu'il en soit de la justesse de mes réflexions, permettez-moi un conseil. Ne vous laissez jamais de la consulter cette confiance nationale. Elle est la boussole qui doit vous guider dans votre épineuse carrière. Elle sera le thermomètre qui vous indiquera si vos nouvelles institutions peuvent ou ne peuvent pas, doivent ou ne doivent pas être maintenues ; mais surtout quoi qu'il arrive, au nom de votre gloire, au nom de la patrie, ne cherchez jamais à la forcer ou à la suppléer. Du moment que vous y songeriez tout serait perdu.

« Il ne me reste plus qu'un mot à vous dire et il m'est personnel.

« L'oubli que vous avez fait ou laissé faire de moi, la froideur de votre accueil il y a quelques jours, tout m'annonce qu'on m'a desservi près de vous.

« Si c'était sous les rapports qui intéressent l'honnête homme et le bon citoyen, la calomnie en aurait fait tous les frais.

« Sous tout autre rapport, peu m'importe. Vraie ou fausse cette conjecture me forcera désormais de me tenir à l'écart. S'il arrivait que la République et vous

eussiez besoin d'un brave homme de plus, comptez sur moi.

« Salut et respect,

« J. ROUGET DE LISLE. »

Comment le premier consul reçut-il les avis ? il est probable qu'il n'y prêtait guère l'oreille, d'autant plus que dans les salons où allait Rouget de Lisle, il y circulait sous diverses formes des épigrammes et Rouget lui-même y prêta la main. Il ne désavoua pas une fable imitée du russe qui a pour titre :

## LES OIES

Une longue perche en main  
Pierrot au marché voisin,  
Menait une troupe d'oies,

Et, pressé qu'il était, fort cavalièrement,  
Les hâtait, les fouaillait, les poussait en avant,  
Sans les laisser d'un pas s'écarter de leurs voies.  
De colère gonflés, nos oisons cheminaient  
Et de leur guide, entre eux, vivement se plaignaient,  
Quand survint un passant. Tous ensemble à tu-tête,  
Les voilà de piailler en dressant leurs longs cous.  
« — Voyez, homme de bien, voyez comme nous traite  
« Ce rustre, ce manant ! Des oisons tels que nous !  
« Nous, descendant tout droit de ces saintes volailles  
« Qu'on vit du Capitole affranchir les murailles :  
« Kavamsin <sup>1</sup> et d'Hozier <sup>2</sup> sont d'accord sur ce point.  
« — Messieurs, je les en crois, et la fidèle histoire  
« De vos nobles auteurs a consacré la gloire ;

1. Kavamsin, poète russe.

2. Etienne d'Hozier, poète et chroniqueur français, né à Salon, en 1547, mort à Aix en 1611.

« Mais ça, parlons de vous. Vous ne dérogez point ?

« Vous soutenez, j'espère, une origine illustre ?

« — Vraiment de nos ayeux nous partageons le lustre.

« — Sans doute en imitant ce qu'ils ont fait de beau ?...

« C'est fort bien. De vos faits tracez-moi le tableau ;

« J'écoute. — Nos ayeux... — Eh oui, je sais, de reste

« Que leur instinct sauva Rome d'un joug funeste :

« Mais vous, messieurs, mais vous ? — Nos ancêtres... —

[Fort bien,

« Mais vous, quels sont vos droits ? Qu'avez-vous fait ? —

[Nous ?... Rien. »

Si je voulais mater les insolentes joies

De tant d'oisons sans plume, aux airs pleins de hauteur

Quel texte à commenter !... Chut, indiscret censeur !

*Le temps présent est l'arche du Seigneur :*

Ne faites pas crier les oies.

Cette attaque à la classe qu'on a depuis baptisée du nom de *Fils des croisés* ne pouvait pas déplaire à Bonaparte dont l'ambition croissait chaque jour.

Rouget ne désespérait pas d'être rappelé dans les rangs de l'armée, il comptait sur sa loyauté. On pourrait dire : Le pauvre homme ! il ne pouvait croire aux sentiments égoïstes de l'ambitieux qui ne recherche pour son entourage que des hommes pervers, vendus ou prêts à se vendre. Bonaparte aimait mieux des gens compromis ou tarés pour lui faire la cour, que des hommes qui avaient toujours suivi le sentier de l'honneur, et toujours prêts à lui mettre sous les yeux le miroir de la vérité.

C'est avec une naïveté, honorable assurément, que Rouget lui adressa la lettre suivante à la date du 29 vendémiaire an IX.

De vagues bruits de guerre circulaient sur la reprise des hostilités. Le Directoire avait fait un emprunt forcé de 100 millions en juillet et décidé la levée des hommes



de toutes les classes; telle était la cause de ces bruits qui déterminaient Rouget à rentrer en activité.

« Citoyen consul,

« La voix publique annonce la reprise des hostilités à votre prochain départ.

« J'ai trop vivement senti les marques de bienveillance que j'ai dernièrement reçues de vous pour ne pas revenir à la charge sur un objet que les conjonctures rendent encore plus intéressant pour moi.

« Général, pourquoi ne m'emmèneriez-vous pas avec vous? Je ne crains pas plus les balles qu'un autre; les occasions ne vous manqueront pas de tirer de moi quelque parti. Emmenez-moi comme officier du génie, comme officier d'état-major, comme simple grenadier, pourquoi pas comme votre barde; mais enfin emmenez-moi.

« Pardonnez un petit mouvement de vanité. Aucun de ceux qui m'ont accordé quelque confiance ne s'en est jamais repenti.

« Si vous étiez tenté de me taxer d'importunité, songez au motif qui me guide, celui de la plus vive reconnaissance que depuis longtemps je professe pour vous comme homme public.

« Salut et respect. »

Les faits démontrent qu'aucun accueil favorable ne fut fait à cette démarche.

Nous sommes en vendémiaire an IX. Bonaparte préméditait son coup d'État du 18 brumaire et, certes, il ne pouvait prêter l'oreille à Rouget qui lui avait, à la date du 18 nivôse an VIII, écrit la lettre qui suit, toujours au sujet de la République batave et du *Coëningholm* :

Paris, 18 nivôse an 8.

« Citoyen consul,

« Quelque flatté que je fusse de la permission que vous m'avez donnée de vous écrire de nouveau, mon empressement pour en profiter a fait place à un désir plus vif encore, celui de contribuer pour quelque chose, je ne dirai pas à votre tranquillité, il est malheureusement trop certain qu'elle est incompatible avec le poste brillant que vous occupez, mais au renversement des obstacles qui contrarient vos vues, et à la diminution des entraves dont se hérissent le chemin que vous parcourez. Aujourd'hui qu'à cet égard j'ai satisfait à ce que me dictaient mon zèle pour votre gloire et mon amour pour mon pays, je reviens à la lettre projetée.

« Elle aura pour objet de détruire les préventions fausses et funestes qu'on vous a inspirées contre le peuple et le gouvernement batave, de vous donner la clef de certaines intrigues, de couper court, par là, aux suites qu'elles pourraient entraîner et de vous prémunir contre d'autres intrigues de même genre et contre ceux qui les ourdiraient. Je compte aveuglément sur la promesse que vous m'avez faite de garder cette lettre pour vous seul et j'entre en matière.

« Vous avez demandé six millions aux Bataves sur un gage qui n'en vaut guère que le tiers, ce qui ne les a point empêchés d'acquiescer à votre demande. Le délai qu'a éprouvé le versement de cette somme vous a fait regarder leur condescendance comme évasive, on a perfidement profité de votre impatience pour semer contre eux, dans votre esprit, des impressions fâcheuses et ces impressions ont jeté des racines profondes.

« Mais si les Bataves étaient absolument étrangers aux retards qu'a essuyés cette affaire, le traité qui n'a été



signé qu'avant-hier 16 nivôse par le ministre des relations extérieures, s'il avait été convenu, stipulé dans les mêmes termes, offert à la signature du 15 frimaire, quelle cause aurait pu éloigner l'issue d'une négociation que les circonstances rendaient pour vous d'un intérêt si puissant ?

« Ici, général, la plume me tombe presque des mains, et je sens dans toute sa lourdeur le fardeau que je me suis imposé. Ce que j'ai à vous dire va retomber sur un homme dont j'apprécie vivement toutes les qualités aimables et dont je crois les talents essentiellement utiles à la chose publique. Le ciel m'est témoin qu'il n'est pas une seule considération de fortune, de gloire ou de bonheur personnels qui peut arracher de moi une pareille démarche. Mais en continuant cette lettre, je suis déterminé par deux motifs :

« L'un, que vous avez trop d'expérience des hommes pour prétendre n'en associer que des parfaits à vos travaux ; l'autre, qu'ayant à vous déplaire, à vous affliger peut-être, ce qui m'est bien pénible, en vous tenant sur des gens qui peuvent vous être chers, le langage de l'inflexible vérité, je dois, aux dépens de mes propres affections, vous prouver que je suis incapable de transiger avec un intérêt aussi sacré !

« Eh bien donc, citoyen consul, il n'est que trop vrai. Une mesquine spéculation de vils petits intérêts particuliers dont les Bataves ne sont nullement coupables, ont seuls retardé la conclusion du traité des six millions.

« Comment serait-il possible d'en douter lorsque, d'une part, on sait qu'un usage indigne de la majesté des nations et de la dignité de ceux qui les représentent attache des pots-de-vin à la ratification de semblables marchés ; lorsque, d'une autre part, on voit, sans motif quelconque, une négociation aussi urgente, suspendue pendant un

mois, c'est-à-dire jusqu'au départ du nouvel ambassadeur, lorsque de plus ce même ambassadeur est réputé avoir inutilement sollicité pour sa fille un présent du gouvernement batave, présent dont la veuve d'un héros aurait pu accepter l'offre, mais pour lequel on ne doit pas s'exposer à un refus.

« Combien de conséquences fatales n'entraîne pas une seule faute d'un homme en place.

« Non seulement la condescendance de Talleyrand pour son ami éloigne les résultats d'une opération décisive peut-être pour le repos de l'Europe, mais en se combinant avec cette froideur qui a succédé à son ancienne bienveillance pour les Bataves (et dont je connais le principe), elle se met dans l'impossibilité de rendre justice, comme c'était son devoir, à l'empressement avec lequel ils se prêtaient à vos désirs, de les défendre, comme c'était son devoir, contre la suggestion d'un ennemi d'autant plus dangereux qu'il est honoré de votre comité, et de combattre, comme c'était son devoir, des mesures qui, dérivant de notions fausses, ne peuvent produire que des effets désastreux.

« Une fois les Bataves reconnus innocents des retards dont vous vous plaigniez, à quoi se réduisent tous les autres griefs que vous m'énumérâtes l'autre jour avec tant de vivacité et cela dans une gradation, dans des termes qui me sont familiers depuis le voyage que je fis l'été dernier à Alkmaër ?

« Ce sont des marchands, me disiez-vous, soit. Mais est-ce à vous de vous en plaindre ? Où seraient les ressources qu'ils peuvent encore vous offrir, s'ils ne les eussent défendues avec toute la parcimonie, toute la ténacité mercantiles ? Où seraient-elles ces ressources si, par de triples serrures, ils n'eussent abrité leurs caisses contre les incursions des Ségui, des Ducange, des Meyer,

des Charles Lacroix, des... des... De toutes ces nuées de vampires qui depuis cinq ans fondent sur eux, comme des vautours sur leur proie? Où seraient-elles ces ressources, s'ils n'eussent constamment repoussé le système arbitraire et oppressif des réquisitions qu'on voulait, avec tant d'acharnement, substituer à l'administration sage, régulière et féconde qui a présidé aux dépenses de leur dernière campagne? Ils n'ont plus qu'une poignée de grain pour ensemençer leurs champs dévastés, ils ne veulent pas la jeter au vent ou l'abandonner aux corbeaux. Est-ce à vous de vous en plaindre, à vous qui pouvez avoir une si belle part dans la récolte?

« Nous leur avons fait trop de mal, ajoutiez-vous, ils nous haïssent. — Sans doute ils sentent vivement le mal qui leur a été fait, sans doute ils haïssent les misérables qui en ont été les moteurs ou les artisans. Mais ils sont loin d'en rendre responsable la nation française dont ils ont appris à juger comme elle le mérite, ne fût-ce que par la conduite admirable des troupes que nous avons vues chez eux depuis l'alliance, la nation française dont l'amitié est pour eux, avec la paix, le seul gage du retour de l'ancienne prospérité.

« Vous ne pouvez trop vous tenir sur vos gardes, citoyen consul, contre ces accusations d'organisme, d'anglomanie qu'on ne cesse de répéter contre eux; il est certaines gens qui trouvent si bien leur compte à s'en rendre les échos! Heureusement les faits sont là pour les contredire.

« A moins qu'on ne veuille prendre des rapports de mœurs, d'habitude et quelques relations d'intérêt, pour des affections générales et exclusives, comment supposer aux Bataves des affections pareilles, en faveur des Anglais qui, à deux époques si récentes, ont commis chez eux les derniers excès et dont le projet favori et bien

connu est de les rayer de la liste des peuples commerçants dès qu'ils en trouveront l'occasion et qu'ils en auront le pouvoir.

« Et quant au stathouder pour lequel on leur suppose un attachement si enraciné et des regrets si vifs, comment croire à la réalité d'une pareille inculpation quand on se rappelle la manœuvre dont ses alliés viennent d'être traités dans un pays où ils se flattaient d'être attendus et accueillis à bras ouverts ; lorsqu'on réfléchit que dans une conjoncture si favorable à ses partisans et où la plus légère décision pouvait nous donner tant d'embarras, il n'est pas un coin de la Hollande qui ne se soit déclaré pour lui.

« Restent ces lettres, cette correspondance avec la Prusse dont vous m'avez parlé, dont j'entends parler depuis plus d'un mois, qu'on prétend avoir été déposées aux relations extérieures et sur lesquelles je n'ai rien à vous dire, si ce n'est que j'ai de fortes raisons pour les croire ou insignifiantes ou supposées et que vous ne devez en faire la base d'aucune conjoncture avant de les avoir examinées vous-même et d'en avoir constaté l'*authenticité*.

« Non, citoyen consul, non, les Bataves ne sont ni des Anglais, ni des stathoudériens ; ils sont ce qu'ils doivent être, essentiellement Bataves, aussi passionnés que leurs pères pour cette indépendance qui est tout pour eux, sans laquelle ils ne reconnaissent point de bonheur et avec laquelle il n'est point de calamités qu'ils n'aspirent et ne puissent réparer. Ils ne demandent pas mieux que d'être les amis de la France, si la France veut être leur amie et non leur tyran. Ils ne demandent pas mieux que d'être pour nous des alliés fidèles et utiles. Ils l'ont prouvé et le prouvent encore du moment qu'on ne fera plus de cette alliance le prétexte de leur ruine

et du bouleversement de leur pays. Ils adopteront tous les changements nécessaires à l'avantage commun, dès qu'ils auront la certitude que ces changements n'ont pas lieu uniquement pour favoriser les passions de quelques individus, et que vous aurez une bonne fois substitué le système de la loyauté, de la justice et de la bonne amitié, aux allures fallacieuses, rapaces et subversives de notre ancien gouvernement. En partant du principe que les retards relatifs aux six millions devaient leur être imputés, vous les accusiez : « de manquer de confiance en vous et dans le nouvel ordre des choses » ; par ce fait, « cette constatation se trouve être illusoire », mais, citoyen consul, je ne prétends pas vous le cacher : la confiance qu'avaient ravivée chez eux les événements de brumaire est singulièrement atténuée.

« Eh ! comment ne le serait-elle pas ? quelle amélioration cette crise tant désirée, opérée sous de si pressants auspices, a-t-elle apportée à leur sort ?

« Je n'appellerai point vos regards sur leur malaise intérieur, sur leur division que la perfidie a suscitée parmi eux, sur le fléau de tous genres qu'elle se plaît à y multiplier.

« Pour peu que ces détails vous intéressent, vous pourrez les recevoir de mon frère, arrivé ce matin même et que la perspective des nouveaux désastres qui menacent ces tristes contrées fait à peu près renoncer au fruit de cinq années de services.

« Mais il est des mesures qui tiennent à vous, qui émanent directement de vous, qui par l'adoption des uns, la non adoption des autres, sont également faites pour prolonger, redoubler les angoisses de ce malheureux peuple, et sur lesquelles l'indulgence que vous avez accordée à ma première lettre ne me permet pas de garder le silence.

« Depuis six mois, les Bataves poursuivent la restitution d'un trésor de six à sept millions qui leur a été enlevé avec toute l'astuce et toute l'audace du brigandage. Ils le réclament au nom du droit des gens, au nom d'une garantie précise et *ad hoc* du gouvernement français, au nom des titres les plus sacrés de la propriété; ils le réclament comme un aliment nécessaire à leur industrie expirante, à leur crédit épuisé, et cependant si nécessaire encore à vos propres besoins! Que le Directoire soit demeuré sourd à leur réclamation, rien de plus naturel. La part était meilleure en refusant justice qu'en l'accordant. Mais vous, citoyen consul, vous qui connaissez à fond cette affaire du *Coëningholm*, vous qui, du premier coup d'œil, avez dû la juger ce qu'elle est, c'est-à-dire une affaire de gouvernement à gouvernement, une affaire que, par conséquent, vous pouvez et devez terminer d'un mot, comment se fait-il que vous la laissiez en souffrance, que vous exposiez cette immense cargaison à devenir la proie des vers et des voleurs, et que vous vous exposiez à devenir vous-même, sans le savoir, le jouet de l'intrigue et l'instrument de la spoliation?

« Une des dispositions les plus propres à calmer, à ramener les esprits bataves, c'eût été le rappel des principaux agents français et leur remplacement bien dirigé!

« Je ne parlerai point de la nomination de l'ambassadeur dont je m'étais d'abord réjoui pour eux, et contre laquelle je n'ai d'autre objection que les faits relatés ci-dessus.

« Mais Augereau, le général Augereau! Vous avez à redresser les griefs d'un peuple jaloux à l'excès de ses propriétés, et vous lui envoyez Augereau que, depuis si longtemps, la voix publique désigne pour n'en respecter aucune!



« Vous avez à tranquilliser ce même peuple sur la crainte toute récente d'une nouvelle révolution et vous lui envoyez Augereau, le plus infatigable des révolutionnaires connus ?

« Vous êtes intéressé à relever le crédit des Bataves et vous leur envoyez Augereau dont la seule présence fera baisser leurs effets publics !

« Il est près de vous un autre homme ! Me voici arrivé au point critique, mais le plus important de cette longue lettre, je ne le préparerai par aucune réflexion, sinon que ce qui suit est destiné uniquement au premier consul qui pour le juger doit dépouiller Bonaparte tout entier.

« Il est près de vous un autre homme sur lequel, sans frémir, je ne puis voir se reposer votre confiance et votre faveur : homme d'un égoïsme monstrueux, d'une cupidité insatiable et de la plus épouvantable duplicité ; c'est Brune.

« Je ne scruterai point sa conduite sous les rapports particuliers à la Hollande.

« Deux mots vous en donneront la juste mesure : il est devenu l'ennemi mortel, il s'est acquis toute la haine d'un peuple auquel il doit le prestige de gloire qui l'entourne, d'un peuple que son premier devoir était de soulager et de protéger et dont il n'a pas tenu à lui d'être le perturbateur.

« Mais je l'accuse d'avoir trahi la République en pacifisant avec les scélérats qui, avant votre retour, le renversaient et le dévoraient.

« Mais je l'accuse d'avoir acheté de sa lâche complaisance le droit de révolutionner la Hollande et de l'utiliser à sa manière.

« Je produirai en preuve l'impression terrible et profonde que fit sur lui la nouvelle du 18 brumaire. J'en

produirai des témoins oculaires et des témoignages de sa propre main.

« Je produirai les hommes qui ont combattu corps à corps ses projets *d'en appeler à son sabre* du salut de la France, et de l'anéantissement de la stupide tyrannie sous laquelle nous gémissons.

« Je vous dénonce son faux et banal enthousiasme qu'il prostituait au héros de septembre comme il en assiège le héros de Lodi, d'Aboukir et de Brumaire. Je vous dénonce surtout cette inimaginable duplicité qui est constatée pour moi par mille et mille preuves, mais que je me contente de vous dénoncer parce qu'à un œil aussi perçant que le vôtre, l'indiquer c'est le démasquer.

« Je n'ajouterai qu'un mot à cet article, il est le seul pour lequel je vous dispense du secret que vous m'avez promis. — Ai-je tort, citoyen consul?... En finissant j'éprouve un mouvement de satisfaction et de fierté.

« Il me conduit à désirer que vous ayez une idée juste de la nature de mon zèle pour les intérêts de la Hollande.

« Depuis deux ans et plus je travaille pour elle; selon toutes les probabilités, j'ai contribué puissamment à la sauver des horreurs qui ont dévasté la Suisse et l'Italie. Au commencement de cette longue lutte, elle m'offrit un sort que je refusai, et jusqu'à ce jour je ne lui dois rien.

« Je ne vous tairai point que mon projet n'est pas de me soustraire à jamais aux effets d'une reconnaissance méritée, et je dois même vous dire que la restitution du *Coëningholm* est l'époque fixée à des espérances dont je me glorifie; mais si ma renonciation absolue à ces espérances pouvait être pour vous un gage désirable de ma véracité et de la pureté de mes motifs, je suis prêt à la signer.

« Tout Bonaparte que vous soyez, je ne répondrais pas que le volume énorme de cette lettre ne vous fit reculer d'effroi ! Je ne m'en félicite pas moins d'avoir pensé à vous l'écrire, au lieu de vous demander une conversation, car je doute fort que j'eusse trouvé le moyen de vous en dire le contenu de vive voix.

« Vous avez un défaut, général, celui de ne pas calculer combien vous devez nécessairement imposer à quiconque n'est pas un impudent ou un sot. Lorsque vous discutez, vous vous livrez à toute la prestesse de votre imagination ; votre interlocuteur, pour peu qu'il soit digne de vous entendre, n'est nullement tenté de vous interrompre et encore moins de vous contredire. Pour ma part, la moindre nuance d'opinion entre nous me jette dans un désordre qui me rend incapable de lier deux idées ; si vous n'étiez qu'un homme puissant cela ne serait pas ainsi : depuis mon enfance, je ne me rappelle pas d'en avoir abordé un seul avec la plus légère émotion.

« Mais il est deux êtres privilégiés devant lesquels je n'ai jamais su conserver ni confiance, ni sang-froid, ni courage, et ces deux êtres sont : une jolie femme et un grand homme.

« Salut et respect,

« *Signé* : J. ROUGET DE LISLE. »

On comprendra facilement qu'après une lettre où les abus et les hommes qui les ont commis sont signalés avec une désinvolture aussi énergique, Bonaparte ne pouvait pas accepter les offres de services que lui faisait Rouget de Lisle.

Le *Coëningholm* le préoccupait toujours, et sans cesse il revenait à la charge pour arriver à une conclusion. Dans une quatrième lettre, c'est Boyer-Fonfrède qu'il signale comme un pervers, mais il le fait non pas sous le

voile de l'anonymat, mais toujours appuyant ses dires de sa signature et loyalement.

Paris, 7 pluviôse an 8.

« Citoyen consul,

« Je viens encore vous parler du *Coëningholm*, écoutez-moi comme votre ami, comme un des hommes qui désirent le plus passionnément la gloire et le bonheur de votre administration, et vous ne ferez que me rendre justice. Écoutez-moi, si vous voulez, comme un avocat, comme un avocat même salarié, écoutez-moi.

« Déconcertée par le séquestre que vous avez fait apposer sur le *Coëningholm*, l'intrigue dirige toutes ses batteries vers un accommodement qu'elle voudrait extorquer des Bataves.

« Entraver la décision qu'ils ont droit d'attendre de vous, et l'entraver d'une manière inextricable, voilà son plan, ses moyens sont l'obsession et l'imposture avec la corruption en réserve.

« Ainsi, tandis que depuis plus d'un mois elle a fait insinuer à l'ambassade, par l'ex-ministre Reinhard, qu'il serait convenable de se prêter à un arrangement, d'autre part la voilà qui vient de susciter par devers Cambacérés, l'honorable Boyer-Fonfrède qui s'émerveille : de l'opiniâtreté des Bataves à poursuivre une affaire qui n'est plus d'aucun intérêt pour eux, attendu que le *Coëningholm* étant assuré à Londres, tout le poids de la confiscation retombera sur l'Angleterre.

« Comme si, pour choisir une raison entre mille, comme si, dans une telle hypothèse, les Hollandais au lieu de s'engager dans un dédale de sollicitations aussi laborieuses, eussent eu rien de mieux à faire que de presser eux-mêmes cette confiscation dont l'acte légalisé

leur eût procuré de suite le paiement de leur cargaison par les assureurs anglais.

« Est-il convenable que Cambacérès ait pu être la dupe d'une bourde aussi grossière? Est-il convenable qu'il l'ait été au point de s'en rendre l'interprète auprès de l'ambassadeur sur la foi d'un Boyer-Fonfrède! c'est pourtant ce qu'il a fait hier.

« Pour revenir à l'arrangement en question, sous quel rapport serait-il proposable? Dans le principe, lorsque la cargaison était entière et de pleine valeur, lorsque la composition du Directoire et son refus d'intervenir rendaient la solution du problème extrêmement périlleuse, les Bataves ont pu, sans doute, se montrer disposés à un sacrifice de 300 ou 400 mille francs.

« Mais aujourd'hui que cette même cargaison est en partie avariée, que sa valeur est réduite d'un tiers par la baisse des marchandises, que les corsaires ont l'audace de porter de 12 à 1500 mille livres l'indemnité qu'ils prétendent; aujourd'hui que le régime de Bonaparte a succédé au régime de Gohier et consorts, toute transaction ne serait-elle pas offensante pour le gouvernement français?

« En dernier résultat, que blesserait-elle cette transaction, sinon les droits des nations, les lois de la justice et de la propriété? Pour qui serait-elle exclusivement favorable, sinon pour l'intrigue et le brigandage?

« Veuillez m'en croire, citoyen consul, il n'est qu'un moyen de finir cette affaire avec décence et dignité :

« C'est d'arracher le plus tôt possible le *Coëningholm* à ses usurpateurs, et de le rendre le plus tôt possible à ses légitimes propriétaires.

« N'est-il pas de fait qu'il est la propriété du *gouvernement batave*? N'est-ce pas un fait que toutes les ressources de la chicane, que tous les subterfuges de la

mauvaise foi ne peuvent infirmer? Quoi donc s'oppose à sa restitution?

« Les jugements rendus par les tribunaux de Bordeaux, de Blaye? — Mais ces tribunaux, qui les a saisis d'une pareille cause? Le mépris du droit des gens et la violation d'une garantie formelle. Ces jugements, de l'aveu, d'après les dénonciations de vos propres ministres, qui les a dictés? La partialité, la vénalité, la plus scandaleuse précipitation.

« Renverrez-vous les Bataves à l'institution projetée d'un nouveau tribunal pour les prises? S'il faut en croire Cambacérès, il ne sera pas organisé avant trois mois, les vers auront achevé de dévorer le *Coëningholm*. D'ailleurs... que ne pourrait-on pas ajouter sur cet article si la raison ci-dessus n'était péremptoire?

« La restitution demandée excitera des clabaudages, des criailleries. — Eh! pouvez-vous les mettre dans la balance avec l'indignation d'un allié odieusement dépouillé, avec les plaintes de l'ambassadeur, s'il se voyait trompé dans la confiance qu'il a cru devoir placer en vous?

« Ayez le courage d'être juste, citoyen consul, il est quelquefois le plus difficile; mais dans votre position il est aussi le plus nécessaire et celui dont l'absence est la plus funeste, la plus contagieuse et la plus avilissante.

« Tant qu'elle ne sera pas consommée, je croirai remplir un devoir en combattant de toutes mes forces l'iniquité qui menace la République batave de la spoliation totale ou partielle d'une propriété aussi précieuse.

« Si vous pouviez vous en étonner, ma réponse est toute prête.

« Lorsqu'un Boyer-Fonfrède ne craint pas d'abuser de ses liaisons avec Cambacérès pour tromper la religion de

ce dernier et en faire l'organe du mensonge et de la cupidité, pourquoi Rouget de Lisle craindrait-il de présenter à Bonaparte cette vérité qu'il fait profession d'aimer, de rechercher et d'accueillir ?

« Salut et respect.

« *Signé* : J. ROUGET DE LISLE. »

Paris, 15 pluviôse an 8.

« Citoyen consul,

« En soulevant le masque avec lequel Brune a longtemps fasciné mes regards, et qu'avec de bien plus fortes raisons il oppose à la pénétration des vôtres, j'ai pris l'engagement de vous produire les témoins des faits qui servent de base à mes assertions contre lui.

« Je crois acquitter une dette d'honneur en vous annonçant que le plus intéressant et le plus irréprochable de ces témoins est à Paris depuis quelques jours.

« Il serait plus qu'inutile de vous le nommer avant d'être sûr que vous désirez de le connaître. Mais au mieux, est-il bon de vous dire que son âge, sa réputation, la place qu'il occupe, établissent d'une manière irréfragable la compétence et la validité de ses témoignages et que la nullité absolue de nos relations réciproques exclut tout soupçon d'intelligence entre nous. Parmi les mystères auxquels le citoyen X... est à même de vous initier, il est une anecdote vraiment curieuse qu'il n'est peut-être pas hors de propos de vous faire connaître.

« A son retour de La Haye, Brune, pour salaire de ses exploits, demanda modestement *un million* au gouvernement batave. Son calcul était tout simple.

« Lorsque le duc de Brunswick eut châtié les Hollandais, leur gouvernement lui fit ou fit faire cadeau de  
« 500,000 florins. Or lui, Brune, général français qui

« venait de soustraire le pays à la servitude, et qui à  
« tous égards valait bien le duc de Brunswick, pouvait-il  
« condescendre à une munificence moindre, sans déroger  
« à sa dignité et sans compromettre son républicanisme? »  
Ecrasé par la guerre, écrasé par la paix, le Directoire  
batave trouva quelque chose à redire à ce calcul et refusa  
tout net d'y souscrire. De là, des pourparlers dont le  
citoyen X... fut l'intermédiaire. Il représente aux Bataves  
qu'un général de la facture de Danton ayant derrière  
lui un Dubois-Crancé, un gouvernement *mouliniste* et  
45,000 hommes était nécessairement infaillible et ne  
pouvait former une prétention qui ne fût de la plus stricte  
justice. A force de leur répéter un argument aussi con-  
cluant, il les fit consentir à mettre 200,000 francs à la  
disposition du général et vint tout joyeux conter à celui-  
ci le succès de sa négociation. Mais il n'avait pas une  
idée juste de la fermeté du caractère de Brune. L'offre  
de 200,000 francs fut rejetée avec le dernier mépris : les  
offrants furent traités de marchands, de gredins, qui  
avaient besoin d'une bonne leçon révolutionnaire. Ils  
étaient en bonnes mains pour la recevoir et l'on se disposa  
presque publiquement à la leur donner.

« Malheureusement, le 18 brumaire arriva. Aux premiers  
bruits qui s'en répandirent, des aides de camp avaient  
été parsemés sur la frontière pour tenir l'oreille au guet.  
Bientôt ils revinrent à la queue l'un de l'autre, annonçant  
que c'en était fait de la République, que le brumairisme  
prenait une consistance capable, au besoin, d'émousser  
même le grand sabre du général Brune ; qu'en un mot,  
ce n'était plus un *Dantoniste*, ni *Crancéiste*, ni *Mouli-  
niste*, mais *Brumairiste* qu'il fallait être, et Brumairiste  
l'on fut tout comme on eût été Janséniste, si par miracle  
le citoyen Camus fût devenu premier consul.

« On envoya prendre en cachette les 200,000 francs à



la trésorerie batave : on recommanda fortement de n'en point parler au citoyen X... et l'on partit.

« En achevant ma narration, je réfléchis que cette anecdote a pu déjà parvenir à votre connaissance, mais ce que vraisemblablement vous ne savez pas, et ce qui s'explique à merveille, c'est qu'elle avait été précédée d'une lettre où Dubois-Crancé disait à Brune : « Utilise  
« la Hollande à ta manière et f...-toi des réclamations  
« de son gouvernement, comme nous nous f...rons ici  
« de celles de son ambassadeur. »

« Voilà ma tâche remplie par rapport à cet homme, citoyen consul, et désormais, à moins qu'un ordre positif de votre part ne me force à le rompre, je garderai sur son compte un silence absolu.

« J'espère, d'ailleurs, que vous ne vous méprenez pas à mes intentions et qu'il est évident pour vous, comme cela doit l'être, que j'ai pour objet, non pas d'attirer à Brune une disgrâce qui tendrait à jeter sur vos choix et vos affections le vernis d'une fâcheuse instabilité, mais de vous mettre en mesure pour lui accorder la dose et le genre de confiance auxquels vous le croyez capable encore de répondre.

« Vous ne voulez donc pas terminer l'affaire du *Coëningholm* ?

« On assure que vous avez promis de le faire restituer, mais que c'est le mode de restitution qui vous embarrasse.

« Je suppose qu'aujourd'hui vous prenez et fassiez enregistrer l'arrêté suivant :

« Considérant que d'après plusieurs rapports émanés  
« du ministre des relations extérieures, l'affaire du  
« navire *le Coëningholm* est essentiellement une affaire  
« de gouvernement qui, par sa nature, n'aurait jamais  
« dû être portée devant les tribunaux : le premier

« consul arrête que ce navire et sa cargaison seraient de  
« suite remis aux consignataires. »

« Feriez-vous autre chose que d'user de votre prérogative constitutionnelle ? Est-il un homme impartial qui ne rendit hommage à la vérité des motifs et par conséquent à la justice de cet arrêté ?

« Cependant, faute de le prendre, vous exposez les Bataves à tout perdre par l'avarie, ou du moins à perdre immensément par un arrangement onéreux auquel l'ambassadeur est au moment d'accéder pour se débarrasser de cette accablante responsabilité.

« Du reste, l'intrigue va toujours son train. L'honnête Fronfrède a eu le front de se présenter à la légation batave à titre de médiateur. « Eh bien, lui a dit le  
« ministre, pour premier acte de votre médiation, com-  
« mencez par m'assurer que vous avez la persuasion  
« intime de n'être pas ici l'agent du vol et de la fraude  
« contre le droit et la propriété. » — Le Fonfrède s'est rabattu sur la possibilité d'un arrangement par le moyen d'un arbitre tel que Cambacérès et à des termes très honnêtes, comme par exemple, de partager la cargaison seulement : « Il n'est qu'un arbitre que je puisse  
« accepter, a répliqué l'ambassadeur, je ne lui deman-  
« derais que trois minutes pour mon plaidoyer, et cet  
« arbitre s'il veut bien l'être, ce sera le premier consul  
« lui-même. »

« Vous devinez qu'à cette proposition l'homme des corsaires a fait la sourde oreille.

« Prenez-y garde, citoyen consul, le trésor des Bataves est épuisé, mais les sources n'en sont pas taries, leur crédit n'est plus florissant, mais il est encore intact.

« L'acte de justice qu'ils sollicitent de vous et qu'ils sont butés à obtenir, peut développer des ressources que vous ne soupçonnez pas. Différer, c'est éloigner d'autant

l'époque où ces ressources existeront pour vous ; refuser, c'est en étouffer le germe pour jamais.

« De plus, la situation politique de la Hollande exige de grands ménagements et que vous la preniez le plus tôt possible en considération. Depuis longtemps, par le secours d'un tiers, je vois à nu tous les ressorts de cette machine et je puis, sur ce qui la concerne, vous offrir des renseignements que vous n'avez ni de Lemonville, ni de Talleyrand, ni même de l'ambassadeur. Un quart d'heure d'entretien me suffirait pour vous les communiquer : je n'en demande pas la faveur, mais je l'accepterais avec reconnaissance.

« A tout événement, citoyen consul, souvenez-vous qu'une fausse manière de voir, ou que votre insouciance prolongée à l'égard de la Batavie finirait par vous susciter des embarras cruels au moment où vous désireriez le plus être tranquille de ce côté.

« Salut et respect,

« *Signé* : J. ROUGET DE LISLE. »

N'obtenant rien malgré toutes ces démarches, il termine par une dernière lettre :

Paris, 18 pluviôse an 8.

« Citoyen consul,

« Après vous avoir si souvent importuné au sujet du *Coëningholm*, lorsque cependant je le croyais en sûreté, je serais impardonnable de me taire aujourd'hui qu'il n'y a plus un moment à perdre pour le sauver.

« Soit excès de confiance dans la dextérité de leurs agents de Paris, soit en vertu du proverbe, ils comptent sur cette impunité qui de tout temps fût l'heureux apannage des voleurs saturés, les corsaires ont cru pouvoir

anticiper sur la décision qui consacrerait leur brigandage, et ses lettres d'avant-hier ont appris à l'ambassadeur qu'au mépris du séquestre opposé par vos ordres, des parties de thé provenant de la cargaison du *Coëningholm* se vendent clandestinement dans le Midi.

« L'ambassadeur s'est présenté deux fois chez vous pour vous instruire de ce fait; mais vous n'étiez pas visible.

« Maintenant, citoyen consul, vous êtes à même de juger si le coup d'autorité que je vous indiquais dans ma dernière lettre était nécessaire.

« Vous êtes à même de juger s'il vous reste d'autre moyen d'arracher les débris de cette cargaison (de 6 à 7 millions) à l'impudente voracité qui l'aura bientôt engloutie jusqu'au dernier vestige.

« Salut et respect,

« ROUGET DE LISLE. »

Là s'arrêta, on pourrait dire, ses démarches amiables. Le noyau des mécontents grossissait, les pamphlets circulaient, et c'est probablement alors qu'on vit passer de main en main une fable de Rouget : *le Conseil d'État du roi Lion*.

Il en circulait d'autres anonymes et bien plus mordants, on en accusait Rouget à ce point qu'il crut devoir s'en défendre dans une lettre datée du 10 thermidor an X.

« Citoyen ministre,

« Je crois devoir vous adresser mes réclamations contre une erreur qui paraît s'accréditer et en conséquence de laquelle on m'attribue une ode très virulente qui circule anonymement contre le premier consul.

« Non seulement je ne suis pas l'auteur de cette

production ; mais, de plus, elle m'est absolument inconnue.

« Ce désaveu simple étayé de ma parole suffira, je pense, pour écarter de moi tout soupçon, supposé que mon caractère ne me servît pas de garantie contre une imputation de cette nature.

« Salut. »

A la même date et dans le même but de protestation, Rouget écrivit au premier consul lui-même :

« Citoyen consul,

« Il me revient que plusieurs personnes me désignent comme l'auteur de je ne sais quelle ode dirigée contre vous et qui se colporte sous le manteau.

« Comme je ne l'ai pas même lue, j'ignore à quel point le hasard a pu rendre vraisemblable une supposition pareille, j'ignore de même à quel point elle exciterait votre attention si elle venait à votre connaissance.

« Dans tous les cas veuillez vous rappeler que rien n'est moins dans mon caractère qu'une attaque anonyme et clandestine, et que rien de semblable ne pourrait m'être attribué sans une extrême injustice.

« Salut et respect. »

Malgré ces protestations sincères Bonaparte ne pouvait guère voir d'un bon œil Rouget de Lisle, sa grande loyauté pouvait le gêner. Les hommes à idées égoïstes et ambitieuses sont mal à l'aise avec les natures droites et loyales. Et puis, que pouvait-il attendre d'une personne qui n'était ni méchante ni capable de conspirer ?

D'ailleurs fût-il bien disposé pour Rouget, qu'il ne pouvait lui pardonner ses visites dans les salons fréquentés par M<sup>me</sup> de Staël, Benjamin Constant, Daunou, Sieyès.

Rouget de Lisle n'a jamais eu de demeure fixe ni d'installation de longue durée, hormis à Montaigu. On le suit pas à pas par les adresses des lettres qu'on lui envoyait. A l'époque où nous sommes il habitait, 5, place Vendôme. Ce détail nous vient de sa correspondance avec J.-G. Lacuée, conseiller d'État, auprès duquel il avait fait des démarches pour mettre le premier consul au courant de toutes les intrigues intéressées ourdies par Goisson dans une question de pot-de-vin dont nous avons dit un mot à propos de M<sup>me</sup> Bonaparte.

Tout fait supposer que Rouget ne donna jamais les détails compromettants dont il voulait révéler les turpitudes dans l'administration des fournitures de l'armée.

Bonaparte finit par ne plus l'entendre et ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est qu'il ne fit rien pour Rouget. Aussi ce dernier lui adressa-t-il une lettre explicative sur les motifs qui le déterminaient à passer en Angleterre.

« Citoyen premier consul,

« Frustré de toute perspective dans ma patrie, j'ai naturellement tourné mes regards vers l'étranger et je suis à la veille de passer en Angleterre si les actions et les principes dont je m'honore me permettent d'espérer une hospitalité honorable.

« Avant de partir, je dois ôter à la malveillance un prétexte qu'elle aurait au besoin pour empoisonner les motifs de mon voyage et peut-être pour entraver mon retour en France où différents intérêts peuvent me rappeler d'un moment à l'autre, où mes vœux les plus chers me rappelleront sans cesse.

« Veuillez, citoyen consul, recevoir ma parole :

« Que pendant mon séjour à Londres je ne prendrai aucune part dans les discussions des journalistes ou pamphlétaires, soit nationaux, soit étrangers, sur ce

qui concerne le gouvernement et les circonstances générales ou particulières de mon pays; et que toute imputation contraire sera dictée par la calomnie.

« Il m'importerait d'obtenir un témoignage de votre assentiment à ma déportation volontaire.

« Je n'ai plus à le prétendre de votre bienveillance, je le réclame de votre générosité.

« Salut et respect,

« J. ROUGET DE LISLE.

« Rue des Champs-Élysées, n° 9. »

Les relations, comme on le voit, s'étaient refroidies entre Rouget de Lisle et Bonaparte au lieu de se réchauffer.

Aussi, quand il voulut se faire nommer empereur, s'explique-t-on parfaitement l'audacieuse lettre que Rouget lui adressa.

Il restait donc en France et rien ne confirme la réalisation de son projet de voyage en Angleterre.

Les affaires publiques prenaient une tournure sombre, la guerre était en perspective surtout avec l'Angleterre. Au camp de Boulogne on méditait un nouveau projet de descente dans cette île; on parlait d'une révolution qui se tramait dans l'ombre pour mettre le sceptre impérial aux mains de Bonaparte.

Rouget, toujours fidèle à ses principes de droiture et de loyauté, ne put rester insensible à ces bruits, malheureusement trop bien fondés. A la date du 19 pluviôse an XII (8 février 1803), il adressa à Bonaparte la lettre courageuse que nous reproduisons :

« Citoyen premier consul,

« Je croyais n'avoir désormais qu'à végéter et à me taire.

« Les malheurs de mon pays me ramènent sur les rangs et raniment une voix dont vous accueillîtes quelquefois la franchise et même l'austérité !

« Puisse-t-elle parvenir jusqu'à vous ! Puisse-t-elle retrouver dans votre âme les sentiments que vous aimâtes jadis à m'y voir chercher !

« Bonaparte ! vous vous perdez ; et ce qu'il y a de pire, vous perdez la France avec vous.

« Qu'avez-vous fait de la liberté ? qu'avez-vous fait de la République ? où en sommes-nous ? A quoi se réduisent aujourd'hui les destinées superbes auxquelles votre 18 brumaire avait reconquis cette malheureuse France ?

« Écartez le prisme imposteur de l'ambition, de l'amour-propre, d'une fausse prospérité.

« Écartez les nuages formés autour de vous par l'encens infect d'une tourbe adulatrice et perfide.

« Ouvrez les yeux et voyez.

« Voyez le peuple frappé de stupeur par l'envahissement successif de tous ses droits, haletant dans les angoisses de l'incertitude, effrayé de voir son indépendance, son existence remise en problème, tourmenté dans ses affections les plus chères, écrasé sous le poids des impôts, des calamités publiques et privées, ne pouvant rien espérer de la guerre et n'osant désirer la paix.

« Voyez l'armée horriblement mutilée par l'expédition dévoratrice de Saint-Domingue, sevrée de presque tous les chefs dont elle s'honorait, s'indignant à l'aspect des ennemis qu'elle a vaincus et qui se partagent avec quelques courtisans le prix de son sang et de ses travaux, frémissant dans la lutte actuelle de trouver son courage restreint aux chances d'une entreprise aventureuse qui peut compromettre sa gloire, et dont le succès, impossible peut-être, serait à coup sûr éphémère et tout au moins infructueux pour la chose publique.



« Et, cependant, voyez le commerce désolé, sans autre perspective que de nouveaux désastres, que son entier anéantissement.

« Voyez le crédit national tari jusque dans ses sources les plus détournées, l'esprit national méconnu sous toute autre forme que celle de l'enthousiasme feint ou de commande pour un individu, l'intérêt national devenu l'intérêt d'une famille, des fastes nationaux devenus l'égout des flagorneries nauséabondes de vos préfets et de vos évêques, de vos présidents et de vos scribes.

« Voyez l'immoralité croissant de jour en jour sous les auspices de l'égoïsme, de la cupidité, de la superstition renaissante.

« Voyez le crapuleux valetage, l'histrionage politique, la jonglerie sacerdotale, voyez l'intrigue, l'impudence, la corruption, l'infamie, le crime, usurper insolemment la place et les privilèges des talents, du patriotisme et des vertus.

« Elle est fidèle quoique à peine ébauchée, cette esquisse de notre honte et de nos misères ! Il n'en est pas un trait que puisse désavouer l'observateur impartial, comme il n'en est pas un qui ne prête aux développements les plus douloureux.

« Chercherai-je dans l'avenir des compensations, des palliatifs à ces résultats désespérants ? L'avenir, que nous promet-il ? Existe-t-il un avenir pour nous ? Le vôtre n'absorbe-t-il pas celui de la République tout entier ? Quel chaos aujourd'hui si hier votre accident de Boulogne se fût consommé<sup>1</sup> ! Quelle politique barbare et coupable que celle qui fait ainsi dépendre d'une seule tête, qui met à la merci des hasards de la guerre, d'une

1. Bonaparte en examinant les travaux maritimes du camp de Boulogne, était tombé accidentellement dans l'eau et avait failli se noyer.

maladie, d'un poignard, le sort d'un Empire qui devrait subsister par lui-même, dans toute l'énergie d'institutions neuves et libérales, dans toute la vigueur de sa régénération, dans toute la splendeur et toute la fierté de son indépendance !

« Et si, portant mes regards au dehors, je consultais ce même avenir sur les véritables dispositions de nos alliés, ou soi-disant tels ? Si j'examinais les progrès des puissances rivales et ceux, bien plus alarmants, de la puissance ennemie ? Si j'interrogeais cette malveillance dont les symptômes nous menacent de toute part, cette fermentation sourde et universelle dont nous sommes visiblement les objets ? Si je les comparais surtout avec le découragement, l'apathie profonde, qui parmi nous ont succédé aux plus magnanimes élans de l'héroïsme et de la liberté ?...

« Que prétendez-vous, général ? quel fut votre but en nous plaçant dans une situation aussi déplorable ? quel peut-il être en suivant avec tant d'obstination le système qui l'a préparée ?

« Serait-ce pour adopter une opinion populaire, faute d'erremens plus nobles et plus plausibles ? serait-ce de relever le trône, de commencer une quatrième race, en un mot de renouveler César, Auguste... ou tels autres ambitieux que je m'abstiens de citer ?

« Sans parler de la mesquinerie d'un semblable projet au dix-neuvième siècle et dans vos circonstances ; sans parler de ce rôle ignoble d'imitateur auquel il vous réduirait, des obstacles qui le rendraient absurde, de l'abus de confiance qui le rendrait exécration ; sans parler des dix mille Brutus tout prêts, envisageons la question sous un seul point de vue.

« Que fut à Rome l'abolition de la royauté ? Le premier pas de la grandeur romaine. — Que fut à Rome la

destruction de la République ? Le premier pas vers la dissolution de l'Empire.

« Ce Jules César si grand, si débonnaire, que fut-il ? Le promoteur du proscripteur Octave.

« Auguste vieillissant, que fut-il ? Le précurseur de Tibère.

« En vous accordant les qualités, la fortune, la longévité de César et d'Auguste réunis, quelle garantie laisseriez-vous au monde, contre cette foule de monstres auxquels ils ouvrirent la carrière ?

« Et si, chose qui ne paraît que trop vraisemblable, aux contemporains des Carrier, des Joseph Lebon, de Robespierre, Marat, Charette, Bernier et tant d'autres, si après avoir reproduit un César, la fatalité lui donnait pour successeurs des Caligula, des Néron, des Commode, des Héliogabale, de quel œil pensez-vous que la postérité vous contemplât, vous qui, pour régner quelques instants, l'eussiez dévouée à ces épouvantables fléaux du genre humain ? De quel nom pensez-vous que la postérité vous nommât, vous, qui, ayant reçu de votre patrie le dépôt sacré de ses droits, de ses espérances, de sa liberté, vous, qui, pouvant fonder sur les bases les plus magnifiques de l'ordre social le bonheur d'une grande nation aussi douce que brave, aussi confiante que spirituelle, aussi généreuse que puissante, eussiez préféré pour régner quelques instants, de la replonger dans l'abîme d'une servitude indéfinie, et de la léguer pour tout le reste de sa durée à ces caprices sanglants, à ces fureurs insensées, compagnes inséparables du despotisme et de la chute des Etats.

« Bonaparte ! ce n'est point là ce que nous attendions de toi, lorsque nous te laissâmes consommer ce dix-huit brumaire qui, selon tes promesses solennelles, devait être l'aurore de la paix et de la liberté.

« Bonaparte ! ce ne fut point pour devenir ton patrimoine qu'à cette époque la France se jeta dans tes bras : ce ne fut point pour épouser le fantôme insidieux et dérisoire d'une Constitution organiquement dissoute qu'elle répudia le squelette fangeux de la Chartre directoriale : ce ne fut point pour la domination d'un seul qu'elle abjura la tyrannie des Cinq.

« Bonaparte ! vous vous perdez ! quel que soit votre plan, il vous égare : quels que soient vos projets, ils vous entraînent à une catastrophe d'autant plus humiliante qu'elle sera plus fameuse, d'autant plus terrible qu'elle sera méritée.

« Ce langage est sévère. Il révoltera vos oreilles incessamment caressées par la flatterie : il irritera votre âme imprégnée des philtres empoisonnés de l'adulation.

« Il n'en porte pas moins avec lui son apologie : car enfin vous le tenir ce langage, c'est vous supposer le courage de l'entendre et, certes, une pareille hypothèse n'est celle ni de la haine ni d'un esprit vulgaire.

« Quant à moi, citoyen consul, j'ai rempli la tâche que je me suis constamment imposée depuis la Révolution, celle d'un homme que l'amour de son pays élève au-dessus de toutes les considérations et de tous les calculs ; d'un homme qui sent profondément que nos devoirs sont indépendants des conjectures où nous avons à les remplir, et qui s'en fait un de vous présenter le miroir de la vérité, parce que s'il dessillait vos yeux, vous seriez, plus que tout autre, à même de réaliser le peu de chances qui restent encore au salut de la République.

« Salut et respect,

« J. ROUGET DE LISLE. »

Paris, 19 pluviôse an 12.

On comprendra facilement que tout était rompu. Bona-

parte après avoir fait, pour la forme, juger le duc d'Enghien et l'avoir fait exécuter dans les fossés de Vincennes, se fit proclamer empereur à Saint-Cloud, le 18 mai 1804, 28 floréal an XIII. Les bienfaits de la grande Révolution étaient supprimés, nous retombions sous le despotisme césarien, et dans la série des guerres avec l'étranger qui finit par la double invasion et le retour à la monarchie.

Rouget de Lisle ne craignit pas d'exprimer son indignation :

## NAPOLÉON

Monstrum Horrendum!  
Virgile, *Enéide*...

Qui dit Néron, dit un tyran féroce,  
L'horreur des dieux, le fléau des humains;  
Qui dit un tigre, exprime un monstre atroce  
Toujours en proie à ses goûts assassins.  
Qui dit Satan, dit un affreux génie,  
Ivre d'orgueil, fourbe, parjure, impie,  
Ne respirant qu'effroyables desseins.  
Est-il un mot dont l'affreuse énergie  
Peigne à la fois tigre, Satan, Néron,  
Et pis encore? — Oui. — Quel? — Napoléon.

A partir de la nomination de l'empereur, Rouget de Lisle disparaît complètement de la scène politique. Il n'avait pas d'emploi. Aucun document n'existe, et malgré nos recherches sur lui, nous n'avons rien pu découvrir sur sa vie. Il est probable qu'il passa ses loisirs à s'occuper d'art, de musique, de poésie. Nous ne retrouvons trace de son existence qu'en 1811, au moment où il revint au domicile paternel à Montaigu, à l'époque où mourut sa mère, le 20 mars, à l'âge de 77 ans.

M. Alphonse Chevassus, dans une brochure publiée en 1869 sur Rouget de Lisle, nous fournira de précieux détails sur notre héros devenu un bon campagnard jusqu'au moment où fut vendu aux enchères le domaine principal de la famille Rouget, le 16 novembre 1817, et à son départ de Montaigu en 1818.

Le village de Montaigu, placé à une altitude de plus de 500 mètres au sud-est de Lons-le-Saulnier, est admirablement placé. De là, on découvre la ville tout entière, l'immense plaine entrecoupée de coteaux fertiles plantés en vignes, ou parsemés de gras pâturages, d'habitations multipliées à l'infini. Le paysage qu'on découvre du coteau qui regarde la ville de Lons-le-Saulnier est splendide. Le mamelon de Montmorot apparaît, de là, avec ses maisons, les ruines de son vieux château et sa verdure comme une charmante oasis au milieu des champs fertiles.

C'est sur le coteau qui regarde la ville qu'est située la maison jadis propriété de la famille Rouget. On y pénètre au sud par la rue à peu près unique du village qui n'est éloigné de Lons-le-Saulnier que de quelques kilomètres. Une grille, modeste, une petite cour en parallélogramme donne accès à la demeure. A quelque distance de cette maison désormais historique, les habitants de Montaigu ont élevé une pyramide d'une dizaine de mètres en l'honneur de l'auteur de *la Marseillaise*. En face se trouve l'église du village dont la construction doit remonter au XIV<sup>e</sup> siècle. La maison Rouget se trouve à peu près au milieu entre la pyramide et l'église. Entre Montaigu et Lons-le-Saulnier se trouve la voie ferrée qui conduit vers Bourg ou Besançon, selon qu'on se dirige vers le sud ou vers le nord-est. Telle est à vol d'oiseau la situation actuelle de Montaigu.

C'est dans ce village que Rouget de Lisle a passé sa

jeunesse et c'est là qu'il revient en 1811, âgé de 51 ans. Sa situation de fortune était loin d'être brillante, nous avons expliqué comment la droiture de son caractère et sa grande loyauté lui avaient plutôt été nuisibles qu'utiles. C'est ainsi qu'il en a toujours été quand on vit dans le monde politique où les ambitions et les amours-propres créent un milieu d'intrigues et de déceptions. Les déceptions sont toujours le lot des hommes modestes et honnêtes, quels que soient d'ailleurs leur mérite ou leurs talents.

Avec quelle émotion Rouget dut-il relire les couplets qu'il avait écrits dans sa jeunesse sur Montaigu qu'il revoyait à l'âge mûr, après avoir parcouru les étapes pleines d'illusions de la jeunesse et les sentiers rocailleux de l'âge viril et désillusionné.

La pièce de vers que nous reproduisons est extraite du recueil des *Cinquante Chants français* publiés en 1825 par Rouget.

## MONTAIGU

Séjour charmant de mon enfance,  
Lieu d'amour et de souvenirs,  
Où, dans les bras de l'espérance  
Je fus bercé par les plaisirs;  
Toit paternel, champêtre asile  
Où tout me plaît et m'attendrit,  
Quels jours riants, quel sort tranquille  
Vous retracez à mon esprit.

Ici ma douce et tendre mère  
Épia mes premiers accents;  
Ici l'œil inquiet d'un père  
Surveillait mes défauts naissants.  
Aux jeunes accords de ma lyre,  
Ici, plein d'un trouble enchanteur,

Je vis la beauté me sourire  
Et sentis palpiter mon cœur.

Salut, tours, antique chapelle,  
Ornements de ces beaux lointains ;  
Forêt dont l'ombre solennelle  
Protégea mes jeux enfantins ;  
Salut, monts aux cimes glacées ;  
Salut, ô monts audacieux,  
Qui, frappant mes jeunes pensées,  
Avec vous les portiez aux cieux.

Que j'aime le calme qui règne  
Sous ce beau ciel d'or et d'azur !  
Qu'avec délices je me baigne  
Dans cet air balsamique et pur !  
Qu'avec délices je m'éveille  
Aux sons rustiques et connus  
Qui font renaître à mon oreille  
Les temps qui ne reviendront plus...

Lieu chéri, pendant les orages,  
Tu fixais mon œil rassuré ;  
Je vins, tout froissé des naufrages,  
Te croyant le port désiré.  
Vain espoir ! séduisant mensonge !  
Projet si doux sans avenir !  
Ah ! pour moi vous êtes un songe  
Que je tremble de voir finir.

Toit paternel, champêtre asile,  
Lieux de souvenir et d'amour,  
Loin de vous s'il faut qu'on m'exile  
Hélas ! ce sera sans retour.  
Errant aux rives étrangères  
Nulle à mes yeux n'aura d'attraits.  
Vous eûtes mes amours premières,  
Vous aurez mes derniers regrets.



C'est dans ce milieu si cher à ses souvenirs, si cher à son cœur, que Rouget venait se réfugier sans y être pourtant exempt des soucis qu'entraînent avec eux les tracasseries des affaires, les soucis financiers qui accablent les malheureux débiteurs. Et ce n'était vraiment pas sa faute s'il continuait à vivre dans la gêne et la détresse qui l'avaient accablé à Paris après la nomination de l'empereur Napoléon à qui il avait tenu le fier langage constaté par les lettres que nous avons publiées.

M<sup>me</sup> veuve Rouget, née Gaillande, avait acheté, sous le cautionnement de son fils Claude-Joseph, aîné de la famille, à M. André, propriétaire et avocat à Conliège, chef-lieu de canton voisin de Montaigu, des jardins, vignes, champs et prés pour agrandir le petit domaine de Montaigu. Le prix d'achat se montait à la somme de 25,000 francs dont la moitié avait été versée au moment de l'acquisition, à la date du 28 fructidor an IX (15 août 1801). C'est au moment que Rouget s'était trouvé possesseur d'une somme de 6,000 francs qu'il avait apportée comme appoint du paiement effectué.

L'année suivante, Rouget eut le malheur de perdre l'une de ses sœurs, Jeanne-Monique, morte à Lons-le-Saulnier, rue de la Convention, au faubourg des Dames, ancienne rue de Besançon, le 26 vendémiaire an XI (8 septembre 1802).

M<sup>me</sup> Rouget mère vécut tant bien que mal; mais les revenus de la maison, suffisant à peine aux besoins journaliers, ne pouvaient permettre de rembourser le capital, et, en 1807, elle fut obligée d'avoir recours à un emprunt fait à M. Rouget fils cadet, général de brigade. Toutes les précautions furent prises par lui pour n'être point exposé à perdre la somme prêtée et les intérêts dont le total se montait, en 1810, à la somme de 11,500 francs. Un procès intenté aux vendeurs pour un pré dont ils avaient

gardé la jouissance, vint augmenter encore les préoccupations et les embarras.

Enfin M<sup>me</sup> Rouget mourut le 20 mars 1811, à l'âge de 77 ans. Ce fut un deuil profond pour Rouget qui adorait sa mère. Comme souvenir, il garda son anneau que plus tard on retrouva au milieu de ses ossements quand on dut les transporter du vieux cimetière de Choisy dans le nouveau cimetière<sup>1</sup>. Nous avons déjà mentionné ce fait.

M<sup>me</sup> veuve Rouget avait, par testament, légué à sa fille qui lui restait, Claudine-Marguerite, tout son mobilier y compris « tonneaux, pressoirs, cuves et autres meubles de cave, vin, eau-de-vie et denrées quelconques ».

M<sup>lle</sup> Claudine-Marguerite était l'aînée des sœurs de Rouget. Elle mourut le 18 janvier 1812. C'était la dernière des survivantes. Du reste, voici par ordre de date de naissance les noms des frères et sœurs de Claude-Joseph, l'aîné de la famille, né en 1760 :

Marguerite-Claudine, née le 10 août 1761.

Théodore-Hippolyte, né le 9 septembre 1762.

Simonne-Christine, née le 19 novembre 1763.

Jeanne-Monique, née le 19 mai 1766.

Théodore-Eléonore, né le 16 mai 1768.

Claude-Pierre, né le 3 avril 1770.

Marie-Joseph, né le 31 mai 1774.

Après la mort de la mère, M<sup>lle</sup> Claudine-Marguerite ne pouvait diriger l'administration des biens et c'est alors que Rouget de Lisle vint s'installer dans le domaine paternel et s'en fit le gérant. Dans la notice qu'il a écrite sur Rouget de Lisle, M. Adolphe Chevassus a donné, avec un soin minutieux, les détails de l'inventaire et de la prise de possession. C'est à lui que nous avons eu recours pour

1. Suivant les indications de M<sup>me</sup> veuve Ruel, qui l'avait soigné.

tous ceux que nous citons en ce moment. M. Rouget père était décédé depuis longtemps.

Voilà donc l'auteur de *la Marseillaise* redevenu habitant de Montaigu, à l'âge de 51 ans. Sa carrière publique était brisée. Son amour excessif de la vérité, son franc-parler scrupuleux, l'avaient fait évincer de tous les emplois qu'il aurait pu occuper.

Le voilà installé, au nom de ses cohéritiers et avec leur consentement, gérant de la maison paternelle et des dépendances qui s'y rattachaient. Il fut dans sa gestion aussi scrupuleux et aussi honnête qu'il l'avait été dans la vie publique.

M. Guillermet, qui fut longtemps conservateur à la bibliothèque de Lons-le-Saulnier, a pu connaître Rouget de Lisle et en parler, et M. Chevassus a pu reproduire tout ce qu'il avait appris de vive voix de la bouche même de M. Guillermet.

On admirait la simplicité de Rouget de Lisle. On le voyait, tantôt un livre à la main se promener dans les environs de Montaigu, tantôt sur la terrasse de son jardin, son violon en main, par les belles soirées d'été, charmer les échos d'alentour, tantôt, enfin, surveiller les travaux des champs et des vignes dont il avait la garde.

Il tenait les comptes de gestion avec un ordre scrupuleux qui justifiait de sa grande honnêteté. Les détails les plus minutieux font foi de sa surveillance constante et en même temps de la gêne dans laquelle il se trouvait. Il était souvent obligé de payer en nature les citoyens qu'il employait pour la culture des champs ou la récolte des fruits.

Il vivait, en vrai philosophe, du calme des champs et des souvenirs du rôle qu'il avait joué pendant quelque temps sur la scène politique.

Les revenus continuaient à devenir insuffisants puis-

qu'en janvier 1813, à la date du 3, son frère Théodore et lui furent obligés de souscrire un emprunt de 1,600 francs.

Les plus menus détails de son administration, Rouget en tenait compte sur son livre de gestion pour la vente d'une vache, le paiement d'une récolte, le taillage d'une vigne. A la date du 17 juillet on trouve cette note navrante : « Me trouvant sans le sou, et forcé de prendre  
« des ouvriers la semaine prochaine pour *rebinner* les  
« vignes de Bride, qui courent risque de ne point rece-  
« voir le *dernier coup* et par conséquent de tomber tout  
« à fait en ruine, j'ai mis en gage deux cuillers à ragoût  
« et deux services d'argent, sur lesquels j'ai reçu 70 francs,  
« que je prévois devoir me suffire, du moins pour le mo-  
« ment. »

Malgré cette exactitude et cet ordre Rouget n'était ni apprécié par ses frères comme il aurait dû l'être, ni favorisé par eux dans la répartition des biens qu'ils pouvaient avoir. On lui faisait la part du pauvre. Ainsi, à la date du 10 février 1813, son frère le Batave, général de brigade, celui qui l'avait mis en relations avec le gouvernement batave pour les revendications du *Coëningholm*, fit son testament en ces termes :

« Je soussigné, Pierre-Claude Rouget, général de brigade, né à Lons-le-Saulnier, département du Jura, ai fait mon testament olographe ainsi qu'il suit :

« Je donne et lègue à mon frère Rouget (Théodore), commissaire de la marine impériale, tous les biens que je délaisserai à mon décès, à charge par lui de payer à Claude-Joseph Rouget de Lisle, mon frère, ex-officier du génie, la pension annuelle et viagère de 500 francs, laquelle pension je déclare insaisissable.

« Fait, écrit, daté et signé par moi à Bilbao, le 10 février 1813.

« *Signé* : ROUGET. »

Ainsi, voilà la perspective des ressources futures de Rouget de Lisle, puisque la propriété périlait tous les jours. Encore cette ressource fut-elle imaginaire puisque le Batave mourait en 1833, au moment où son frère était pensionné du gouvernement de Louis-Philippe. Au point où nous en sommes à Montaigu, Rouget finit par prendre un domestique vigneron, aux gages de 172 francs par année, au lieu d'avoir recours à des journaliers. Cette réforme n'améliora pas beaucoup la situation ; mais Rouget de Lisle avait près de lui un serviteur assidu.

Il allait de temps à autre à Lons-le-Saulnier. Il se tenait, là, au courant des choses de l'Empire, sans cependant avoir fait un pas pour prendre part aux succès étourdissants du bienheureux Napoléon. Le temps approchait où les revers allaient commencer. L'étoile de l'empereur avait pâli aux lueurs de l'incendie de Moscou. Quoiqu'il eût redoublé d'audace et d'habileté dans ses guerres incessantes, quoiqu'il eût à sa disposition un Sénat servile, il devait bientôt éprouver des revers insurmontables.

« La France était accablée par les conscriptions, les impôts, le blocus, les cours prévotales, les droits réunis. »

Le Sénat lui accordait encore, en janvier 1813, 350,000 hommes et portait son budget à 1,150,000,000 de francs. Il lui fallait bien ces ressources devant les alliances des puissances qui se liguèrent contre lui. Prusse, Autriche, Russie, Angleterre, Suède, formaient une alliance contre l'Empire qui ne pouvait que rester sur l'état de la défensive en Espagne ; et bientôt Joseph est obligé d'abandonner Madrid ! Malgré les victoires de Lutzen et de Bautzen gagnées par Napoléon, ses principaux lieutenants Ney, Macdonald, Vandamme sont repoussés par les coalisés chacun dans leurs lignes, et la bataille de

Leipsick met le comble à ces revers : 130,000 hommes y succombent sous les efforts de 300,000 ennemis. Les alliés déclarent à Francfort qu'ils séparent la cause de Napoléon de celle de la France.

Tous ces détails, toutes ces nouvelles devaient vivement intéresser Rouget de Lisle, lui qui avait osé parler si énergiquement à Bonaparte, au moment où il montait sur le premier gradin du trône de Napoléon. *La Marseillaise* était oubliée alors, et la situation de la France était dans un état pire que celui où les volontaires républicains enlevaient les drapeaux des rois coalisés, au son de ses mâles accents.

Rouget, malgré sa haine légitime contre l'usurpateur, devait être profondément affligé des malheurs de la France. Comme bien d'autres ennemis du despotisme impérial, il faisait des vœux contre le despote. Aussi ne doit-on pas s'étonner outre mesure de trouver dans ses papiers la pièce de vers suivante :

### VERS

A S. M. l'empereur de Russie, demandés.

Janvier 1814.

Sois le héros du siècle et l'orgueil de l'histoire :  
Punis de l'occident l'exécrable oppresseur :  
Aux Français consolés fais chérir ta victoire :  
Rends aux Bourbons leur trône, à nos lys leur splendeur,  
Et du grand Petrovitz émule et successeur,  
Repose triomphant dans les bras de la gloire.

Tel le monarque ailé des campagnes de l'air,  
Quand du foudre parti de sa terrible serre  
Il a frappé le crime et délivré la terre,  
Monte aux cieux et repose au sein de Jupiter.

Dans toutes les villes de France, les mécontents des excès du despotisme impérial se réunissaient, le plus souvent dans un café, pour s'y tenir au courant des événements extraordinaires de cette époque. Tout le monde ne se laissait pas prendre aux gluaux de la gloire si chèrement payée par les hécatombes humaines. Rouget était de ceux-là. Ce n'était plus avec la mâle énergie d'un peuple qui défend sa liberté qu'on allait aux combats comme au temps de la République, mais avec la douleur de soutenir un ambitieux despote qui nous privait des libertés conquises.

Lons-le-Saulnier avait son café frondeur de l'Empire comme toutes les villes un peu importantes. Rouget en était un des habitués. Il y fut témoin, en 1814, de scènes d'une violence extrême que nous allons raconter. Mais auparavant qu'il nous soit permis de faire une digression sur le caractère des deux poètes nationaux, Rouget de Lisle et Béranger, qui ne se connaissaient pas encore et qui, plus tard, sont devenus de sincères et dévoués amis, comme nous l'avons déjà signalé dans les pages qui précèdent.

Vingt ans de différence d'âge existaient entre Rouget de Lisle et Béranger, l'un né en 1780, l'autre en 1760. A l'époque de l'histoire que nous traversons, Béranger était à peine connu. Ses premières chansons datent de 1812. Toutes empreintes de l'esprit gaulois, elles étaient des leçons données avec une fine raillerie qui les laissait passer sans trop offusquer Madame Anastasie la Censure ; du reste, elles couraient manuscrites. Le bon roi d'Yvetot était bien une épigramme à l'adresse du conquérant ; mais son bonnet de coton en adoucissait l'aiguillon. *Le Sénateur, Roger Bontemps, la Bonne fille, Ainsi soit-il, les Gueux, l'Age futur, les Gaulois et les Francs*, toutes ces chansons, bien satiriques au fond, étaient bonnes

filles. On les aimait, on les chantait; elles n'avaient rien d'entraînant à la révolte. Aussi Béranger, gai frondeur, adolescent au moment de la Terreur, n'avait pu, comme Rouget de Lisle, vivre dans ce milieu politique, d'autant plus répugnant que les caractères honnêtes y sont rares. Les ambitions, excitées par les moments transitoires des gouvernements passagers, y donnent l'exemple des palinodies honteuses d'hommes poussés plus par l'égoïsme que par la droiture et l'élévation des principes. Ceux-là seuls sont honorables qui, ayant une conviction sincère, ne s'en écartent que lorsqu'il leur est démontré, par la logique, qu'ils sont dans l'erreur. J'ai connu des hommes prétentieux qui sont devenus ministres, et qui m'ont déclaré ne pas savoir ce que c'est que la logique. Pauvres esprits égarés par l'égoïsme! Combien en est-il qui ont abrité leurs instincts et leur ambition sous le nom fallacieux d'opportunisme; nous les avons raillés dans une chanson sous le nom de *Républicains de carton*<sup>1</sup>.

Tant que le pouvoir sera aux mains de pareils hommes, les réformes sociales depuis si longtemps promises, depuis si longtemps attendues, ne se réaliseront pas ou se réaliseront par bribes. Heureusement que le peuple s'instruit, s'éclaire, lit et commente les agissements des hommes auxquels il donne le mandat de les représenter. Que d'erreurs encore! que de promesses fallacieuses! quelles lenteurs dans les réformes sociales! Et pourtant dans l'installation définitive du gouvernement républicain en France, quels espoirs et quelle perspective de bonheur! La République française, allant résolument et sans retard dans la voie des réformes et du progrès, serait la plus terrible des leçons contre les pouvoirs personnels

1. Cette chanson fera partie des deux volumes *Prose et Vers* qui vont être prochainement édités.



qui veulent diriger l'humanité. Nous sommes à l'aurore de la République universelle chantée par Pierre Dupont; dissipons les buées malsaines et les brouillards qui voudraient obscurcir cette aurore.

Chacun dans son genre, Rouget de Lisle et Béranger ont travaillé à cette œuvre. Rouget avait pour ainsi dire prévu l'épopée impériale. Il s'était éloigné de ce milieu adulateur qui la favorisait par égoïsme. Béranger la raillait. Tous les deux sont restés patriotes, le premier, même en s'adressant à l'empereur de Russie, le second, même en défendant le vaincu de Waterloo. Pour lui l'Empire était la continuation de la Révolution française. L'empereur avec son génie militaire lui apparaissait comme un météore passager devant lequel s'éclipsait le passé fangeux des royautés consacrées par la naissance. Si Napoléon a consenti à recevoir sur son front l'huile de la Sainte-Ampoule apportée par le Paraclet à saint Remy, il devait rire en lui-même de cette mise en scène. Il savait bien que pendant la Convention on avait brisé la sainte petite bouteille, il savait bien que le Saint-Esprit n'en avait pas apporté une autre. Mais la pompe religieuse présidée par un Pape est toujours imposante, et la foule, moins crédule aujourd'hui, s'enthousiasmait devant cette mise en scène.

Est-ce que Guillaume I<sup>er</sup>, au moment de son sacre, n'a pas avec enthousiasme glorifié le Très-Haut qui lui octroyait son pouvoir et le légitimait!!!

Blague et mensonge que tous ces vieux clichés!

On ne pardonna jamais à Béranger qui chansonnait les capucins, la Vierge et les saints. La chanson qui convient par sa forme et son entrain à ce genre de critique, il l'a portée à son point culminant. Et si plus tard des esprits méticuleux lui ont reproché d'avoir chanté l'Empire et, par ce fait même, d'avoir favorisé la résurrection de cette

époque d'autoritarisme brutal qui fut le second Empire, ils n'ont pas réfléchi que Béranger n'a chanté la gloire impériale qu'en face des ennemis qui avaient envahi la France et de la royauté bourbonnienne qui voulait restaurer le passé.

Rouget de Lisle, dans un moment d'enthousiasme patriotique, a jeté en bloc le cri de guerre : « Aux armes, citoyens ! » cri de guerre entraînant et irrésistible quand il est entonné par une armée tout entière. « Qu'a donc ce chant ? on dirait qu'il a des moustaches ! » disaient les soldats. Il faudra revenir encore sur *la Marseillaise*. Son histoire détaillée et les anecdotes qui l'accompagnent formeraient des volumes. Béranger a, dans ses graves chansons, abordé les questions sociales les plus hautes. *Pauvre Jacques ! le Déluge, les Escargots, les Contrebandiers* et tant d'autres sont là pour donner raison à sa chanson : *les Fous*.

« Si demain oubliant d'éclorre,  
Le jour manquait, eh bien ! demain  
Quelque fou trouverait encore  
Un flambeau pour le genre humain. »

Rouget de Lisle a trouvé des accents d'un autre ordre quand il s'agissait du courage guerrier. Nous verrons plus loin son chant de *Roland à Roncevaux*, son chant national *les Héros du Vengeur*.

Tous les deux ont, comme tous les poètes, chanté l'amour et ses charmes. Béranger a immortalisé sa *Lisette* qui n'est que la personnification de l'amour libre et éternel dans sa sincérité, comme l'ont chanté Longus, Anacréon, Horace et les poètes idylliques de Rome et de tous les temps dans le passé, et comme le chanteront les poètes dans l'avenir !

L'amour est éternel et la chanson est la forme gra-

cieuse et délicate qui lui plaira toujours. Et pourtant M<sup>me</sup> Judith Frère a existé; nous avons eu la bonne fortune de la voir et le bonheur de serrer la main de son chantre et ami Béranger!

Rouget de Lisle a-t-il eu sa *Lisette*, lui aussi? Il n'y a pas à en douter. Un poète peut-il échapper à l'amour, ce maître du monde, ce civilisateur des êtres les moins favorisés?

Rouget de Lisle a écrit dans les volumes qu'il a publiés, plutôt des couplets qu'on appelait des *Bouquets à Chloris!* C'était la qualification donnée alors aux rondeaux et aux couplets empesés qu'on faisait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Oui, Rouget de Lisle a aussi connu l'amour. Dans sa correspondance qui remonte à la fin de sa carrière, quelques lettres l'attestent et confirment la bonté du poète. La voici :

« Mon ancien ami, je viens vous faire une demande d'autant plus indirecte que vous n'attendez pas qu'on vous en fasse de ce genre, un *autre moi-même* en sait des nouvelles. Mais je me trouve un peu dans l'embarras. On me presse pour faire des démarches fort importantes à ce qu'on m'assure. C'est bien dit.

« Mais on ne fait rien avec rien dans ce malheureux pays. Ma toilette exige de nombreuses réparations, etc., etc. Si donc vous pouviez disposer de quelques écus en ma faveur, je vous en serais bien obligée et je ne voudrais pas jurer que, Dieu et les libraires aidant, je ne vous les rendisse d'ici à quelques mois. Vous n'y compterez guère et vous aurez raison. Cependant telle est *ma volonté*, et je vous le répète, j'espère en avoir les moyens. Après cela je ne vous *taxe pas*, vous êtes *raisonnable* et vous ferez certainement plus que moins. Je ne voudrais pas non plus que vous vous gênassiez à certain point; après tout je n'ai pas une lettre de change à payer et je m'ar-

rangerai avec mes ressources. Ne vous tourmentez donc pas si vous n'avez que peu ou rien à m'envoyer, et croyez que je saurai toujours à quoi m'en tenir sur votre bonne volonté et votre amitié.

« Je vous embrasse sans façon,

« FANNY TERRAY. »

10 mars 1835.

L'adresse porte : « Monsieur,

« Monsieur Rouget de Lisle,

« Maison Voïart,

« Choisy-le-Roi ».

La lettre, mise à la poste le 21 mars, arrivait le même jour à son adresse.

Rouget de Lisle répondit immédiatement à la demande, car une nouvelle lettre de M<sup>me</sup> Fanny Terray, à la date du 13 mars, se termine ainsi : « Adieu, mon ancien et bon ami, mille amitiés et mille remerciements. » Enfin, à la date du 20 mars, M<sup>me</sup> Fanny Terray précise la somme qu'elle reçoit. Elle semble considérable si on songe à la pension relativement modeste de Rouget de Lisle. Il faut croire néanmoins qu'il faisait des économies.

« J'ai reçu vos cinquante francs, mon cher ancien, et je vous en remercie de nouveau. Il en faudrait davantage (ceci soit dit sans vous décourager) pour me rendre belle, charmante et séduisante. Mais la somme, telle qu'elle est, m'est fort utile et fort agréable. Je voudrais avoir un petit morceau du prix Montyon, je voudrais *r'avoir* ma pension de la liste civile ailleurs, mais j'ai grand'peur que mes visites de sollicitation n'y servent guère. La volonté de Dieu soit faite. Je m'ennuie tant de moi, que j'espère n'y plus penser du tout avant peu.

« Bonjour, mon cher ancien ami, je vous embrasse,

« FANNY TERRAY. »

Cette correspondance atteste que Rouget de Lisle a eu sa *Lisette* comme Béranger.

Cette digression, à propos de nos deux poètes, a été amenée ici pour expliquer leur manière différente d'apprécier les événements politiques qui se passaient alors.

Nous sommes en 1814, Napoléon était à l'île d'Elbe, projetant de revenir en France où les Bourbons et leur suite, qui voulaient rétablir les mœurs d'autrefois détruites par la Révolution, n'avaient pas compris leur rôle.

Rouget de Lisle, par haine pour le despotisme impérial, acceptait transitoirement cette restauration. Béranger la harcelait avec ses chansons. Pendant seize ans, il n'a cessé d'attaquer, sous toutes les formes chansonnières, avec tous les refrains graves ou badins, tous les hommes du pouvoir. Il eut un tort, celui de confondre la cause de la Révolution avec la cause impériale que Napoléon avait fait la sienne par égoïsme et par ambition. Il était assurément de bonne foi.

Tout le monde se rappelle le retour de l'île d'Elbe, l'enthousiasme de l'armée à Grenoble, la marche triomphale de Napoléon depuis son débarquement au golfe Juan, le 26 février 1815, jusqu'à Paris.

Cet enthousiasme s'explique parfaitement en présence des fautes commises par la première Restauration des Bourbons, par les prétentions des *marquis de Carabas* et la vaniteuse banalité des *marquises de Prétintailles*.

Si le public avait oublié l'allocution de Napoléon (le 1<sup>er</sup> janvier 1814) aux députés qui lui refusaient un supplément d'impôt, et qui traitait les opposants de *factieux et de traîtres vendus à l'Angleterre*, il n'aurait pu oublier l'admirable campagne de France où, malgré ses défaites successives, le grand capitaine s'était surpassé; il n'aurait pu oublier qu'écrasées par le nombre,

nos armées avaient été vaincues; que c'est sur les fourgons étrangers, suivant l'expression du temps, que les Bourbons rentraient en France, ramenés par les armées étrangères coalisées; il n'avait pu oublier qu'à la capitulation de Paris, le 31 mars, les alliés étaient entrés dans la ville capitale, qu'après l'abdication de Napoléon, le 6 avril, on avait remplacé, par la cocarde blanche et le drapeau blanc, nos trois couleurs nationales qui avaient, au chant de *la Marseillaise* et sous le gouvernement républicain, repoussé les rois coalisés pour étouffer la République naissante.

Le peuple ne pouvait oublier que l'habile et finaud de Talleyrand avait, le 23 avril, dans des conventions d'armistice, réduit les frontières de la France à celles qu'elle avait le 1<sup>er</sup> janvier 1792; livré aux alliés 53 places fortes, 12 bouches à feu, 31 vaisseaux, 12 frégates.

Devant ces hontes, on comprend qu'un esprit patriote, même républicain, s'indigne et prie l'empereur Alexandre de Russie de nous débarrasser de l'auteur de toutes ces pertes.

L'ensemble de la nation souffre et gémit; l'armée, honteuse de ses défaites, aspire à prendre sa revanche, et l'espérance renaît dans le cœur de tous à la nouvelle du débarquement audacieux de l'empereur. Cet acte d'audace surprend, et l'enthousiasme des premières troupes qui se rallient à lui, à Grenoble, assure le succès de la marche triomphale. Débarqué le 1<sup>er</sup> mars, Napoléon rentre aux Tuileries le 20.

Le général Ney, chargé par le roi Louis XVIII de repousser l'envahisseur, se trouve impuissant devant l'enthousiasme des troupes, et c'est à Lons-le-Saulnier que, le 13, il est forcé de déclarer à ses soldats que la cause des Bourbons est à jamais perdue.

Or, nous avons exposé plus haut qu'à Lons-le-Saul-

nier, le café Bourbon était le centre des réunions hostiles à l'Empire et des mécontents royalistes ou autres. Rouget de Lisle était de ces derniers. Il y fut témoin d'un envahissement brutal des cuirassiers qui, sabre au poing, brisèrent tout dans l'établissement, glaces, comptoir et tout ce qui opposa quelque résistance. Comme tous les autres, l'auteur de *la Marseillaise* fut obligé de s'enfuir. La mort certaine et inutile eût été le lot de quiconque eût voulu résister à cet envahissement. Rouget reprit à Montaigu sa vie gênée et ses modestes habitudes. Quelles réflexions pénibles avaient dû assombrir son esprit ! *La Marseillaise* était oubliée, et la vie réelle avec les angoisses de la dette et de la gêne, étaient son lot. Les deniers publics étaient rares, il fallait toujours payer des intérêts, et Rouget, obligé d'avoir toujours recours à la bourse de son frère, se voyait, dans une époque prochaine, obligé d'arriver à une vente totale ou partielle de la propriété.

Dans le livre des comptes de cette maison, qui a été compulsé et examiné, la situation est établie à la date du 25 juillet 1817, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1812. Les recettes y compris la vente de l'argenterie se sont élevées à la somme de 9,965 francs et 6 sous. Les dépenses montaient à 4,618 francs et 6 sous.

De sorte que l'excédent, s'élevant à la somme de 5,347 francs, donnait par an pour cinq ans et sept mois une dépense de 1,212 francs à peu près <sup>1</sup>.

Sur cette somme il y avait des intérêts à prendre. Dès lors, on peut voir à quel mince revenu étaient bornées les ressources quotidiennes de Rouget. Il en était réduit à solder le compte de Jeannette, sa domestique, par un effet de 140 francs.

1. Adolphe Chevassus, *Rouget de Lisle*, Lons-le-Saulnier, 1869 (p. 63).

On lui conseillait d'aller voir M. Van de Dens, général hollandais commandant le département du Jura. On se souvient que Rouget avait été chargé d'affaires diverses, entre autres du *Coëningholm*, pour la République batave. Mais Rouget, malgré sa pauvre situation financière, avait repoussé la proposition et avec indignation : « Moi, parler à cet homme, dit-il à son conseiller, « non, je connais trop sa platitude. Comment supporterait-il mon regard ? Je l'ai vu dans un état de prostration dont il doit encore rougir. C'était en Hollande, on m'y avait envoyé pour l'obliger à faire une réparation d'honneur à la France au sujet de quelque méfait de sa façon. Je lui fis écrire cet acte, mais il le fit avec une telle bassesse que je lui dis : Recommencez cela, monsieur, *on ne vous demande pas de vous traîner dans la boue...* Voilà, mon cher, l'homme que vous me conseillez d'aller voir ! »

Rouget de Lisle resta donc avec sa misère le mieux qu'il put. Il avait au moins la consolation de vivre dans la maison paternelle et d'avoir sous les yeux les belles campagnes du Jura et dans les oreilles les mélodies qu'il tirait de son violon favori. Mais enfin il fallut céder à la nécessité cruelle de vendre pour liquider.

Le 16 octobre 1817, une saisie immobilière fut faite au nom de M. André, vendeur, pour payement de 9,914 francs restant dus sur le prix des propriétés des frères Rouget.

On vendit une maison pour 6,000 francs, une plus petite pour 1,000 francs, et enfin le 16 novembre 1817, en l'étude de M<sup>e</sup> Jeunet, notaire, une vente volontaire fut faite de la maison principale, des jardins et dépendances de Montaigu, et adjugée à M. Désiré-Guillaume Verguet, ancien capitaine, demeurant aux Poids de Firole, moyennant la somme de 13,500 francs. Environ moitié



du prix d'acquisition. Le total de la vente des biens s'élevait à 27,391 francs, sur laquelle somme il fut pris 18,000 francs pour payer les dettes. Restait donc à partager entre Rouget de Lisle et le seul frère qui survivait, Claude-Pierre, dit le Batave. La presque totalité de la somme fut son partage. Nous avons dit antérieurement qu'il prenait scrupuleusement ses précautions pour ne rien perdre des sommes qu'il avançait. En sorte que de Lisle se trouva à peu près dénué de ressources après le paiement de la maison paternelle et, du même coup, sans asile, sans ressources que son talent de poète, d'écrivain et de musicien.

C'est un triste bagage surtout à l'âge qu'il avait.

Il n'avait pas de liaison d'amitié. Cependant il s'en était créé une très précieuse pour lui, avec un homme remarquable du Doubs, M. Weiss.

M. Weiss, bibliothécaire de la ville de Besançon, était un érudit et un travailleur qui a écrit beaucoup de notices et d'ouvrages détachés et peu d'ouvrages de longue haleine. Il a cependant attaché son nom très remarquablement à la grande entreprise biographique des frères Michaud <sup>1</sup>.

M. Weiss était autant homme de cœur qu'homme d'esprit. Il apprécia, comme il le méritait, Rouget de Lisle dont il devint le correspondant et l'ami à partir de 1817. Ils étaient entrés en connaissance en 1813, par l'intermédiaire d'un ami commun, M. Dusillet, qui, de Besançon, était venu rendre visite à Rouget de Lisle en sa demeure de Montaigu, où même il était tombé malade.

Alors M. Weiss, s'occupant d'études biographiques,

1. Voir : notice sur Charles Weiss, par M. Auguste Castan, conservateur de la Bibliothèque publique de Besançon.

avait demandé à Rouget de Lisle des notes pour sa biographie.

A la date du 24 avril 1817, Rouget témoigne à la fois et d'une réelle modestie et d'une estime sincère pour son frère. Nous reproduisons cette lettre.

Montaigu, 24 avril 1817.

« Monsieur,

« Lorsque vous eûtes la bonté de me faire demander, par notre ami Dusillet, des matériaux pour la notice que vous aviez le projet d'insérer sur mon compte dans la nouvelle biographie, j'hésitai quelque temps, et fus définitivement retenu, d'une part, par cet embarras qu'on éprouve à parler de soi; de l'autre, par le sentiment très intime du peu d'importance dont mon article devait être dans l'ouvrage en question.

« Ces jours derniers, le hasard m'ayant fait tomber entre les mains un volume de la première biographie, je n'ai pas été peu surpris d'y trouver mon nom, et mon nom affublé d'une note si insignifiante, si mensongère, que je ne laisse pas d'être fort désappointé de voir les bêtises et les mensonges qu'elle contient au risque de se propager dans le nouvel ouvrage, faute d'avoir profité de votre obligeance.

« Veuillez donc, monsieur, me mander s'il est encore temps, et s'il peut vous être agréable que je vous adresse les notes que vous désirâtes jadis sur mon chétif individu, notes qui, certes, ne fourniront pas matière à un article intéressant, mais qui, du moins, seront conformes à la vérité.

« Il est une autre proposition du même genre que je hasarde avec plus de confiance parce qu'elle concerne un personnage plus marquant et plus propre à figurer dans l'ouvrage auquel vous prêtez votre plume.

« C'est mon frère cadet. Le général Rouget, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, commande aujourd'hui le département de Lot-et-Garonne. Il a fait toutes les guerres de la Révolution dans les armées françaises ou bataves, a joué un rôle politique très honorable en Hollande, s'est attiré l'estime générale par sa bravoure et l'intégrité de sa conduite, et a mérité par elle l'amour même des Espagnols qui, vous le savez, n'a pas été le partage de beaucoup de généraux français.

« Si je ne me trompe, une notice pareille sera plus intéressante que la mienne qui se réduit à si peu de chose et je n'attendrai que votre réponse et votre aveu pour en demander les matériaux à mon frère.

« Depuis mon séjour dans ce pays, je médite un voyage à Besançon, dont le but, avec celui de revoir et d'embrasser quelques anciens amis, est de faire avec vous une connaissance personnelle et plus particulière. Le malheur des temps, le tumulte et la rapidité des événements ne m'ont pas permis d'exécuter ce projet, s'il me devient possible de le faire. Souffrez que je prenne date de cette lettre pour réclamer de vous l'autorisation de vous offrir de vive voix l'hommage du dévouement et de l'estime, etc.

« J. ROUGET DE LISLE,

« Ancien lieutenant-colonel au corps du génie,

« à Lons-le-Saulnier. »

Cette lettre est extraite de la correspondance entre M. Weiss et Rouget de Lisle et conservée à la bibliothèque de Besançon.

Nous en extrairons les passages les plus intéressants. Cette correspondance, qui commence en juillet 1813, s'arrête à juin 1827. Elle est pleine d'intérêt et prouve en M. Weiss une grande âme et un cœur dévoué. —

Pierre-Charles Weiss, né le 15 janvier 1779 à Besançon, est mort bibliothécaire de cette ville le 11 février 1866. Il eut pour camarades et émules, Charles Nodier, Abel de Rémusat et Martin (de Gray).

Poète à ses heures, littérateur, historien et homme de cœur, tels sont les titres qui le recommandent aux hommes de bien. Il avait dix-neuf ans de moins que Rouget de Lisle.

Nous allons parcourir cette correspondance. Elle a lieu dans la période la plus malheureuse de la vie de Rouget de Lisle. Weiss a eu pour son ami la même sollicitude qu'eut plus tard Béranger, dont nous avons longuement parlé au commencement de cette étude.

A la date du 6 mai, Rouget en envoyant à Weiss les notes sur le général et sur lui-même, lui communique une idylle chaudement admirée par Weiss qui lui réclame les volumes qu'il a publiés.

« Je n'ai guère fait imprimer qu'un petit volume en vers et en prose, lui écrivait Rouget. Cela n'a d'autre mérite que d'être sorti des presses de Pierre Didot. Si le hasard ne l'a pas jeté dans vos mains et que vous désiriez le connaître, je tâcherai d'en accaparer et de vous envoyer un exemplaire que je sais être à Lons-le-Saulnier; car pour mon compte, il y a bien longtemps que je n'en ai pas eu un seul à ma disposition. »

Ce volume, publié en 1796, est devenu extrêmement rare, comme nous l'avons déjà signalé. Des bruits, malveillants sans doute, accusaient Carnot de l'avoir fait saisir et détruire autant qu'il l'aurait pu.

Nous ne pouvons croire à ces bruits; mais si Rouget a eu quelque prétexte pour y croire, on s'explique de plus en plus son animosité contre Carnot.

Il faut bien qu'une circonstance quelconque et inex-

pliquée ait contribué à la destruction de ce livre pour qu'il soit si rare et presque introuvable.

Quand nous aurons fait le dénombrement des œuvres de Rouget de Lisle et leur importance, même comme littérature de l'époque, peut-être trouverons-nous un éditeur assez intelligent et surtout assez généreux pour faire cette publication.

Par expérience, j'ai pu voir que les éditeurs sont d'autant plus disposés à faire une publication, que l'auteur est plus connu; mais qu'ils se prêtent peu à faire connaître les auteurs qui méritent d'être publiés. C'est un cercle vicieux dans lequel ils tournent comme on le fait quand il s'agit de question de foi religieuse : il faut avoir la foi pour croire et on ne croit pas sans avoir la foi. La porte reste donc fermée à ceux qui frappent pour entrer. Souvent un hasard la fait ouvrir. Ah! si tous les éditeurs *enrichis* étaient comme le digne Perrotin! que de pauvres écrivains seraient connus et ne seraient pas exposés à mourir de misère!

« Ah! du talent le besoin est l'écueil, »

a dit Béranger en chantant la mémoire d'Emile Debraux, le chansonnier populaire.

L'idylle que Rouget de Lisle avait envoyée à Weiss, ce dernier la trouva charmante. « Nodier m'a parlé de vos odes sacrées, M. Dusillet de vos contes », lui écrivait Weiss.

Rouget était alors préoccupé de son départ pour Paris. Il allait quitter Montaigu, la vente du patrimoine paternel des Rouget était inévitable, et au mois de juillet, dans le but de chercher une occupation pour vivre, Rouget fait un voyage à Paris et loge au n° 340 de la rue Saint-Honoré. — Il s'occupe d'y faire publier une idylle avec musique;

elle est entre les mains de Firmin Didot et doit paraître au jour de l'an.

Des critiques (il y en a toujours) trouvent que l'auteur aurait dû décrire tous les sites un peu remarquables qui environnent Montaignu. Il aurait eu fort à faire! — Messieurs les critiques peuvent être de bons enfants; mais malheureusement ils se mettent souvent le doigt dans l'œil, comme on dit vulgairement. Les portes des éditeurs et des théâtres en sont bardées, et souvent leur pédantisme oppose un veto contre des œuvres qui leur passent par-dessus la tête, et sont acclamées du public. Pour un philosophe qui aurait le loisir d'établir leurs bévues, il y aurait une intéressante étude à faire et non à la louange de ces juges qui souvent doivent non à leur talent mais à la faveur le poste qu'ils occupent.

Rouget de Lisle fit donc un voyage à Paris entre les préliminaires de la vente de Montaignu et la vente effective.

On le retrouve à Paris en juillet 1818. Ses relations avec Weiss se continuent avec plus d'intimité: dans leur correspondance ils se traitent en amis et en amis sincères.

C'est le moment où le roi Louis XVIII posa la première pierre du piédestal de la statue de Henri IV sur le terre-plein du Pont-Neuf. Rouget avait écrit, pendant son séjour à Montaignu et pendant la première Restauration, un chant héroïque sur Henri IV. Quelques-uns de ses rares amis le déterminèrent à faire graver ce chant pour la circonstance. Mal lui en prit: aux royalistes, ce chant rappela, avec le nom de Rouget, le chant de *la Marseillaise* si puissant pendant la Révolution; pour les libéraux, Rouget faisait une palinodie. Des deux côtés le malheureux Rouget fut mal vu. De là un dégoût si profond, qu'il demande à son ami Weiss une place de garçon bibliothécaire.

On avait publié sous le nom de R. D. L. un recueil que Rouget de Lisle réprouva.

Cependant il écrivait toujours soit paroles et musique, soit musique seulement; c'est ainsi qu'il dépose, à la date du 1<sup>er</sup> mai 1818, chez M. Michaud, éditeur de la biographie, un paquet contenant des exemplaires du chant de *Henri IV*, de *la Fée d'Urgande* et de *l'Aveugle de Bagnolet*.

De ces deux derniers chants il avait pris les paroles dans le recueil de Béranger. Enfin, il fit le chant des *Vétérans* dont M. Fouquau de Passy avait fait la musique.

A cette époque Weiss, qui n'était pas riche d'argent et qui ne l'a jamais été, écrivait sa situation à Rouget, plus malheureuse encore, et qui lui répondait : « Adieu, « heureux homme! avec votre pain, vos livres et votre « chambre sans feu. Que n'ai-je l'équivalent à partager « avec vous! comme vous me verriez bientôt sur vos « épaules! »

Cette lettre, datée du 1<sup>er</sup> mai 1818, démontre bien, d'une part, que Rouget n'avait pas fait fortune pendant son séjour à Montaigu, et, d'autre part, qu'un profond dénuement était alors son partage.

Il faisait bien des démarches pour obtenir un emploi; le ministre de l'instruction publique, Fontanes, lui portait intérêt, et M. Villemain, jeune alors, son secrétaire, voulait le seconder. Rien n'aboutissait. « Tout « homme qui demande ne doit compter sur rien que « lorsqu'il a obtenu » écrivait notre pauvre solliciteur; et plus loin : « La difficulté désormais gît à ce qu'on ne « sait que faire de moi. » « Dans l'immensité de ses « attributions, le ministre ne trouve pas le moyen de « caser un homme de mon importance, » écrivait-il six mois plus tard.

Il faudrait lire tout du long cette correspondance pour

comprendre les ennuis, les répugnances, les démarches si pénibles, si dégoûtantes, si contraires à *sa nature* que Rouget éprouvait pour n'aboutir à rien. Le ministre était bien disposé, mais les *ultra*, au nom de l'auteur de *la Marseillaise*, refoulaient de leur cœur toute la bienveillance qu'il pouvait y avoir.

Rouget songeait à passer en Angleterre, mais le moyen matériel lui manquait ! De ressources il n'en avait aucune, d'amis il n'en avait que d'impuissants. Il comptait un peu sur une publication de 12 à 15 pages avec musique, au prix marqué de 30 sous. Pauvre poète ! pauvre cigale ! Compter sur cette ressource pour vivre dans un pays où les Béotiens sont aussi nombreux que les égoïstes fourmis ! Son ami Weiss cherche bien à en placer des exemplaires à Besançon, mais quel triste résultat ! Et pourtant Charles Nodier, qui commençait à être connu, s'intéressait à Rouget de Lisle ; il vient lui rendre visite à Paris, et malgré ses protestations, ses promesses n'aboutissent à rien. Et Rouget, malgré sa bonne volonté, ses démarches, échoue dans toutes ses tentatives. Il avait aussi des relations avec Etienne, l'auteur à la mode ; mais Etienne ne craignait pas d'affirmer trop énergiquement les idées napoléoniennes que lui, Rouget, avait si énergiquement combattues. De là une froideur entre eux. Le désespoir commence à gagner son cœur.

Nous sommes en 1819, au mois de février. Il ne craint pas d'avouer sa détresse et des aspirations à la mort. Voici comment il l'exprime à son ami, à la date du 19 :

« Cher Weiss !

« Mes peines, vous ai-je dit, touchent à leur fin. »

« Je réfléchis que cette expression pourrait vous suggérer des idées que je crois devoir prévenir. Du moment, et ce moment date de loin, du moment où je



me suis vu aux prises avec de certaines adversités, j'ai pris avec moi-même l'engagement de ne jamais m'y soustraire par des moyens qui répugnent à toutes mes idées de courage, à tous mes principes de morale. Le dénouement arrivera donc bientôt. Où? Comment? Je l'ignore. Mais il sera naturel. La lampe s'éteindra faute d'huile; mais je ne jetterai point l'huile hors de la lampe. »

Il faudrait citer tout au long et ligne par ligne cette correspondance pour voir avec quel acharnement la fortune poursuit Rouget de Lisle; nous citons les passages les plus saillants, mais ceux que nous omettons forcément sont aussi concluants pour prouver les angoisses du poète et de l'écrivain. Toujours la délicatesse de ses sentiments le retient.

« J'ai voulu, dit-il, tenter la carrière des journaux; « mais pour y avoir accès il eût fallu faire abstraction « de ma conscience et de moi-même, et j'ai dû y renon- « cer. » Et plus loin il ajoute : « Je ne forme pas une « espérance qui ne s'en aille en fumée, pas une crainte « qui ne devienne une catastrophe. Les chances les plus « absurdes se réalisent comme par magie, sitôt qu'elles « me sont défavorables. Qu'opposer à cela? la résignation « du désespoir; quel parti prendre? succomber et se « taire. »

Un moment d'espoir luit pour lui dans une entreprise qui se formait sous le nom de *Jeux chevaleresques*, et devait avoir son siège dans la plaine des Sablons. Il en devait avoir la direction, habiter là dans une demeure à son goût. L'organisateur et le bailleur de fonds le protègent tous les deux et l'appuient de leur estime. Mais voilà qu'au moment de réaliser l'entreprise le

bailleur de fonds et l'organisateur se brouillent et Rouget reste, comme précédemment, sans ressources et sans emploi.

« Ce qu'il y a de pire, dit-il, c'est que leur amitié  
« pour moi et la mienne pour eux ne m'ont point  
« permis de faire retraite dès le principe, comme la  
« prudence me disait de le faire. Confident de tous les  
« deux, je me suis trouvé entre l'enclume et le marteau,  
« tout en mâchant à vide. Cet état de chose a duré deux  
« mois. Comme il ne pouvait aboutir à rien, pour les  
« uns, ni pour les autres, force a été d'y mettre un terme.  
« Je l'ai fait, mais alors je me suis trouvé vis-à-vis de  
« rien, absolument de rien, pas même d'espérances.  
« Vingt fois j'ai pris ma canne pour m'en aller droit  
« devant moi, aussi loin que je pourrais aller, et tomber  
« au bout. Qui m'en a empêché? je serais bien embar-  
« rassé de le dire. Enfin, mon ami, enfin... le hasard  
« me donna connaissance d'une entreprise d'assurances  
« contre les incendies, qui embrasse les huit départe-  
« tements autour de Paris, qui réunit les principaux  
« banquiers de la capitale et à la tête de laquelle se  
« trouve M. Lafitte. »

Cette société c'était celle du *Phénix*. Appuyé par Manuel qu'il connaissait, il est présenté à M. Lafitte qu'il connaissait aussi et qui lui promet une occupation dans l'entreprise. L'autorisation royale est accordée, et Rouget soupire enfin d'aise à la perspective d'une vie moins malheureuse. Il espère avec son emploi habiter la chaumière qu'on lui destinait dans l'organisation des *Jeux chevaleresques*. En attendant la prise de possession d'emploi, par l'entremise de son ami Weiss, il fait la connaissance de M. Barbier, bibliothécaire du roi. Plein d'obligeance, M. Barbier met à la disposition de

Rouget, qui se dispose à écrire son histoire de Quiberon, tous les documents dont il a besoin. Rouget, en publiant cette histoire dont il a été témoin, se propose de détruire, par des documents irréfutables, les calomnies que les royalistes émigrés vaincus ont répandues sur les vainqueurs, notamment en ce qui touche à la question de capitulation présumée et qui n'a jamais existé.

Ce travail intéresse l'auteur, heureux de la perspective d'un emploi dans le *Phénix*. Mais la mauvaise étoile reparait. M. Lafitte ne peut faire partie du conseil d'administration parce qu'il est déjà administrateur d'une entreprise semblable, et sa volonté ne suffit pas pour faire admettre Rouget par le conseil composé presque exclusivement d'ultra-royalistes. Pour eux, l'auteur de *la Marseillaise* est un épouvantail. Jugeons-en plutôt par ce qui suit : c'est Rouget qui raconte le fait à son ami Weiss, dans une lettre datée du 6 novembre 1819 :

« J'ai vu hier M. Barbier en lui reportant quelques  
« volumes qu'il avait eu la complaisance de me prêter.  
« Un de ces incidents qui ne manquent jamais d'altérer  
« les jouissances infiniment rares qui me sont accordées,  
« m'empêche de profiter aussi souvent que je le désirerais  
« du charmant établissement auquel votre ami préside.  
« Figurez-vous qu'un certain chevalier de Port de Guy,  
« que je ne connaissais et ne connais encore ni d'Ève,  
« ni d'Adam, m'ayant aperçu un jour à la bibliothèque,  
« s'en alla tout furieux, interpeller le jeune Barbier, en  
« lui demandant s'il me connaissait, s'il savait que je  
« fusse M. Rouget de Lisle. — Réponse affirmative du jeune  
« homme. — « Mais savez-vous que M. Rouget de Lisle est  
« l'auteur de l'*Hymne des Marseillais*? — Sans doute.  
« — Et l'auteur de l'*Hymne des Marseillais* est reçu, est  
« souffert dans une bibliothèque royale! C'est une hor-

« reur, c'est..., etc., etc., etc. » — Voilà ce que le jeune  
« Barbier vint me conter tout chaud, en riant comme un  
« fou. Puis il ajouta : — « Or savez-vous, vous-même, ce  
« que c'est que M. le chevalier de Port de Guy? un  
« misérable impliqué dans l'affaire de l'assassinat du  
« général Ramel, à Nismes, et, comme tel, traduit en  
« jugement devant la cour prévôtale de Pau, où, comme  
« de raison il a été innocenté, *par contumace*.

« Mais il n'en est pas moins vrai, continua le jeune  
« homme, que sa culpabilité résulte évidemment du  
« mémoire prétendu justificatif qu'il a fait imprimer à  
« ce sujet, et dont je puis juger compétemment, car il  
« m'en a fait cadeau. »

« Vous sentez, mon ami, que je n'ai eu que deux par-  
tis à prendre : le premier, de résister à la démangeaison  
de chasser M. le chevalier lui-même à grands coups de  
pied dans le ventre; le second, malgré les instances  
obligeantes de M. Barbier, de faire des visites très rares  
à la bibliothèque, de peur d'exposer ces honnêtes gens à  
quelques-unes de ces délations si communes aujourd'hui  
de la part de certaine canaille, et qui pourraient être si  
funestes à ceux qui en seraient l'objet. — Quelle exis-  
tence que la mienne, mon bon Charles! à quoi songiez-  
vous en vous occupant de m'attirer à Besançon? Oserai-je  
vous y voir, me présenter à votre bibliothèque, sans  
crainte d'y rencontrer quelque chevalier de Port de Guy  
qu'il faille assommer pour l'empêcher de vous dénoncer!  
Ces idées ajoutent un poids insupportable à la mélancolie  
qui me tue... »

Dans tous ses déboires, ses déceptions, Rouget n'a que  
la conscience qui lui reste. « Au point où en sont les  
« choses, dit-il (décembre 1819), je n'ai qu'une consola-  
« tion, celle de ne devoir aucune reconnaissance aux

« dominateurs du jour, et d'être le maître de les juger,  
« de les apprécier à leur juste valeur sans qu'il en coûte  
« rien à ma délicatesse. »

Sur des ouvertures qui lui sont faites par Maradan et autres libraires, il songe à faire une édition de ses *chétifs* essais.

« Dans l'état où ils se trouvaient ils n'en valaient  
« réellement pas la peine. Si jamais j'avais quelques  
« instants de repos, je pourrais les offrir au public  
« avec des développements et dans un ordre qui les  
« rendraient peut-être plus dignes de son attention. »

Ce projet ne fut pas exécuté, mais l'année 1820 qui approchait sembla devoir améliorer la situation de notre écrivain. Il avait les matériaux d'un travail important et bien plus considérable, *unique en son genre et qui, rédigé comme je l'entends, pourrait devenir une fortune*. Les ressources matérielles manquaient pour mener ce travail à bonne fin.

Mais ce n'était pas là que Rouget devait trouver une amélioration dans sa position.

D'abord il fut question de l'attacher à l'ambassadeur du Brésil qui devait partir en février; l'ambassade fut réduite à un simple rôle de chargé d'affaires qui ne convenait pas au personnage désigné, pair de France et grand d'Espagne. Déception pour Rouget qui ne partit pas, ce dont il se consola. — Son vœu était désormais de mourir sur la terre de France.

Il espérait toujours un sort meilleur et une lueur d'espoir ne tarda pas à paraître à l'horizon. En voici, d'après la correspondance même de Rouget, l'explication :

« Le hasard m'a mis en relations avec le principal  
« administrateur d'une compagnie chargée par le mi-

« nistre des finances de recouvrements considérables  
« pour le compte du gouvernement et confirmée par une  
« ordonnance royale qui l'autorise jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier  
« prochain.

« L'opération confiée à cette compagnie entraîne la  
« nomination d'agents qui aillent dans les départements  
« compulser les archives des préfectures et y déterrer  
« les titres nécessaires. Outre leurs frais de route et  
« journaliers, ces agents ont dans l'affaire un intérêt  
« proportionné à leurs travaux et qui ne laisse pas d'être  
« de quelque importance. C'est une de ces places que  
« j'ai demandées, qui m'a été promise d'emblée, dont la  
« promesse m'est renouvelée chaque jour, avec tout  
« l'empressement, toutes les marques de l'estime et  
« même de l'amitié.

« Vous sentez combien, dans ma situation, cette per-  
« spective devait me sourire. Malheureusement je com-  
« mence à craindre qu'elle n'aboutisse à rien. Je ne sais  
« par quelle raison la marche de la compagnie se trouve  
« entravée. Ses opérations qui devraient être en pleine  
« activité se trouvent suspendues, après l'exploration  
« de quelques départements, notamment du vôtre (c'est  
« M. de Bondi, votre receveur général, qu'on me dit y  
« avoir rempli les fonctions d'agent; ceci absolument  
« entre nous)... »

Cette lettre est écrite à la date du 24 septembre 1820.  
C'est en juillet que Rouget comptait entrer en fonc-  
tions.

Ce n'est que le 15 novembre 1820 qu'il peut annoncer  
son départ pour le lendemain. Son itinéraire était fixé  
par Pau, Tarbes, Auch, Perpignan, mais on lui donne  
l'ordre d'aller par Perpignan d'abord.

Avant de partir il envoie à son ami Charles Weiss un

chant patriotique : *Triomphe, ô chère France !* Ce chant patriotique avait eu grand succès à Metz et à Rouen, au point que plusieurs marchands de musique lui en font demander des exemplaires. Son excursion et son travail durèrent deux mois environ, car il était de retour à Paris le 18 janvier 1821. Il écrit à Weiss à cette date :

« Vous allez me demander des nouvelles de mon  
« voyage. Bon sous tous les rapports de la santé, de  
« l'agrément, de l'accueil que j'ai reçu d'une foule  
« d'amis dont je ne soupçonnais pas l'existence, même  
« des autorités, même, ce qui vous surprendra, des Pré-  
« fets avec lesquels je me trouvais forcément en point de  
« contact. Quant aux résultats extrêmement probléma-  
« tiques, sauf celui d'avoir fait près de 600 lieues aux  
« dépens de qui il appartenait, et d'avoir existé deux  
« mois sans être obligé de disputer, jour par jour, mon  
« existence au malheur d'une situation qui... franche-  
« ment ne devait pas être la mienne... Je tremble que  
« l'affaire à laquelle je me trouve attaché ne soit mal  
« calculée, mal agencée et cela m'afflige profondément,  
« non pas tant pour moi, que pour celui qui en porte  
« tout le fardeau, pour le bailleur de fonds, avec qui  
« j'ai formé des relations assez aimables, et, que, jusqu'à  
« présent du moins, il n'a tenu ni à lui, ni à moi de  
« rendre utiles pour l'un ou pour l'autre : ceci indépen-  
« damment de ma mission dans laquelle, au reste, j'ai  
« fait tout ce qui était en moi, j'ose dire, tout ce qu'il  
« était humainement possible de faire. La fortune  
« voudra-t-elle que je l'aie faite en vain ? Je la recon-  
« naîtrais bien là, accoutumée qu'elle est à se moquer  
« de moi. »

Voilà une lettre que Rouget écrivait à son ami Weiss, qu'il ne connaissait pas encore physiquement. Il ne pou-

vait s'attendre à ce qu'elle fût conservée et reproduite un jour. Eh bien, elle montre la grande honnêteté du cœur de celui qui l'écrivait.

On peut dire qu'il avait poussé à l'excès le sentiment de la délicatesse. Il aurait fallu qu'il fût deviné par les personnes qui l'utilisaient. Charles Weiss avait ménagé une entrevue à Rouget de Lisle avec M. Human, financier et organisateur d'entreprises.

A peine si Rouget osait se présenter devant lui. Lisons ce passage qu'il écrit à son ami sur sa présentation, lettre datée du 20 février 1821 et écrite de l'hôtel du Brésil, rue Notre-Dame-des-Victoires :

« Quant à M. Human, ce n'est qu'avec bien de la peine  
« et après de longues hésitations que je pris bien sur  
« moi de me présenter chez lui. Vous le concevrez de  
« reste, mon bon Charles, si vous réfléchissez à la posi-  
« tion dans laquelle je me suis offert à sa connaissance,  
« et combien il m'était pénible de penser qu'il la con-  
« naissait, qu'il pouvait n'attribuer ma démarche qu'à  
« des motifs intéressés et ne me regarder, moi, que  
« comme un de ces nécessiteux de profession, qui ne  
« s'approchent des gens riches que pour les importuner,  
« les mettre à contribution, etc. Aussi puis-je vous  
« assurer que j'éprouvai rarement d'émotion plus vive  
« que celle qui m'agitait lorsque j'ai franchi le seuil de  
« sa porte, et il fallait qu'elle tint à un sentiment bien  
« profond puisqu'il n'a pu être modifié par tout ce que  
« vous m'aviez dit préalablement de cet excellent homme  
« et par toute ma confiance en vos paroles.

« Enfin j'ai vu M. Human; mes yeux et mon esprit  
« ont constaté la ressemblance et la vérité du portrait  
« que vous m'en avez tracé, et sa connaissance est un  
« nouveau titre que vous vous êtes acquis à ma gratitude.



« Nous avons causé ensemble près de trois quarts  
« d'heure. Vous pouvez croire que je me suis bien gardé  
« d'aventurer une syllabe qui eût trait à mes misères.  
« C'est lui-même qui a touché cette corde légèrement  
« et avec beaucoup de délicatesse. Mais je n'ai point  
« relevé la balle et me suis contenté de répondre en  
« souriant que j'étais la goutte d'eau noyée dans la mer,  
« et que ce n'était plus la peine de s'occuper de moi,  
« comme il n'est que trop vrai. En nous quittant il me  
« prit la main et me pria, en votre nom, de le mettre à  
« l'épreuve lorsqu'il pourrait m'être bon à quelque  
« chose. Mais à quoi peut-il m'être bon ? Je l'ignore et en  
« vérité je le saurais que jamais je n'aurais le courage  
« de profiter de ses offres, quelque confiance que m'in-  
« spirent la candeur de sa physionomie, de son accent,  
« et cette attention touchante de m'offrir ses services en  
« votre nom.

« Je suis bien trompé, ou M. Human est un de ces  
« hommes que j'ai toujours beaucoup aimés, un peu  
« froid au premier abord, mais auquel chaque instant  
« fait découvrir une nouvelle qualité de l'esprit et du  
« cœur. Raison de plus pour ne pas abuser de la bien-  
« veillance qu'il m'a témoignée, ni de son amitié pour  
« vous à laquelle j'en suis entièrement redevable.

« Me voilà de plus belle plongé dans le guêpier d'où  
« j'étais momentanément sorti, pénurie, incertitudes,  
« embarras de toutes les espèces. »

Quelle situation terrible pour un homme loyal et hon-  
nête que cette perspective sans lendemain et les besoins  
de chaque jour ! sans aucune espèce de ressources en  
réserve. Et pourtant, le pauvre musicien poète, il comp-  
tait encore sur le secours de sa muse et de sa lyre. A  
chaque instant il envoyait à son généreux ami Charles

Weiss des œuvres en communication. Aujourd'hui il lui demande quel succès a obtenu son chant patriotique *Triomphe, ô chère France!*

Il songeait déjà à grouper en un volume tous ces morceaux épars, il espérait en tirer profit. Pauvre cigale! qui comptait sans les Béotiens.

Il lui fallait courir de logis en logis, sans en avoir un de fixe. Dans ces conditions le nid d'un pauvre rossignol ne peut être bien doux. En juin 1821 il habitait, 15, rue du Helder; en août, 22, rue Bleue. C'était un déplacement continu. Heureusement que sa garde-robe et son bagage étaient modestes. C'est de sa demeure ou plutôt de son *nouveau réduit*, rue Bleue, qu'il consultait son ami pour savoir où prendre des renseignements sur la jeunesse et l'éducation de Henri IV qu'il appelait le bon Béarnais. Il voulait avoir le plus de couleur locale pour représenter au Gymnase un chant qu'il avait composé et sur lequel il avait consulté son ami Weiss. Il le tient au courant de toutes les démarches qu'il fait pour gagner de quoi vivre, et toujours des obstacles se présentent. Une perspective d'affaires l'appellerait à Nantes; il n'a pas le moyen de faire les frais du voyage. M. Human, millionnaire, ne sait pas ou ne comprend pas ses besoins.

« Pourquoi, mon bon Charles, pourquoi prendre de  
« l'humeur contre ce pauvre Human? puisque ses mil-  
« lions exercent une influence fâcheuse sur son caractère,  
« n'est-il pas assez puni d'en avoir, n'est-il pas sans  
« comparaison le plus pauvre de vous deux? Eh! bon  
« Dieu, je serais tenté de dire qu'il l'est presque autant  
« que moi. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au prix d'une sem-  
« blable petitesse, si réellement il en est capable, je ne  
« changerais pas ma misère contre son opulence. Pour  
« ma part je n'ai point à me plaindre de lui. »

Les hommes qui ne sont préoccupés que de leurs

affaires, qui ne prennent pas le temps de réfléchir sur les misères humaines, sont souvent des malheureux entassés dans des millions et des valeurs sans nombre qui les rendraient infiniment heureux s'ils savaient à propos répandre quelques bienfaits. L'égoïsme porte avec soi l'ennui. Un égoïste ne peut jamais être heureux. C'est la punition de son défaut. Ce sentiment de fraternité, qui avec le principe de solidarité sont la base des sociétés et des religions futures, et qu'on voit inscrit sur tous nos monuments publics, on le lit sans chercher à le comprendre ou à l'appliquer.

Être bon, faire spontanément le bien, répandre quelques sous parfois, quelques billets, si on le peut, et quand on le peut, à bon escient, à des citoyens besogneux, en admettant même qu'ils ne soient pas des hommes d'une honnêteté irréprochable, c'est la source de jouissances très douces et ineffables.

Et je donne ce conseil à qui voudra avoir de délicieuses émotions, il s'agit de répandre quelques sous.

Imitez Jean-Jacques achetant des pommes à des petits garçons qui les convoitaient et n'auraient osé les prendre : quand parfois vous voyez de pauvres enfants mal vêtus, à la figure hâve et pâle, s'arrêter devant un étalage de boulangerie ou de pâtisserie, donnez-vous le plaisir de fouiller votre poche et d'y prendre une pièce de 10 sous ou de 20 sous pour leur payer soit des gâteaux, soit un pain qu'ils emporteront à leur demeure ; cette aubaine, ils ne l'attendaient pas, à peine ont-ils le temps de vous remercier, mais leur regard vous en dit plus que leur bouche et vous vous sauvez en emportant une douce émotion qui vous chatouille bien agréablement le cœur.

Quant aux sommes supérieures, riches, informez-vous, si vous en avez le courage, des ouvriers honnêtes et

besoigneux, glissez-leur dans la main pour les tirer d'embarras une somme quelconque. « Vous me rendrez cela quand vous pourrez ! » Et croyez bien que le jour où vous aurez commis cette bonne action, vous vous coucherez le cœur joyeux. Cette pratique ne serait pas de la charité qui humilie, mais une pratique de fraternité qui relève.

Chateaubriand était assurément un grand esprit et un homme charitable. Un jour qu'il conversait avec Béranger en lui exposant un fond d'ennui qui le suivait souvent :

« Pensez davantage aux autres, occupez-vous davantage d'autrui, et l'ennui disparaîtra de votre cerveau. » Quelque part nous avons écrit dans une pièce de vers qui s'appelle *la Boîte à Pensées*, cette maxime vraie :

« Que faut-il donc pour nous rendre meilleur ?  
Mettre du cœur dans la *Boîte à Pensées*<sup>1</sup>. »

Et au commencement de ce livre on a pu lire à la fin de la pièce de vers quelques conseils aux gens favorisés de la fortune :

« Vous, fourmis aux écus, en comptant vos recettes,  
Pour l'artiste dîmez, dîmez sur vos cassettes.  
La cigale a son rôle et ses puissants refrains  
Stimulent votre cœur ou calment vos chagrins. »

Si M. Human eût été bien inspiré, d'un trait de plume il aurait mis Rouget de Lisle à l'abri de besoins qu'il n'ignorait pas, puisque Charles Weiss l'avait mis au courant des misères de Rouget de Lisle. M. Human s'occupait de la création de canaux. A cette époque on s'occupait

1. Paraîtra dans les œuvres de l'auteur, *Prose et Vers*, 2 vol.

de créer des canaux et des routes, on sentait que ces dépenses étaient bien plus utiles à l'humanité que la fabrication des appareils de ruine et de destruction qui s'imposent aujourd'hui à nos budgets, menacés que nous sommes nous, nation républicaine, par les rois conjurés contre les libertés et le bonheur des peuples.

Aux projets de M. Humann s'était associé un grand homme à peu près ruiné alors, le duc de Saint-Simon, qui fut, pendant quelque temps, un bienfaiteur pour Rouget de Lisle. M. le duc de Saint-Simon, avec ses idées grandioses, voulait passionner son monde; Béranger a dit de lui dans sa chanson *les Fous* :

« J'ai vu Saint-Simon le prophète,  
Riche d'abord, puis endetté,  
Qui des fondements jusqu'au faite  
Refaisait la société.  
Plein de son œuvre commencée,  
Vieux, pour elle il tendait la main,  
Sûr qu'il embrassait la pensée  
Qui doit sauver le genre humain. »

Le duc de Saint-Simon voulait faire de Rouget de Lisle le *Poète de l'Industrie*. Il lui demande un chant des Industriels.

Rouget de Lisle s'exécuta et fit, pour la circonstance, le *Chant des Industriels*. Il parut dans une brochure qui fut publiée en 1821. Trois éditions de cette brochure furent épuisées en huit jours. Nous retrouvons ce chant dans le recueil que publia Rouget de Lisle, en 1825, sous le titre *48 Chants français*.

Nous reproduisons ici ce chant pacifique. Rouget écrivit tout, paroles et musique avec refrain à trois voix.

## CHANT DES INDUSTRIELS

Les temps préparés par nos pères,  
Les temps sont enfin arrivés :  
Tous les obstacles sont levés ;  
Nous touchons à nos jours prospères.  
Déjà s'inclinent devant nous  
La force et l'erreur détrônées :  
Quelques efforts, quelques journées,  
Elles tombent à nos genoux.

Honneur à nous, enfants de l'Industrie !  
Honneur, honneur à nos heureux travaux !  
Dans tous les arts, vainqueurs de nos rivaux,  
Soyons l'espoir, l'orgueil de la patrie (*bis*).

Déployant ses ailes dorées,  
L'Industrie aux cent mille bras,  
Joyeuse, parcourt nos climats,  
Et fertilisant nos contrées  
Le désert se peuple à sa voix,  
Le sol aride se féconde,  
Et pour les délices du monde,  
Au monde elle donne ses lois...

Honneur à nous, etc.

Par qui voit-on cicatrisée  
La trace de travaux divers ?  
Sous le poids de tant de revers  
Qui soutient la France épuisée ?  
« Enfin, s'écriait l'étranger,  
Enfin la France est ma victime. »  
Quelles mains comblèrent l'abyme  
Où sa haine allait la plonger ?...

Honneur à nous, etc.

Laissons dans sa basse mollesse  
Le sybarite végétér;  
Laissons le noble nous vanter  
Ce qu'il appelle sa noblesse.  
Amis ! les vrais nobles c'est nous,  
C'est nous de qui la vie active  
Produit et conserve et cultive,  
Dévouée au bonheur de tous.

Honneur à nous, enfants de l'Industrie !  
Honneur, honneur à nos heureux travaux !  
Dans tous les arts, vainqueurs de nos rivaux,  
Soyons l'espoir, l'orgueil de la patrie (*bis*).

Assurément ce chant n'est point dithyrambique, mais il pouvait avoir pour la circonstance son utilité. L'entreprise n'eut pas une conséquence qui fut longuement profitable à Rouget.

Il vivait toujours isolé de la famille qui lui restait. Nous avons vu qu'à un moment Rouget avait le dessein de partir pour Nantes et que ses ressources ne lui permirent pas d'accomplir ce voyage. Une circonstance vint se présenter qui remit en question ce voyage à Nantes. Le général Rouget le Batave, qui y vivait, fit une chute de cheval et le bruit de sa mort se répandit. Rouget de Lisle écrivit à son frère en lui offrant de l'aller voir. Il y avait fort longtemps qu'ils n'avaient échangé de correspondance. Des questions d'intérêt, à la suite de la vente de la maison paternelle, avaient été la cause de cette froideur entre les deux frères. Le Batave avait touché intégralement tout ce qui lui revenait, il avait pris ses précautions pour cela, et à de Lisle il n'était resté qu'une modeste somme. La chute de cheval du Batave avait été occasionnée par une congestion dont il guérit à la suite d'une saignée de 48 *onces de sang* et la santé lui revint

plus brillante que jamais. Malgré la réponse faite par le général même et l'invitation un peu embarrassée, il est vrai, qu'elle contenait, Rouget ne fit pas le voyage.

C'est en octobre 1822 que ce fait se passait.

Rouget resta donc à Paris, toujours dans une situation anxieuse et déplorable. La gêne frappait chaque jour davantage à sa porte et avec la gêne les dettes forcées. Depuis quatre mois il attendait une rémunération pour les travaux qu'il avait faits dans la grande entreprise dont nous avons parlé. Il devait, je ne sais à qui, 20 *francs qui lui pesaient* sur le cœur et qu'il ne pouvait rembourser. Il espérait gagner quelque argent en publiant son recueil, dont la publication ne devait pas s'élever à plus de 1,500 ou 2,000 francs qu'il n'avait pas. Il comptait sur les avances ou les remboursements que pourrait faire M. Ternaux, auteur de la brochure dans laquelle avait été inséré le chant. Au mois de septembre il avait eu enfin la bonne fortune de voir son ami Charles Weiss qui était venu passer quelque temps à Paris.

Il y eut entre ces deux hommes échange d'affectueux rapports qui font autant d'honneur à l'un qu'à l'autre. Charles Weiss fut une providence pour Rouget pendant son séjour à Paris.

Weiss se mit en quatre pour trouver des souscripteurs au volume des *Chants français*. Il ne reste pas trace de leurs relations pendant le séjour de Weiss à Paris, mais les lettres qui suivent prouvent que non seulement il n'y eût pas le plus léger incident fâcheux dans leurs rapports, mais un resserrement touchant dans les liens d'affections qui les rivaient pour ainsi dire l'un à l'autre.

Ils échangeaient leurs productions littéraires. C'était une consolation, voilà tout, mais qui n'apportait rien à l'office ni à la garde-robe du pauvre Rouget. « Ah ! mon « ami, la misère, la mauvaise santé ! quels éteignoirs !



« Je me trouve coiffé du premier, c'est bien plus qu'assez;  
« jugez de deux. — Quant à Nodier... Charles ! ne  
« comptez ni sur lui, ni sur son amitié, et n'en parlons  
« plus... »

La lettre dans laquelle se trouvent ces passages est du 14 janvier 1823. Elle contient une fable imitée du russe, que nous publions ici :

## FABLE

### IMITÉE DU RUSSE DE KEMNITZEC

D'après l'anglais de M. Bowring<sup>1</sup>

« Las des innombrables sottises  
Qui chez lui comme ailleurs, de son conseil d'État  
Chaque jour débordaient, sans délais ni remises,  
Sire Lion voulut agir en potentat.

Un beau matin tout l'auguste Sénat  
Jeunes barbets et barbes grises,  
Tous furent à la fois exclus et remplacés.  
Deux espèces de gens sur leurs bancs arrivèrent,  
Des éléphants d'abord, gens instruits et sensés,  
Puis des jeunes baudets au-dessus d'eux siégèrent.  
Ce dernier choix devint la nouvelle du jour;  
Dieu sait comme on en rit à la ville, à la cour !

Le roi le sut, rit à son tour,  
Et ne se fâcha point. — « De ma haute prudence  
« Voici, dit-il, un trait qui peut m'enorgueillir,  
« Tous ces pauvres ânon de si piètre espérance,  
« Grâce aux rapports heureux que je viens d'établir,  
« Vous verrez comme vont s'accroître, s'assouplir,  
« Et leurs instincts froissés et leurs grossiers organes ! »

1. Bowring, littérateur, économiste et homme politique anglais, né en 1792 à Exeter.

Beau calcul que l'effet se plut à démentir :  
« Les ânes on ne vit éléphants devenir,  
    Mais bien les éléphants des ânes.  
Or, c'est ce qui toujours arrive en pareil cas ;  
    Nature ainsi le veut, impérieuse !  
    La sottise est contagieuse ;  
    Mais l'esprit ne se gagne pas. »

Dans les lettres suivantes, il est toujours et surtout question de trouver les ressources pour la publication des *48 Chants français*. On y avait même intéressé le duc d'Orléans, qui prêta son concours à l'exécution du projet. De son côté, Weiss se saignait aux quatre veines, comme on dit vulgairement, pour aider son ami.

Mais que de retard, que d'anxiétés, que d'angoisses ! Aux ennuis personnels viennent s'en joindre d'autres étrangers. « Ce malheureux Saint-Simon ne s'avisait-il  
« pas, il y a trois semaines ou un mois, de se tirer un  
« coup de pistolet ? Malgré toutes les précautions qu'il  
« avait prises pour ne pas se manquer, c'est cependant  
« ce qui est arrivé. A cela près d'un œil, et du ridicule  
« d'une tentative de ce genre, quand elle est inutile, il  
« se porte aussi bien qu'auparavant. »

Plus loin, on lit : « M. Ternaux se comporte à son  
« égard, avec une sensibilité, une générosité, vraiment  
« touchantes (tout ceci soit dit entre nous). Il vous sera  
« facile de pressentir, de calculer les combinaisons, les  
« ramifications au moyen desquelles cet événement  
« retombe bien lourdement sur moi. A la garde de  
« Dieu ! Au reste, Ternaux est toujours le même, plein  
« de cordialité, et d'une bonne volonté en ma faveur  
« qui m'aurait tiré sans contredit du borbier où je  
« patauge, sans tous les *si* qui la paralysent ou peu s'en  
« faut, et surtout s'il n'était pas dans mon sort de mou-  
« rir embourbé. »

C'était en avril que Rouget écrivait cette lettre où perçait un commencement de désespoir. Il s'accroît, et en juin il écrit, à la date du 23, une lettre tout à fait désespérée.

C'est l'avant-dernière de la correspondance que nous possédions et qui se trouve à la bibliothèque de Besançon. Nous allons reproduire ces deux dernières lettres, la dernière est du 10 juillet 1823. Nous avons vu que les premières relations de Rouget de Lisle et de Béranger remontent au mois d'août 1823. Et si le lecteur veut bien se le rappeler, nous avons achevé la première partie de ce travail en suivant jusqu'à la mort de Rouget l'histoire de sa vie, dans laquelle Béranger a joué un rôle si bienveillant, si cordial et si généreux. Dès maintenant nous pouvons affirmer par tout ce qui précède que Rouget de Lisle, dans la longue série des malheurs qu'il a éprouvés, dans les cruelles déceptions, dans les amères privations de sa vie, a connu les bienfaits de deux véritables amis, Charles Weiss, une des gloires de Besançon, et Béranger, une des gloires les plus pures de la littérature française. Le nom de ces deux hommes serait inscrit avec justice au temple de la Fraternité, si nos progrès réalisés étaient assez avancés pour qu'on lui en ait élevé déjà. Nous allons voir que, dès 1823, Rouget de Lisle, poussé à bout par la misère, avait résolu de mettre à exécution le projet dont Béranger arrêta l'accomplissement en 1828.

L'ouvrage sur lequel comptait Rouget de Lisle pour lutter contre la misère ne parut qu'en 1825. A cette époque il habitait 21, passage Saulnier. Des recherches faites pour trouver la trace de son habitation dans ce séjour n'ont donné aucun résultat, et pourtant le passage Saulnier était alors ce qu'il est resté aujourd'hui.

« Paris, 23 juin 1823.

« C'en est fait, mon pauvre Charles ! ma position n'est plus tenable, et je n'y tiens plus. Tous mes efforts pour trouver en détail, ne pouvant la trouver en masse, la somme nécessaire pour achever mon recueil, tous mes efforts, dis-je, n'ont abouti qu'à des promesses dont presque aucune ne s'est réalisée, et sur la foi desquelles j'ai contracté des engagements pour continuer cette besogne qu'il m'est impossible de mettre à fin. Tous les matériaux en sont prêts ; elle est terminée aux deux tiers ou peu s'en faut ; j'ai là, sous mes yeux, les épreuves de plus de trente de ces malheureuses romances ; en se développant, ce travail a pris un caractère auquel j'étais loin de m'attendre, et qui le rend singulièrement neuf et remarquable. Ajoutez que tout le monde m'en parle, qu'indépendamment des exemplaires que M. Ternaux a pris l'engagement de placer, des mesures sont prises, tant par moi que par des amis, pour qu'un grand nombre trouve des débouchés à l'étranger et dans nos départements. Eh bien, en dépit de toutes ces belles apparences, de toutes ces magnifiques espérances, je mourrai de chagrin et de misère à côté de ce petit monument auquel j'aurais dû peut-être un peu d'aisance, un peu de gloire, mais qui ne se terminera point de mon vivant. Quand je n'y serai plus, peut-être daignera-t-on s'en occuper, ce qui ne sera pas difficile, vu qu'il n'y manque presque plus que le chapiteau ; tant mieux pour vous et nos autres créanciers. Pour moi, accablé de tristesse, en proie à tous les besoins, aux prises avec un dénûment qui me dégoûte de moi-même, et d'autant plus affreux que je ne vois plus et n'ai plus le courage de chercher les moyens de le faire cesser, je le sens, mon sort est décidé ; il va s'accomplir et je m'y résigne. — Ne craignez point, mon ami, quelque cascade

à la Saint-Simon... Je crois vous l'avoir dit et vous le répète : un dénouement de ce genre ne cadre nullement avec mes principes de courage et de moralité ! Mais il est des équivalents auxquels ces principes ne défendent point de recourir, qui même sont d'accord avec eux, et très positivement la semaine prochaine ne se passera point sans que je me sois décidé sur le choix de l'un d'eux. Pour qu'il en advînt autrement il faudrait un miracle, et Je n'y compte pas le moins du monde.

« D'abord nous ne sommes plus au temps des miracles. Et puis nous y serions que, certes, je n'ai pas la prétention que le bon Dieu ou tout autre en fasse un tout exprès pour mes beaux yeux.

« Pauvre Charles ! le style de cette lettre ne vous apprendra que trop pourquoi j'ai été si longtemps sans vous écrire. Peut-être ferais-je mieux de ne pas rompre le silence que de le faire ainsi ; mais enfin vous l'exigez. Ne répondez pas à cette triste missive : vraisemblablement votre réponse ne me trouverait plus à Paris. Quoiqu'il doive arriver de moi, je vous en informerai. »

M. Charles Weiss répondit-il à cette lettre ? je n'en ai pas trouvé trace ; mais il avait fait de nouvelles démarches pour venir en aide au malheureux Rouget en intéressant à son sort d'autres personnages.

Après lui avoir annoncé dans une autre lettre, que « Tercy vient de bâcler une comédie, en cinq actes et en vers, intitulée : *le Duc de Buckingham*, d'après le *Péveril du Pic* de Walter Scott : cela me paraît extrêmement faible de plan et d'exécution. Fanny Tercy est de mon avis. Le pauvre garçon a été si souffrant ! il serait bien surprenant que son ouvrage ne s'en ressentît pas. Fanny se porte bien, et travaille toujours ; mais n'avance guère à ce qu'il me semble. »

« Adieu, cher et bien cher ami ! pardonnez-moi cette

lettre et gardez-la pour vous seul. Il est inutile de divulguer, et mes ignobles tribulations, et leur triste résultat. Je vous réitère la promesse de vous écrire, quelque parti que je prenne.

« ROUGET DE LISLE. »

Enfin nous touchons au terme de la correspondance de Rouget de Lisle avec Charles Weiss et nous allons publier la dernière lettre que nous possédions. Elle montre bien la détermination prise par notre barde, réduit à son découragement légitime par les misères et les contretemps qu'il eut à subir; heureusement que l'amitié des poètes Weiss et Béranger surtout sauvèrent leur affectionné confrère. Quelle leçon que cette existence ! quelle preuve que l'amour de la vérité est souvent, dans la vie politique, non seulement un obstacle au bonheur de ceux qui n'en oublient jamais le miroir et le flambeau, mais encore un exemple de l'ingratitude humaine surtout dans le monde du pouvoir ! — Quelle conclusion tirer de là, sinon qu'il est du devoir de tout écrivain consciencieux de glorifier les noms des hommes malheureux ou persécutés et de flétrir ceux des parvenus oublieux de leur passé et des hommes vrais dont ils ont utilisé les services pour parvenir, sauf à les laisser de côté quand ils ont atteint leur but. L'ambition n'a pas de limite et pas de mesures; honneur aux cœurs généreux, flétrissure aux ingrats !

« Paris, 10 juillet 1823.

« Pauvre ami ! combien ne me suis-je pas reproché l'inquiétude que naturellement a dû vous causer ma dernière lettre ! Combien ne me la reprochai-je pas davantage depuis que le hasard m'a instruit de l'événement cruel que vous avez à déplorer pour votre compte ! A

quoi bon vous fatiguer de la sorte, et multiplier les sentiments pénibles que votre bon cœur n'accordera que trop à la catastrophe inévitable qui m'attend, de quelque nature qu'elle doive être ? Quelle est donc cette importance ridicule qu'attachent à leur individu les êtres que le malheur semblerait devoir condamner à la plus parfaite abnégation d'eux-mêmes ; importance qui les fait associer à leurs chagrins, à leurs désastres, ceux à qui, d'après toutes les lois de l'amitié et de la reconnaissance, ils devraient rester étrangers et inconnus. Je m'indigne de cet égoïsme, et d'autant plus que je le croyais moins dans mon caractère. Serait-il donc vrai que l'infortune prolongée devient la mère des vices ! Il ne me manquerait plus que cela ! Vous voyez bien, mon ami, que le plus court est d'en finir.

« M. Paravet, après avoir pris la peine de passer plusieurs fois chez moi, est revenu hier matin, et, pour cette fois, j'ai eu le bonheur de m'y trouver : bonheur réel, puisque, outre le plaisir de faire la connaissance de ce bon jeune homme, sa visite est devenue pour moi une nouvelle preuve de votre amitié. M. Paravet est resté quelques instants : j'ai tâché de vaincre ma tristesse et ma préoccupation, et nous avons causé de différentes choses, notamment de mon recueil dont je lui ai montré les épreuves et qui paraît l'intéresser.

« Vous pensez bien, mon cher ami, que sans lui dissimuler que les circonstances ne me permettaient point d'y mettre la dernière main, je me suis abstenu de tout autre détail. Au bout de tout, je crains de l'avoir ennuyé, car je me suis surpris bavardant à dire d'expert. Que voulez-vous ? Ma pauvre tête s'en va, et, dans le fait, je ne conçois pas comment elle n'est pas encore tout à fait partie.

« Ma situation, toujours la même sous le rapport des

moyens d'exécution qui me manquent, devient pire, de jour en jour, sous le rapport des moyens d'existence, et vous n'aurez pas de peine à le croire. Ce n'est plus au jour le jour que j'existe. mais au moment le moment.

« N'importe, je n'aurai point le reproche de précipitations à me faire, et je tiendrai pied à boule tant qu'il y aura l'ombre de possibilité. Le projet, que je vous annonçais dans ma dernière, devoir s'exécuter dans le courant de la semaine dernière, s'est trouvé ajourné par quelques espérances, et surtout par l'intervention d'un homme que j'ai obligé, il y a vingt ans, que le hasard me fit rencontrer le lendemain du jour où je vous écrivis, et qui prétend pouvoir se mêler efficacement de mon affaire. Malheureusement cet homme est un avocat, et, ce jour même, partait pour aller plaider à Douai. Il ne devait rester que cinq ou six jours dans son voyage. En voilà quinze de passés, et il n'est pas de retour; mais on l'attend d'un moment à l'autre. N' imaginez pas, cher ami, que je compte le moins du monde ni sur lui ni sur aucune de ces bluettes d'espérances qui papillotent devant mes yeux comme des feux follets. Tout en désespérant je me suis imposé la loi d'agir comme si j'étais plein d'espoir. C'est un supplice de plus, je le sais et je le sens bien : mais j'y suis résigné comme à tant d'autres.

« Cependant comme ces espérances ne sont pas inépuisables et semblent toucher à leur fin, d'une part, et que, de l'autre, cette factice, cette odieuse existence que je traîne depuis trop longtemps ne saurait non plus et ne doit pas se prolonger, selon toutes les probabilités, mon parti sera pris dans le courant de la semaine prochaine. Réjouissez-vous-en, mon bon Charles, comme vous le feriez si vous me voyiez guérir d'une maladie également ignominieuse et douloureuse. Je ne vous laisserai point dans l'incertitude sur mon sort, et vous ins-



truirai de mes projets au moment où l'exécution en commencera.

« Adieu et tout à vous,

« ROUGET DE LISLE. »

Peut-on voir rien de plus navrant que cette lettre ! rien de plus affligeant que celle d'un honnête homme, préparant ainsi son agonie, et se voyant au bout du fossé où la culbute doit avoir lieu !

Qui empêcha Rouget de mettre à exécution son projet ? C'est du mois d'août suivant que commencent ses relations avec Béranger. Est-ce celui-ci ? est-ce l'avocat, dont il est question plus haut, qui vint au secours de Rouget ? Rien n'éclaire sur ce point, mais il faut qu'une main bienfaisante ait tendu au malheureux poète la branche de salut qui l'empêcha d'exécuter son funeste dessein. Peut-être fut-ce Charles Weiss qui s'ingéniait à lui venir en aide !

Rouget de Lisle avait rompu avec sa famille dont le plus proche parent était son frère le général. Nous trouvons dans sa correspondance une lettre qui fixe la date de la mort de ce général.

Voici cette lettre :

« Monsieur,

« J'ai la douleur de vous annoncer que le général Rouget votre frère est à l'agonie depuis ce matin à 2 heures et qu'il ne paraît pas devoir passer la journée.

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« Le Lieutenant-Général VICHERY.

« Paris, le 14 octobre 1833, à 9 heures du matin. »

L'adresse porte : « Monsieur Rouget de Lisle, à Choisy-le-Roi, près Paris. »

Dans la première partie de ce volume, il est facile de reconstituer la vie de Rouget de Lisle, entre la date de sa dernière lettre à Weiss, et celle qui lui annonce la mort de son frère.

Peut-être eût-il été à propos de citer ici deux lettres de M. Gindre de Mancy à Rouget de Lisle, mais leur place se trouverait mieux choisie dans la reproduction intégrale de la correspondance et des œuvres de Rouget de Lisle.

Nous en étions là de la correspondance de Rouget de Lisle et de Weiss. Il nous semblait qu'il n'y avait pas de raisons pour que ce fût la fin de cette correspondance. Alors, mû par ce sentiment d'exactitude dans nos recherches, nous avons fait de nouvelles démarches, dont le résultat forme un appendice aux volumes de la première édition, et qu'il est tout naturel d'intercaler dans ceux de la seconde.

Sur la vie de Rouget de Lisle, nous avons trouvé à la bibliothèque de Besançon, dans sa correspondance avec Charles Weiss, ces nouveaux détails. Ils confirment et complètent l'histoire des malheurs qui n'ont cessé d'abreuver d'ennuis, de chagrins et de misères la vie de l'auteur de *la Marseillaise* jusqu'à la Révolution de 1830.

Nous ne possédions la correspondance de Rouget avec Weiss que jusqu'en 1823. Or, Weiss n'est mort qu'en 1866, le 11 février. Pourquoi cette correspondance a-t-elle été interrompue ? Telle était la question que nous devions nous poser naturellement. Or, nous avons trouvé les originaux des lettres manuscrites de Rouget et la dernière porte la date du 29 octobre 1832.

Nous allons successivement, et par date chronologique, passer en revue cette série de lettres aussi rapidement que possible. Elle est à la fois triste et très intéressante.

La première est datée du 31 juillet 1823. Elle com-

mence par un témoignage de reconnaissance pour Weiss : « Ainsi, mon ami, de quelque manière que je m'y prenne, je ne pourrai échapper à votre infatigable et inépuisable amitié. » Weiss ne faisait pas seulement du bien à Rouget, son ami, mais il secourait les malheureux partout où il le pouvait. Rouget s'occupait alors de recueillir les éléments de son volume des *Chants français* et Weiss le secondait pour lui trouver des adhérents à la souscription de ce volume. Une lueur d'espoir, la vente de ce volume, sourit alors à la sombre misère de Rouget, et Béranger apparaît aussi comme le fauteur de cette perspective heureuse. Un personnage vint trouver Rouget lui offrant 200 francs par mois, pendant six mois, pour attendre une situation qui annuellement lui vaudrait un traitement de 2 à 3,000 francs. Cette perspective n'aboutit pas et pourtant Rouget était dans une situation telle qu'il écrivait : « Avez-vous eu froid ? me disiez-vous (Weiss) à la fin de l'hiver. — Cette fois-ci, Charles, ç'a été bien pire : j'ai eu... faim... froid pendant l'hiver, faim pendant l'été... c'est moi-tié plus que la cigale de la fable ; au reste, ce rapport n'est pas le seul que j'aie avec elle. »

Là aussi interviennent deux personnes qui ont concouru à améliorer un peu le sort de Rouget, M. et M<sup>me</sup> Marquiset. Rouget en était alors à presser la gravure des planches de son volume des *Chants français*. Ternaux aussi lui prête son concours pour lui procurer des souscripteurs. Rouget et ses rares amis comptaient sur un bon résultat par la publication de ce volume ; nous verrons combien ils ont tous été déçus !

Les faveurs n'étaient pas alors pour les hommes de talent qui se sont immortalisés, mais pour les misérables juges qui guettaient les esprits indépendants. On poursuivait alors une troisième fois Béranger parce qu'on

avait fait une centième contrefaçon de ses chansons. Cette poursuite arrachait à Rouget cette exclamation : « Quelle indignité ! quelle persécution vis-à-vis d'un pa-  
« reil homme qui mérite moins la plus simple admoni-  
« tion que ne méritent le carcan et les galères un tas  
« de misérables, de vils saltimbanques, accablés sous  
« le poids des faveurs ministérielles. Pauvres, pauvres  
« Français, comme on nous traite ! » — Est-ce que par-  
fois on ne pourrait pas en dire encore autant, même de  
nos jours ? Hélas !

Rouget, désespéré, nourrissait toujours le projet de s'en aller à travers champs jusqu'à ce que mort s'en-  
suive. Il avait en perspective des excursions, dans quel  
but ? grand Dieu ! « le seul dont je fusse occupé, c'était  
« de m'endormir en route, au pied d'un arbre, si je de-  
« vais être assez heureux pour en trouver un quand le  
« moment serait venu ! »

Cette vie de perspective de privations et d'angoisses ne tue pas absolument chez lui un sentiment de gaieté qui se retrouve par ci, par là, dans ses lettres. Il sait son ami malade, il le conseille. Nos exploiters des vertus curatives du goudron verraient avec plaisir combien il préconise l'usage de l'eau de goudron pour guérir son ami Weiss, parce qu'il s'en est bien trouvé lui-même, et il cite, à ce propos, Georges Berkeley, philosophe, théologien et savant qui, en 1744, avait publié, entre autres nombreux travaux, une étude sur l'eau de goudron. Ce travail, sous le nom de *Sirès*, a été traduit en français par Bouiller, en 1748 et en 1752. Voilà l'auteur de *la Marseillaise* médecin empirique, mais très convaincu par l'expérience. Qui soupçonnait en lui ce talent ?

Dans cette correspondance de la fin de 1823, Rouget de Lisle recommande à son ami une petite dame Rodet

qui conduit son fils au collège de Besançon. Cette *chère petite dame* Rodet était la maîtresse du café de Lons-le-Saulnier, que les cuirassiers de l'Empereur avaient sac-cagé en 1814, au retour de l'île d'Elbe. Rouget passe pour avoir été l'intime ami de cette dame. Elle compte, dit-on, pour une des rares femmes qui avaient fait battre son cœur. Gloire lui en soit rendue !

Dans la correspondance de Rouget avec Weiss, en 1824, rien de nouveau, sinon les préoccupations constantes et les soins que Rouget apporte à la confection de son volume, son seul espoir de salut. Durant cette année, Rouget et Weiss se sont vus quelques moments à Paris où ce dernier a fait une apparition.

En décembre 1825, commencent à paraître les premiers exemplaires des *Chants français*. Immédiatement, Rouget en fait part à son ami. Et dans une lettre datée de janvier 1825, Weiss ayant traité Rouget de compositeur, celui-ci le reprend : « Je suis compositeur, « mon ami, comme un faiseur de charades est poète. » Assurément Rouget ne péchait pas par excès de vanité.

Les journaux commençaient à apprécier la publication de Rouget de Lisle. Le *Mercur*e en avait parlé avantageusement ; mais la défection de M. Ternaux qui avait promis une avance de fonds à Rouget, le peu d'écoulement des volumes publiés avaient jeté une profonde inquiétude dans l'esprit de l'auteur, qui avait surtout la préoccupation de rembourser ce qu'il pouvait devoir. Il ne songeait pas personnellement à lui, habitué à vivre de privations. Rouget de Lisle habitait alors 21, passage Saulnier. — Ce pauvre Rouget, toujours aux expédients pour tirer parti de ses œuvres, voyait son volume s'écouler lentement, péniblement. C'était le contraire de ce qu'il rêvait, car nous sommes en mars et il avait à payer 2,000 francs ; il comptait sur la rentrée du double de

cette somme, il n'en avait pas même reçu la moitié; il fondait son espoir sur une promesse formelle d'un prêt de 2,000 francs. Le prometteur lui fit faux-bond et le voilà de rechef dans des inquiétudes mortelles. Pour toutes ressources, il comptait hypothéquer (hypothéquer, grand Dieu!) son opéra de *Macbeth*, reçu au théâtre de l'Opéra et dont on avait annoncé la représentation pour un temps relativement prochain. Nous sommes au 15 mars 1825.

Malgré sa situation précaire, Rouget avait quelques belles relations artistiques, scientifiques ou littéraires. Mais ce n'est pas là qu'il pouvait trouver ce qui lui manquait. Charles Nodier, son compatriote, casé à la bibliothèque de l'Arsenal, avait été plus que froid avec lui et peu obligeant; Chappe, l'inventeur du télégraphe, retiré et pensionné de 10,000 francs, avait sa famille qui absorbait son revenu; le comte Orloff, qui venait de publier un volume de fables russes pour lesquelles Rouget avait fait une préface, ne se doutait pas de la misère de son collaborateur et puis il venait de partir brusquement. Et puis Rouget ne savait pas demander. Son amour-propre lui faisait mal voir et mal juger des gens. Et puis les gens d'argent, les fourmis égoïstes, ne sont pas prêteuses aux cigales qui n'ont pas pu amasser de grain pour l'hiver, et puis l'organisation sociale, trop jeune encore, pour faire la part des auteurs des œuvres d'art; tout, en un mot, concourait à laisser Rouget dans le plus profond dénûment, avec une œuvre de valeur en main, avec deux œuvres, ses *Chants français* et son *Macbeth*! Pendant l'année 1825, Rouget de Lisle travaille à un journal qui se publie sous le nom de *Revue britannique*, en vivant très maigrement du produit de la vente de quelques exemplaires de son recueil *les Chants français*. Son opéra *Macbeth* est reçu. On en commence

l'étude et les répétitions, mais Rossini vient interposer son nom et son influence pour faire exécuter une pièce dont il a fait la musique.

Arrive la néfaste année 1826, si regrettable à tous les points de vue.

A la date du 9 juin 1826, il écrit à son ami Weiss :  
« Je vais encore vous affliger, mon ami, ce qui me con-  
« sole et doit vous consoler, c'est décidément pour la  
« dernière fois.

« Je suis à Sainte-Pélagie de ce matin : j'y suis pour  
« une somme de 500 francs qui, avec les frais, s'élèvera  
« au moins à 800 francs ; j'y suis dans le plus complet  
« dénuement et sans le sou, etc. Et par conséquent dans  
« l'heureuse impuissance d'y prolonger mon existence.  
« Cette dette faisait partie des 2,000 francs dont je vous  
« ai parlé, mais la seule de cette nature, etc... »

Sa lettre se termine ainsi : « J'ai été un homme bon,  
« honnête, dévoué à ses amis, à sa patrie, incapable de rien  
« qui pût déroger à de tels sentiments. Devaient-ils me  
« conduire où je suis ?... Croyons que je fais une excep-  
« tion malheureuse. Adieu.

« ROUGET DE LISLE. »

Nous savons déjà que c'est à la requête de Boudous-quié, avocat, plus tard député, qu'étaient dues ces poursuites et cette incarcération. Nous savons aussi que c'est Béranger qui fit sortir de prison son ami Rouget après dix-huit jours de séjour dans la prison. Elle était située rue de la Clef, n° 14. C'est là qu'il se faisait adresser ses lettres. Quelles angoisses il éprouve dans ce repaire de misérables !

Le 28 juin il apprend, par une nouvelle lettre à Weiss, qu'il est sorti de prison. : « Apprendrez-vous avec quel-  
« que plaisir que je ne suis plus à Sainte-Pélagie ? J'en

« sortis avant-hier soir. Comment, par l'intermédiaire  
« de qui? je l'ignore. Tout s'est fait par le moyen d'un  
« intermédiaire dont je ne soupçonnais pas même les bons  
« offices, ne les ayant point réclamés, non plus que ceux  
« de personne. Cet intermédiaire, quel pouvait-il être,  
« sinon ce bon Béranger, qui, je ne sais comment, ayant  
« appris ma mésaventure à la campagne, accourut à  
« Paris, me fit parvenir une lettre le 21 au soir, par la-  
« quelle il me demandait quelques renseignements; sur  
« ma réponse, me récrivit le 22 qu'il repartait pour la  
« campagne, mais que son absence n'empêcherait point  
« que je ne fusse en liberté dans deux ou trois jours, et  
« le 26, à 3 heures de l'après-midi, un de ses amis vint  
« m'enlever de ma triste demeure. Je n'en sais pas da-  
« vantage. Quand je serai au courant je vous y mettrai;  
« à moins que votre silence ne me l'impose à moi-même.  
« Ah! mon cher Weiss, quelle épreuve je viens de  
« subir? à 66 ans! Après la conduite que j'ai tenue!  
« Dans ce même pays que j'ai tant aimé, que j'aimerai  
« toujours, que j'ai servi peut-être!... Quel séjour!  
« quel enfer!... Et comme ma situation en augmentait  
« les horreurs! Croyez-moi si vous voulez: le seul sen-  
« timent supportable que j'aie éprouvé pendant les dix-huit  
« jours de ma détention a été l'espoir que je n'y survi-  
« vrais pas; espoir que semblaient confirmer des douleurs  
« d'entrailles qui m'ont cruellement tourmenté pendant  
« les cinq ou six premiers jours; malheureusement cela  
« n'a pas duré.

« Un désastre d'un autre genre m'attendait ici:  
« obligé de laisser tout à l'abandon, j'avais envoyé mes  
« clefs à l'hôtesse de la maison où vous savez que je suis  
« depuis plus de deux ans (21, passage Saulnier). Une  
« partie de mes effets a été volée; l'autre, qui est aussi  
« la plus grande, a été mise en gage par cette créature



« qui, pendant ce temps-là, me laissait à Sainte-Péla-  
« gie dans la plus affreuse pénurie.

« La pauvre Fanny (une amie dont il est souvent  
« question dans la correspondance), à ma requête, a  
« voulu prendre connaissance de l'état des choses. Mais  
« tout le résultat de ses bons offices a été de me donner  
« l'avant-goût de la plus triste réalité; si bien qu'en ar-  
« rivant ici, je me suis trouvé sans un habit, sans une  
« chemise autre que celle que j'avais sur le corps. Il a  
« fallu jouer des couteaux pour ravoir ce qui n'est pas  
« irrévocablement perdu. J'y suis parvenu; mais, bon  
« dieu! à quoi cela me réduit-il?

« Que faire? que devenir?... Un billet de Béranger  
« m'annonce qu'on s'occupe de moi, de mon avenir;  
« Mais qui? Mais dans quel sens?

« L'incertitude fut toujours pour moi le plus cruel de  
« tous les maux, et je ne puis faire un pas, un mouve-  
« ment qu'elle ne l'assiège, ni concevoir une idée, une  
« espérance qu'elle ne l'empoisonne.

« Vous avez dû recevoir par la poste le dernier nu-  
« méro de la Revue. Sinon, vous le recevrez par le pre-  
« mier envoi de M. Labbe. Vous y trouverez l'article du  
« Corse qui s'est laissé mourir de faim dans les prisons  
« de Bastia. Sauf quelques modifications, peu s'en est  
« fallu que je lui servisse de pendant...

« *Macbeth* entrera décidément en répétition au mois  
« d'octobre... »

Ainsi voilà Rouget de Lisle qui, aujourd'hui, a une statue à Lons-le-Saulnier, une statue à Choisy-le-Roy; qui en aura une à Strasbourg le jour où cette ville redeviendra française, soit par une révolution sociale, soit par la force de nos armées; qui a un petit, mais touchant monument à Montaigu, voilà Rouget de Lisle qui a failli

mourir de misère et de faim dans une prison, en plein Paris, en 1826 ! Quelle honte, bon Dieu ! pour les hommes et les gouvernements qui l'ont réduit à cet incroyable désespoir ! On pourrait dire pour tous les Français !

Weiss s'occupait de son ami, écrivait à Casimir Pe-rier ; à Michaud cadet, *autre honorable*, à Lafitte, pour qu'ils délivrassent l'auteur de *la Marseillaise*.

En réalité, c'était « *aux dépens du pauvre Béranger* » que s'opérait la délivrance de Rouget.

Autre incident malheureux : *Macbeth* devait être représenté en octobre ; mais voilà que « M. Rossini a réflé-  
« chi que, pour ses intérêts de gloire et d'argent, il  
« valait mieux que son *Mahomet* fût joué cet automne  
« qu'à présent. Il a demandé que cela fût ainsi ; comme  
« de raison, tous les autres intérêts, toutes les autres  
« convenances ont disparu et *Mahomet* prend la place  
« de *Macbeth*, que voilà renvoyé où ?... Il n'est plus  
« possible de le prévoir. »

A la date du 29 août, Rouget écrit à Weiss : « Lorsque  
« je vous écrivis en sortant de Sainte-Pélagie, mon  
« cher ami, j'ignorais encore que ce fût aux dépens de  
« ce pauvre Béranger. Vous parlez de sa fortune ! Elle  
« se réduit, pour le revenu, au chétif équivalent de la  
« place qu'il a perdue (1,200 francs par an), et ce revenu  
« ne lui suffit qu'en vertu de son extrême économie,  
« favorisée, il est vrai, par sa position dans le monde. »

Au commencement de 1827, Rouget de Lisle, bercé de l'espoir de voir enfin jouer son opéra *Macbeth*, peut, grâce au concours pécuniaire de son ami Weiss, changer de logement. A celui qu'il occupait, 21, passage Saulnier, il était scandaleusement rançonné ; et il vint habiter 19, rue des Grands-Augustins. Là il semble devoir inaugurer un avenir moins sombre. On a entendu la musique de son opéra *Macbeth*. Mais, nouveaux empê-

chements, le directeur de l'Opéra, M. le vicomte de La Rochefoucault, a eu l'idée d'y faire entendre de la musique religieuse. A de Jouy on demande un libretto, *Moïse*, dont Rossini fera la musique. Devant cette exécution toute autre étude devra cesser pour qu'on se livre à celle du *Moïse*. Mais on promet quand même à MM. Chélaré que l'opéra sera représenté le 9 avril. Nous sommes au commencement de 1827.

*Moïse*, joué en avril, eut un succès plus bruyant que légitime; par conséquent, le retard de la représentation de *Macbeth* sera de peu de durée. Mais, nouveau et inouï malheur! L'administration de l'Opéra a reçu à l'unanimité le libretto et la musique. Le nom de l'auteur du libretto, Rouget de Lisle, a dû être prononcé, et M. le vicomte de La Rochefoucault a été terrifié à cette nouvelle qui a été transmise par une dame charitable!

D'une lettre écrite à la date du 12 avril 1827, il faut extraire les passages suivants; il sont navrants plus peut-être que tous les autres. Voilà l'auteur d'une pièce qui a de la valeur, qui va être jouée à l'Opéra, qui est faite par un nom devenu immortel et à qui manque la garde-robe nécessaire pour qu'il puisse se présenter. Quelle leçon pour les pauvres auteurs! Quelle effrayante perspective pour qui a du talent justifié par des œuvres que plus tard on achète à prix d'or! « Pauvre Millet, tu  
« as vécu de privations et c'est par des centaines de  
« mille francs qu'on payait ton *Angelus*! C'est en pleu-  
« rant que ton vieil ami, mort aujourd'hui comme toi,  
« Eugène Lavieille, me racontait vos souffrances, vos  
« privations, vos misères souffertes en commun<sup>1</sup>! »

Ah! c'est le cas de rappeler ce vers de Béranger, ten-

1. Confiance que me faisait Eugène Lavieille, peintre, ami de Millet.

dant la main pour la famille malheureuse du pauvre chansonnier Debraux :

« Ah ! du talent, le besoin est l'écueil. »

« Il y aura demain huit jours que, dans une assemblée à l'administration de l'Opéra, les ordres furent donnés pour que *Macbeth* fût joué dans six semaines. Je dois vous dire que différentes raisons ont nécessité la révélation de mon nom au terrible vicomte.

« Une très aimable dame s'est chargée de cette négociation ; elle a parfaitement réussi. Il a été convenu que l'ouvrage resterait sous le nom de son père putatif ; mais mon nom n'est plus un secret, et je ne garde plus qu'un demi-incognito. Ceci me met en position de surveiller et de suivre les répétitions de loin en loin ; chose essentielle.

« Or, mon pauvre ami, tel est l'état où, d'encore en encore, se trouve réduite ma garde-robe, qu'à la lettre je ne puis me présenter nulle part, surtout vis-à-vis de gens pour qui l'écorce est tout, et qui, par état non moins que par caractère, ne jugent un oiseau que par le plumage. De là résultent les dépenses nécessaires de quelques vêtements et d'un peu de linge. A quoi il faut joindre ce qui reste à payer des malheureux 2,000 francs dont je vous ai tant ennuyé, puis ce qu'il me faut pour vivoter jusqu'au moment qui doit enfin décider de mon sort.

« Pour subvenir à tout cela, j'ai imaginé d'emprunter 1,200 francs imputables, jusqu'à concurrence de paiement, sur la première représentation de *Macbeth*. Observez que rien n'en est aliéné, qu'une pièce ne tombe jamais à ce spectacle comme aux autres, et qu'il n'en est aucune qui ne soit jouée de quinze à vingt

« fois ; qu'enfin la rétribution est fixée à 300 francs  
« si ce n'est à 500 pour les quarante premières repré-  
« sentations ; je ne sais pas dans quelle proportion pour  
« les suivantes.

« En conséquence, j'ai cherché les 1,200 francs en  
« question ».

Le malheureux Rouget chercha sans trouver. Comment fit-il ?...

Au 25 juin il écrit :

« *Macbeth* va donc être joué ! Ils veulent que ce soit  
« vendredi prochain, et c'est à mon grand regret ; je  
« voudrais que l'ouvrage fût différé au moins jusqu'à  
« lundi. Il est difficile, n'est point su comme il devrait  
« l'être, et je crains fort que deux répétitions générales  
« qu'on lui accorde ne soient insuffisantes. Je ne suis  
« rien moins que rassuré sur l'événement. Nous  
« sommes servis à souhait par l'administration et les  
« acteurs. Danses, costumes, décorations, tout cela est  
« à merveille. Le poème paraît réunir tous les suffrages,  
« quoique d'un genre tout nouveau à ce théâtre et bien  
« hasardé. Le compositeur a magnifiquement rempli sa  
« tâche dans les deux premiers actes, que tout le monde  
« dit être entraînants ; mais je tremble qu'il ne se soit  
« trompé dans le troisième, et alors !... Il est temps  
« que finisse l'incertitude où je suis à cet égard ; jointe  
« à mes autres tribulations, elle m'accable. »

Nous en sommes arrivés aux dernières lettres de la correspondance de Rouget avec son ami et constamment dévoué Weiss. Naturellement il parle de la représentation de *Macbeth*. Dans une lettre datée du 27 juillet 1827, nous lisons ce qui suit :

« Je n'ai pas cru devoir vous rendre compte du succès

« de *Macbeth*; succès qui, bien que réel, n'a point ré-  
« pondu à mes espérances premières, et, dans le fait,  
« ne devait point y répondre. Le compositeur s'est com-  
« plètement trompé, sa partition contient de belles  
« choses, mais se trouve entachée d'un défaut radical  
« qui s'étend sur tout l'ouvrage et devient incompatible  
« avec un grand succès. Ce malheureux homme pousse  
« l'amour-propre, l'entêtement et l'esprit de domination  
« à un excès qui n'est pas convenable. Il a commencé  
« par m'évincer de toute coopération, sous prétexte qu'il  
« ne voulait pas *se mettre en tutelle*. D'où il résulte  
« que mes intentions principales, que presque toutes  
« mes intentions ont été tronquées et dénaturées. En-  
« suite il a repoussé les avis de tous ceux qu'il a eu l'air  
« de consulter et a fini par se constituer seul juge de  
« son travail qu'il n'a pas manqué de trouver irrépro-  
« chable, sublime comme il le trouve encore aujourd'hui  
« que le juge suprême, le public, a sanctionné les ob-  
« servations que moi et d'autres avions faites. Joignez à  
« cela que l'ouvrage est très faiblement joué, et que la  
« mise en scène est déplorable, si bien que je n'ai pas  
« eu la satisfaction de voir une seule de mes idées con-  
« venablement exécutée. L'influence du rossinisme,  
« auquel, plus que jamais, on sacrifie tout, a présidé à  
« tout ceci, et toute ma surprise est que nous n'ayons  
« pas fait une lourde chute. Telle était ma conviction à  
« ce sujet, que j'ai protesté officiellement contre la re-  
« présentation qui me paraissait horriblement préci-  
« pitée et que je n'ai pas voulu assister à la première.

« Tel qu'il est, cependant, *Macbeth* paraissait annon-  
« cer un cours assez satisfaisant. De la deuxième à la  
« cinquième, les recettes sont allées en augmentant; et,  
« malgré la saison, ces recettes ne laissaient pas que  
« d'être considérables. Le public prenait en gré cet

« ouvrage, l'écoutait d'un bout à l'autre avec un intérêt  
« soutenu, et n'a manifesté jamais l'ombre d'improba-  
« tion. Je me bornais à espérer une douzaine de repré-  
« sentations, ce qu'on m'assurait être le *minimum* de  
« celles accordées aux pièces de cette nature. Qu'arrive-  
« t-il? Depuis vendredi, 13, *Macbeth* se trouve suspendu  
« sans aucune raison plausible. Nous attribuons ce mé-  
« compte aux manœuvres avérées du dilettantisme. Mais  
« à cette cause, Chélaré m'apprit hier qu'il s'en joignait  
« une autre. M. le vicomte de La Rochefoucault est  
« menacé d'une disgrâce. Il a des ennemis; quel courti-  
« san n'en a pas, surtout quand sa faveur décline! On a  
« déterré à la Cour que j'étais l'auteur de *Macbeth*; on  
« y fait un crime à M. le chargé des Arts d'avoir laissé  
« jouer un ouvrage de l'auteur de l'*Infâme Marseil-*  
« *laise*, et vous devinez que ni l'ouvrage ni les auteurs  
« n'ont pu résister à une considération pareille.

« Cet événement me jette dans le borbier plus avant  
que jamais. »

Au 1<sup>er</sup> août, dans une longue lettre, Rouget de Lisle donne de nouveaux détails sur la représentation de *Macbeth* :

« Quelles explications pourrais-je d'ailleurs vous don-  
« ner sur *Macbeth*? Ils l'ont assassiné, déloyalement  
« assassiné, comme lui-même assassine le pauvre Dun-  
« can, et, ce faisant, ils m'ont assassiné moi-même.  
« C'était un bon poème, grâce à Shakespeare; le public  
« paraissait l'apprécier, y prendre gré de plus en plus,  
« et quoique, à beaucoup près, la musique ne fût pas ce  
« qu'elle pouvait, ce qu'elle devait être, il pouvait four-  
« nir une assez honorable et assez avantageuse carrière.  
« Mais pour cela il eût fallu que ce malheureux vicomte

« ne fût pas un pleutre, que Rossini et les Rossinistes  
« ne fussent pas de vils intrigants, et que moi je ne  
« fusse pas l'auteur de cette *Infâme Marseillaise* ;  
« toutes choses irrémédiables, comme vous voyez ; et,  
« pour ce qui m'est personnel, je n'y changerais pas un  
« iota, s'agit-il de cent existences, aussi heureuses,  
« aussi brillantes que la mienne est abjecte et déplo-  
« rable. »

Là finit dans la collection des lettres de Rouget à Weiss ce que nous avons dû faire connaître ici par ces extraits.

L'année 1828 fut aussi malheureuse que les précédentes pour le pauvre Rouget : nous avons vu au commencement de ce volume sa lettre à Béranger et la tentative de Rouget de mettre à exécution son projet longtemps prémédité d'en finir avec la vie en s'en allant à travers champs jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Pour terminer notre étude, nous allons passer à la critique des œuvres de Rouget et nous finirons cette seconde partie en rendant d'abord un témoignage de haute estime à feu M. Amédée Rouget de Lisle, qui fut maire de Saint-Mandé, et qui a consacré sa vie à recueillir tout ce qui pouvait intéresser à l'histoire de son illustre parent. C'est grâce à lui que nous avons pu trouver tous les documents pour servir à l'histoire de l'auteur de *la Marseillaise*. Depuis quelques années M. Amédée Rouget de Lisle est mort ; nous devons donc à sa mémoire un témoignage de haute estime pour le zèle et le soin qu'il a mis à collectionner tous ces documents.

Haut de stature, M. Amédée Rouget ressemblait beaucoup au médaillon fait par David d'Angers de son malheureux et illustre parent. Nous avons souvent eu occasion de le voir, de causer avec lui, soit dans des réu-



nions publiques, soit dans des banquets artistiques et littéraires, soit dans l'intimité.

Il lui restait une fille, dernier rejeton de la famille Rouget. Collectionneur surtout, en ce qui concernait les détails historiques de la Révolution française, il a dû laisser de précieux documents sur l'histoire depuis 1789.

Nous terminerons enfin cette seconde partie par la reproduction de la lettre du commissaire-priseur qui a vendu les papiers laissés par Rouget de Lisle à sa mort, papiers peu nombreux mais d'autant plus précieux qu'on y trouve les détails où nous avons puisé, et la liste des divers travaux de Rouget de Lisle. Où était M. Amédée quand son parent est mort? Rien ne l'indique, mais l'héritière directe de Rouget, M<sup>me</sup> la baronne d'Expilly, ayant renoncé à la succession de son parent, ce qu'il possédait a dû être vendu aux enchères. Et pour quelle somme, bon Dieu! c'est dérisoire. Un amateur, M. Pochet-Desroches, ancien commerçant en verrerie, avec lequel j'avais eu des relations d'affaires, est devenu propriétaire des œuvres originales de Rouget de Lisle. Il nous les a confiées et c'est sur des documents authentiques que copie a été prise avec un soin scrupuleux des œuvres de l'auteur de *la Marseillaise*.

Un dernier mot: Avant de mourir, Rouget avait probablement fait quelques petites économies, mal placées sans doute, car on trouve dans ses papiers, à la date du 15 janvier 1836, année pendant laquelle il est mort, une lettre ainsi conçue:

« Paris, le 15 janvier 1836.

« Monsieur,

« Veuillez avoir la bonté de vous rendre chez moi dimanche 17 courant, à midi et demi, pour vous concerter avec plusieurs autres intéressés sur le parti qu'il faut prendre à l'égard de M. Levavasseur, dont les paiements

sont suspendus par suite de l'incendie de la rue du Pot-de-Fer.

« P. HUE,  
« rue de Paradis-Poissonnière, 60.  
« Monsieur,  
« Monsieur Rouget de Lisle,  
« chez M. Voïart,  
« à Choisy-le-Roi. »

La malechance a donc poursuivi Rouget jusqu'à la fin de sa carrière; je dirai plus, jusqu'à la vente des œuvres qu'il a laissées.

M. Amédée Rouget de Lisle, dont nous avons fait ressortir le culte pour son illustre parent, voulant connaître exactement sinon les œuvres du moins la liste des œuvres de l'auteur de *la Marseillaise*, s'adressa au commissaire-priseur qui en avait fait l'adjudication, M. Luc Proteau, retiré à Orléans. Voici la réponse à la demande qu'il lui fit :

« Orléans, ce 28 avril 1863.

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en termes trop flatteurs, m'a trouvé absent d'Orléans. Je m'empresse d'y répondre aussitôt mon retour et de vous adresser le relevé des autographes de feu votre illustre parent et homonyme, dont j'ai été tenter la vente, jadis, sous les auspices de la famille Voïart, mais sans succès faute d'enchérisseurs. »

Voici ce catalogue :

Du n° 1 au n° 91 :

Hymnes, romances historiques, la fameuse chanson sous le ministère Turgot (1776) *Vivent les bons esprits encyclopédistes*; *le Sidney français*; *Chant de mort*; *les Bandoliers*;

*l'Hymne à la Liberté* (1791); *Loin de nous le vain délire*, précédé d'un historique; *Roland à Roncevaux* (1792); *la Marseillaise*, fin d'avril 1792, dans la nuit qui suivit la déclaration de guerre; *l'Hymne à la Raison* (1793); *le Chant du 9 Thermidor* (31 juillet 1794); *le Chant du Combat*, demandé par le premier consul, après le 18 brumaire; *Vengeance* (1798), devenu le chant de guerre de l'armée d'Égypte.

Contes, fables, chansons, stances, dont *Rosa mourante*, chant élégiaque, etc., etc.

Du n° 92 au n° 135, quarante-quatre pièces dont: quatre lettres à Bonaparte, une à Carnot, quatorze aux Directeurs, deux à Lacuée.

Du n° 136 au n° 147, douze pièces, lettres et notes confidentielles.

N° 148, *Historique et souvenir de Quiberon* (deux cahiers in-folio). Dix pièces de théâtre.

N° 149, *L'Aurore d'un beau jour*, comédie en un acte, mêlée de musique (autographe).

N° 150, *Les Mœurs du XIII<sup>e</sup> siècle*, ou *Adélaïde de Walfingue*, en cinq actes, imitée de Kotzebue (autographe).

N° 151, *L'Île enchantée*, comédie en un acte, mêlée de musique, imitée de Métastase (autographe).

N° 152, *Almanzor et Félimé*, opéra-féerie en trois actes et en vers (copié par une main étrangère).

N° 153, *L'Île déserte*, petite pièce en prose (copiée).

N° 154, *Semirac*, tragédie lyrique en cinq actes (autographe).

N° 155, *Créqui et Clémentine*, comédie en trois actes, mêlée de musique (autographe).

N° 156, *Othello*, tragédie en cinq actes et en vers (autographe avec corrections).

N° 157, *Fierval*, ou *le Fanfaron démasqué*, comédie en un acte et en vers (autographe).

N° 158, *Marguerite d'Anjou*, en trois actes mêlés de musique (autographe).

Voici le relevé des autographes vendus aux enchères le 23 février 1838 :

N <sup>os</sup> 1 à 6 dont <i>les Bons Esprits encyclopédistes</i> , adjugés	2 20
7 à 10 dont <i>la Porte de l'Enfer</i> , adjugés .....	1 70
11 à 19 dont <i>Exhortation sur la Vie du monde</i> , adjugés .....	1 25
20 à 24 dont <i>Poésies diverses</i> , adjugés .....	1 55
25 à 29 dont <i>Nature des Eaux</i> , adjugés .....	1 50
30 <i>Chant de Mort</i> , adjugé .....	3 50
31 <i>Poésies diverses</i> , — .....	3 25
32 <i>Roland à Roncevaux</i> , adjugé .. ..	1 55
33 <i>Hymne à la Raison</i> , — .....	7 75
34 <i>Chant du 9 Thermidor</i> , adjugé .....	3 »
34 bis <i>le Chant du Combat</i> , adjugé.....	2 05
35 <i>Vengeance</i> , chant de l'armée d'Egypte....	2 »
36 <i>Kléber</i> , adjugé .....	1 »
37 et 38 <i>la Paix sur la campagne de Russie et Bayard</i> , adjugé .....	1 50
39 et 40 dont <i>le Chant du Jura</i> , adjugés.....	1 »
41 et 42 dont <i>les Industriels</i> , — .....	2 35
43 et 44 dont <i>les Bandoliers</i> , — .....	2 10
45 à 47 Trois pièces dont <i>la Mère et le Lion</i> .....	2 10
48 à 54 Sept pièces dont <i>le Gascon et l'Epigramme</i> , adjugés .....	2 »
55 à 57 Trois pièces dont <i>la Solution théologique</i> , adjugés .....	1 30
55 à 57 Deux pièces dont <i>le Sifflet</i> , retirées faute d'enchères, mémoire .....	» »
60 à 64 Deux pièces dont <i>Vers sur une femme grosse</i> , retirées faute d'enchères .....	» »
Total: quarante-quatre francs cinquante-cinq centimes .....	<u>44 55</u>
Les frais se sont élevés à.....	166 12
La vente n'ayant produit que ..	<u>44 55</u>
Le commissaire-priseur s'est trouvé en déficit de .....	121 57

« Pendant la vente une opposition à la livraison des derniers avait été formée, pour une somme de 144 francs, par M. Adolphe Chanal, lieutenant d'artillerie.

« Des insertions payées avaient été faites dans les journaux spéciaux *le Gratis, les Petites Affiches, le Journal des Artistes et l'Artiste*.

« Des insertions gratuites avaient été obtenues (sur la présentation d'une lettre de Béranger), et avaient paru dans *le National, le Courrier français, le Siècle, le Bon Sens, le Corsaire et le Charivari*.

« Voilà tous les renseignements, monsieur, qu'il est en mon pouvoir de vous donner. Quant à ceux que vous croyez pouvoir obtenir de mon érudition, ils tromperont complètement votre attente. Mon savoir est nul. Je sais seulement écouter avec une religieuse attention les causeurs instruits, les savants aimables, les poètes et les artistes éminents, et je n'oublierai jamais quelles heures délicieuses j'ai passées dans la société des personnes d'élite dont vous invoquez le souvenir que je garde précieusement dans ma mémoire.

« Quant aux manuscrits de votre illustre et cher parent, je n'en possède malheureusement aucun, car je m'empresserais de vous l'offrir aussitôt et j'ignorais la vente qui, dites-vous, a eu lieu en 1848. J'avais vendu ma charge depuis quatre ans pour satisfaire mon goût pour les voyages.

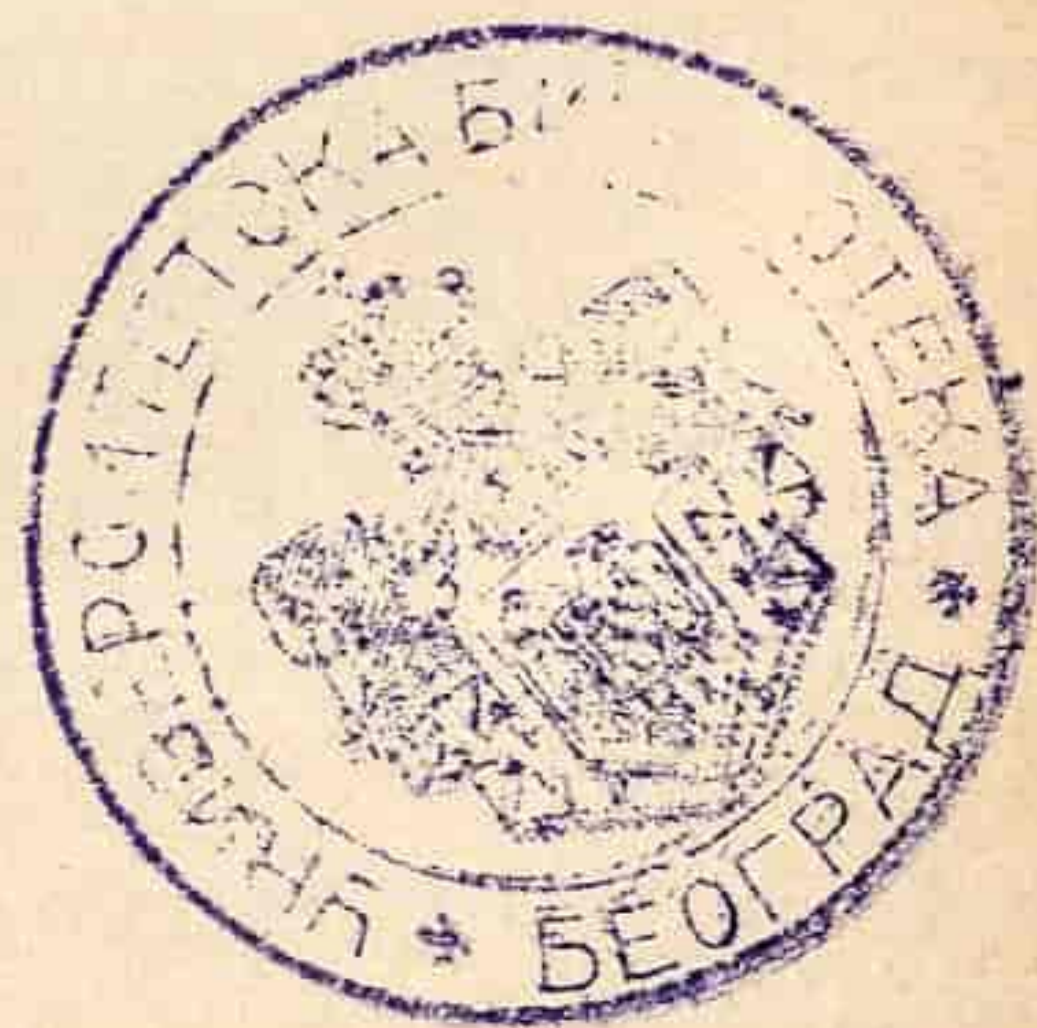
« Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« Signé : LUC PROTEAU. »

En examinant cette liste et les pièces dont nous possédons les volumes ou des copies, il est facile de voir que nous n'avons pas la collection complète des œuvres

de Rouget de Lisle. Peut-être la publication de ce volume et sa divulgation nous permettront-elles un jour d'avoir sous les yeux les pièces qui manquent à l'appel. Nous allons maintenant faire un examen critique et une analyse des pièces principales des œuvres qui sont en nos mains.

---



## SES OEUVRES

---

Un auteur peut-il bien juger ses œuvres ? Peut-il être à la fois l'écrivain et le critique, au point de vue absolu de la vérité ? — Y a-t-il en matière d'art une vérité absolue ? Si nous acceptons la définition du goût par La Bruyère<sup>1</sup>, nous répondrons : oui, à ces questions. Si nous tenons compte des aptitudes et de l'organisation de chacun de nous, nous répondrons : non. — Eh bien, en lisant les œuvres de Rouget de Lisle, on trouve à cette question une réponse qui serait exacte si nous étions tous organisés de même.

Vérité, nature et beauté  
Sont trois mots presque synonymes,  
De là naquit la volupté.

Rouget l'a senti comme nous et il introduit dans sa définition de la volupté un correctif qui peut donner raison à tout le monde.

L'appréciation que nous allons faire de ses œuvres pourra donc ne pas être du goût de tout le monde. Nous abritons notre critique derrière notre sincérité et notre bonne foi, autant dans l'examen des œuvres de notre poète, que nous l'avons fait dans le récit des actes de sa vie.

1. « Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté ou de maturité dans la nature. Celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait ; celui qui ne le sent pas et qui aime en deçà ou au-delà, a le goût défectueux. Il y a donc un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement. »

Rouget de Lisle a cherché à se peindre lui-même dans une des pièces de vers contenues dans le volume qu'il a publié en 1796. Il avait alors 36 ans.

MOI

Parler sans art,  
Penser sans fard,  
C'est ma devise.  
Aller, venir,  
Rester, courir,  
Veiller, dormir,  
Tout à ma guise,  
C'est mon plaisir.  
Femme discrète  
Et joliette  
Mais pas coquette,  
C'est mon désir.  
Pour la patrie,  
Donner ma vie,  
C'est mon espoir.  
Mauvaise tête,  
Le cœur honnête,  
C'est mon avoir.  
Amour extrême  
Aux bonnes gens,  
Guerre aux méchants,  
C'est mon système.

Ce portrait de Rouget ne manque ni de vérité ni de sincérité. Rouget de Lisle avait réellement une âme belle et généreuse. Le fond de sa doctrine épicurienne et stoïque perce dans cette peinture. Un de ses vœux, malheureusement, n'a jamais été exaucé.

Il a manqué à Rouget la femme qu'il rêvait. Son ami de ses dernières années, son bienfaiteur, Béranger, l'a



bien compris et il a très judicieusement apprécié notre auteur dans une lettre écrite à M<sup>me</sup> Voïart, à cette femme dévouée qui a donné à Rouget les soins les plus tendres et les plus assidus pendant sa dernière maladie.

Béranger va donc encore venir à notre aide pour faire connaître et apprécier l'auteur dont nous avons entrepris de faire comprendre la vie et les œuvres. Voici cette lettre écrite immédiatement après la mort de Rouget, c'est-à-dire au mois de juin 1836 :

« C'est avec bien de la douleur que j'ai reçu la triste nouvelle de la fin de notre ami. Je ne pouvais sans doute me dissimuler, d'après les détails que vous et M. Voïart avez bien voulu me transmettre, que la mort approchait du vieux poète, mais je ne la croyais pas si près d'éteindre une existence précieuse à l'amitié, et qui laissera *une trace lumineuse* jusque dans la postérité la plus reculée<sup>1</sup>.

« Je l'avais connu bien malheureux : nous avons eu bien de la peine à lui faire atteindre l'époque qui devait le sauver de la *pauvreté* si longtemps à sa porte. L'excellent général Blein a droit à la reconnaissance du pays pour tout ce que sa vieille amitié lui fit faire pour préserver Rouget de Lisle du désespoir. Il ne trouva pas moins d'adoucissement à ses peines auprès de vous, madame, et quels que soient les avantages que lui procura 1830, ils auraient été insuffisants pour son bonheur, sans cette continuité de soins dont vous avez comblé ses dernières années. Rouget de Lisle n'était pas de ces hommes qui peuvent vivre ni mourir seuls. *C'était l'artiste resté enfant*. Je me suis souvent dit qu'une femme intelligente et dévouée, partageant sa vie, lui eût appris

1. Béranger pouvait penser alors à sa belle chanson, *Les Etoiles filantes*.

à mieux tirer parti du génie qu'il devait à la seule nature et dont il n'a laissé qu'une preuve impérissable, faute d'une bonne fée qui n'eût pu devenir son Mentor qu'à la condition de ne pas changer de sexe.

« J'ai bien regretté de ne l'avoir pas vu avant sa mort. Si cette triste nouvelle me fût parvenue plus tôt, je me serais rendu à Choisy pour assister à ses obsèques, où le devoir ne m'appelait pas moins que l'amitié.

« Vous me dites, madame, que le général a écrit pour demander les intentions du gouvernement relativement aux honneurs à rendre aux restes de l'auteur de *la Marseillaise*. Je doute qu'on prenne aucune disposition à cet égard. Peut-être une souscription procurerait-elle les moyens de lui élever un modeste tombeau. Je n'ose toutefois pas l'assurer, dans un temps comme le nôtre et chez une nation *aussi oublieuse*. Dans mon opinion, je crois les tombeaux chose fort inutile chez nous. Pourtant, si la souscription avait lieu, je ne serais certes pas des derniers à y prendre part; mais la crainte de l'insuccès ne me fera pas entreprendre de la mettre en train... »

Voilà donc une lettre qui donne une appréciation vraie sur Rouget de Lisle et sur le point qui lui a fait défaut dans son existence. Rouget lui-même l'avait bien compris; mais sa nature rêveuse, enthousiaste, droite et honnête, débonnaire au fond, peu faite pour se débrouiller dans les intrigues qui généralement accompagnent et précèdent nos mariages au XIX<sup>e</sup> siècle, sa nature l'avait empêché de trouver

Femme discrète  
Et joliette,  
Mais pas coquette,

comme il le désirait. Il aurait fallu qu'une main amie la lui préparât en faisant d'abord toutes les démarches préliminaires pour la lui présenter ensuite. La nature bonne et bienveillante de Rouget en eût fait le mari agréable et dévoué d'une femme intelligente. On retrouve dans ses œuvres toutes les qualités que nous nous plaisons à reconnaître à sa personne et que nous signalons.

Nous qui sommes grand-père et qui, par conséquent, avons traversé la plus longue étape de la vie, nous nous plaisons ici à rendre un sincère hommage aux qualités si délicates de la femme et à l'influence si précieuse de la mère de famille en général, surtout quand elle sait échapper aux pernicieuses influences de la superstition si bien exploitée de nos jours. Puisse cette réflexion rendre à la compagne de notre existence le témoignage d'estime dont elle est si digne !

Rouget de Lisle, dans les premières années de sa vie, avait eu de fort belles relations. Au sortir de l'école royale militaire, où il avait été répétiteur de littérature ou d'histoire, il avait passé à Paris quelques mois, pendant lesquels il s'était lié avec les fils Trudaine et la famille Beaumarchais, dont la maison était ouverte aux officiers de l'armée. C'est là qu'il a pris le sujet de *Tony et Lucy*, anecdote historique que nous allons retrouver dans le premier volume : *Essais en vers et en prose*, publié en 1796. Il dédia même une romance à M<sup>lle</sup> Beaumarchais. Plus tard, il fut lié avec M. et M<sup>me</sup> Tallien ; il prit même, de M<sup>me</sup> Tallien, insultée, la défense, dans le journal *la Quotidienne*.

Mais Rouget n'était pas de nature à se pousser lui-même dans le monde, il aurait fallu qu'on le lançât. — Ses œuvres, qui ne sont pas sans mérite, annoncent une grande sensibilité, un esprit délicat et rêveur susceptible d'une mâle énergie parfois, comme le prouvent cer-

taines compositions, *la Marseillaise* entre autres, et le *Chant de Roland à Roncevaux*. Mais la note qui lui est la plus familière est toute sentimentale. Il a laissé plusieurs volumes, l'un de compositions littéraires, l'autre de compositions musicales, l'autre d'histoire, que nous allons successivement examiner. Le premier, publié en 1796, a pour titre : *Essais en vers et en prose*. Il est dédié à Méhul. Il contient 151 morceaux divers; ouvrage assez rare : il serait bon qu'on en fît une nouvelle édition. On prétend, mais rien ne justifie cette assertion, que la rareté de cette publication aurait pour cause la destruction des volumes ordonnée par Lazare Carnot. C'est un bruit sans fondement, et Carnot était un esprit trop supérieur pour prendre de pareilles mesures. Deux exemplaires que nous avons pu consulter, l'un chez M. Amédée Rouget de Lisle, l'autre à la Bibliothèque nationale, portent des autographes de Rouget. Un troisième exemplaire, que nous avons pu nous procurer en faisant nos recherches, a été destiné à Charles Prugens. Ce recueil contient un spécimen de différents genres de poésies. A côté d'un conte badin, l'*Argument rétorqué*, qui offre, dans le fond et dans la forme, le genre des contes de La Fontaine, on trouve des pièces de vers écrites dans le goût mièvre du jour, des épîtres à Chloris, une épitaphe sur le tombeau d'un serin, des vers à Nice dans le genre Catulle, des élégies, des idylles, des odes, tous les genres en un mot qui caractérisent la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans l'*Almanach des Muses* de 1798, où l'on rendait compte des publications littéraires de chaque année et des pièces de théâtre représentées ou non, mais livrées à la publicité, on trouve la note suivante : « Poésies diverses : *Essais en vers et en prose*, par Joseph Rouget de Lisle; Desenne, Durand, etc., in-8° de 157 pages avec une gravure ; — L'*Hymne des Marseillais*, le plus célèbre

des hymnes patriotiques; d'autres chants de guerre, où l'on reconnaît le même auteur; en général d'assez faibles poésies fugitives. »

Les œuvres de Garat offrent des spécimens de tous ces genres.

Rouget de Lisle, qui était poète et musicien, a mis en musique plusieurs de ses compositions, que nous retrouverons en parlant du volume in-folio publié par lui en 1825, sous le titre des *Cinquante Chants français*.

Ce n'est pas par ces œuvres diverses, médiocres en général, que Rouget de Lisle se serait immortalisé. Aurait-il obtenu, sans *la Marseillaise*, un titre au souvenir des hommes par son théâtre? Nous en avons donné la nomenclature. Nous ne le pensons pas encore et nous examinerons bientôt la valeur de ces œuvres diverses.

Rouget de Lisle se recommande à l'attention des hommes, parmi tous ceux dont le nom est resté vivant dans les souvenirs de la Révolution, par la grande droiture de son esprit et son honnêteté indiscutable. Ses lettres en font foi, comme on a pu le voir. S'il a eu des expressions assurément exagérées contre Lazare Carnot, de son côté, Lazare Carnot ne l'a point ménagé.

Pour ces inimitiés mesquines au fond, il serait bon de les laisser dans l'oubli si, en les rappelant, l'historien n'avait pour but d'engager les hommes publics à s'élever au-dessus de ces rancunes personnelles, toujours pénibles et misérables.

Et pour compléter l'histoire des rapports qui ont existé entre ces deux condisciples, Rouget et Carnot, nous devons citer un fait mémorable : nous avons vu que Rouget avait traité la prise des Tuileries, au 10 août, de *catastrophe*. Il n'était pas le seul des officiers qui avaient vu d'un mauvais œil cette journée du 10 août. Elle était en réa-

lité la dernière de la Royauté. Beaucoup d'officiers étaient royalistes constitutionnels, entachés de *feuillantisme* pour me servir d'un mot consacré.

On tenait beaucoup, surtout aux frontières de l'est et du nord, à avoir à la tête de l'armée des généraux en qui on pût avoir une confiance absolue. Or, tel n'était pas le cas de la garnison de Strasbourg où commandait le général La Morlière, âgé de 86 ans. Le maire Diétrich, excellent administrateur, est dépeint par le général Biron, dans sa correspondance confidentielle, comme ambitieux et, par suite, vacillant dans ses principes. On avait été jusqu'à crier : Vive le roi ! dans le camp de Wissembourg.

Les Jacobins dénonçaient ces agissements. Il fallait savoir la vérité. Carnot et Prieur furent délégués pour aller vérifier les faits et raviver le sentiment patriotique. On interrogea nominativement les officiers sur l'acceptation de la prise des Tuileries et du nouvel état de choses qui en pouvait résulter. Le général La Morlière donna son adhésion franchement. Mais il n'en fut pas de même du prince de Broglie, chef d'état-major, du duc d'Aiguillon, maréchal de camp, et d'autres officiers. Parmi ceux-là se trouvaient Caparelli et Rouget de Lisle. Le premier, après quelques hésitations, accepta les faits accomplis. Rouget protesta. Dans son rapport, Carnot traita Rouget de caractère irascible et chagrin et de pauvre tête politique. On voit, par là, que ces deux grands hommes maladroitement se dépréciaient l'un l'autre. Rouget ne resta pas dans les rangs de l'armée, il errait en Alsace, et c'est à la suite de ce refus qu'il fut arrêté et incarcéré à Saint-Germain-en-Laye, malgré le concours puissant de *la Marseillaise* dans nos succès militaires.

Il sortit de prison après le 9 thermidor et nous avons vu ce qu'il devint par ce qui précède. Pour revenir à ses

œuvres après cette digression, nous allons en continuer le rapide examen avant d'aborder la question de *la Marseillaise*, son œuvre principale.

Nous avons publié la liste des travaux divers de Rouget de Lisle, et donné sur son volume publié en 1796 quelques détails que nous compléterons. Peut-être y aurait-il un intérêt réel à faire une édition des œuvres complètes de Rouget de Lisle. Nous en possédons à peu près la copie entière. Dans le courant de cette étude nous avons déjà publié quelques pièces de vers de Rouget; mais il en reste de différentes natures et qui sont presque complètement inconnues, sans même faire allusion à ses pièces de théâtre. Ainsi on trouve un conte badin intitulé : *L'est-il, ne l'est-il pas? la Matinée*, idylle, *Rosa mourante*, élégie, etc., etc.

Dans une biographie, faite en 1816, au nom de Rouget de Lisle, on signale une pièce qui fut jouée, en 1798, sous le titre de *Jacquot ou l'École des Mères*. Elle n'eut qu'un succès passager.

Il existe une *École des Mères*, pièce en cinq actes et en vers, de M. Nivelles de la Chaussée, de l'Académie française. Elle n'a aucun rapport avec la pièce de Rouget de Lisle. Cette pièce, intitulée : *Jacquot ou l'École des Mères*, pièce en deux actes, mêlée de musique écrite par Della Maria, est tirée d'un conte moral de Marmontel. Les journaux critiques de l'époque, 29 mai 1798, constatent un succès tout en reprochant à la pièce son manque d'unité. D'autre part, le *Moniteur* du 11 prairial an VI en fait l'éloge.

Voici comment il s'exprime :

« La pièce est bien écrite, du naturel, de la sensibilité,  
« des traits heureux sans prétention, voilà ce qui en ca-  
« ractérise le style. Quant à la musique, elle a bien reçu

« des applaudissements, mais il faut le dire, à l'exception  
« du duo du deuxième acte, qui est bien dialogué et qui  
« se termine par un trait de chant délicieux, cette com-  
« position ne paraît pas mériter beaucoup d'éloges. »

Dans le volume on signale avec raison l'*Hymne à l'espérance*, publiée avec la musique à la fin du volume *Essais en vers et en prose; Adélaïde de Montville*, anecdote qui, d'après certains auteurs, serait vraie au fond et se serait passée dans la maison du célèbre Beaumarchais, où Rouget de Lisle allait faire de la musique et où il était un des intimes de la maison; *le Chant des vengeances*, intermède exécuté sur le Théâtre des Arts, le 19 floréal an VI; *le Chant de guerre*, imprimé chez Didot, en 1800, et enfin *la Matinée*, idylle, par M. R. D. L., 1818, in-8° avec musique. La dernière strophe de cette idylle est certainement une réminiscence du séjour de Montaigu, que Rouget avait quitté depuis peu de temps, comme nous l'avons vu dans ce qui précède.

« O douce paix des champs, ô plaisirs purs et vrais,  
Que tous ceux des cités n'égalèrent jamais,  
Il faut donc vous quitter ! sur le déclin de l'âge  
Il faut abandonner cet antique héritage;  
Il faut aller mourir et loin de mon berceau  
Chercher le coin obscur qui sera mon tombeau;  
Il faut!... J'obéis. Quelque épreuve cruelle  
Que me réserve encor la Fortune infidèle,  
Mon souvenir du moins me tiendra près de vous,  
Pénates adorés, qui me fûtes si doux!  
Telle, du lieu natal par les autans chassée  
Vers lui, Progné toujours reporte sa pensée.  
Se rappelant ces eaux, ces ombrages, ces airs,  
Ces nids, à son enfance, à son amour si chers!  
Et, près de terminer sa languissante vie,  
Tourne un regard mourant vers sa douce patrie. »



Dans cette notice, l'œuvre de Rouget, *la Marseillaise*, est désignée sous son nom primitif : *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*. On la commente ainsi : « Ce chant patriotique, composé avec une sorte de verve, et dont l'auteur ne prévoyait pas certainement toute la funeste célébrité, a été longtemps le cri de ralliement des plus furieux démagogues et le signal des plus horribles massacres. » Il faut se rappeler que c'est en 1816 qu'on écrit ainsi !

*L'Écho du Jura*, aux dates des 4 et 11 août 1827, donne une analyse succincte de *Macbeth*, tragédie lyrique en trois actes, paroles de M. Rouget Delille (*sic*), musique de M. Chélard, ballets de M. Gardel, décorations de M. Cicéri, jouée le 20 juin 1827 à l'Opéra. On y a beaucoup applaudi le chœur final, chanté en l'honneur de Macbeth :

Honneur au brave, au fils de la victoire,  
L'orgueil du peuple et le vengeur des rois !  
De son pays il est tout à la fois  
L'espoir, l'amour, le soutien et la gloire.

On y fait ressortir aussi, avec raison, une heureuse innovation faite par Rouget de Lisle dans la pièce de Shakespeare : au moment où Duncan vient d'être assassiné par Macbeth, éclate un orage épouvantable, les trois sorcières s'élancent du milieu des flammes, et contemplant le criminel avec un air d'ironie triomphale :

« Te voilà roi, Macbeth ! »

lui crient-elles, puis elles s'abîment dans la terre. Cette nouvelle apparition produit un très dramatique effet.

En 1865 parut à la scène de l'Opéra *Macbeth*, opéra en cinq actes, traduit de l'italien de M. Piave par MM. Nuit-

ter et de Beaumont, musique de Verdi. — Un chroniqueur, Édouard Fournier, dans un compte rendu du journal *la Patrie*, 1<sup>er</sup> mai 1865, rappelle l'opéra de Chélard qui, peu goûté en France, fut à l'étranger chanté par une cantatrice célèbre, M<sup>me</sup> Schrøder Devrient, sans qu'on mentionnât le nom de l'auteur du libretto, et le chroniqueur semble dire que MM. Nwitter et de Beaumont ont fait des emprunts au livret de 1827 et il ajoute :

« De qui était-il ? D'un pauvre homme, qui ne se  
« nomme pas, car la célébrité que d'autres chants lui  
« avaient faite dans un autre temps le forçait de se ca-  
« cher dans celui-là. Ce Macbeth était de Rouget de  
« Lisle, l'auteur de *la Marseillaise*. »

Voilà encore Rouget malheureux, même en cas de légitime succès littéraire. On voit donc que nous n'avions pas tort de dire ce que nous avons avancé et que nous répétons en langue verte : *Le guignon le poursuivait partout*.

Nous avons parlé de son libretto d'opéra, *Othello*, et nous avons rappelé ce que fit Béranger, qui devait le présenter au compositeur Berlioz. Nous trouvons dans un numéro du *Ménestrel*, 16 mars 1859, la reproduction très curieuse d'un article de Berlioz, qui cite tout au long une lettre adressée à lui par Rouget de Lisle. Elle mérite d'être rapportée ici :

« Choisy-le-Roi, 20 décembre 1830.

« Nous ne nous connaissons pas, monsieur Berlioz; voulez-vous que nous fassions connaissance ? Votre tête paraît être un volcan toujours en éruption. Dans la mienne, il n'y eut qu'un feu de paille qui s'éteint en fumant encore un peu. Mais enfin, de la richesse de votre

volcan et des débris de mon feu de paille combinés, il peut résulter quelque chose. J'aurais à cet égard une et peut-être deux propositions à vous faire. Pour cela, il s'agirait de nous voir et de nous entendre. Si le cœur vous en dit, indiquez-moi un jour où je pourrai vous rencontrer, ou venez à Choisy me demander un déjeuner, un dîner, fort mauvais, sans doute, mais qu'un poète comme vous ne saurait trouver tels, assaisonnés de l'air des champs. Je n'aurais pas attendu jusqu'à présent pour tâcher de me rapprocher de vous et de vous remercier de l'honneur que vous avez fait à certaine pauvre créature de l'habiller tout à neuf et de couvrir, dit-on, sa nudité, de tout le brillant de votre imagination; mais je ne suis plus qu'un misérable ermite éclopé, qui ne fait que des apparitions très courtes et très rares dans votre grande ville, et qui, les trois quarts du temps, n'y fait rien de ce qu'il voudrait faire. Puis-je me flatter que vous ne vous refuserez point à cet appel, un peu chanceux pour vous, à la vérité, et que, de manière ou d'autre, vous me mettrez à même de vous témoigner de vive voix et ma reconnaissance personnelle et le plaisir avec lequel je m'associe aux espérances que fondent sur votre audacieux talent les vrais amis du bel art que vous cultivez.

« ROUGET DE LISLE. »

Berlioz ajoute : « J'ai su plus tard que Rouget de Lisle qui, pour le dire en passant, a fait bien d'autres beaux chants que *la Marseillaise*, avait en portefeuille un livret d'opéra sur *Othello* qu'il voulait me proposer; mais devant partir de Paris le lendemain du jour où je reçus sa lettre, je m'excusai auprès de lui, en remettant à mon retour d'Italie la visite que je lui devais. Le pauvre homme mourut dans l'intervalle, et je ne l'ai jamais vu. »

## THÉÂTRE DE ROUGET DE LISLE

Le théâtre de Rouget de Lisle est composé de dix pièces dramatiques, au nombre desquelles nous trouvons *Othello* et *Macbeth*, dont nous avons déjà parlé. Voici l'analyse des pièces dont nous avons la copie :

ALMANZOR ET FÉLIME, opéra-féerie en trois actes. — Présenté par le citoyen Rouget de Lille (*sic*), le 21 août, l'an II, demeurant faubourg Poissonnière, n° 23.

« Sis procul omne nefas ; ut amabilis esto. »  
OVIDE (*Art. Ame*).

La scène se passe en Perse.

Almanzor, élève de Milfort, aime Félimé et va l'épouser. Lirine, fée, est éprise d'Almanzor, et veut supplanter Félimé. Elle use de sa puissance de fée pour atteindre son but. Félimé veut se dévouer pour Almanzor et sacrifie son amour à sa rivale. Milfort est ami de Maugis l'enchanteur ; il invoque son pouvoir pour sauver Félimé, et les manœuvres de Maugis font un tel effet sur Lirine que la fée, convertie par le dévouement de Félimé, sacrifie à son tour son amour à celui de Félimé. Et la pièce se termine par l'union d'Almanzor et de son amante.

Grande mise en scène comme il est facile de le comprendre, avec l'intervention d'un enchanteur et d'une fée. Le titre de cette pièce, représentée au Théâtre des Arts en 1795, ne figure pas dans l'*Almanach des Muses*, où cependant on relevait exactement le titre des pièces jouées dans le courant de l'année. Il faut supposer qu'elle n'a pas eu un brillant succès.

FIERVAL OU LE FANFARON DÉMASQUÉ, comédie en un acte et en vers.

« Facit indignatio versus. »

La scène se passe à Paris, dans l'antichambre ou le salon de Géronte. Géronte, espèce de Cassandre, est séduit par les fanfaronnades de Fierval. Il veut le donner pour mari à sa fille Hortense. Hortense aime d'Albius. Avec le secours de Frontin et de Lisette, les forfanteries de Fierval sont démasquées. Géronte, désabusé, congédie Fierval et donne sa fille à d'Albius. Lisette épouse Frontin.

L'ÎLE DÉSERTE, comédie en un acte et mêlée de musique. — Imitée de Métastase.

La scène se passe dans une île déserte. Constance et Germande, femme et mari, voyageaient sur mer avec Silère, sœur de Constance. Ils s'arrêtent dans une île pour se reposer. Des pirates s'emparent de leur chaloupe que vient défendre Germande pendant le sommeil des deux femmes. Germande est pris, emmené, et les deux femmes restent dans l'île. Ce fait s'est passé il y a dix ans. Germande, prisonnier pendant huit ans, recouvre sa liberté. Pendant deux ans il cherche l'île où il a laissé sa femme malgré lui. Il y revient juste au moment où Constance, désespérée, allait se donner la mort. Germande revient avec son ami Henri qui retrouve les deux femmes. Scène de naïveté de Silère qui ne savait pas ce que sont les hommes, qu'elle considérait comme des animaux redoutables, induite en erreur par les plaintes de Constance, qui accusait son mari de l'avoir cruellement abandonnée.

L'AURORE D'UN BEAU JOUR, ou Henri de Bourbon,

prince de Navarre, comédie en un acte, en prose, mêlée de musique.

A. M. L. D.

» Tu Marcellus eris ! »

La scène se passe dans un vallon au pied du château de Couras.

Cette pièce est absolument politique. Elle est l'horoscope de Henri IV qu'on y représente dans son adolescence. Aimé de tous les paysans au milieu desquels il vit, il devient amoureux de sa sœur de lait, fiancée avec l'un d'eux. Les filles de la montagne sont au mieux avec Henri et c'est à laquelle d'entre elles qui pourra lui plaire. Une chasse au loup est organisée et doit avoir lieu dans la journée. Charlot, fiancé de Gabrielle, la sœur de lait, est jaloux de l'affection qu'elle témoigne à Henri. Poussé par le désespoir, il est décidé à en finir tragiquement avec la vie. Il poursuit le loup avec lequel il lutte. Sauvé par Henri qui tue la bête, on les voit revenir sur la scène acclamés par les paysans montagnards. Henri refoule de son cœur l'amour qui l'avait envahi et marie Charlot avec Gabrielle, sa sœur de lait.

Cette pièce devait avoir du succès sous la Restauration. Il est probable qu'elle a été jouée, car en regard des personnages on voit le nom des acteurs en renom de l'époque : Philippe, M<sup>mes</sup> Du Gazon, Carline, Soltier, M<sup>lles</sup> Cretz, Meunier, M<sup>mes</sup> Gontier, Saint-Aubin, Chenaie, M<sup>lles</sup> Desbrosses, Saint-Réal, M<sup>lles</sup> Rosa, Sophie, Dubrant, Favare.

Où et comment a été jouée cette pièce ? aucun document ne peut nous le faire savoir. C'est aux chercheurs à le trouver. A nous-même si le temps nous le permet.

MARGUERITE D'ANJOU, en trois actes, mêlés de musique.

Le premier acte représente l'intérieur d'une tente éclairée par une lampe ; au second, on se trouve en face d'une salle gothique terminée par un péristyle ; au troisième, c'est une forêt : une montagne dans le fond, une caverne, à droite, sur le devant du théâtre. Il fait nuit.

Le sujet de cette pièce est historique. C'est un épisode de la guerre des Deux-Roses ; les scènes se passent en 1463. Marguerite d'Anjou perd et retrouve successivement son fils Édouard, issu de son mariage avec Henri VI, roi d'Angleterre. On y trouve des scènes émouvantes et très dramatiques. Mais c'est une espèce de mélodrame où sont intercalés des chœurs et des scènes versifiées. A part ces détails qui ne sont plus dans le goût de notre époque, peut-être cette pièce pourrait-elle reparaitre sur la scène.

CRÉQUI ET CLÉMENTINE, comédie en trois actes, en prose et mêlée de musique.

La scène se passe en Bresse, au XVI<sup>e</sup> siècle.

Créqui, blessé, a été recueilli dans une maison où on lui a prodigué tous les soins qui ont concouru à le sauver. La reconnaissance, la beauté et les charmes de l'aînée des deux filles de la maison l'ont rendu amoureux d'elle. Il la demande en mariage à la mère qui, fière de de cette alliance, lui accorde la main de Clémentine. Clémentine aimait Lorezzo, un ennemi de sa famille, et l'aimait d'un amour discret. Lorezzo a passé pour mort, Clémentine le croit et consent au mariage. Mais une lettre avise Clémentine de l'existence de son amant. Rendez-vous pris, on les surprend. Créqui, généreux, pardonne à Clémentine et favorise, par grandeur d'âme, le mariage des deux amoureux.

Ce sujet formerait un joli opéra-comique, même de nos jours, quoique le caractère généreux des chevaliers d'autrefois ne soit plus de mode.

OTHELLO, en cinq actes et en vers.

Cette pièce, dont il a été déjà plusieurs fois parlé, a été particulièrement soignée par Rouget, qui l'appréciait beaucoup et qui avait fondé quelque espoir sur sa réussite. On peut dire qu'elle est bien conduite et d'une façon dramatiquement lyrique. Elle se passe en Chypre, tour à tour sur une place publique, dans les jardins du palais, résidence du Maure, dans un ancien temple de Vénus, enfin dans la chambre de Vanina qui remplace Desdémone.

Les modifications apportées par Rouget dans son *Othello*, ne consistent pas seulement dans le changement des noms, mais dans beaucoup de détails. La mise en scène peut être splendidement établie en reproduisant simplement les sites pittoresques et les costumes des habitants de l'île. — Il n'y aurait rien de surprenant qu'un compositeur, un jour, s'emparât de cet opéra. Et nous sommes convaincu qu'une musique digne des paroles ferait de cette pièce un superbe opéra<sup>1</sup>.

LES MŒURS DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE OU ADÉLAÏDE DE WALFINGUE, en cinq actes et en prose, imitée de l'allemand de Kotzebue.

Les scènes se passent, au 1<sup>er</sup> acte, dans le village

1. Le compositeur LODOÏS LATASTE, auteur de la belle Invocation : *La Nuit!* et de la magistrale composition poétique et musicale : *Fontainebleau*, dédiée à M<sup>me</sup> SADI CARNOT, a commencé la musique de l'opéra *Othello* de Rouget de Lisle. La cavatine (scène du jardin), où le Maure chante son amour pour Vanina (Desdémone), interprétée devant l'ancien et célèbre ténor Duprez, a été applaudie par le grand chanteur qui obtint jadis tant de succès et de triomphes dans l'opéra de Rossini sur le même sujet. — Avec M. Lodoïs Lataste, nous avons fait diverses œuvres en collaboration. Nous citerons, parmi les éditées : *Sur la Neige* (mélodie-valse), *le Chrysanthème* (mélodie), *Ma Commode* (chanson), *le Réveil des Peuples*, chant patriotique avec un prélude vocal, publiées par M. P. Bilhau, éditeur à Bordeaux, et *la République française*, chant patriotique publié par la Maison Lucien Roberge, de Paris, à l'occasion du Centenaire de la Proclamation de la République française (1792-1892), etc. etc...



païen de Nossafeld, près de Walfingue, sur les rives de l'Elbe.

Hugues de Walfingue, chevalier, a commis un crime. Il a séduit une jeune fille dont il a eu une enfant nommée Adélaïde. — Poursuivi par les remords, il expia son crime en allant en terre sainte, et confiant sa fille à un paysan, Bertrand, sous le sceau du secret; il part laissant son château à son fils Théobalde de Walfingue. Ce chevalier fait par hasard connaissance d'Adélaïde, en devient amoureux, l'épouse et en a deux enfants, Wilibad et Ottomar.

Près du château se trouve un couvent dirigé par Cyrille, abbé de Walfingue. Pour faire de la propagande, cet abbé pousse les habitants de la terre du château à faire la guerre et à exterminer les habitants de la bourgade païenne de Nossafeld, située de l'autre côté du fleuve. On massacre impitoyablement les paysans. Théobalde, le chef des chrétiens, est effrayé du massacre, arrête les atrocités commises et fait la paix avec Géli-mer, chef des paysans. Celui-ci, en reconnaissance, lui remet un anneau en signe d'alliance et rentre dans ses foyers en y ramenant Bertrand, père supposé d'Adélaïde, sa femme. Hugues de Walfingue, sous le déguisement du pèlerin, revient de la terre sainte, et après s'être fait reconnaître, rentre au château où il retrouve Bertrand, à qui il a confié sa fille Adélaïde. Ils reconnaissent alors que le frère Théobalde et Adélaïde sa sœur, sont incestueux, sans le savoir, on le comprend. Ils jurent de garder le secret de la naissance d'Adélaïde. Mais, Bertrand, converti, croit devoir le confier à l'abbé Cyrille. Cet abbé, amoureux d'Adélaïde, lui déclare son amour, veut en faire sa maîtresse. Il emploie d'abord les moyens de persuasion. Ils sont inutiles. Alors il lance l'anathème sur Adélaïde, lui montre l'énormité de son crime qu'il

lui fera pardonner si elle veut se livrer à lui. Adélaïde refuse de nouveau ; mais en proie aux terreurs soulevées par l'infâme abbé, elle est sur le point d'assassiner ses deux enfants. L'abbé Cyrille, pour se venger, fait connaître l'inceste et proclame contre Théobalde, sa femme, ses enfants et sa famille les malédictions de l'interdiction, si terribles alors. Il soulève contre le château de Valfingue les vassaux et les paysans qui en font le siège.

Théobalde, pour les repousser, invoque l'appui de Gélimer, qui vient à son secours. Gélimer, connaissant l'infamie de son persécuteur, l'abbé Cyrille, le poignarde, sauve son allié Théobalde. Mais la malheureuse Adélaïde, en proie aux terreurs qui la poursuivent, succombe et meurt d'angoisses, malgré le triomphe de son mari.

Rouget de Lisle, en écrivant cette pièce, proteste contre les scélératesses des moines d'alors et les abus qu'ils font de leur pouvoir spirituel et temporel, exerçant au moyen âge une si grande influence.

Cette pièce est très dramatique. Elle pourrait avoir du succès, jouée de nos jours.

Nous dirons quelques mots seulement de *MACBETH*, mis en musique par Chélaré et qui a été joué d'abord à Paris, puis en Allemagne, sans qu'on indiquât le nom de l'auteur des paroles. Nous avons signalé cette modification de l'intervention des sorcières sauvant Macbeth coupable, et commençant la série des remords qui le suivent jusqu'à sa mort avec les crimes qu'il entasse les uns sur les autres : « *Te voilà roi, Macbeth !* » Ce poème fut reçu par le jury de lecture de l'Opéra, le 3 mars 1824, et eut cinq représentations en 1827. C'est dans cet opéra qu'il fut fait usage, pour la première fois, de la trompette à piston. Le nom de Rouget ne parut pas sur l'affiche.

Enfin nous ne pouvons que citer SÉMIRAI, tragédie lyrique en cinq actes, puisqu'elle manque à notre collection, et que rien ne nous édifie sur le sujet de la pièce.

Nous avons passé en revue les œuvres littéraires et poétiques de Rouget; il nous reste, avant de parler spécialement de *la Marseillaise*, d'examiner les œuvres de Rouget compositeur et de Rouget historien.

Les œuvres qu'il a laissées comme compositeur consistent en un fort volume in-folio, devenu très rare, de 201 pages.

L'annonce de la publication en fut faite dans le *Journal de librairie* au n° du 10 juillet 1824, sous ce titre :

« *Cinquante Chants français*, paroles de différents auteurs, mis en musique par Rouget de Lisle, avec accompagnement de piano.

« A Paris, chez l'auteur, passage Saulnier, n° 21.

« L'ouvrage formera un volume, format de grande partition; il contiendra environ 200 pages; il est promis pour la fin de juillet. »

Il ne parut qu'en 1825. A la date du 31 janvier, nous en trouvons la recommandation dans un compte rendu du *Constitutionnel* et du *Courrier français*, à l'article *Librairie française*.

Dans le *Constitutionnel* on s'exprime ainsi: « M. Rouget  
« de Lisle vient de publier *Cinquante Chants français*.  
« Il est l'auteur de la plupart des chants. L'un d'entre  
« eux est devenu historique et passera à la postérité. Les  
« autres ont été empruntés à nos meilleurs poètes.  
« M. Rouget de Lisle a mis ces chants en musique pour  
« le forté piano; cette musique est partout appropriée à  
« la beauté des vers. Le recueil doit être recherché  
« généralement, car il y a des chants pour tous les  
« goûts. Le talent de l'auteur comme poète et comme  
« musicien a été depuis longtemps apprécié. Son re-

« cueil est un monument précieux pour les amateurs et  
« qui ne peut manquer d'obtenir un succès de vogue. »

Le compte rendu fait dans le *Courrier français* n'est pas moins élogieux. Nous avons soumis à un critique musical de nos jours ce même recueil. On sait que la mode a sa place aussi dans les arts, et cette publication dont l'esprit a vieilli, n'en conserve pas moins un cachet de talent d'harmoniste. Sans être un recueil de chefs-d'œuvre, cette collection survivra et sera peut-être plus en vogue le jour où le goût nous ramènera aux harmonies simples et classiques plutôt qu'excentriques ou surchargées comme elles le sont aujourd'hui.

Cette publication, faite après souscription, ne produisit pas un résultat financier bien avantageux à son auteur. Nous avons sous les yeux la note d'Ignace Pleyel et fils aîné qui furent les éditeurs. Elle se monte à 5,111 fr. 15, sur lesquels Rouget avait avancé 2,294 francs, et au 25 janvier 1825 il restait débiteur de 2,817 fr. 15, somme qu'il aura pu couvrir en plaçant les exemplaires du volume. Une partie servit à rembourser M. Ternaux, industriel, qui avait avancé 2,000 francs à Rouget. M. Ternaux alla jusqu'à demander 100 exemplaires à 25 francs, ce qui l'aurait plus que remboursé. Il le faisait par considération pour Rouget. L'éditeur et Rouget espéraient qu'en avril il faudrait en faire une seconde édition ; mais la politique et le parti royaliste outré s'en mêlèrent. La vente fut loin d'avoir l'activité nécessaire pour arriver à une deuxième édition. Une lettre de Rouget de Lisle à Talma, retiré alors à Bruxelles, explique cette situation, qui ne fit qu'aggraver les malheurs de l'auteur de *la Marseillaise*.

Un article de la *Revue encyclopédique*, très favorable et juste, n'augmenta pas le nombre des acquéreurs et, d'autre part, un certain nombre de souscripteurs négli-

gèrent de payer le prix du volume tout en le gardant en leur possession. Donc nouveaux embarras financiers, qui conduisirent, en 1826, Rouget de Lille à la prison de Sainte-Pélagie, sur la requête de M. Boudousquié, avocat à la cour royale de Paris. Nous rappelons ce fait déjà cité pour montrer quelle série de calamités s'enchaînaient, comme par fatalité, pour nuire au bonheur de Rouget, je dirais même à son existence.

Comme exemple de déceptions pénibles qui affligèrent Rouget, nous ne terminerons pas sans parler du *Chant des Vengeances*, qui fut représenté, ou plutôt chanté comme intermède, au théâtre de la République et des Arts, le 18 floréal an VI de la République, 7 mai 1798.

Le cadre et les paroles de cet intermède sont de Joseph Rouget de Lisle, la musique est de J. R. de Lisle et de Frédéric Eler. — Cet intermède se complique d'une pantomime qui a dû exiger une mise en scène trop onéreuse pour le résultat financier. L'administration du théâtre de la République et des Arts, où fut représenté l'intermède, présenta des comptes de dépense de 3,376 fr. 90 et une recette de 594 fr. 10, tous frais déduits. Rouget avait fait une avance de 600 francs, dans laquelle il eut de la peine à rentrer. Et il n'obtint pas même ses entrées au théâtre, comme cela se pratique entre auteur et administrations dramatiques. Ces détails, qui peuvent au premier abord sembler oiseux, confirment ce fait que le *guignon*, d'après une expression populaire, le suivait pas à pas et toujours.

Ce chant est fait contre l'Angleterre. A la scène VI, des jeunes filles dansent en s'accompagnant de leurs chants : *l'Hymne à la Paix*.

CHŒUR

Fille des Dieux, oh ! sœur d'Astrée,  
Toi qui reviens embellir nos climats ;  
Fille des Dieux qui conduis sur nos pas,  
Des arts et des plaisirs la troupe rassurée.  
O douce Paix !  
Couronne tes bienfaits,  
Sans partage préside au destin des Français !

CORYPHÉE

Sous tes regards consolateurs  
Tout s'anime et reprend la vie,  
A ton aspect la terre oublie  
De Mars les sanglantes fureurs.  
Du fidèle amant de la gloire  
Tes autels ont les premiers vœux,  
Et ton olive est à ses yeux  
Le plus beau fruit de la victoire.

Le chœur reprend, puis le théâtre est envahi par des citoyens et des guerriers de toutes armes. A leur tête se trouvent deux bardes qui chantent tour à tour, en alternant avec le chœur,

LE CHANT DES VENGEANCES :

Aux armes ! qu'au chant de la Paix  
Succède l'hymne des batailles ;  
Aux armes ! loin de nos murailles  
Précipitons nos rangs épais.  
Qu'importe l'Europe vaincue,  
Qu'importe la foule éperdue  
De ces rois tremblants devant nous ?

La paix nous est-elle permise ?  
L'affreux brigand de la Tamise  
N'a pas succombé sous nos coups.

Le chœur reprend les deux derniers vers ; puis après un deuxième couplet le chœur alterne le cri de : *Vengeance !* avec les chants des bardes.

Nous supposons que la citation d'un couplet suffira pour édifier nos lecteurs sur la facture des vers. Ce couplet nous donne un échantillon de la poésie de l'époque. Et Rouget n'est pas parmi les plus mauvais dans ce genre.

Nous avons à plusieurs reprises parlé du chant de *Roland à Roncevaux*. C'est ce chant qui est en tête du volume musical de Rouget. Le 9 germinal an IV, il le présenta au théâtre de la République et des Arts ; mais il n'y fut point chanté. En voici la reproduction copiée dans le volume des *Essais en prose et en vers* :

## AUX MANES DE FRÉDÉRIK DIÉTRICH

PREMIER MAIRE DE STRASBOURG

Dulce et decorum est pro patriâ mori.  
HORACE, ode 2, livre 3, vers 13.

ROLAND

Où courent ces peuples épars ?  
Quel bruit a fait trembler la terre,  
Et retentit de toutes parts ?  
Amis ! c'est le cri du dieu Mars,  
Le cri précurseur de la guerre,  
De la gloire et de ses hasards.

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Voyez-vous ces drapeaux flottants,  
Couvrir les plaines, les montagnes,  
Plus nombreux que les fleurs des champs ?  
Voyez-vous ces fiers mécréants  
Se répandre dans nos campagnes,  
Pareils à des loups dévorants.

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

UN SOLDAT

Combien sont-ils, combien sont-ils ?

ROLAND

Quel homme ennemi de sa gloire  
Peut demander : — « Combien sont-ils?...  
Eh ! demande où sont les périls ;  
C'est là qu'est aussi la victoire.  
Lâche soldat ! Combien sont-ils?...

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Suivez mon panache éclatant  
Français ! ainsi que ma bannière,  
Qu'il soit le point de ralliement.  
Vous savez tous quel prix attend  
Le brave qui dans sa carrière  
Marche sur les pas de Roland.

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Fiers paladins, preux chevaliers,  
Et toi surtout, mon frère d'armes,  
Toi, Renaud, la fleur des guerriers,  
Voyons de nous qui les premiers,



Dans leurs rangs portant les alarmes,  
Rompront ce mur de boucliers.

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Courage, enfants ! ils sont vaincus ;  
Leurs coups déjà se ralentissent,  
Leurs bras demeurent suspendus...  
Courage, ils ne résistent plus ;  
Leurs bataillons se désunissent,  
Chefs et soldats sont éperdus...

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Quel est ce vaillant Sarrazin  
Qui seul, arrêtant notre armée,  
Balance encore le destin ?...  
C'est Altamor !... C'est lui qu'en vain  
Je combattis dans l'Idumée ;  
Mon bonheur me l'amène enfin.

Mourir pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Entends-tu le bruit de mon cor ?  
Je te défie à toute outrage :  
M'entends-tu, superbe Altamor ?...  
Mon bras te donnera la mort,  
Ou si je tombe sous ta lance,  
Je m'écrirai, fier de mon sort :

Je meurs pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Je suis vainqueur, je suis vainqueur !  
En voyant ma large blessure,  
Amis ! pourquoi cette douleur ?  
Le sang qui coule au champ d'honneur,

Du vrai guerrier c'est la parure,  
C'est le garant de sa valeur.

Je meurs pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Ce refrain fut chanté en 1848. Il servait de refrain aux couplets du *Chant des Girondins* ! C'est sous son influence que, dans la nuit du 23 au 24 février, s'élevèrent les nombreuses barricades qui rendaient Paris maître de la situation. Le 24, la monarchie constitutionnelle croulait pour n'avoir pas voulu céder aux désirs du peuple français, qui demandait simplement *l'adjonction des capacités* sur la liste des électeurs recrutés parmi les citoyens payant au moins 200 francs d'impôts. Le pouvoir, aux mains de Guizot alors, achetait par des faveurs le vote des députés et constituait la Chambre classée dans l'Histoire sous le nom de Chambre des *satisfaits*.

Aujourd'hui que nous avons le suffrage universel et l'instruction gratuite, laïque et obligatoire, c'est à la nation qu'il appartient de choisir ses mandataires pour opérer les réformes sociales et fiscales appelées à réaliser le bonheur général.

La République française succède, après une longue intermittence, à la République romaine issue elle-même des Républiques de la Grèce, de celle d'Athènes surtout, que ses philosophes, ses poètes et ses orateurs ont immortalisée.

L'esclavage existant alors était un obstacle aux difficultés résultant des revendications égalitaires. Celles qui résultent aujourd'hui du prolétariat doivent être aplanies par le développement et l'application des sentiments implicitement inscrits dans notre devise républicaine.

A l'amour de la patrie succédera l'amour de l'humanité.

Le chant de *la Marseillaise* aura sa raison d'être en vogue tant qu'il y aura des opprimés et des oppresseurs.

L'amour de la patrie, Rouget l'a glorifié partout où il a pu.

Et nous terminons cette étude sur ses œuvres littéraires en reproduisant ici son chant national :

## LES HÉROS DU VENGEUR

### *Aux marins français*

#### LE CAPITAINE

Le destin trahit nos exploits !  
Nos agrès, nos mâts sont en poudre.  
Céder, se rendre ! affreuses lois !...  
Soldats, accourez à ma voix.  
La honte ou la mort, que résoudre ?  
Répondez, quel est votre choix ?

#### CHŒUR DES SOLDATS ET DES MATELOTS

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

#### LE CAPITAINE

Ce pavillon dont sur les mers  
Nous devions soutenir la gloire  
N'aura-t-il vu que nos revers ?  
A la patrie, à l'univers,  
Nous qui jurâmes la victoire,  
Pourrons-nous accepter des fers ?

CHŒUR

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

LE CAPITAINE

Pourrons-nous au joug des Anglais  
Soumettre une tête servile,  
Nous hommes libres, nous Français ?  
Parmi l'opprobre et les regrets,  
Irons-nous vieillir dans leur île,  
De leur mépris dignes objets ?

CHŒUR

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

LE CAPITAINE

Oui, suivons un transport si beau ;  
Qu'un noble trépas nous honore,  
Pour nous la vie est un fardeau.  
Entr'ouvrons les flancs du vaisseau  
Et que nos mains libres encore  
A nous tous creusent un tombeau.

CHŒUR

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

LE CAPITAINE

Pavillons, flammes, étendards,  
Signes de triomphe et de joie,  
Brillez sur ces flottants remparts,  
O liberté ! de toutes parts,  
Que ta bannière se déploie,  
Et charme nos derniers regards !

CHŒUR

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

LE CAPITAINE

Approche, superbe vainqueur !  
Approche, les vaincus t'attendent,  
Prêts à couronner ta valeur.  
Tu diras à ton dictateur  
Comment les vrais Français se rendent :  
Qu'il frémissse au nom du *Vengeur* !

CHŒUR

Mourons pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

LE CAPITAINE

Voici le moment glorieux ;  
Notre immortalité commence :  
Sur l'avenir fixons nos yeux...

TOUS (*les bras tendus vers la flotte française*)

Amis, recevez nos adieux :  
Douce patrie ! heureuse France !  
Entends, reçois nos derniers vœux.

Je meurs pour la patrie !  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

(*Le vaisseau s'abîme.*)

Dormez du sommeil des héros  
Guerriers, républicains fidèles !  
Dormez ; des palmes immortelles  
Croissent pour vous du sein des eaux.

Aux saintes pages de l'histoire,  
Au cœur sensible des Français,  
La reconnaissance à jamais  
Va consacrer votre mémoire.

## ROUGET DE LISLE HISTORIEN

---

Dans un petit volume de 130 pages, sans nom d'auteur, même sans nom d'imprimeur et sans date, Rouget de Lisle a publié un récit dans lequel il raconte l'histoire de l'expédition de Quiberon. Cette édition, assurément très rare, a pour épigraphe, sur la première page : *Domestica facta — Faits nationaux*. Nous avons eu en main un autre volume, extrait de la Bibliothèque des Mémoires, par M. de Lescure, tome XXXI, qui forme la seconde édition de ces pages historiques. Rouget de Lisle cite deux vers d'Horace qui font allusion aux horreurs de la guerre civile : « *Quo, quo, scelesti, ruitis? — Forcenés, où vous précipitez-vous? En quo perduxit miseros discordia cives. — C'est là que la discorde conduisit de malheureux citoyens.* »

Rouget, en écrivant cette lamentable expédition, éprouve un serrement de cœur qui est bien en harmonie avec les citations qu'il rappelle. Longtemps il a hésité à écrire cette histoire ; il ne trouvait pas l'heure propice.

« Était-ce, dit-il, lorsque la vengeance nationale « poursuivait les émigrés de toute part et s'appesan-  
« tissait sur eux avec fureur ? Était-ce lorsque les calculs

« machiavéliques d'un despote qui jetait le masque rap-  
« pelaient ces émigrés dans la patrie qu'ils avaient  
« désertée, trahie, livrée de tous leurs vœux, de tous  
« leurs efforts à la dévastation et à l'esclavage? Était-ce  
« lorsque des ovations, des monuments expiatoires étaient  
« décernés à ceux d'entre eux qui, à Quiberon, avaient  
« reçu le prix de leur félonie? Époques fatales! époques  
« de honte et de malheur où l'ami de son pays et de  
« la liberté ne pouvait que baisser la tête, s'indigner et  
« se taire! »

Il avait surtout comme but, en l'écrivant, de protester contre les insinuations perfides des royalistes qui se prêtaient à répandre des exagérations mensongères et calomnieuses en criant bien haut que les soldats de la République avaient violé les lois sacrées d'une capitulation. Ils prétendaient que leurs soldats avaient mis bas les armes à la condition d'avoir la vie sauve. Or, jamais cette convention n'a eu lieu. Les Chouans, qui avaient appelé les étrangers à leur secours, leur avaient facilité l'entrée du territoire français. Ils combattaient contre leur patrie; pris les armes à la main ils ont été fusillés, conformément aux lois cruelles de la guerre, mais reconnues comme légitimes par tous les peuples civilisés.

Les émigrés ont appelé *Prairie des Martyrs*, les lieux où ils ont été punis du dernier supplice. Longtemps les prêtres bretons ont métamorphosé en saints tous ceux de leurs champions qui succombaient dans leurs querelles, insérant leurs noms dans des légendes ou annuaires, « réceptacles d'impostures et de calomnies, « d'absurdités, de prétendus miracles dont ils infestaient « ces pays aveuglément soumis à leurs jongleries et à « leur prestige ».

M. de Sombreuil, l'un des chefs, qui fut exécuté, n'a jamais déclaré qu'il y avait eu capitulation.

Plus tard on rappela cette époque, vers 1828, quand Armand Carrel, réfugié en Espagne, fut pris, combattant au milieu des Espagnols révoltés et contre nos propres soldats. Armand Carrel, d'abord condamné à mort, fut acquitté finalement, parce qu'il fut démontré clairement qu'il y avait eu capitulation.

A Quiberon, rien de semblable. Et, chose aggravante pour les Chouans, c'est que toutes leurs précautions avaient été prises pour assurer leurs succès et qu'ils avaient commis des atrocités.

Après le 9 thermidor, le comte de Puisaye était allé à Londres y négocier pour l'envoi de troupes chargées d'appuyer les Chouans.

Sir John Warren commanda l'expédition, composée de 9 vaisseaux de ligne, armés de 442 canons.

L'expédition met à la voile le 10 juin 1795. Le 23 juin, un combat naval eut lieu sous Belle-Ile-en-Mer. Bridport bat notre amiral Villaret-Joyeuse et débarque ses troupes, le 27 juin, sur la plage de Carnac.

Les administrations républicaines sont épouvantées par ces nouvelles. La République est menacée au Nord, à l'Est et à l'Ouest. Au Nord et à l'Est nos succès sont une compensation. Mais la guerre civile semble terrible dans tout l'Ouest.

Heureusement deux perspectives viennent rassurer les esprits d'abord effrayés. La discorde est au camp des émigrés, grâce à la rivalité de de Puisaye, plein d'ardeur et d'audace, général rival de d'Hervilly, royaliste méthodique et lent dans l'exécution des décisions prises.

D'autre part, le gouvernement républicain leur oppose le général Hoche, irréprochable dans ses conceptions et l'exécution des manœuvres arrêtées. Nous avons vu que Tallien, délégué par le Comité de salut public avec le



député Blad, avait amené avec lui Rouget de Lisle, qui devint l'aide de camp du général Hoche.

Il faut admirer la confiance réfléchie et légitime que Rouget avait dans son chef, auquel il était absolument dévoué.

Voici comment il en parle : « Hoche, qui, de la  
« classe infime où le hasard de la naissance l'avait  
« placé, s'élança, dès sa jeunesse, au niveau des nota-  
« bilités les plus illustres de son époque, par sa force  
« d'âme, ses principes généreux, l'instinct des grandes  
« choses et ses talents naturels, qui ne durent leur  
« développement qu'à lui-même; homme nouveau, mais  
« de la plus noble nouveauté (*vir nobilissimæ novitatis*).  
« Aux obstacles, le général opposa son génie; aux  
« dangers, son courage; aux ressources qui lui man-  
« quaient, son imperturbable sang-froid et sa prodi-  
« gieuse activité. La justesse, la vigueur, la hardiesse  
« de ses dispositions décuplent les moyens qui lui restent  
« et suppléent à ceux qui lui manquent. En un clin d'œil  
« ses mesures sont prises pour le bon comme pour le  
« mauvais succès. »

Hoche avait installé son cabinet dans un grenier à fourrage, au-dessus d'une grange où se trouvait son état-major.

Là il conférait avec Tallien et Blad, qui l'affranchirent de la préoccupation des subsistances, de manière que le général fût tout à sa mission guerrière.

« Pendant que le général s'entretenait avec eux, écrit  
« Rouget de Lisle, je ne me lassais pas de le contempler,  
« de contempler son imposante stature, son air guerrier  
« quoique gracieux et sans forfanterie, ses traits doux  
« et fiers, embellis par une superbe cicatrice qui, sans  
« les altérer, lui traversait le front dans toute sa hauteur,  
« et venait expirer à la naissance du sourcil droit,

« j'admiraits son héroïque simplicité, l'heureux accord  
« de ses paroles et de ses manières, du son de sa voix  
« avec ses expressions. Tout en lui me révélait un  
« homme supérieur. En l'écoutant je sentais le besoin  
« de m'en faire un ami. »

Ce portrait sincère d'un supérieur fait par son subordonné, devient un éloge et pour le héros et pour l'historien.

C'était en effet un grand guerrier, un grand citoyen, que le général Lazare Hoche. Malheureusement il mourut trop tôt, empoisonné, disent quelques historiens, par les ennemis de la République. On a été jusqu'à répandre le bruit que Bonaparte avait vu cette mort avec un sentiment de satisfaction. Ce qu'il y a de certain, c'est que si Hoche ne fût pas mort si jeune, il eût pu contrebalancer, par son grand talent militaire, sa haute probité, ses qualités administratives, l'influence du premier consul qui redoutait les hommes de cette trempe.

La ville de Versailles, où il est né, n'a point oublié son remarquable héros, et chaque année, au 21 juin, on y célèbre solennellement la date de sa naissance.

Les Chouans et leurs alliés savaient à qui ils avaient affaire. Le général de Puisaye avait décidé une attaque générale, le 6 juillet, pendant la nuit. Hoche, qui se tenait sur ses gardes, le repoussa vigoureusement. La situation était critique, surtout pour les relations entre Paris et la Bretagne. Ce n'était pas sans danger que Tallien et Blad, partis dans la nuit du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet, avaient effectué leur voyage, escortés et défendus par un détachement de la légion nantaise.

Peu de temps auparavant, les Chouans avaient impitoyablement massacré des jeunes gens qui se rendaient, au nombre d'une vingtaine, de Paris à Brest, d'après un décret qui les avait mis en réquisition pour la marine.

« Je ne puis, dit Rouget de Lisle, sans émotion,  
« retracer le noble dévouement dont ces jeunes gens  
« étaient animés. Toujours prêts, toujours les premiers  
« au poste de la fatigue et du danger, indifférents aux  
« privations, insensibles aux besoins, jamais, pendant  
« plusieurs jours et plusieurs nuits d'une marche forcée,  
« on ne les entendit proférer une plainte. »

Ils se délassaient et se consolait en chantant :

« Mourons pour la Patrie !

« C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. »

C'était bien là l'esprit qui animait tous les soldats de la République, et Béranger les peignait bien quand il disait d'eux :

« Pieds nus, sans pain, sourds aux lâches alarmes

« Tous à la gloire allaient du même pas. »

Les malheureux jeunes gens, surpris par un groupe de Chouans, furent impitoyablement égorgés malgré leur jeune âge.

Ce trait peint bien la férocité de cette guerre, surtout chez les hommes fanatisés. Aussi Rouget ajoute-t-il, après avoir raconté cet égorgement : « Quelle guerre  
« qu'une guerre civile attisée par la main des prêtres ! »

Là ne s'arrêtaient pas les sévices des Chouans et des Anglais contre les malheureux prisonniers, soldats de la République. On ne pouvait tous les égorgés, mais on leur faisait subir, sur les pontons, les plus mauvais traitements ; on les forçait à s'enrôler dans des régiments, par moitié intercalés entre des royalistes ; on forma ainsi plusieurs régiments : Royal-Louis, Royal-Emigrant, Royal-Artillerie, etc.

Beaucoup étaient exposés dans les postes les plus

dangereux du fort de Penthievre. Aussi tous ceux qui purent se sauver de ce fort à la marée basse, désertèrent pour venir au camp français, dit de la Sainte-Barbe.

Le fort de Penthievre était le point d'appui, la place forte des Chouans. Rouget de Lisle a joint à son volume une carte très explicative et il est facile d'y constater l'importance de ce fort. Il fallait s'en emparer. C'était l'objectif du général Hoche. Ce fort pris, la cause serait gagnée.

Hoche, de concert avec Tallien, fixa l'attaque générale au 1<sup>er</sup> thermidor, 19 juillet 1795. Tallien et Blad avaient, pour quelques jours, quitté le camp pour se rendre à Vannes, dans le but de faire croire aux Chouans qu'ils ne seraient pas attaqués prochainement par eux. Hoche avait en face de lui de Puisaye, qui ne manquait ni de courage, ni d'énergie, ni d'esprit de décision.

Pour s'emparer du fort de Penthievre, les troupes se mirent en marche à onze heures du soir, le 20 juillet. A peine sorties de leurs lignes elles sont assaillies par un orage épouvantable tel que, de mémoire d'homme, on n'en avait vu de semblable dans ces parages. Assaillis par la marée montante, par la pluie torrentielle, les bruits du tonnerre et les éclairs qui sillonnaient les nues, rendant l'obscurité encore plus profonde, les bataillons républicains avancent quand même.

Les généraux et officiers de la chouannerie, rassurés par ces contre-temps qui semblaient survenus en leur faveur, ne prirent pas toutes les précautions qu'ils auraient dû prendre. Et malgré les canonnières anglaises qui vomissaient la mitraille sur nos bataillons reconnus, à force d'audace et d'intrépidité, au point du jour le drapeau tricolore flottait au fort Penthievre, à la grande stupéfaction des Chouans désorganisés. Le général Botta, républicain, atteint gravement au pied par un biscaien,

eut la satisfaction de voir, avant de mourir, cet admirable et inattendu résultat.

Hoche surveille la fuite des royalistes et tous ceux qui furent pris les armes à la main furent rigoureusement exécutés. Il n'y avait pas eu capitulation, nous l'affirmons sur la bonne foi de Rouget de Lisle. Dans cette guerre, il avait reçu une blessure, mais elle fut sans gravité.

Royalistes et Anglais furent abattus par la prise du fort de Penthièvre, les exécutions et la débandade de l'armée des Chouans. Quelques-uns de leurs chefs cependant, Charette en tête, projetèrent une nouvelle expédition. Comme chef supérieur, elle devait avoir à sa tête le comte d'Artois. Il vint sur *le Jason* expédié d'Angleterre, suivi de tous les courtisans, cette vermine des trônes qui recherche les honneurs, les places, les sinécures, et fuit tous les dangers. Mais soit qu'il se sentît incapable de jouer le rôle qu'on lui avait assigné, soit qu'il ne crût pas à un succès, soit enfin qu'il cédât à sa lâcheté, il déclara que *définitivement il ne voulait point aller CHOUANER.*

Sa décision fut généralement approuvée par la vermine qui l'accompagnait. Mais Charette protesta en homme convaincu et il écrivit à Louis XVIII une lettre ainsi conçue :

« Sire,

« La lâcheté de votre frère a tout perdu. Il ne pouvait paraître à la côte que pour tout perdre ou tout sauver. Son retour en Angleterre a décidé de notre sort. Sous peu, il ne me restera plus qu'à périr inutilement pour votre service.

« Je suis, avec respect, de Votre Majesté, etc.

« Signé : CHARETTE. »

Le comte d'Artois revint en Angleterre, sur *le Jason*

qui l'avait amené et d'après des ordres qu'il avait dictés lui-même.

La période aiguë de l'expédition de Quiberon s'arrêta là. Hoche acheva de pacifier la Vendée par sa conduite loyale, digne, bienveillante et ferme à la fois.

Cette histoire est fort intéressante à lire : il est à souhaiter qu'on en fasse une édition populaire.

Rouget y trouva l'occasion de sauver de la mort quelques malheureux que le hasard avait confiés à sa loyale bonté.

Nous avons vu tour à tour Rouget de Lisle poète, homme de guerre, écrivain, musicien, auteur dramatique et historien.

Nous allons terminer cette longue étude par celle de l'histoire politique et anecdotique de *la Marseillaise*.

## LA MARSEILLAISE

---

Pour quiconque n'a pas eu en main le relevé des articles publiés dans tous les journaux depuis 1792 jusqu'à nos jours, il est difficile de se rendre bien compte du rôle important que *la Marseillaise* a joué dans les diverses périodes de notre histoire. Jamais, on peut l'affirmer sans crainte, aucun chant n'a eu une pareille popularité, n'a eu un aussi grand retentissement. Aussi, l'air de *la Marseillaise* est connu du monde entier et partout il y rappelle le souvenir d'une grande et généreuse nation et ses luttes gigantesques quand elle a voulu rompre avec un régime d'injustice et d'oppression.

Chaque peuple a son air national, mais aucun air n'a l'ampleur ni la sublimité du chant énergique qui a si bien stimulé le courage et l'entrain des soldats français. Aucune révolution dans l'histoire des peuples n'a eu autant de retentissement que notre Révolution de 1792 ; une influence aussi directe pour leur émancipation. Les révolutions d'Angleterre, glorieuses assurément, n'ont eu des échos que dans l'Angleterre même. Encore n'y sont-elles pas terminées, car tôt ou tard l'Irlande reprendra ses droits, de même que les États de l'Allemagne sauront s'émanciper un jour, grâce à l'exemple que nous avons donné au monde entier. Nous sommes de ceux qui

croient à la République universelle en Europe. Un élément puissant et irrésistible est créé, rapproche les peuples, les éclaire, les stimule. C'est l'application des sciences et les merveilleux résultats qu'elle a donnés au monde.

De l'unité indiscutable des sciences physiques et chimiques naîtront, et le rapprochement des peuples au nom de la Fraternité, de la Justice, de la Solidarité et l'unité des croyances religieuses.

La science étant une, elle est de tout pays;  
Au niveau de ses lois tous les peuples soumis  
Célébreront un jour l'unité, l'harmonie  
De l'Être bienfaisant d'où découle la vie<sup>1</sup>.

Oui, l'élément scientifique, qui est pour ainsi dire à son aurore, aura une influence immense, décisive. Dans les progrès dont les résultats sont incalculables, *la Marseillaise* n'y sera point oubliée; elle marquera une étape, bien qu'elle ne soit qu'une œuvre d'art, parce qu'elle contient en elle un élément unique peut-être. « Drôle de chant, disaient les soldats, on dirait qu'il a des moustaches. » Il n'est pas un journal qui n'en ait entretenu ses lecteurs, soit en bien, soit en mal; pas un littérateur qui n'en ait dit un mot; pas un poète qui ne lui ait fait une allusion quelconque. Aussi, s'il était à propos de grouper tout ce qui a été imprimé pour ou contre *la Marseillaise*, nous aurions les éléments nécessaires pour faire non pas un volume, mais des volumes.

Malgré des controverses sur l'origine de *la Marseillaise*, un fait indéniable, incontestable, établit la naissance de ce chant et en fixe la date à la nuit du 25 au

1. Chant I des *Mystères de Flore ou Philosophie des Sciences*, poème en quatre chants de l'auteur de ce volume.



26 avril 1792. Rouget de Lisle déclare, dans son *Recueil des Chants français*, qu'il a fait son chant, paroles et musique, dans la nuit qui a suivi la nouvelle de la déclaration de guerre à l'empereur d'Autriche. Or, cette nouvelle est parvenue au maréchal Luckner, à Strasbourg, à deux heures du matin, le 24 avril. Ce n'est donc pas dans la nuit du 24 au 25 que fut enfanté ce chant patriotique, comme l'ont avancé presque tous les auteurs, quoi qu'en aient dit Lamartine, Alexandre Dumas et autres écrivains. Ce n'est pas non plus en s'accompagnant sur un piano que Rouget de Lisle a fait son hymne guerrière. Rouget savait jouer du violon très agréablement, et c'est avec son violon, son imagination et sa verve poétique et musicale qu'il a fait son œuvre, tantôt l'air devant les paroles, tantôt les paroles attendant la note qu'il lui attribua. Si Rouget n'avait pas connu la musique et n'avait pas eu une grande habitude du rythme poétique, il n'eût certainement pas pu réaliser le chant que Diétrich lui avait demandé. Les chants guerriers du spartiate Tyr-tée pouvaient avoir un accent bien cadencé et des paroles stimulantes pour le courage d'une nation belliqueuse ; mais ce n'était pas, ce ne pouvait pas être ce que fut *la Marseillaise*, le cri sublime et entraînant d'un peuple qui s'affranchissait des chaînes d'un pouvoir absolu corrupteur et corrompu.

Pour les personnes qui n'ont jamais cultivé la poésie et la musique, il est difficile de comprendre qu'un sujet quelconque, qu'un mot donné à l'esprit du penseur, peut germer subitement durant le calme de la nuit, s'y développer, revêtir une forme et, au réveil, donner une création, une poésie palpable aux yeux et à l'oreille.

Rouget a lui-même expliqué le travail intellectuel qui s'opérait dans son cerveau, et nous reproduisons un chant publié déjà avec les détails de sa conception et de son

enfantement. Il le démontre dans une pièce en prose et en vers intitulée *Rosa mourante*. Oui, il y a dans tout cerveau un travail de digestion intellectuelle, si je puis me permettre cette comparaison, qui s'opère et donne ses produits. *La Marseillaise* en est un exemple frappant; Rouget ne pouvait se douter du rôle qu'allait jouer son œuvre poétique et musicale.

La première audition dans la demeure du baron Diétrich avait enthousiasmé tous les auditeurs. L'œuvre avait franchi le seuil de la maison hospitalière. La musique de la garde nationale de Strasbourg l'exécuta pour la première fois publiquement le 29 avril 1792. On en parlait avec admiration et au lendemain; ce chant parut d'abord sous le titre: *Chant de guerre de l'armée du Rhin*, dédié à M. le maréchal Luckner. La partie la plus connue dans l'histoire de *la Marseillaise* est le changement de nom qu'elle subit et qu'elle a définitivement gardé. Il n'est pas une notice, fût-elle de quelques pages, qui ne rapporte avec raison que le *Chant de guerre de l'armée du Rhin* obtenant dès sa naissance une réputation extraordinaire, fut publié dans les journaux d'alors, connu à Marseille, chanté de Marseille à Paris par les volontaires qui allaient y défendre la liberté, qu'ils chantèrent cet hymne à la prise des Tuileries le 10 août, et qu'ils furent sans s'en douter les parrains de l'œuvre de Rouget de Lisle; *l'Hymne des Marseillais*, puis *la Marseillaise*, tel est le nom qui lui est resté.

Ce que tout le monde ne connaît pas, c'est la mise en scène imposante qui accompagna l'exécution de *la Marseillaise* sur les théâtres de Paris. Lays, chanteur alors à l'Opéra, fut un des premiers qui, par son interprétation énergique, donna au chant de *la Marseillaise* une vigueur inconnue jusque-là. Ce chant patriotique, une fois connu et apprécié, terminait toutes les représentations

de l'Opéra. On l'entourait d'une pompe et d'un appareil inconnus aujourd'hui. L'autel de la Patrie occupait le milieu du théâtre; il était entouré de prêtres, de soldats, de femmes, de vieillards, de jeunes filles. Lays paraissait ensuite la tête ceinte de bandelettes sacrées; il faisait fumer l'encens sur l'autel et entonnait le chant martial. Quand il arrivait à ce cri : « Aux armes, citoyens ! » il semblait qu'un coup électrique frappait l'assemblée qui s'unissait à l'acteur et répétait tout entière cet ordre, cette prière ou ce vœu. A cette strophe :

Amour sacré de la Patrie,

tout le monde se levait les bras étendus, la tête découverte; on faisait répéter aux échos de la salle le mot magique de Liberté.

Quelques-uns se jetaient à genoux, les femmes émues sanglotaient et l'auditoire tout entier jurait que jamais l'ennemi ne souillerait le territoire. Cet enthousiasme était réel, il ne tombait pas avec le rideau du théâtre. Sous le péristyle même, des commissaires étaient établis avec des listes d'engagements, et des milliers de personnes venaient donner leur nom et demander des armes pour courir à la frontière. L'acteur était pour beaucoup dans ces mouvements spontanés. C'était lui qui avait imaginé cette puissante mise en scène. C'était lui dont la voix ardente stigmatisait tous les soirs et vouait aux Furies *les complices de Bouillé, tous les monstres qui sans pitié déchiraient le sein de leur mère.*

Aujourd'hui, quand nous chantons *la Marseillaise*, nous ne pouvons pas, en général, comprendre comme alors tout ce que le nom de Bouillé avait d'odieux pour la nation et combien ce nom révoltait le sentiment patriotique.

Tous ces détails, l'immense majorité des citoyens les a oubliés. Aussi devrait-on laisser de côté ce couplet, malgré l'idée de pardon contenue dans les quatre premiers vers :

Français, en guerriers magnanimes,  
Portons ou retenons nos coups !  
Épargnons ces tristes victimes,  
A regret s'armant contre nous !

C'est le sentiment humanitaire qui parle là, auquel fait opposition la conduite de Bouillé qui veut amener les soldats étrangers pour opprimer sa patrie en y rétablissant *l'ordre d'autrefois* que la Révolution avait détruit.

Ce sentiment de pardon, Emile Debraux ne l'a pas oublié quand il a fait sa chanson *Fanfan la Tulipe* qui n'est que l'historique du soldat de la Révolution :

« Longtemps soldat vaill' que vaille,  
Quoiqu'au d'voir toujours soumis,  
Un' fois hors du champ d'bataille,  
J'n'ai jamais connu d'enn'mis ;  
Des vaincus la touchante prière  
M'fit toujours voler à leur secours.  
P't-êtr' que c'que pour eux  
J'fais, les malheureux  
L'front un jour  
A leur tour  
Pour ma mère,  
En avant, Fanfan la Tulipe,  
Mill' millions d'un' pipe  
En avant. »

Ce succès des enrôlements volontaires et de la recrudescence qui en résultait après le chant de *la Marseillaise* prouve l'importance réelle et patriotique qu'il a eue.

On cite même de curieux exemples qu'il y a quelque in-

térêt à rappeler ici. A la suite d'une représentation, un jeune homme veut s'engager, sa mère s'y oppose. Le jeune homme va trouver Lays dans son cabinet et le prie de recevoir son engagement : « Partez, mon ami, lui dit Lays, courez à la frontière, rangez-vous sous le drapeau tricolore. Il est beau de mourir pour la patrie, pour la liberté. Songez que vous allez repousser le Prussien. » « *Allez, enfant de la Patrie, le jour de gloire est arrivé.* » L'hymne est repris avec ensemble, on écoute du dehors, on applaudit, on apprend la cause de la reprise de ce chant et tout d'un coup apparaît l'œil enflammé, les poings sur les hanches, la mère du conscrit, M<sup>me</sup> Beuvron, qui vient protester encore.

Ses protestations sont sans effet, le fils s'engage.

Plus tard, dans le moment le plus brillant de l'Empire, Lays est appelé à une soirée des Tuileries, non plus pour y chanter *la Marseillaise* que Napoléon voulait oublier. Une dame de la soirée, en beau turban lamé d'or, reconnaît Lays et dit à sa voisine la maréchale Lefebvre : « C'est celui-là qui chante un peu bien *la Marseillaise*... Ah! ah! je vous en réponds; il aurait fait partir pour Jemmapes les pavés de Paris s'il avait voulu. J'en sais quelque chose, moi! »

« Taisez-vous donc, dit la maréchale Lefebvre en donnant un coup d'éventail sur les doigts de la femme qui parlait ainsi, est-ce qu'on parle de Jemmapes ici? En avant Marengo et Austerlitz. Du reste, taisons-nous toutes deux, voilà M. Lays qui va chanter. »

Lays ne chanta pas *la Marseillaise*, mais un morceau d'*OEdipe Roi* : « Divinités d'Athènes protectrices..., etc. »

La voisine de la maréchale Lefebvre n'était autre que M<sup>me</sup> Beuvron, et son fils Jean Beuvron, tout galonné d'or, renouvela la connaissance avec Lays. Il était alors chef d'escadron de la garde impériale.

Au passage de la Bérésina, de si triste mémoire, le refrain de *la Marseillaise* réveilla le courage des désespérés et ce fut Napoléon lui-même qui entonna le couplet : « Allons, enfants de la patrie. »

C'était le feu mis aux poudres et tous les soldats, ragillardis par ce chant entraînant, continuèrent leur route, applaudis par les mourants qui soulevaient leurs mains refroidies déjà, et ranimés par le chant héroïque de Rouget de Lisle.

Que d'exemples on pourrait citer où ce chant entraînant réveilla le courage des désespérés.

Dans une étude à la fois sincère, honnête et vraie sur les chants de l'armée, Georges Kastner se plaît à rendre à la mémoire de Rouget de Lisle la justice qui lui est due, non seulement pour *la Marseillaise*, mais encore pour les nombreuses productions patriotiques qu'il a faites. Bornons nos citations à celles qui touchent à *la Marseillaise*.

« Si, aux jours néfastes de la première Révolution, dit Kastner, *la Marseillaise* mêla quelquefois ses accents aux cris de mort de la guerre civile, si elle retentit lugubrement autour de l'échafaud et devint un moment l'hymne de la terreur, elle put aux frontières se laver de ces souillures en remplissant un rôle plus conforme aux idées de patriotisme et de liberté des Français, partant plus honorable pour le pays. C'est là qu'il fallait la voir à l'œuvre. Elle enrôlait des milliers de volontaires ; elle chargeait les canons, elle bourrait les fusils ; des enfants elle faisait des hommes ; des hommes elle faisait des héros. Elle entraînait sur les pas de leurs pères, de leurs frères, de leurs époux, des femmes toutes surprises de se sentir disposées à combattre. Quand elle avait fait ranger son armée en bataille, elle commençait son immortelle harangue ; semblable à ces déesses invisibles

des poèmes d'Homère, elle parcourait les rangs des soldats, encourageant les uns, menaçant les autres. Aux Français elle inspirait la conscience de leurs forces, aux ennemis celle de leur faiblesse. Son souffle agitait fièrement les cœurs et les drapeaux; chacun attendait qu'elle donnât le signal de l'attaque; et quand elle avait dit : *Marchez, marchez, qu'un sang impur abreuve vos sillons!* les Français s'élançaient sur l'ennemi, rapides comme la foudre, forts comme l'avalanche, indomptables comme la mer en courroux. Ah! combien de généraux se sont inclinés devant ce grand capitaine! L'un d'eux écrivait au Directoire : « J'ai gagné la bataille, *la Marseillaise* commandait avec moi. » Un autre venait demander « un renfort de mille hommes ou une édition de *la Marseillaise* ». Un troisième disait : « Sans *la Marseillaise*, je me battrais toujours un contre deux; avec *la Marseillaise*, un contre quatre. »

L'abbé Montgaillard, royaliste, qui écrivit l'histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825, rend justice à *la Marseillaise* et à son rôle, en historien sincère : « Pendant toute la durée du passage du mont Saint-Bernard, dit-il, la musique des régiments n'a cessé de se faire entendre; ce n'est que dans les endroits des plus grandes difficultés que le pas de charge vient ranimer la vigueur des soldats. » Plus loin, il ajoute : « *L'Hymne des Marseillais*, qui exerça une si puissante influence dans les armées républicaines de 1793 et 1794, est chanté avec enthousiasme par les soldats de Bonaparte; les échos des Alpes retentissent de ces strophes qui décidèrent si souvent de la victoire, qui firent trembler les ennemis de la France. Liberté! liberté! ce talisman enflamme encore aujourd'hui les soldats et double leurs forces sur les glaciers des Alpes. »

Notre compatriote et ami, Félix Pyat, a, sur *la*

*Marseillaise*, écrit une notice publiée en 1842, in-8°. Avec le style chaleureux, patriotique et incisif qui le caractérise, il émeut profondément en parlant de *la Marseillaise* et de son auteur : « Rouget de Lisle a fait *la Marseillaise* : c'est assez pour nous et pour lui. Quel poète, en effet, fut plus glorieux et plus utile ? Lequel a eu plus de mérite et de succès ? Amphion, Orphée, Tyrtée, vous êtes tous égalés ! Amphion chante et les murailles s'élèvent ! Orphée, et les lions s'attendrissent ! Tyrtée, et Sparte est sauvée ! Eh bien, *la Marseillaise* seule a cette triple efficacité. Chacun de ses couplets est deux armées. Après donc ses sept couplets, quatorze armées se lèvent pour défendre la République, et la République est sauvée ! Son refrain est un vrai cri de guerre qui armerait jusqu'aux agneaux ; en l'écoutant, les femmes rêvent à Jeanne d'Arc, les enfants regardent sans peur le cimier de leurs pères, tous s'aguerrissent, grandissent pour remplacer les hommes quand ils ne seront plus. Au bruit de ses rimes, nouvelles trompettes de Josué, les trônes croulent comme de vieux murs, les fers se brisent, la terre tremble dans ses vieux fondements pour renverser les anciennes servitudes et les anciennes tyrannies. Tout finit par une chanson !

« Et c'est un homme qui a fait ces miracles... Un poète seul, Rouget de Lisle enfin, car il a fait *la Marseillaise* ! Mais non, ce n'est pas lui qui l'a faite, il l'a chantée le premier, voilà tout ! L'auteur, le véritable auteur de *la Marseillaise*, c'est le peuple, le peuple tout entier, avec son horreur de l'esclavage, de l'étranger, avec sa foi dans la liberté, la patrie, avec toutes ses craintes et ses espérances, avec son enthousiasme infini et son éternelle poésie. »

Rude, l'énergique sculpteur de Dijon, s'est inspiré de *la Marseillaise* quand il a fait son admirable bas-relief



de l'arc de triomphe de l'Étoile. La pierre parle là autant au cœur que le refrain de Rouget de Lisle :

« Aux armes, citoyens ! »

Suivant la réflexion de Pyat, Rude sculpte, et c'est le peuple qui tient son ciseau !

Le beau, le vrai est éternellement admirable. La voix du peuple est éternellement belle, éternellement vraie, quand elle est compacte dans ses manifestations. Elle gronde aujourd'hui en murmurant sourdement, sauf à éclater plus tard, bientôt peut-être, si l'on ne veut pas entendre ces murmures qui sortent de la bouche de tous les travailleurs : « Réforme aux abus, réforme aux impôts ! » Il y a en France dix millions de travailleurs qui ne gagnent, bon an mal an, que de 400 à 600 francs de salaire. Avec ce budget, républicains, faites le bilan d'un père de famille et calculez les privations qu'il doit s'imposer, à lui et à sa famille, et rester honnête. Si l'on me disait : C'est une erreur ! Je n'aurais qu'à répondre : Pour une place de facteur, pour une place de cantonnier, qui gagnent de 42 à 50 francs par mois, il y a cent compétiteurs. Heureux s'estiment ceux qui sont élus ! Aujourd'hui nos bûcherons du Berry ont refusé le travail qui ne leur donnait que de 13 à 19 sous par jour. C'est un devoir pour nous de mettre sous les yeux des heureux du monde qui pourront nous lire, ces faits malheureusement trop réels.

Et pourtant, si les charges étaient plus équitablement réparties, avec l'esprit ingénieux et laborieux du Français, nous aurions cette République rêvée, qui ferait de la France un Éden ! Ce serait la plus puissante arme contre les pouvoirs tyranniques ou arriérés dans les ornières du passé et de la royauté<sup>1</sup>.

1. Ici, qu'il nous soit permis de faire une petite digression pour justifier encore celle qui précède. Il s'agit de statistique de la population. Pour ne

Et ce n'est plus alors le chant des combats à entonner, mais l'Hymne de la Paix et du bonheur qu'il faudrait moduler. En attendant, n'oublions pas *la Marseillaise*, mais gardons-la précieusement, ainsi que les bouteilles de bon vin *de derrière les fagots*, comme disait le général Bugeaud en parlant de ce chant entraînant, dont il a su tirer un vigoureux parti dans la guerre de la conquête d'Algérie.

Quelques citations encore de l'influence de *la Mar-*

pas exagérer les faits avancés, prenons la statistique de 1886. Voici ce qu'elle était alors :

Agriculture.....	17,700,000
Industrie.....	8,300,000
Transport.....	1,000,000
Commerce.....	4,300,000
Force publique.. ....	600,000
Administration publique.....	700,000
Professions libérales.....	1,100,000
Citoyens vivant de leurs revenus....	2,300,000
Sans profession.....	200,000
Non classés.....	500,000
Professions inconnues.....	300,000
Total	37,000,000 habitants.

Eh bien, la classe la plus nombreuse est évidemment celle des agriculteurs. Si nous déduisons des 17,700,000 le total des patrons ou chefs d'exploitation qui se répartit ainsi :

Propriétaires-cultivateurs.....	1,836,100
Fermiers, métayers, colons.....	1,031,200
Horticulteurs, maraîchers.....	163,000
Bûcherons, charbonniers.....	77,700
Total	3,108,000

Si du total général nous déduisons ce total dernier, il nous reste 14,592,000 agriculteurs, qui sont les manœuvres, les journaliers ou domestiques.

Or, pour ceux d'entre eux qui sont mariés et pères de famille, nous pouvons affirmer que dans le centre de la France, ceux qui sont les heureux ne gagnent pas plus de 600 francs par an. Riches, faites votre budget avec ce chiffre, et vous jugerez le nombre de privations que doivent s'imposer ces abeilles de la nation ! C'est sur cette classe que pèse la grande partie des contributions indirectes pour les objets de consommation ! Et nous n'avons pas encore, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, réformé ces abus ! Si vous n'exigez pas ces réformes de vos législateurs, avec le suffrage universel que vous avez en main, votre longanimité et votre patience tournent à la sottise. Vous ne pouvez comprendre ni *la Marseillaise* de la Guerre, ni l'*Hymne de la Paix*.

*seillaise* dans les succès de la République de 1792, et nous en aurons fini.

Nos adversaires eux-mêmes, d'au delà du Rhin, rendent hommage à ce chant qu'ils appellent souvent la *Dangereuse Marseillaise* : « Une fois, comme le jour venait de poindre, dit un officier allemand qui avait fait la campagne de 1792, nous entendîmes sonner l'alarme. Personne ne pouvait se rendre compte des bruits qui retentissaient au loin. On croyait entendre des cris, des roulements de tambour, des coups de canon. C'était bien tout cela, en effet. Les Français, qui s'étaient rapprochés de nous depuis quelques heures, saluaient l'aube matinale et, en même temps, l'ennemi, en répétant l'hymne terrible des Marseillais. Décrire l'effet de cet hymne chanté par des milliers de voix et accompagné d'une manière si formidable, est chose humainement impossible. »

Un musicien allemand, écrivain aussi, Christmann, dans des articles publiés par la *Gazette musicale de Leipzig* (1798-99), est loin de dissimuler sa sympathie pour les hauts faits de la République française. Rien, pour lui, n'est à la hauteur de l'hymne des Marseillais. Aucun chant n'est comparable, dit-il, au chant des Marseillais, si ce n'est le beau refrain de la *Marche des Pyrénées*, chanté alors dans son pays par nos régiments de dragons : *Mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie !*

*La Marseillaise* est, dit-il, le *brevet d'immortalité de Rouget de Lisle*. Or, l'autre refrain est aussi de lui. D'autres ont écrit : La lionne n'a fait qu'un petit, mais ce petit est un lion. — Il y en aurait donc au moins deux.

En réalité, les musiciens allemands ont été plus justes pour Rouget de Lisle que certains de nos Fran-

çais. Sur des données absolument injustifiées, on a voulu contester à Rouget la paternité de *la Marseillaise*. Les Allemands, eux, ont pour la plupart, concouru à rétablir les faits. Nous avons cité plus haut Christmann, cela ne suffit pas, et nous faisons appel à la loyauté de Reichardt, auquel on attribuait l'air de *la Marseillaise*, sur des paroles du savant Forster. Tous les deux ont loyalement protesté contre ces assertions. On attribuait à Grétry l'air des *Marseillais*. « Non, écrit Grétry dans ses *Mémoires* (tome III, page 13), l'auteur de cet air est le même que celui des paroles, c'est le citoyen Rouget de Lisle. Il m'envoya son hymne, *Allons, enfants de la patrie*, de Strasbourg, où il était alors, six mois avant qu'il fût à Paris. J'en fis, d'après l'invitation de l'auteur, tirer plusieurs copies que je distribuai. »

Pourquoi Buchez et Roux ont-ils écrit, dans leur *Histoire de France*, que *la Marseillaise* n'était pas de Rouget de Lisle, mais bien d'un certain *M. L'Allemand de Huningues*? Il y a plus qu'une équivoque, il y a là une erreur. L'Allemand de Huningues serait le compositeur et Rougez Delille (*sic*) serait le poète. L'examen attentif de ce rapprochement ne supporte pas l'analyse. On le trouve dans leur *Histoire parlementaire de la Révolution française* (tome XVII, page 204), et ils s'appuient sur un passage erroné de la *Chronique de Paris*, n° CCLIII.

Je crois qu'il n'y a pas lieu de pousser plus loin cet examen.

Mais on ne peut lire sans les flétrir les affirmations scandaleuses de Castil-Blaze, qui va carrément écrire : « L'air est allemand, c'est celui d'un cantique allemand très mal approprié aux paroles » ; et, dans des digressions audacieuses, il refuse à Rouget de Lisle la pater-

nité du chant héroïque dont il est l'auteur. D'après lui, la gloire en reviendrait à un certain Navoigille, Allemand, et l'erreur se propageant mieux que la vérité, M. Fétis, dans sa *Biographie des Musiciens*, affirmait sans hésitation les conclusions de Castil-Blaze.

Ce farceur va plus loin ; il est de Cavaillon, où les passions politiques sont très accentuées, chacun l'a pu constater dans les élections à la Chambre des députés, il y a quelques années ; ce farceur, dis-je, qui est absolument anti-républicain, se plaît à abaisser tout ce qui en exprime les sentiments. Il va plus loin encore, il critique *la Marseillaise* et, avec une théorie plus qu'enfantine, il reproche au poète d'avoir mis des dactyles là où il faudrait des spondées, comme si les élans du patriotisme permettaient d'ergoter sur des pointes d'aiguille. Ah ! ils sont malins les royalistes de Cavaillon ! Vous n'avez pas pris vos bonnes lunettes pour y voir, monsieur Castil-Blaze, quand vous avez écrit dans votre *Molière musicien*, page 452, tome II : « Rouget de Lisle composa les paroles qu'il ajusta sur l'air d'un *cantique allemand*, que l'on avait applaudi chez M<sup>me</sup> de Montesson (la maîtresse du duc d'Orléans). *Le Chant de l'armée du Rhin*, c'est ainsi qu'il fut appelé dans sa nouveauté, fut exécuté le lendemain aux acclamations du peuple et des soldats. Les régiments de la garnison et des environs de Strasbourg eurent adopté bientôt cette *marche* du plus beau caractère.

« Des voyageurs de commerce, qui se rendaient à la foire de Beaucaire, apportèrent cet air et le répandirent dans le midi de la France. Les Marseillais se préparaient alors à se mettre en campagne. Ils entrèrent à Paris, chantant les couplets de Rouget de Lisle. »

Il y a erreur sur l'auteur de l'air de *la Marseillaise*, le fait est absolument prouvé déjà ; il y a erreur sur la

propagande qui en fut faite d'abord par des voyageurs de commerce. La foire de Beaucaire a lieu du 22 au 29 juillet. Et le chant de Rouget de Lisle a été chanté à Marseille le 22 juin 1792, dans un banquet des Fédérés, par un fédéré de Montpellier nommé Mireur. Ce chant fut publié le lendemain dans un journal rédigé par Ricore et Micoulin.

M. Castil-Blaze insiste avec une malignité évidente pour déprécier Rouget de Lisle et son œuvre principale. C'est ainsi qu'en rendant compte d'une représentation de *la Muette de Portici*, d'Auber, dans le feuilleton du *Journal des Débats*, à la date du 3 mars 1828, après avoir parlé du duo de Mazaniello et Pietro :

Amour sacré de la Patrie.

« Que personne ne s'alarme, ajoute-t-il, il ne s'agit point de *la Marseillaise* ! »

Enfin, laissons là cet aristarque de Cavailon ; il a poussé beaucoup trop loin sa critique acerbe contre tout ce qui touche à notre hymne national et à son auteur.

Mais, ô bizarrerie d'écrivain ! Voilà que M. Castil-Blaze se dément lui-même et se confond ! Dans un feuilleton du *Constitutionnel*, à la date du 17 juillet 1833, M. Castil-Blaze écrit ces lignes : « La Révolution de 1789 inspira les poètes, les musiciens français, et de nombreuses productions, parmi lesquelles on en distingua d'excellentes, nous formèrent sur-le-champ un répertoire d'airs nationaux et patriotiques. M. Rouget de Lisle, officier du génie, *composa les paroles et l'air de la Marseillaise, à Strasbourg, vers la fin d'avril 1792, dans la nuit qui suivit la proclamation de la guerre et lui donna le titre de Chant de l'armée du Rhin.* »

Plus loin on lit :

« Je me souviens que, dans les premiers temps, on attribuait cet air à Gossec, à Pleyel, qui l'avaient enrichi d'une harmonie correcte et vigoureuse. Un grand nombre de personnes, trompées sans doute par quelques rapports que les voix, la musique offraient avec ce chœur de Sargines :

Aux ennemis de la Patrie,  
Allons présenter l'étendard,

voulaient absolument que *la Marseillaise* fût un chœur de Sargines, parodié comme *Veillons au salut de l'Empire*, dont le représentant du peuple Dubois-Crancé avait ajusté les paroles sur une jolie romance de Renaud-d'Art. »

Nous croyons que cette citation pourra lever tout doute sur l'attaque de Castil-Blaze, qui s'est réfuté lui-même, et qu'il y a lieu d'arrêter là les preuves pour affirmer de nouveau que Rouget de Lisle est réellement bien l'auteur des paroles et de l'air de *la Marseillaise*, ou de l'air et des paroles de ce chant, puisque tantôt les unes ou l'autre se devançaient dans la création de cette œuvre mémorable.

Nous pourrions citer encore le sculpteur patriote David d'Angers, M<sup>me</sup> Amable Tastu et bien d'autres qui rappellent des faits anecdotiques tellement multipliés qu'ils formeraient plusieurs volumes, comme nous l'avons annoncé. Ce serait là une publication très curieuse que nous nous proposons de réaliser si Dieu nous prête vie et si nous trouvons un éditeur patriote.

M. Leroy de Sainte-Croix, qui a écrit des volumes très intéressants et nombreux sur l'Alsace, serait aussi un auteur à citer. Il devait être notre collaborateur et, au début de nos premières tentatives, il a disparu comme

un nuage, laissant à Paris femme et enfant sans ressources; absolument sans aucune ressource. C'est grâce à la générosité du ministre de l'instruction publique que cette dame malheureuse, qui avait le brevet d'institutrice, put regagner l'Alsace. Une lettre de remerciements qu'elle m'a adressée à la date du 20 octobre 1881 prouve sa gratitude et la bienveillance du ministre.

C'est grâce à elle que n'ont pas été perdus six dossiers, dont la collection a servi à écrire ce volume, et dont son mari, fourvoyé, à qui je les avais confiés, aurait été cause de la perte. N'ayant aucune donnée sur les lieux où s'est retiré M. Leroy de Sainte-Croix, que ce volume, s'il lui tombe sous les yeux, lui apprenne que, malgré son départ précipité, je n'ai oublié ni son talent d'écrivain, ni nos bonnes relations, ni le projet de faire connaître aux patriotes Rouget de Lisle et ses œuvres.

M. Leroy de Sainte-Croix a publié ses œuvres dans la maison Hagemann et C<sup>ie</sup>, libraires-éditeurs à Strasbourg, 135, Grande-Rue, catalogue 1881. Ses travaux remarquables y sont en grand nombre et des plus intéressants. M. Leroy de Sainte-Croix a fait à Lons-le-Saulnier, le 8 novembre 1880, et à Choisy-le-Roi, le 14 novembre, deux conférences (imprimées heureusement) sur Rouget de Lisle. Il a écrit un volume, sur le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, fort intéressant.

Nous-même l'avions devancé par des conférences faites tour à tour le 3 février 1878, au théâtre de Grenelle, à Choisy, à Saint-Denis, à la salle des Capucines, etc., etc. Il y a tant à dire sur les détails concernant *la Marseillaise* qu'on peut en parler et en parler encore sans trouver la fin.

Et nous, avant d'entrer dans une autre phase d'examen, nous terminerons sur le pouvoir énergique de l'action de *la Marseillaise*, non seulement au point de vue



de l'esprit guerrier, mais de l'esprit humain en général.

Le premier de ces faits est extrait d'une notice publiée par M. Louis Du Bois, imprimerie Durand, rue Pont-Mortain, à Lisieux.

Elle contient des détails intéressants, mais surtout une erreur bienveillante de l'auteur. A la page 28 on lit : « Au mois d'octobre 1792 j'ajoutai un septième couplet qui fut accueilli dans les journaux : c'est le couplet des Enfants, dont l'idée est empruntée au chant des Spartiates, rapporté par Plutarque :

Nous entrerons dans la carrière  
Quand nos aînés n'y seront plus ;  
Nous y trouverons leur poussière  
Et la trace de leurs vertus (*bis*).  
Bien moins jaloux de leur survivre  
Que de partager leur cercueil,  
Nous aurons le sublime orgueil  
De les venger ou de les suivre ! . . .

Aux armes, citoyens ! etc., etc.

Eh bien, nous répétons, c'est une erreur volontaire ou une réminiscence dans la mémoire de Louis Du Bois. L'auteur de ce couplet est l'abbé Peyssonneau. Il était incarcéré et quand il parut devant le tribunal révolutionnaire, contre les accusations d'incivisme : « à preuve, dit-il, c'est que j'ai ajouté à l'hymne du *Chant de guerre de l'armée du Rhin* le couplet des Enfants. » Il récita ce couplet et sa tête fut sauvée.

Malgré cette erreur, la notice de Du Bois est intéressante. Nous en extrayons ce fait qu'il a puisé lui-même dans les *Mémoires* de M<sup>me</sup> Tastu :

« Le lendemain de la bataille de Jemmapes, Rouget de Lisle, alors aide de camp du général Valence, fut

chargé par lui d'un message pour Dumouriez. Sa mission remplie, Dumouriez le retint à dîner; il accepta et il se trouva placé à table à côté du duc de Chartres (depuis Louis-Philippe), qui lui témoigna beaucoup de joie de ce rapprochement. Comme Rouget de Lisle félicitait le jeune prince sur la journée de la veille, dont le succès pouvait, à bon droit, lui être en partie attribué : « Oh !  
« non, dit le prince en souriant, ce n'est pas à moi,  
« c'est à vous que ce succès est dû » ; et voyant l'étonnement et la curiosité se peindre sur le visage de son interlocuteur : « Au moment de l'attaque, ajouta-t-il, je  
« reçus du général l'ordre d'aller m'emparer du bois de  
« Boussu. On me donna, pour exécuter ce mouvement,  
« un bataillon formé des jeunes gens de Saint-Denis qui  
« n'avaient pas encore vu le feu ; ils s'avançaient au pas  
« accéléré avec autant de courage que d'inexpérience,  
« quand, tout à coup, une décharge part du bois même  
« que nous allions occuper. Voilà ces pauvres jeunes  
« gens qui, dans un premier mouvement de surprise,  
« s'effraient, perdent la tête, se débandent et m'aban-  
« donnent.

« Je cours après eux ; je parle, je supplie. Tout est  
« inutile, ils n'écoutent ni mes ordres ni mes prières  
« Désolé d'une défection si inattendue, je tente une  
« dernière ressource ; je lève mon chapeau sur la pointe  
« de mon épée, et de toute ma voix je commence à  
« chanter :

« Allons, enfants de la patrie,  
« Le jour de gloire est arrivé.

« A ces accents chers et connus, mes fuyards parisiens  
« tournent la tête et s'arrêtent. Bientôt vous les eussiez  
« vus se rassembler de nouveau, accourir sur mes pas,

« et se remettre en marche en répétant avec enthousiasme le chant sacré. Alors je les rallie, j'en forme une colonne serrée à laquelle je donne le nom de colonne de Jemmapes ; je les dirige sur le bois qui protégeait les redoutes autrichiennes ; et nous les enlevâmes à la baïonnette. »

Ce fait répond bien victorieusement à M. Granier de Cassagnac, qui n'a pas craint d'écrire à propos de *la Marseillaise* : « Tout le monde aujourd'hui connaît *la Marseillaise* et sait ce que vaut ce chef-d'œuvre boursoufflé d'un Tyrtée de garnison. »

Quand on obtient de semblables résultats avec des boursoufflures de ce genre, il faut qu'elles soient bien solides !

Que d'autres détails encore sur la puissance de l'œuvre de Rouget.

Nous terminerons par un exemple pris dans la relation des voyages du capitaine Baudin. Il était alors sur la terre de Diémen :

« Tandis que nos bons Diéménois prenaient ainsi leur repas, il nous vint à l'idée de chanter, moins sans doute pour les divertir que pour connaître l'effet de nos chants sur leur esprit et sur leurs organes. Dans ce dessein, nous choisissons un chant si malheureusement prostitué dans la Révolution (*la Marseillaise*), mais si plein de chaleur et d'enthousiasme et si propre à remplir notre but. Au premier instant les sauvages parurent troublés encore plus que surpris ; mais, après quelques moments d'incertitude, ils prêtèrent une oreille attentive ; le repas fut suspendu, et les témoignages de leur satisfaction se manifestèrent par des contorsions et des gestes bizarres ; à la fin de chaque strophe, de grands cris d'admiration sortaient de toutes les bouches ; le jeune homme surtout était

« comme hors de lui; il se prenait les cheveux, il se  
« grattait la tête avec ses deux mains, et prolongeait ses  
« clameurs à diverses reprises. »

Cette action de *la Marseillaise* est si puissante que les monarques en ont toujours eu peur! « Ah ! si nous avions eu *la Marseillaise* à Waterloo », disait Félix Pyat !

Napoléon lui-même, nous avons vu comment il en a tiré parti au passage de la Bérésina. Il n'avait fait que rappeler le premier couplet : *Allons, enfants de la patrie!* L'air, réprouvé sous son règne, n'était pas oublié. Ne l'oublions jamais, mais respectons-le et ne le prodiguons pas ! Et pourtant, nous avons eu des exemples donnés par des officiers même qui voudraient qu'on l'oubliât, ou qui oublient les services rendus. Dans le *Petit Moniteur universel*, à la date du 8 août 1877, nous lisons l'entre-filet suivant :

« Le correspondant du *Temps* sur le théâtre de la guerre, en Bulgarie, a raconté un incident qui s'est produit à un banquet donné au quartier russe et auquel assistait le chef de la mission militaire française, le général de Courcy.

« La musique du régiment d'Erivay ayant fait entendre *la Marseillaise*, dans le but sans doute d'honorer le représentant de la France, celui-ci n'a pu se défendre, paraît-il, d'un mouvement de surprise.

« *L'Avenir militaire* fait, à ce sujet, une réflexion fort juste : c'est que ce simple petit fait, qui, malheureusement, se reproduit à chaque instant, démontre une fois de plus la nécessité de doter la France et son armée d'un hymne national absolument étranger à la politique et qu'un Français, quelle que soit son opinion, ne puisse entendre à l'étranger qu'avec une émotion patriotique. »

Nous l'avions, cet air, et nous l'avons repris, et ce sont

des manifestations d'officiers qui en sont la cause involontaire, assurément. Cet air, c'est *la Marseillaise*. Rappelons à ce sujet l'incident du théâtre de Nantes, et reportons-nous à l'*Officiel* rendant compte de la séance de la Chambre des députés du 25 janvier 1878.

Voici quelques détails sur les scandales contre lesquels réclama M. Laisant, député de Nantes :

Au théâtre de la Renaissance de cette ville avait eu lieu la représentation d'un drame militaire : *Marceau ou les enfants de la République*. La salle était comble, contenant 3,500 personnes. Le directeur du théâtre, sans avoir averti l'autorité militaire qui prêtait son concours, avait imaginé d'introduire dans la pièce une scène à effet où un acteur chantait *la Marseillaise*, au milieu de figurants militaires et devant la musique du 64<sup>e</sup> de ligne. Cette scène avait excité l'enthousiasme de toute la salle, sans que l'ordre fût troublé, hormis par une manifestation d'un assistant.

« Parmi les spectateurs, ajoute M. Laisant, se trouvait  
« M. Hubert-Castex, colonel d'état-major, qui assistait à  
« la représentation en bourgeois. En présence des applau-  
« dissements du public il poussa plusieurs fois des excla-  
« mations comme celle-ci : « C'est ignoble ! c'est infect !  
« il n'y a ici que l'écume de la population. »

« Le public ne répondit pas à ces provocations ; cepen-  
« dant, le soir même, le directeur du théâtre reçut l'avis  
« que désormais le concours des troupes lui serait refusé,  
« et, le surlendemain, paraissaient dans les journaux  
« deux documents qui ont été reproduits par toute la  
« presse. »

Nous pourrions en citer un qui a paru dans le journal *le Parlement*, signé Paul Lafargue ; l'autre, dans le journal *la Marseillaise*, signé Charles Bigot.

Le ministre de la guerre, interpellé par M. Laisant,

répondit d'une manière qui lui donna satisfaction et la question de *la Marseillaise* en fût restée là ; mais à cette même séance, M. Talandier, député, dépose une proposition de loi tendant à faire reconnaître à *la Marseillaise* son caractère de Chant national français. (Rires à droite.) Malgré ces rires, la proposition Talandier ne fut pas perdue.

A la date du 16 février 1879, M. le président de la Chambre des députés, suivant l'ordre du jour, appelle la discussion sur la prise en considération de la proposition de M. Talandier ayant pour objet de faire reconnaître à *la Marseillaise* son caractère de Chant national français.

« *M. Barodet* rappelle que lorsque cette proposition a  
« été présentée, il y avait un président de la République  
« et plusieurs ministres qui semblaient avoir horreur de  
« ce chant. (Bruit à droite.)

« On l'interdisait aux musiques militaires et dans les  
« solennités nationales. A la distribution des récom-  
« penses de l'Exposition on a fait entendre du plain-chant  
« et des cantiques. (Nouveaux bruits.)

« Aujourd'hui la situation est changée et permet d'es-  
« pérer que la loi de messidor an III recevra son exécu-  
« tion.

« Si le Ministre de la guerre veut en donner son assu-  
« rance, la proposition sera retirée. (Bruits divers.)

« *M. le ministre de la guerre* (M. Gresley) répond  
« qu'il ne peut entrer dans sa pensée de ne pas appliquer  
« un décret et qu'il l'appliquera dans toutes les circons-  
« tances. (Applaudissements répétés à gauche, excla-  
« mations à droite.)

« *M. le Président* dit que la proposition étant retirée,  
« il n'y a pas lieu de prolonger la discussion. (Très bien  
« à gauche.)

Il me semble nécessaire de rappeler ici le décret de messidor an III dont il vient d'être question ; le voici :

« La Convention nationale, voulant, au retour de la première époque de la liberté française, entretenir l'énergie des vrais républicains, en proclamant solennellement les principes sacrés qui ont renversé la Bastille le 14 juillet et la royauté le 10 août, décrète ce qui suit :

« L'hymne patriotique intitulé : *Hymne des Marseillais*, composé par le citoyen Rouget de Lisle, et le *Chœur à la Liberté*, paroles de Voltaire, musique de Gossec, exécutés aujourd'hui, anniversaire du 14 juillet, dans la salle de ses séances, seront insérés en entier au *Bulletin*.

« Les airs et chants civiques qui ont contribué aux succès de la Révolution seront exécutés par les corps de musique et les troupes de ligne. Le comité militaire est chargé de les faire exécuter chaque jour par la garde montante du Palais-National. » (Nous reproduisons avec intention cet arrêté déjà inscrit, 26 messidor an III — 24 juillet 1795.)

La loi est donc précise.

Voici la circulaire envoyée par le ministre de la guerre, M. Gresley, aux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, au gouverneur général civil de l'Algérie et aux généraux commandant les corps d'armée, au sujet de *la Marseillaise* :

« Paris, le 24 février 1879.

« Mon cher général,

« Un décret-loi en date du 26 messidor an III (14 juillet 1795), inséré au *Bulletin des Lois*, et qui n'a jamais été rapporté, porte que le morceau de musique intitulé :

*Hymne des Marseillais*, sera exécuté par les musiques militaires.

« En conséquence, il y a lieu de se conformer à cette loi dans toutes les circonstances où les musiques militaires sont appelées à jouer un air officiel.

« Toutes les dispositions contraires à cette prescription seront considérées comme non avenues.

« Recevez, mon cher général, l'assurance de ma haute considération.

« *Le ministre de la guerre,*

« Général GRESLEY. »

C'est donc depuis cette époque que *la Marseillaise* est redevenue ce qu'elle aurait toujours dû être, un hymne et un chant national.

Et nous répétons encore : gardons-le bien et servons-nous-en à propos. Tous les peuples l'aiment; tous les gouvernements despotiques l'ont en horreur. La Russie, cependant, l'a acclimaté dans ses vastes États. Espérons que ce chant d'indépendance y mûrira ses fruits. Mais citons un dernier fait qui s'est passé à Pesth en Hongrie, en novembre 1840.

On écrit de Pesth au *National* de novembre :

« Il est arrivé un incident qui, tout insignifiant qu'il soit, aura de l'importance aux yeux des étrangers. L'acteur et danseur hongrois, Sandor, qui a dernièrement traversé la France avec une bande de musiciens bohémiens est rentré dans sa patrie. Il a eu l'honneur avec ses camarades de donner des représentations sur le théâtre national. Les premières représentations se sont passées sans accident. A la cinquième, dans une scène très pathétique, le public s'est levé en masse demandant à l'orchestre de jouer *la Marseillaise*.

« Une partie de l'auditoire n'avait pas compris cette



demande; mais le parterre l'a renouvelée avec force. Bientôt retentit le cri général : *La Marseillaise!* Le régisseur déclare que l'orchestre ne pourrait pas exécuter le morceau demandé, ne l'ayant pas étudié. Il a promis que le lendemain *la Marseillaise* serait jouée. Deux jours après, *la Marseillaise* fut annoncée sur l'affiche. La salle était pleine. Les Bohémiens ont joué *la Marseillaise*. Après qu'elle eut été exécutée deux fois, il y eut des acclamations générales. Le public quitta tranquillement la salle. L'autorité, qui n'avait pu empêcher ces démonstrations, s'est empressée de donner l'ordre aux Bohémiens de quitter la ville dans les trois jours. » (Correspondance de Nuremberg.)

Après cette série d'histoires anecdotiques, examinons sommairement le rôle de *la Marseillaise* chez nous, en France, aux différentes périodes de notre histoire, pendant et depuis la Révolution.

Nous avons indiqué le rôle puissant qu'elle a joué dans les batailles. Elle fut présente à toutes les fêtes publiques à partir de 1792 jusqu'en 1797. La loi du 3 messidor en avait consacré l'exécution.

A la fin d'octobre on avait remis sur le théâtre de l'Opéra le ballet de Mirza et on terminait par des chants patriotiques, l'exécution de *la Marseillaise* entre autres y était mimée. Des chœurs de femmes imploraient la pitié : *Épargnez ces tristes victimes*, etc. Dans un ouvrage intitulé : *les Spectacles de Paris pour l'année 1793*, on exprime le vœu que les décors qui appartiennent à la nation soient mis à la disposition des théâtres qui monteront des pièces où seront exécutés des chants patriotiques, en tête desquels on place *la Marseillaise*. Alors ce chant était publié en tête de l'*Almanach des Muses* sous le titre de : *Chant des Marseillais*. Le couplet des

Enfants n'y figure pas, ce qui confirme encore qu'il n'est pas de Rouget. Le premier couplet est inexact et faussé ; le voici :

Allons, enfants de la patrie  
.....  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras,  
Égorger vos fils *et vos femmes!*...

La mesure existe dans ce vers, mais la rime fait défaut. Généralement, quand on chante de nos jours ce couplet, on le fausse en ajoutant à ce vers la conjonction *et*.

Égorger vos fils *et vos compagnes*.

Les musiciens ne font pas cette faute parce qu'ils observent la valeur des notes qui s'appliquent à ces paroles, et font une noire du *mi* bémol sur le mot *fils* et deux croches sur *vos com-pagnes*. Et alors le rythme est absolument exact.

L'*Almanach des Muses* de 1793 contribua à répandre la *Marseillaise*, déjà très connue et fréquemment chantée dans les camps. On y chantait bien encore les chansons *Ça ira, ça ira* et la *Carmagnole*, mais c'était bien plus fréquemment et avec un vigoureux entrain qu'on répétait la *Marseillaise*. Les émigrés l'appelaient le « Chant des Sans-culottes ».

Cette désignation mérite une petite digression sur ce mot de sans-culottes appliqué à tous les républicains sincères et enthousiastes. Touchard-Lafosse, dans son *Histoire de Paris*, tome V, page 150, raconte que l'abbé Maury étant à la tribune, deux dames, patriotes exaltées, dont l'une était M<sup>me</sup> de Cérigny, témoignaient bruyamment leurs sentiments.

« Monsieur le Président, s'écrie l'abbé Maury, faites taire ces sans-culottes. » Le mot fit fortune et il est resté historique. Il était moins exactement appliqué aux républicains que ne le fit plus tard Camille Desmoulins, désignant ainsi le sans-culotte Jésus-Christ, mourant comme lui à 33 ans.

*La Marseillaise* est chantée à l'Opéra le 14 juin 1793, intercalée dans une pièce qui avait pour titre : *le Siège de Thionville*, chantée à l'ouverture du théâtre l'Égalité, le 28 juin 1793; à la Convention, le 5 juillet, avec quelques couplets à l'adresse de la Montagne; au Conseil général; au 10 août 1793 sur l'autel de la Patrie, au Champ-de-Mars.

Malgré tout l'accueil fait au chant patriotique, Rouget de Lisle est décrété d'accusation et arrêté le 21 décembre à Saint-Germain, où il est incarcéré.

Et pourtant l'*Hymne des Marseillais* concourait au succès de la bataille de Watignies le 16 octobre, où Carnot avait fait preuve d'un grand courage.

Nous répétons ici ce que nous avons dit déjà : il faudrait un volume au moins de récits anecdotiques sur le rôle de *la Marseillaise*.

En 1794, même succès, on la retrouve à Fleurus, au siège de Granville.

En vain quelques acteurs royalistes chantaient à contre-sens *la Marseillaise* sur leurs théâtres, le public ne s'y trompait pas, et le gouvernement donnait des rémunérations aux poètes et musiciens patriotes; mais dans aucune des listes que nous avons parcourues nous n'avons trouvé le nom de Rouget. Et cependant un décret de la Convention lui avait alloué une récompense nationale qu'il n'a jamais reçue. *La Marseillaise* fut chantée plus solennellement encore le 14 juillet 1795, pour l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Les royalistes, comme le confirme l'histoire, commençaient alors à relever la tête. Les manifestations, faites d'abord par l'interprétation à rebours des chants patriotiques, quelques approbations du public, tout indiquait les manœuvres et les espoirs des partisans du régime détruit par la Convention : en messidor on voulut opposer à *la Marseillaise le Réveil du Peuple* au cri de : « A bas  
« les égorgeurs, les buveurs de sang et toute la horde  
« infernale des terroristes. » On reprochait dans les rangs des Muscadins au collet vert, noir et à cadenette, on reprochait à *la Marseillaise* d'avoir été chantée pendant les massacres de septembre, comme si ce chant avait eu d'autre but que de stimuler l'amour de la patrie !

Pendant quelque temps on ne joua plus ni *la Marseillaise*, ni *le Réveil du Peuple* à la garde montante. C'est alors que la Convention publia un décret dans le *Bulletin des Lois* en y faisant figurer *la Marseillaise* et le *Chœur à la Liberté*, paroles de Voltaire. Il y aurait toute une épopée à faire dans cette lutte entre les deux chants. Rouget de Lisle n'y perdit rien de sa réputation, et dans la séance du 9 thermidor an III (27 juillet 1795), son nom fut prononcé à la tribune d'une façon à le glorifier : « J'appelle l'intérêt et la justice du gouvernement (dit Fréron) sur l'auteur de l'hymne que vous venez d'entendre, sur Rouget de Lisle, qui sait également chanter la liberté et combattre pour elle. Ce nouveau Tyrtée n'a point quitté la tête des colonnes républicaines commandées par Hoche, il n'a point quitté les représentants du peuple, et n'ayant pas d'emploi dans nos armées, quoique officier du génie réintégré, c'est en volontaire qu'il a servi dans cette mémorable action.

« Il est blessé à la main d'un coup de mitraille ; je redemande que le Comité de salut public s'occupe promptement des moyens de le récompenser en lui

donnant de l'emploi dans l'armée de la République. »

Cette dernière proposition est décrétée et de nouveau *la Marseillaise* triomphe. On la chante comme par le passé. Lays chante encore *la Marseillaise* à l'Opéra. On la chante à Metz au théâtre, où se trouvent des opposants. Les membres de la conspiration Babœuf la chantent alternativement avec le *Ça ira* et la *Carmanole*. A Marseille, on lui oppose encore *le Réveil du Peuple* en 1796. Ces deux chants y sont interdits. A Versailles, *la Marseillaise* est sifflée. Dans toute la première guerre d'Italie elle est un stimulant pour les combats : à la prise de Millesimo, Cossario, Cavar et Cherasco. Nous avons une attestation de Dupin (Jean-Pierre), chef de bataillon au 4<sup>e</sup> régiment de ligne, qui déclare que les villes ci-dessus, de même que Plaisance, Reggio, Modène, les forts Urbry et Bologne furent conquis avec une rapidité vertigineuse ; cette attestation se termine par ces mots : « Notre demi-brigade seule, avec deux pièces de « quatre, fit soumettre tout ce pays et toutes ces villes *au* « *seul chant de la Marseillaise.* »

En 1797, aux funérailles du ministre de l'intérieur Letourneux, le 3 vendémiaire an VI, comme aux funérailles du général Hoche, le 10 vendémiaire de la même année, on exécute l'hymne sacré des *Marseillais*. La journée du 18 fructidor n'avait rien enlevé à l'enthousiasme qui se manifestait toujours au couplet : *Amour sacré de la Patrie !* Au contraire et bien des républicains de bonne foi ne croyaient pas que le 18 fructidor serait suivi d'un 18 brumaire. Les députés font un banquet le 25 floréal an IV, on y chante *la Marseillaise* ; en décembre de la même année, on offre un banquet à Bonaparte et toujours *la Marseillaise* y est acclamée. Nous pourrions multiplier cent fois des citations de ce genre, mais il faut nous hâter parce que bientôt le 18 brumaire

donnera une impulsion nouvelle aux idées. L'ambition d'un homme sera substituée à l'enthousiasme national. Et bientôt la pourpre impériale l'aura étouffé sous le manteau de la gloire et sous le poids des couronnes guerrières. Mars et Bellone envahiront les camps et les chants des soldats ne loueront plus que le dieu de la guerre et du carnage.

On a dit avec raison que par l'histoire de la chanson on pouvait faire l'histoire de France. En 1801, *la Marseillaise* ne fait plus partie du programme du 14 juillet. L'étoile républicaine avait pâli. Le soleil se levait du côté de la Corse; presque tous les hommes politiques s'inclinaient devant lui. On comprendra facilement que les lettres de Rouget de Lisle à Bonaparte n'avaient pas été bien accueillies. Et la tourbe des courtisans n'allait pas se rapprocher d'un homme qui avait osé rester lui-même, c'est-à-dire droit et honnête de cœur. Du reste, nous savons par ce qui précède à quoi nous en tenir.

*La Marseillaise*, comme un volcan éteint et comprimé, ne se trahit par aucune manifestation tant que dura le règne de Napoléon et des Bourbons. Mais les fameuses ordonnances signées, la Révolution de 1830 éclate. Casimir Delavigne fait *la Parisienne*. Mais *la Marseillaise* n'est point éclipsée par elle, et de nouveau le volcan lance ses flammes et brise ses soupapes, toutes les fois que la liberté est menacée. Au lieu de la République la bourgeoisie, maîtresse en Juillet, donne à la France la royauté constitutionnelle avec les déceptions qu'elle apporte, les émeutes qu'elle fait naître et la corruption égoïste qu'elle favorise.

Pour être dans le vrai, les gouvernements doivent prêter l'oreille plus qu'ils ne le font aux revendications populaires. La Chambre des *satisfaits* nous a conduits à la Révolution de Février. Le gouvernement républicain, par

son organisation même, est le plus perfectible et nous faisons des vœux pour que le chant de *la Marseillaise* reste toujours un chant patriotique qui doit être un chant de souvenir, de calme, d'allégresse et, à l'occasion, d'enthousiasme. Il n'en fut pas ainsi sous le gouvernement de Juillet. Tour à tour il fut chanté par Nourrit à l'Opéra et dans les théâtres de Paris et de la province. On l'entendit comme chant de revendication dans les nombreuses émeutes qui eurent lieu sous le gouvernement de Louis-Philippe en 1834, entre autres dans l'insurrection d'avril. Elle nous amena les lois sévères contre la presse, lois dites de septembre. En 1840, *la Marseillaise* eut un retentissement plus général et plus intense dans la fameuse question d'Orient. Rappelons en quelques mots que l'Angleterre, craignant de perdre son influence sur Mohamet-Ali, alors gouverneur de l'Égypte, au profit de la France, se rapprocha de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche et, avec ces trois puissances, signa le traité de Londres le 15 juillet 1835, à l'exclusion de la France qui n'en fut pas même avisée. Une grande surexcitation s'y fit sentir; mais heureusement la guerre n'éclata point.

On chanta partout *la Marseillaise*; on la chanta à Pau; à Rouen, on expulsa les étudiants qui l'avaient chantée au Prado, bal en vogue alors; on la chanta au Mans, où Michel de Bourges prononça un discours plein d'une virile éloquence en faveur du chant national de 1793; on la chanta en Égypte, à Francfort, à Arras, dans tous les théâtres de Paris, dans le jardin du Palais-Royal. Chacune de ces citations pourrait être appuyée par la reproduction des journaux d'alors. Il suffira ici d'avoir mentionné simplement ces notes en ajoutant que partout *la Marseillaise* excitait de courageux élans dans la population.

A la fête du 29 juillet 1841, *la Marseillaise*, sans avoir figuré au programme, fut exécutée dans le jardin des Tuileries et chaleureusement acclamée. La Révolution de 1848 la remet en honneur, mais le chant qui dominait alors c'était le *Chant des Girondins* :

Mourir pour la Patrie,  
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Nous savons que ce refrain est, en partie, tiré d'un chant de Rouget de Lisle. Et pourtant quels bravos *la Marseillaise* excitait dans le public quand Rachel, la grande tragédienne, la déclama sous les plis du drapeau national.

Quant le 2 Décembre, de si triste mémoire, fut accompli, quiconque eût même fredonné publiquement le refrain de *la Marseillaise* eût été arrêté et poursuivi. Le journal *le Siècle* raconte pourtant, dans son numéro du 9 novembre 1868, qu'un certain nombre d'ouvriers ayant chanté *la Marseillaise*, ils furent poursuivis correctionnellement. Le tribunal ne considéra pas ce chant comme séditieux et ne condamna à la prison que les ouvriers accusés de rébellion contre la force publique.

Nous approchions de la mémorable et triste époque de 1870. Après les défaites de Sedan et la proclamation de la République, c'est-à-dire à la Révolution du 4 septembre, et pendant la continuation de la guerre, le chant de *la Marseillaise* fit explosion. On le chanta partout, dans tous les théâtres, où il excita l'enthousiasme plus ou moins vivement, selon l'âme du chanteur. A l'Opéra c'était Faure, avec sa belle voix et sa franche diction ; M<sup>me</sup> Marie Sasse, drapeau en main, et sa patriotique interprétation ; c'était à l'Opéra-Comique, M<sup>me</sup> Galli-Marié ; au Vaudeville, M<sup>me</sup> Marie Laurent. C'était Michot un peu partout,



comme M<sup>me</sup> Agar avec sa voix énergique. Dans les cafés-concerts, M<sup>me</sup> Bordas était de beaucoup la chanteuse préférée.

Enfin, ce chant soulevait partout un sentiment de patriotisme qui malheureusement, arrivé trop tard ou mal dirigé, n'aboutit pas ! Mais comme conclusion, la République, une troisième fois proclamée, a donné au *Chant des Marseillais*, à la *Marseillaise* de Rouget de Lisle, la consécration méritée.

# DES ADDITIONS A LA MARSEILLAISE

DE SES ADDITIONS DIVERSES

ET DES IMITATIONS QUI EN ONT ÉTÉ FAITES

---

La première édition de *la Marseillaise* a été faite à Strasbourg, en mai ou en juin 1792. Elle a été imprimée par Ph.-J. Dannbach, imprimeur de la municipalité. Elle a pour titre encadré de bandes noires :

CHANT DE GUERRE POUR L'ARMÉE DU RHIN

DÉDIÉ

AU MARÉCHAL LUCKNER

Elle se compose, comme nous l'avons vu déjà, de six couplets. Le septième couplet, celui des Enfants, est de l'abbé Peyssonneau. La musique est en ton de *do* naturel et à quatre temps. Le refrain porte : *Marchez!... Marchez!* et non pas *Marchons! Marchons!* comme on le chante généralement. Un jour Louis Blanc, qui ne connaissait pas tous ces détails, me consultant sur la version primitive et l'interprétation adoptée, je lui répondis que le sens qui me paraissait le plus logique serait : *Marchez!... Marchons...*, etc. En effet, le poète pousse son cri : En

avant! à ceux qu'il exhorte et se joint à eux pour aller à l'ennemi.

Cette première édition, grâce à l'interprétation faite et répandue par les Marseillais, eut son titre changé en celui d'*Hymne des Marseillais*, *Chant des Marseillais* et finalement *la Marseillaise*, qui lui est resté.

Voilà l'histoire exacte et les modifications que subit le *Chant de Guerre de l'armée du Rhin* pour son titre.

Leroy de Sainte-Croix, dans son travail sur le *Chant de Guerre pour l'armée du Rhin*, beau volume publié en 1880 par Hagemann et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 135, Grande Rue, à Strasbourg, nous donne toutes les dates chronologiques où *la Marseillaise* a joué son rôle; il s'étend sur chacune de ces fêtes. Nous renvoyons à cet ouvrage les personnes désireuses d'en connaître tous les détails.

Nous n'avons pas à les reproduire ici; mais nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs un chant de *la Marseillaise* composé de douze couplets :

## MARCHE DES MARSEILLAIS

*Chanté sur différents théâtres; accompagnement de guitare.*

Chez les citoyens frères SAVIGNY, en face du Poste du Pont-Neuf.

Sont en tête d'abord les six premiers couplets primitifs, avec le refrain : *Marchez!... Marchons! etc.*

### VII

J'entends de loin gronder la foudre,  
L'ennemi paraît s'approcher,  
Amis courons les mettre en poudre  
Nos canons sont prêts à marcher! (*bis*)

N'appréhendons rien de leur nombre,  
Combattant pour l'égalité.  
A l'aspect de la Liberté,  
Ils disparaîtront comme l'ombre.

Aux armes, citoyens, etc...

VIII

C'est pour l'honneur de sa Patrie  
Qu'on voit le Français tout braver.  
Il court, il vole et se sacrifie (*sic*),  
Quand il s'agit de la sauver (*bis*).  
Guidé par l'amour de la gloire,  
Par celui de la liberté,  
Souvent son intrépidité  
Arrache seule la victoire.

Aux armes, citoyens, etc...

IX

Armez-vous tyrans sanguinaires,  
Nous ne redoutons point vos coups,  
Si les Français sont débonnaires,  
Ils seront terribles pour vous (*bis*).  
La foudre lancé (*sic*) sur vos têtes,  
Et sur celles de vos soldats  
Tomberait avec moins d'éclats  
Que le fer de nos baïonnettes.

Aux armes, citoyens, etc...

X

Savez-vous, orgueilleux despotes,  
Combien de force a sur nos cœurs  
Cet honneur d'être patriotes  
Et de nous dire vos vainqueurs (*bis*)

Tous les Français, pour vous abattre,  
Aujourd'hui n'ont plus qu'un désir :  
Leur cri de joie et de plaisir  
Est de vous voir et vous combattre.

Aux armes, citoyens, etc...

XI

Nous ne redoutons point l'approche  
De ces bataillons ennemis,  
Afin de les voir de plus *proche* (*sic*)  
Les nôtres se sont réunis (*bis*).  
Signalons notre ardeur guerrière ;  
A ces mots vaincre ou bien mourir,  
Quel ennemi pourra tenir  
Et ne mordra point la poussière,

Aux armes, citoyens, etc...

XII

Les enfants, etc.

Le douzième est le couplet des Enfants. C'est le couplet de beaucoup supérieur à ceux qui précèdent. La musique de cette édition est en *ré* majeur. On aurait à la douzaine des couplets fabriqués ainsi !

L'air de *la Marseillaise* est le moule dans lequel on a jeté, sur tous les tons, des couplets plus ou moins bien inspirés, plus ou moins bien pensés. Et toutes les fois que cet air revient à la mode, il s'en produit de nouveaux, les uns consacrés à la paix, au travail, à l'amour, aux femmes, aux enfants. On a fait une suite de *la Marseillaise* pour l'éloge de Thionville et de Lille ; on a fait *la Marseillaise des Polonais* avec ce refrain :

Enfants de la Pologne ! Aux armes ! en avant !  
Marchons, marchons ; et, s'il le faut, mourons en la sauvant !

On a été jusqu'à faire une *Marseillaise des Travailleurs* où le nom historique de Badinguet est glorifié.

A la fête du 14 juillet 1880, on vendait dans les rues de Paris, au prix net de 15 centimes, le *Chant de la Marseillaise* avec la reproduction de la gravure du tableau de Pils. Cette édition, toute récente, comme on le voit par la date, contient une notice dans laquelle on rappelle que le premier mot du dernier vers était, comme nous l'avons dit : *Marchez !... Marchons !...*

Cette édition, de quatorze couplets, se termine par celui des Enfants déjà connu, et un autre couplet, sur le même sujet, de l'édition Savigny. Le voici :

Enfants, que l'honneur, la Patrie,  
Fassent l'objet de tous nos vœux.  
Ayons toujours l'âme nourrie  
Des feux qu'ils inspirent tous deux (*bis*).  
Soyons unis ! Tout est possible ;  
Nos vils ennemis tomberont.  
Alors les Français cesseront  
De chanter ce refrain terrible :

Aux armes ! Citoyens ! Formez vos bataillons !  
Marchez ! Marchons ! qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Nous n'en finirions pas s'il fallait parler de toutes les éditions de *la Marseillaise*. Il n'est pas un recueil de chansons qui ne se fasse un devoir de la reproduire. On la retrouve souvent en compagnie des chansons *la Carmagnole* et *Ça ira*. On la retrouve avec une annotation musicale des tons les plus divers. On la retrouve avec les illustrations les plus dramatiques, avec les portraits des chanteurs ou chanteuses qui l'ont exprimée avec le plus d'éclat. On l'a traduite dans toutes les langues, elle est connue sur tous les points du globe. Pour peu qu'une

ville ait un orchestre, une fanfare, une société musicale organisée, on y peut toujours exécuter et faire entendre le chant qui présida à la conquête de nos libertés. Partout il est entendu comme un espoir de liberté, un chant de délivrance pour les peuples asservis, un souvenir de gratitude pour les peuples libres. La mémoire de Rouget de Lisle vivra éternellement comme *la Marseillaise* qu'il a créée et qui l'a immortalisé.

Enfin, pour terminer par une chanson, comme il est d'habitude dans les mœurs et le goût français, nous reproduisons une parodie de *la Marseillaise* appelée *Marseillaise de la Courtille*. Elle est sans nom d'auteur mais attribuée à un chansonnier français, Antignac, volontaire de 1792.

## LA MARSEILLAISE DE LA COURTILLE

### I

Allons, enfants de la Courtille,  
Le jour de boire est arrivé.  
C'est pour vous que le boudin grille,  
C'est pour vous qu'il est conservé (*bis*).  
Entendez-vous dans la cuisine,  
Rôtir ces dindons, ces gigots!  
Ma foi, nous serions bien nigauds  
Si nous leur faisons triste mine!

A table, citoyens! videz tous ces flacons!  
Buvez, mangez, qu'un vin bien pur humecte vos poumons.

### II

Décoiffons chacun sept bouteilles  
Et ne laissons rien sur les plats;

D'amour faisons les sept merveilles  
Au milieu des plus doux ébats (*bis*).  
Pour nous Français, ah! quel outrage!  
S'il fallait rester en chemin;  
Que Bacchus, par son jus divin,  
Elève encor notre courage!

A table, citoyens, etc...

III

Tremblez, lapins, tremblez volailles,  
Ou bien prenez votre parti!  
Ne tremblez que dans nos entrailles,  
Pour aiguïser notre appétit (*bis*).  
Tout est d'accord pour vous détruire,  
Chasseurs et gloutons tour à tour;  
Peut-être viendrait-il un jour  
Où c'est vous qui nous feriez cuire.

A table, citoyens, etc...

IV

Quoi! des cuisines étrangères  
Viendraient gâter le goût français!  
Leurs sauces fades ou légères  
Aurient le veto sur nos mets! (*bis*)  
Dans nos festins quelle déroute,  
Combien nous aurions à souffrir!  
Nous ne pourrions plus nous nourrir  
Que de fromage ou de choucroute!

A table, citoyens, etc...

V

Amis, dans vos projets bachiques  
Sachez ne pas trop vous presser :  
Épargnez ces poulets étiques  
Laissez-les du moins s'engraisser (*bis*);



Mais ces chapons aristocrates,  
Chanoines de la basse-cour,  
Qu'ils nous engraisent à leur tour,  
Et n'en laissons rien que les pattes!

A table, citoyens, etc...

VI

Amour sacré de la bombance,  
Viens élargir notre estomac!  
Quand on pense à panser sa panse  
Faut-il consulter l'almanach! (*bis*)  
Du plaisir de manger et boire  
Nous te devons l'invention;  
Sauve-nous d'indigestion  
Pour que rien ne manque à ta gloire!

A table, citoyens! Videz tous les flacons!  
Buvez, mangez, qu'un vin bien pur humecte vos poumons!

# ROSA MOURANTE

(SONGE)

---

« *Cur narrare tibi metuum mea somnia si  
te delectare queant?*

*Corpus poetarum.*

« Pourquoi craindrais-je de vous raconter  
mes songes, s'ils peuvent vous amuser? »

La romance de *Rosa mourante* est sortie un beau matin de la tête de Rouget de Lisle ; il explique comment l'idée, née dans son cerveau, y fit son incubation et, ainsi que *la Marseillaise*, vint au monde comme par inspiration. C'est un curieux exemple de la production d'une œuvre littéraire, comme en enfantent souvent les poètes.

Cette pièce de prose et de vers, qui a déjà été publiée, parut précédée de l'épigramme *Montaigu* que nous avons lue déjà à la page 130.

Rouget de Lisle commence ainsi :

« Ce fut dans la retraite à laquelle j'adressai depuis ce chant de mélancolie que je fis le songe dont voici le récit. Dès le premier instant je pris avec moi-même l'engagement de l'écrire. Je ne sais quel sentiment pénible, quelle crainte superstitieuse m'en a constamment détourné. Peu de temps me reste pour remplir cette espèce d'obligation. Les années s'accumulent; les

adversités se multiplient; mon agonie déjà si longue ne saurait durer longtemps encore. Si Rosa ne fut pas un être purement fantastique; si j'ai bien interprété l'ordre qu'elle sembla me donner de consacrer le souvenir de son infortune, hâtons-nous de satisfaire ses mânes; et quelque puisse être ce monde mystérieux où je la rejoindrai bientôt, que son ombre du moins n'ait pas le droit d'y contrister la mienne par des reproches.

« Le premier jour du printemps 1812 me reçut dans ma chère solitude. Je me flattais alors que là s'accomplirait ma destinée. Privé de toute distraction extérieure, sans ambition désormais, sans projets; sans espérance dont les fictions pussent caresser mes loisirs, que je regrettais d'avoir négligé ces goûts nés avec moi, ces germes heureux dont la culture avait semé sur ma vie tant et de si douces jouissances!

« Je m'effrayais d'interroger ma mémoire, autrefois riche et fidèle; mon imagination autrefois si docile; mon ancienne aptitude à revêtir ses capricieuses conceptions de formes poétiques et musicales. Ce violon, la joie de mon enfance, la passion de ma jeunesse, mon bonheur de tous les temps; ce violon, compagnon jadis et consolateur de ma captivité, le confident de mes amours, la source de mes inspirations, à peine osais-je tourner vers lui mes regards; je l'avais abandonné depuis dix ans; il m'accusait d'ingratitude.

« Je restai plusieurs jours absorbé dans mes tristes réflexions, sans avoir le courage de constater à quel point elles étaient fondées. Cette expérience je la fis enfin, et combien n'eus-je pas lieu de m'en applaudir. Jamais avare ne fut si heureux en retrouvant son trésor. A mon premier appel, je sentis se ranimer toutes ces facultés que je croyais éteintes. Ma mémoire se réveilla, plus active et plus féconde; une foule d'idées oubliées revinrent peupler

mon imagination, amenant à leur suite des idées nouvelles et réclamant pour celles-ci comme pour elles-mêmes des expressions qui se précipitaient sous ma plume. Quant à mon violon, notre paix fut plus difficile à conclure. Mes doigts eurent d'abord à lutter contre des cordes rancunières et rebelles ; mon archet refusait d'obéir à une main qu'il ne connaissait plus. Un peu de patience triompha de ces obstacles, et bientôt mon ermitage fut embelli, vivifié par le concours de moyens qui, vulgaires sans doute, ne m'en rendaient pas moins les vieux plaisirs de l'habitude, rajeunis par tout l'attrait de la nouveauté.

« Un soir, vers le milieu de mai, après quelques heures d'enchantement, données soit à mes rêveries littéraires, soit à des improvisations musicales plus ou moins fautives, plus ou moins insignifiantes, mais non dépourvues de verve et de facilité, je vins, la tête singulièrement exaltée, me reposer au-dessus d'une terrasse couverte de rosiers et d'autres arbustes en fleurs, sur un balcon dominant une campagne immense, et devant lequel se déploie une des vues les plus riches et les plus variées que l'œil humain puisse contempler. Il était dix heures. L'obscurité me dérobait ce spectacle que je ne vis et ne me rappellerai jamais sans émotion. Comment peindre celui qui le remplaçait !

« La nuit régnait dans toute sa magnificence, une de ces superbes nuits de printemps dont le charme tempère la majesté, et qui de l'univers font à la fois le sanctuaire d'une religieuse admiration et le temple de la volupté. Les hautes régions de l'air resplendissaient, étincelantes de myriades d'étoiles, reflétées à l'infini par l'azur du firmament.

« Leur éclat propagé à travers l'espace venait, par une dégradation insensible, se fondre dans les ténèbres, et les

ténèbres, légèrement transparentes, s'étendaient sur la nature, comme une voile diaphane sur les formes qu'il couvre sans le cacher. Éblouis par les splendeurs éthérées, mes yeux furent contraints de s'abaisser vers les scènes de la terre, dont l'intérêt plus doux et plus immédiat finit par captiver tous mes sens. Rien autour de moi qui ne respirât la joie, le bonheur et la vie. Toutes les voix de la création retentissaient dans ce moment solennel, et célébraient à l'envi la jeunesse de l'année, l'hymen tant désiré du printemps et de la nature. L'air saturé du principe végétal semblait ne s'agiter un peu que pour en disséminer l'influence toute puissante, avidement aspirée même par les être inanimés.

« De chaque point du sol s'exhalaien des nuages de parfums, qui, mollement promenés dans l'atmosphère, puis retombant en rosée, s'identifiaient avec les plantes, les fleurs, et toutes ces joyeuses familles, l'espoir et l'ornement de nos vergers, de nos champs et de nos coteaux. La chaleur douce et pénétrante de la température délicieusement rafraîchie par les zéphyr du soir; cette brise qui m'arrivait chargée du souffle des roses, des chants du rossignol, et de toutes les odeurs du printemps; le bruissement monotone et continu des insectes de la prairie, qui servait de base et de complément aux harmonies de la nuit; ce calme sublime, ce vaste, cet auguste et inaltérable silence où tous les bruits s'absorbent comme les grains de sable dans la mer; cet ensemble prodigieux de beautés, de contrastes, de grandeur, de simplicité, de grâces, de merveilles, me plongeaien dans la stupeur et le ravissement. Tout à coup le ciel blanchit du côté de l'orient, et la lune apparaît sur la montagne de *Coldre*. Dans un clin d'œil sa lumière s'épand jusqu'aux extrémités de l'horizon. Confondus tout à l'heure dans le vague du crépuscule, les objets se dégagent, se dessinent

et se manifestent avec tous les prestiges de l'astre qui les éclaire. Là, sur ma gauche, à l'ouest, c'est la tour de Montmorot, dont une cupidité vandale menace les débris; monument sacré où, suivant les vieilles traditions, fut élevée cette belle et pieuse Clotilde<sup>1</sup>, qui put changer la croyance, mais non pas adoucir les mœurs d'un époux barbare. Au nord, en face de mon humble habitation, s'élève la Tour du Pin, qui s'enorgueillit d'avoir possédé le plus brave des chevaliers, le plus français de nos monarques, le meilleur des hommes, notre bon Henri. Sur la colline intermédiaire, à l'emplacement où fut le château de Pymont, je distingue une vapeur blanchâtre qui semble être le fantôme de ses restes nouvellement écroulés. S'ils se dirigent à l'est, après avoir observé la masse obscure formée par le feuillage de la forêt de Pannessières, mes yeux se rabattent sur le joli village de Périgny, qui tapisse en amphithéâtre le pied de la montagne; puis, s'élançant au sommet, ils se reposent avec les rayons de la lune sur la cime des grands arbres, tout cicatrisés de la foudre, qui le couronnent et que les siècles ont vu naître et vieillir au milieu d'une enceinte sépulcrale, chère de tout temps à la piété des fidèles du canton. Tandis que sous leurs antiques rameaux ils abritent la modeste et vénérable chapelle de Saint-Etienne, construite sur le terrain même où l'on rapporte qu'à la naissance du christianisme dans les Gaules, des bûchers immenses étaient allumés à des heures marquées de la nuit pour annoncer la célébration du saint sacrifice et ses différentes solennités aux peuples attentifs de la Séquanie cisjurane, de la Bresse et d'une partie de la Bourgogne.

« J'en étais là de mon récit lorsqu'un événement cruel

1. Sainte Clotilde, princesse de la maison de Bourgogne, femme de Clovis.

m'a forcé de l'interrompre; évidemment bien cruel en effet puisqu'il me laisse vivre!... N'importe, continuons.

« Les premières angoisses sont passées; mes forces, mon courage se raniment: essayons de mettre fin à la tâche que je me suis imposée, ne fut-ce que pour éprouver s'il me reste quelques facultés intellectuelles, quelque mémoire; et si, ne pouvant plus écrire, je puis du moins, avec le secours d'une main étrangère, transporter sur le papier mes idées devenues si fugitives!...

« Je jouissais avec transport du spectacle dont tout à l'heure je crayonnais une faible esquisse, et combien s'y mêlaient de souvenirs tendres et douloureux! C'est ici, c'est sur ce balcon entouré d'un magnifique chèvrefeuille, que, chaque soir d'été, ma bonne mère assemblait sa nombreuse et naissante famille et présidait à ses jeux; que chaque soir, au retour de la chasse, moi-même, adolescent alors, après avoir satisfait à la sollicitude paternelle, je m'associais à la gaieté bruyante des enfants; les charmais en leur contant mes exploits de la journée, et surtout ceux par lesquels j'avais failli m'illustrer; ou bien, assis près de ma mère, un bras sous le sien, les yeux attachés sur ses traits ravissants de douceur et de tendresse, je m'enivrais du bonheur de la contempler, de l'entendre, d'entendre ces douces et sages paroles qui, mieux suivies, m'eussent guidé plus sûrement dans le dédale de mon orageuse carrière. A l'une des extrémités du balcon, et presque de plain pied, se trouvait mon cabinet de travail, où l'on avait conservé de la lumière, et dont la fenêtre ouverte me donnait toute facilité pour considérer, dans l'intérieur, deux portraits qui y étaient appendus. L'un, celui de ma mère, en face de la croisée, me souriait et semblait se réjouir de me voir fixé dans un séjour qu'elle aimait, et qu'elle avait toujours désiré que j'habitasse avec elle; l'autre était celui de la der-

nière de mes sœurs, morte avant le temps, et peinte dans la première fleur de la jeunesse. Placée dans l'ombre, cette figure charmante en recevait une teinte de mélancolie qui paraissait exprimer le regret de ne point partager une retraite qu'elle eût embellie par tous les charmes de l'esprit et de l'amitié.

« Mes regards ne pouvaient se détacher de ces portraits; en vain m'en éloignais-je : un ascendant invincible m'y ramenait sans cesse. Le cœur gros de sanglots et de larmes, suffoqué par l'attendrissement, je me jetai dans un fauteuil; ce fauteuil, la place qu'il occupait, étaient ceux que ma mère avait préférés. Je pleurai beaucoup en les reconnaissant. Cette crise dissipa mon oppression, et je tombai dans un extase que prolongèrent le parfum des fleurs et l'espèce de magie dont j'éprouvais l'empire. Je ne revins à moi qu'au son de minuit qui, retentissant dans le lointain, à l'horloge de la ville, m'avertit que, pour un solitaire, il était heure indue, et je me couchai machinalement.

« Etrange effet du hasard ! dans le conflit de ces mille idées qui venaient de m'assaillir, pourquoi la plus futile, la plus insignifiante, avait-elle jeté dans mon imagination les racines les plus profondes ? A quelque distance de Montaigne, en tirant vers la montagne, il est un bois que j'ai toujours aimé, sans doute parce qu'il avait été le principal théâtre de mes amusements, le premier asile de mes rêveries. Depuis mon retour j'avais oublié de le visiter; et, tout en me rappelant cet oubli, je m'étais bien proposé de le réparer. A peine dans mon premier sommeil, je m'imaginai qu'au lever de l'aurore je m'acheminerais vers ce bois dont je gardais un si doux souvenir. Arrivé sur un vaste plateau qu'il termine, je fus frappé d'étonnement à l'aspect d'un édifice dont j'ignorais absolument l'existence, et que je voyais s'élever au milieu



de la forêt. C'était un pavillon hexagone, en marbre d'une éblouissante blancheur, surmonté d'un dôme et d'une architecture aussi noble qu'élégante. — « Quel est « ce pavillon? Comment se fait-il qu'on ne m'en ait jamais « parlé? Quel en est le propriétaire? Pourquoi l'avoir fait « construire dans ce lieu désert et presque sauvage? »

« Ces questions que je m'adressai toutes à la fois, sans aucune donnée pour les résoudre, ne firent que rendre ma curiosité plus vive, et je me hâtai vers l'objet qui l'avait excitée. J'en avais soigneusement examiné la position. Familiarisé comme je l'étais avec le terrain, je me désignai les sentiers aboutissants ; et malgré l'épaisseur du taillis, quoique, une fois que j'y serais engagé, je dusse renoncer au secours de la vue pour me conduire, je me croyais certain de parvenir au point désiré, directement et sans obstacles.

« J'abordai la lisière du bois dans cette confiance ; elle fut trompée. Nulle issue ne s'offrit à mes regards ; toutes avaient été fermées avec l'attention la plus minutieuse : on eût dit qu'une puissance jalouse s'était étudiée à rendre inaccessible l'enceinte où je voulais pénétrer. Impatienté de ce contre-temps, j'étais prêt à m'éloigner, lorsque s'élançèrent de la forêt deux animaux charmants, espèces de levrettes parfaitement semblables, blanches comme la neige, marquetées de taches de feu symétriques, d'une taille au-dessous de la moyenne, et des formes les plus gracieuses.

« Ces jolis animaux accourent à moi, me font mille caresses, et reçoivent les miennes avec de petits gémissements doux et plaintifs, qui tenaient également de la joie et de la tristesse. Tout à coup l'une d'elles se précipite vers l'endroit par où elles étaient sorties, retourne la tête à chaque instant comme pour s'assurer que je la suivais : l'autre demeura constamment à mes côtés.

Nous rejoignîmes la première, qui s'enfonça brusquement dans l'épaisseur du bois, et m'indiqua par un signe expressif que je devais la suivre, ce que j'entrepris de faire, malgré les difficultés. En écartant d'épaisses broussailles, qui s'opposaient à mon passage, je découvris un petit sentier échappé à mes premières investigations; il s'élargissait insensiblement et je le pris sans hésiter. Un quart d'heure après, mes compagnes et moi nous débouchâmes sur une belle pelouse, au haut de laquelle se présentait le pavillon mystérieux.

« Je m'approchai de cet édifice, en admirant de plus en plus sa merveilleuse construction. « L'intérieur, me demandai-je, répond-il à ces dehors magnifiques? « L'accès me serait-il permis dans ce sanctuaire, car ce « doit être celui de quelque divinité? »

« Ma curiosité fut encore déjouée, du moins pour quelques instants. Chaque pan de l'hexagone se formait d'une table de marbre unique, et plusieurs fois j'en parcourus le circuit sans y trouver de porte. Ce ne fut qu'au troisième ou quatrième tour que l'une des levrettes s'étant placée devant le pan du milieu, posa sa patte sur le marbre qui devint une grande portière de velours, par laquelle, à la suite et sous les auspices de mes deux guides, je hasardai de m'introduire.

« Dès l'entrée, je faillis me prosterner, tant je fus saisi de l'air majestueux et solennel qui régnait dans cette enceinte.

« C'était une salle immense, hexagone comme le pavillon, et faiblement éclairée par le demi-jour qu'elle recevait d'une ouverture pratiquée dans le dôme. Des lampes odorantes, distribuées d'espace en espace sur la corniche qui circulait à l'entour, y répandaient une odeur exquise. Elle était belle de la beauté de ses proportions, riche sans faste, élégante sans afféterie, et

peuplée par sa solitude même qui en faisait le séjour du recueillement et de la méditation. Ami passionné de la simplicité, ce fut avec un vif sentiment de plaisir, je dirai presque d'orgueil, que j'admire celle dont ici tout portait l'empreinte, et qui concordait si bien avec mes notions sur le vrai beau, sur le grandiose et les moyens de produire des sensations profondes, d'obtenir ces effets puissants, prompts et pittoresques, auxquels ne sauraient atteindre, dans aucun genre, la complication des formes, la multiplicité des ornements et l'imitation servile de ce que la mode a consacré.

« Au fond de la salle, une estrade élevée de plusieurs marches portait un sofa de style antique, parsemé d'hiéroglyphes et sur lequel reposait un objet enveloppé d'un grand châle de cachemire.

« Mes conductrices s'avancèrent à pas lents et silencieux et s'arrêtèrent au bord de l'estrade. Je les suivis, et, comprenant leur intention, je montai jusqu'au pied du sofa, sur le dossier duquel je m'appuyai. Bientôt, je vis s'agiter, s'entr'ouvrir la partie supérieure du voile, et paraître la tête d'une jeune fille dont je ne profanerais pas les traits en essayant de les décrire. Eh ! quel pinceau ne désespérerait d'y réussir, d'en reproduire l'harmonie et la délicatesse, d'exprimer ce mélange ineffable de grâce, d'innocence et de bonté, cette pâleur attendrissante, ce charme de vie et de jeunesse que n'avaient pu flétrir les souffrances, les chagrins, le souffle menaçant de la mort ?

« — « C'est vous, me dit péniblement la figure angé-  
« lique aux yeux bleus, sièges de la candeur et de la  
« résignation ; c'est vous ; je vous attendais, écoutez...  
« écoutez la romance de Rosa mourante, et... ne l'oubliez  
« pas », ajouta-t-elle d'un ton plus accentué.

« A ces mots parut au-dessus de la tête de Rosa un

nuage d'où plusieurs mains s'avancèrent et déposèrent entre les siennes un instrument de forme inusitée, que je crois pouvoir appeler une *harpe-lyre*. Elle en tira quelques arpèges ; puis, d'une voix douce et faible, qui faisait vibrer toutes les fibres du cœur, elle chanta son lai. Au moment où il finissait, un bruit lugubre se fit entendre dans le nuage, Rosa, le sofa, le pavillon disparurent, et je m'éveillai.

« Ma première pensée, comme on peut le croire, se reporta vivement sur cette apparition, sur l'injonction expresse que Rosa m'avait faite *de ne point oublier sa romance*.

« L'air vint de lui-même s'offrir à mon esprit. Je me levai immédiatement et m'empressai de le copier, à la clarté de la lune qui brillait encore. Une fois cet air fixé, j'en déterminai facilement le rythme, et fort de ces données, je me flattai de retrouver sans peine les paroles : je m'abusais. Soit que le trouble où m'avait jeté Rosa eût détourné mon attention, soit que mon extrême désir de remplir l'espèce de mandat que j'avais reçu paralysât ma mémoire, elle fut tout à fait en défaut.

« D'inutiles efforts achevèrent de brouiller mes idées, et non seulement l'ensemble de ces paroles m'échappa, mais il me fut impossible de m'en rappeler une seule, ni le sens général de la romance, ni rien de ce qui m'aurait mis sur la voie. Ce que je vais dire vous paraîtra puéril.

« J'avais à cœur de répondre à la confiance de Rosa, et l'impuissance définitive où je me voyais à cet égard me tint plusieurs jours au supplice. A diverses reprises j'essayai de parodier sur cette mélodie quelques paroles analogues. Ce que je fis était si loin de ce que j'avais entendu, de cette ingénuité, de cette mélancolie dont l'impression m'était restée, quoique vague et fugitive !

Je déchirai ces malheureux essais à mesure qu'ils étaient ébauchés, et fatigué de mes infructueuses recherches, je m'efforçai d'oublier le songe et l'héroïne, tout en murmurant sans cesse l'air de Rosa, tout en jetant un œil de dépit sur la copie que j'en avais faite, lorsque le hasard me la mettait sous la main.

« Trois semaines s'écoulèrent. Moins que jamais j'espérais parvenir à quelque résultat satisfaisant et même je n'y attachais plus que l'intérêt d'une curiosité vivement stimulée par ce fait singulier d'un résultat positif et matériel, produit par une chimère. Cette indifférence ne fut pas de longue durée. Je fis une seconde fois le même songe, et les mêmes circonstances l'accompagnèrent. Une seconde fois Rosa me prescrivit la loi du souvenir; loi que la répétition de sa romance devait me rendre plus facile; et toutes mes facultés étaient en jeu pour mettre à profit ce moyen de m'y conformer. Combien ne fus-je pas désappointé ! Rosa chanta, mais en italien. Quoique cet idiome ne me soit pas étranger, il ne m'est pas non plus assez familier pour que je ne fusse point déconcerté par ce changement imprévu, et qu'il n'exerçât pas une influence fâcheuse sur l'attention qui m'était nécessaire : aussi tous mes soins, toute mon application furent-ils en pure perte. Vainement chaque mot de la traduction m'avait-il rappelé le mot français correspondant; vainement avais-je conservé des notions sur le fond, le coloris de la romance, sur le nombre des couplets et quelques autres particularités. Cette seconde séance ne laissa dans ma mémoire aucune trace, relativement aux paroles proprement dites, et mon embarras, ma perplexité demeurèrent les mêmes.

« Quelques jours après, au commencement d'une nuit très pluvieuse : — « Si Rosa, me disais-je à moi-même, « si Rosa désire une troisième visite, espérons que ce ne

« sera point cette nuit, par le temps qu'il fait. » — Cette nuit même amena la catastrophe et le dénouement d'une aventure que j'ose à peine appeler imaginaire.

« Dans mon premier sommeil, je rêvai que transporté je ne sais comment au bord du bois, je voyais arriver les deux levrettes, l'air morne, la tête basse, et d'une allure toute différente de leur allure première. Leur robe naturellement fine, et d'une blancheur éclatante, n'était plus qu'un poil noir, rude, hérissé : leurs yeux étincelaient remplis de larmes sanglantes. Elles approchèrent en grondant, s'attachèrent à mes pas, et m'entraînèrent comme leur prisonnier jusqu'au pavillon. — Ici tout annonçait le deuil et les désastres : les marbres semblaient suer des pleurs. Lorsque je fus au pied du sofa, et que soulevant le cachemire, Rosa découvrit son visage, j'eus peine à retenir un cri de douleur et d'effroi. Ces traits enchanteurs, ce visage qui naguères conservait tous ceux de la jeunesse et de la beauté, livides maintenant, épuisés, décomposés, n'offraient plus que l'image du désespoir et d'une destruction prématurée. — « Vous  
« voilà !... Ma romance, vous l'avez donc... Je vais la dire  
« encore une fois... pour la dernière... Si vous l'ou-  
« bliez !... »

« On lui mit dans les mains sa *harpe-lyre* devenue pour elle un fardeau. Ce fut en anglais qu'elle chanta. Par un contraste déchirant, jamais sa voix ne m'avait paru si fraîche, si suave, d'une expression plus naïve et plus mélodieuse. Aux dernières syllabes, sa tête se penche comme une fleur qui meurt sur sa tige.

« Les accents de la désolation retentirent alors au sein du nuage qui subitement envahit la salle entière ; les lampes s'éteignirent ; des voix lamentables répondirent de la voûte et de toutes les parties de l'édifice, dont un tonnerre souterrain ébranlait les fondements. Soudain,

ils s'arrachèrent avec fracas des entrailles de la montagne, et je sentis le pavillon qui s'élevait rapidement dans les airs. Au bout de quelques minutes il s'arrêta et tout s'évanouit.

« Je restai seul, planant dans le vide comme un épervier, puis je descendis lentement et traversai plusieurs zones de nuages, les unes brûlantes, les autres glaciales. Lorsque j'en sortis, j'aperçus la terre comme un point dans l'espace. Ma chute alors se précipita de manière à me faire perdre la respiration; et bientôt je reconnus le mont et le bois de Montaigu, ensuite des blocs énormes de rochers, sur lesquels je tombai perpendiculairement. A l'instant du choc qui devait me mettre en pièces je m'écriai, tressaillis, et, m'éveillant, je me trouvai sur mon lit, trempé de sueur, et dans la posture où je croyais être en nageant au milieu de l'atmosphère.

« Un moment après j'entendis quelque bruit dans la pièce voisine : c'était un domestique qui couchait au dessus de ma chambre et qui, réveillé par le cri terrible que j'avais jeté, accourait tout tremblant pour voir ce qui m'était arrivé.

« Il recueillit à la hâte les pièces éparses de mon coucher dont il répara le désordre et se retira.

« Seul avec moi-même, je me rendis compte de cette étrange fantasmagorie, et je l'avouerai, ce fut avec terreur. Quel espoir de me rappeler cette romance fatale, de me la rappeler d'après la version anglaise, tandis que je n'avais pu retenir un mot de l'original ?

« A peine avais-je fait cette réflexion qu'à ma très grande surprise, et comme par un prodige, tous les éléments de la romance se représentèrent à ma pensée, isolés et sans ordre, à la vérité. Mais j'avais remarqué la disposition des couplets et principalement la manière dont chacun se terminait : la fin du dernier s'offrit la première, et

me servit à constater, à classer les trois autres. Dès lors, en remontant de celui-ci au commencement, et, chose bizarre, à l'aide surtout des paroles anglaises, chaque vers partiel vint se placer dans son cadre respectif et je récitai le lai de Rosa comme si je l'eusse simplement répété de mémoire. Le voici tel, je puis le dire, qu'elle-même l'a dicté et sans qu'il ait subi le moindre changement, que j'eusse regardé comme une profanation :

### ROSA

Seize printemps peut-être  
Hélas ! j'ai vu fleurir.  
Le dernier vient de naître,  
Et moi, je vais mourir...  
Mourir !

Tout de ta flamme pure,  
Tout semble s'animer,  
Amour, dans la nature,  
Seule, je meurs d'aimer...  
D'aimer !

L'ingrat qui m'abandonne  
A décidé mon sort :  
Préparez la couronne  
Et les chants de la mort..  
De la mort !

Adieu, mère chérie !  
Adieu, mes jeunes sœurs !  
O toi, qui fus ma vie,  
Adieu, par toi je meurs...  
Je meurs !

Depuis lors les apparitions de Rosa ont absolument cessé. »

---



La question du *Coëningholm*, vaisseau capturé sur les Bataves, par le corsaire le *Scipion*, objet de mes longues recherches, a fini comme elle avait commencé, c'est-à-dire que le vaisseau capturé est resté au pouvoir de ceux qui s'en étaient emparés. Les efforts de Rouget de Lisle ont été inutiles.

Dans le *Moniteur universel*, de l'an IX, on trouve pages 54, 55, 56-58, 59, tous les détails du procès. Il y a eu trois jugements : le premier et le troisième ont donné raison au corsaire ; le second, qui donnait raison aux Bataves, a été infirmé. On a prétendu que le *Coëningholm*, vaisseau batave, avait été compléter son chargement à Portsmouth ; qu'il avait pour capitaine un Anglais, « John Alcock, âgé de 42 ans, né à Harwick, en Angle-  
« terre, qu'il a résidé tantôt à Londres, tantôt à Copen-  
« hague ou aux Indes-Orientales, que, parti de Copen-  
« hague, il est allé à Portsmouth, en Angleterre, où il  
« a pris de l'argent... etc., etc. » (sextidi, 16 vendémiaire an IX de la République Française, une et indivisible), et quoiqu'il fût au service de la République batave, on l'a considéré comme commandant un vaisseau ennemi.

Dans le *Journal officiel* on écrit non pas *Coëningholm*, mais *Caninholm*, le nom du navire.

Nous terminons enfin ce volume long, mais encore bien incomplet, en reproduisant ici une élégie que nous n'avons trouvée nulle part ailleurs que dans cette correspondance avec Weiss :

## LE ROI DES AULNES

### ÉLÉGIE

*Imitée de l'allemand de Gæte.*

J'ai traversé, minuit, et l'ombre et les frimas !  
C'est un père à cheval, son enfant dans ses bras,  
Et qui, pour l'échauffer, contre son sein le presse.

#### LE PÈRE

— « Tu tressailles, mon fils, d'où te vient cet effroi ?

#### L'ENFANT

— « Des Aulnes, dans les airs, ne vois-tu pas le Roi,  
« Mon père ?

#### LE PÈRE

— « Que dis-tu ? quel vain trouble t'opprime ?

#### L'ENFANT

— « Sa couronne, sa robe et ses longs plis épars,  
« Les vois-tu ?

#### LE PÈRE

— « Je ne vois qu'un sillon de brouillards. »

#### LE ROI DES AULNES

— « Jeune enfant ! à mes vœux docile,  
« Viens, suis-moi dans un beau séjour.  
« Le plaisir habite ma cour,  
« Des jeux c'est le riant asile.  
« Viens, viens, pour l'embellir encor,  
« Ma mère a des vêtements d'or.



L'ENFANT

— « O mon père ! entends-tu cette belle peinture  
« Et tout ce qu'à mi-voix le méchant me promet ?

LE PÈRE

— « Rassure-toi, mon fils ; à travers la forêt,  
« Dans les branches des pins, c'est le vent qui murmure. »

LE ROI DES AULNES

— « Cher enfant ! Pourquoi balancer ?  
« Viens donc, mes filles te demandent :  
« Leurs soins, leurs caresses t'attendent ;  
« Pour toi leurs chants vont commencer.

L'ENFANT

— « Ses filles !... Les voilà qui m'appellent dans l'ombre.

LE PÈRE

— « Eh ! non, c'est un vieux saule et son feuillage sombre.

LE ROI DES AULNES

— « Enfant ! qui peut te retenir ?  
« Je t'aime ; ta beauté me charme ;  
« Mais je sais aimer et punir ;  
« Et la force est aussi mon arme.

L'ENFANT

— « Il m'a saisi, m'entraîne... Oh ! quel mal il me fait !  
« Oh ! mon père ! Au secours ! »...

A ces mots il se tait.

Le bon père a frémi, plein d'angoisse et de crainte.  
La cavale obéit à l'acier qui la mord ;  
De sa ferme à la fin, il aborde l'enceinte,  
Il entre... son enfant dans ses bras était mort.

Il n'est pas d'amateur de musique et de chant qui ne connaisse la belle harmonie que Schubert a faite sur cette élégie; on connaît généralement mieux la traduction de Bélanger que celle de Rouget de Lisle.

ALFRED LECONTE,

*Député.*

